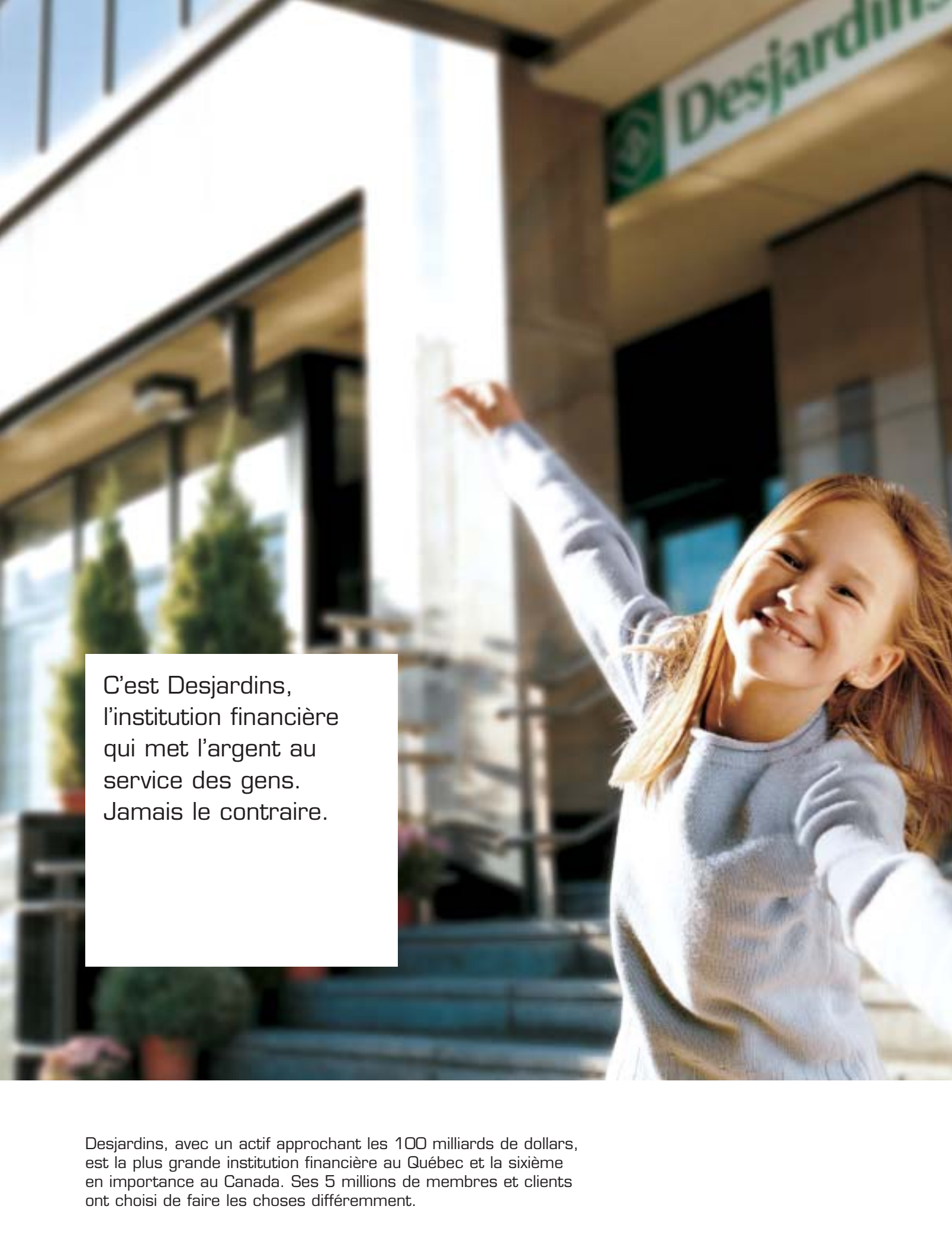




Ceci
n'est pas
une institution
financière comme
les autres



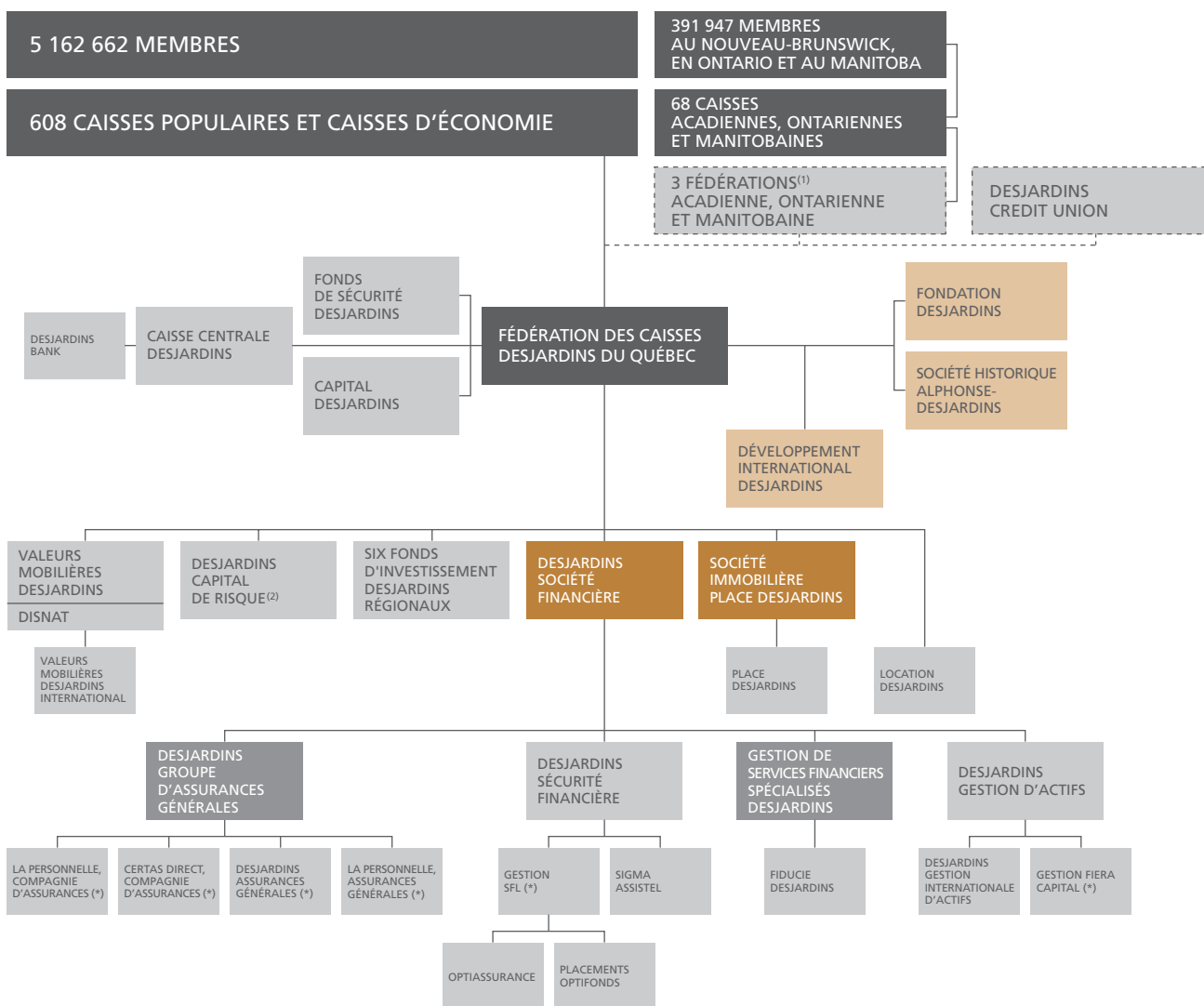


C'est Desjardins,
l'institution financière
qui met l'argent au
service des gens.
Jamais le contraire.

Desjardins, avec un actif approchant les 100 milliards de dollars, est la plus grande institution financière au Québec et la sixième en importance au Canada. Ses 5 millions de membres et clients ont choisi de faire les choses différemment.

MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS

UN GROUPE FINANCIER INTÉGRÉ DE NATURE COOPÉRATIVE



Au 31 décembre 2003

— Lien de propriété
 Membres auxiliaires

■ Sociétés de portefeuille intermédiaires
 (*) Propriété partagée

■ Sociétés rattachées à la Fédération
 ■ Sociétés de portefeuille

Note :
 L'organigramme ne traduit pas la structure légale de propriété.

(1) Le 1^{er} janvier 2004, la Fédération des caisses populaires de l'Ontario est devenue membre auxiliaire participant de la Fédération des caisses Desjardins du Québec : ses caisses bénéficient des mêmes droits et assument les mêmes obligations que les caisses du Québec. Le soutien des opérations des caisses a été confié à la Fédération des caisses Desjardins du Québec, d'où la création d'une première vice-présidence régionale Caisses populaires de l'Ontario.

(2) Desjardins Capital de risque gère notamment les fonds de Capital régional et coopératif Desjardins, société publique constituée à l'initiative du Mouvement en 2001 en vertu d'une loi adoptée par l'Assemblée nationale du Québec.

DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre

	2003			2002		
	Québec	Extérieur ⁽²⁾ du Québec	Mouvement Total	Québec	Extérieur ⁽²⁾ du Québec	Mouvement Total
Nombre d'employés total	36 139	1 989	38 128	37 320	1 932	39 252
Réseau coopératif des caisses Desjardins	27 135	1 989	29 124	27 245	1 932	29 177
Sociétés de portefeuille et autres entités du Mouvement ⁽¹⁾	9 004	—	9 004	10 075	—	10 075
Nombre de membres	5 162 662	391 947	5 554 609	5 161 120	394 339	5 555 459
Nombre de dirigeants élus	7 431	696	8 127	7 980	761	8 741
Nombre de caisses membres	608	68	676	671	77	748
Nombre de centres de service	898	179	1 077	849	178	1 027
Nombre de guichets automatiques	2 728	211	2 939	2 688	210	2 898

(1) Comprend également les employés qui travaillent au sein des sociétés filiales ayant des activités à l'extérieur du Québec.

(2) Regroupe les caisses et les fédérations de l'Ontario, du Manitoba et de l'Acadie.

SECTEURS D'ACTIVITÉ

INTERMÉDIATION FINANCIÈRE

Ce secteur regroupe le réseau des caisses Desjardins, leur organisme de soutien, la Fédération des caisses Desjardins du Québec, ainsi que les unités d'affaires de la Fédération : Services de cartes Desjardins, Services d'accès et de paiements électroniques Desjardins, Services de financement au point de vente Desjardins et Services de paie et de ressources humaines Desjardins. Ce secteur comprend, de plus, la Caisse centrale Desjardins et le Fonds de sécurité Desjardins et depuis le 1^{er} janvier 2004, le réseau de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario ■ Leader de l'intermédiation financière au Québec avec des parts de marché de 43,6 % dans les activités de collecte d'épargne personnelle au bilan, de 37,7 % dans le prêt hypothécaire résidentiel, de 41,8 % dans le prêt agricole et de 26,9 % dans le prêt à la consommation ■ Offre de service intégrée aux particuliers et aux entreprises ■ 1 506 points de service au Québec, soit 608 caisses et leurs 898 centres de service ■ 57 centres financiers aux entreprises répartis dans toutes les régions du Québec ■ Leader en matière de commerce électronique : site financier le plus visité au Québec et le troisième au Canada ■ Plus important émetteur de cartes de crédit au Québec, avec 2,5 millions de détenteurs (VISA Desjardins).

desjardins.com

ASSURANCES, SERVICES FIDUCIAIRES ET GESTION D'ACTIFS

Les activités d'assurance, les services fiduciaires et les activités de gestion d'actifs sont regroupées au sein d'une société de portefeuille, Desjardins Société financière, qui veille à leur développement et à leur arrimage avec les autres composantes de Desjardins.

desjardins societefinanciere.com

ASSURANCE DE PERSONNES – DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE ■ Premier assureur de personnes au Québec et cinquième au Canada ■ 5 millions de clients ■ Vaste gamme de produits d'assurance vie, santé et épargne-retraite par l'intermédiaire de multiples réseaux de distribution, dont les caisses Desjardins au Québec, ses filiales Gestion SFL et Sigma Assistel ■ Siège social à Lévis et présence dans plusieurs grandes villes canadiennes, dont St. John's, Halifax, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Regina, Calgary et Vancouver.

desjardins securitefinanciere.com

ASSURANCE DE DOMMAGES – DESJARDINS GROUPE D'ASSURANCES GÉNÉRALES ■ Premier assureur au Québec avec 37 % du marché de la distribution directe aux particuliers, troisième dans le marché des groupes au Canada sous la bannière La Personnelle et septième au Canada avec 1,6 million de polices en vigueur ■ Établissements à Lévis, Montréal, Ottawa, Mississauga et Calgary et présence d'agents dans le réseau des caisses Desjardins, partout au Québec.

assurancesgeneralesdesjardins.com lapersonnelle.com certas.ca

SERVICES FIDUCIAIRES – GESTION DE SERVICES FINANCIERS SPÉCIALISÉS DESJARDINS ■ Plus importante société de fiducie au Québec (Fiducie Desjardins) ■ Offre de services fiduciaires aux particuliers et aux entreprises, de services de gestion privée et de régimes collectifs d'épargne ■ Un des plus importants manufacturiers québécois de fonds de placement ■ Chef de file en administration et garde de titres avec 55 % du marché du Québec.

fiduciedesjardins.com

GESTION D'ACTIFS – DESJARDINS GESTION D'ACTIFS ■ 25,5 G\$ d'actifs sous gestion provenant principalement des fonds propres de Desjardins Société financière et ses filiales et de certaines des composantes du Mouvement ■ Gestion de portefeuille d'actions et de placements mobiliers et immobiliers, financement hypothécaire et financement d'entreprises ■ Actionnaire à hauteur de 30 % de Gestion Fiera Capital, une firme spécialisée dans la gestion de fonds institutionnels ■ Bureaux à Montréal, Québec, Toronto et Vancouver.

desjardinsgestiondactifs.com

VALEURS MOBILIÈRES, CAPITAL DE RISQUE

Le troisième secteur regroupe principalement les activités de courtage de valeurs mobilières et d'investissement de capital de risque.

VALEURS MOBILIÈRES – VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS ■ Services de courtage de plein exercice aux particuliers et services de courtage à escompte par sa division Disnat ■ Offre de services de courtage aux entreprises et aux institutions ■ 32 succursales de plein exercice au Québec et 4 en Ontario ■ Une succursale à Vancouver à l'intention de la clientèle institutionnelle ■ Plus de 1000 employés, dont près de 300 conseillers en placements ■ Près de 14 G\$ sous administration.

vmd.ca vmdconseil.ca disnat.com disnatdirect.com

CAPITAL DE RISQUE – DESJARDINS CAPITAL DE RISQUE ■ Gestionnaire de fonds de capital de risque du Mouvement ■ Gestion d'actifs de sept fonds privés Desjardins (Desjardins Capital de risque, S.E.C. et six fonds d'investissement Desjardins régionaux) et de Capital régional et coopératif Desjardins, une société publique créée à l'initiative du Mouvement en vertu d'une loi adoptée par l'Assemblée nationale du Québec en 2001 et dont la capitalisation autorisée atteindra 1,4 G\$ d'ici 2011 ■ 14 bureaux répartis sur le territoire du Québec ■ Partenaire de 156 entreprises et coopératives, contribuant ainsi à la création ou au maintien de près de 13 000 emplois.

dcrdesjardins.com

NOTES AU LECTEUR

Pour respecter l'usage recommandé par l'Office québécois de la langue française et le Bureau de normalisation du Québec, nous employons les symboles M et G pour désigner respectivement les millions et les milliards. Ainsi, « 8 M\$ » se lit « huit millions de dollars » et « 17 G\$ » se lit « dix-sept milliards de dollars ». ■ Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

SIÈGE SOCIAL

Fédération des caisses Desjardins du Québec
100, avenue des Commandeurs
Lévis (Québec) G6V 7N5
Canada
Téléphone : (418) 835-8444

ENGLISH EDITION

Copies of the English edition of this Report
may be obtained upon request.

Ce rapport annuel a été produit par la Première vice-présidence Affaires institutionnelles et adjoint exécutif au Président du Mouvement (vice-présidence Communications et Affaires publiques) et la Première vice-présidence Finances et Administration (vice-présidence Divulgateion et Analyse financières) de la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

www.desjardins.com
1 800 CAISSES



Conjuguer avoirs et êtres

CONTRIBUER À LA PROSPÉRITÉ DES INDIVIDUS ET DES COLLECTIVITÉS

Desjardins n'est pas une institution financière comme les autres. C'est un groupe financier intégré de nature coopérative qui a pour mission de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités tout en faisant l'éducation à la démocratie, à l'économie, à la solidarité et à la responsabilité individuelle et collective particulièrement auprès de ses 5 162 662 membres, de ses 8 127 dirigeants élus et de ses 38 128 employés.

Au Québec, nous sommes l'institution financière la plus accessible grâce à notre vaste réseau de distribution qui regroupe les caisses et leurs centres financiers aux entreprises (CFE), les unités d'affaires de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, les succursales de nos filiales et nos réseaux virtuels. Ailleurs au Canada, nous contribuons de plus en plus au renforcement du mouvement coopératif dans le domaine des services financiers par l'intermédiaire des fédérations des caisses populaires de l'Ontario, du Manitoba et de l'Acadie, de Desjardins Credit Union, de nos filiales et de nos nombreux partenaires. Avec la Desjardins Bank établie en Floride, nous accompagnons également nos membres, particuliers et entreprises, qui séjournent dans cet État américain ou qui y font des affaires. Sur le plan international, nous nous distinguons par notre engagement en matière de coopération internationale auprès de plus de deux millions et demi de personnes, dans une vingtaine de pays sur quatre continents, grâce à l'apport de notre société Développement international Desjardins.

Nos membres et clients – particuliers et entreprises – peuvent compter sur des services intégrés et adaptés à leurs besoins pour gérer leurs avoirs, pour concrétiser leurs projets, quels qu'ils soient, et sur une relation d'affaires durable basée sur la confiance avec l'un ou l'autre de nos experts. Pionnier du décloisonnement de l'offre de service au pays, Desjardins compte au-delà de 1 000 planificateurs financiers, 1 200 directeurs de comptes dont 967 dans les CFE et de nombreux conseillers dans ses filiales et unités d'affaires. Notre force conseil est la plus importante de l'industrie au Québec.

En maintenant le cap sur une performance durable sur tous les plans qui satisfait aux plus hauts standards de l'industrie en matière de gestion et de gouvernance, nous entendons être reconnus comme la meilleure institution financière de nature coopérative au monde, tant sur le plan de la satisfaction des besoins de nos membres et clients que sur celui du développement des affaires.

Pour y parvenir, nous nous appuyons sur la réalisation de nos orientations stratégiques, à savoir : renforcer notre distinction coopérative ; devenir le chef de file en matière de prévenance et de qualité de la relation d'affaires avec nos membres ; maximiser la performance et la synergie de nos réseaux de distribution ; devenir le partenaire privilégié des PME et l'institution préférée des Québécois et des Québécoises en matière de gestion des avoirs ; assurer le développement d'affaires rentables dans nos nouveaux marchés ; et enfin, maintenir une saine rentabilité, maximiser notre productivité et optimiser notre capital de développement.

La place dominante que nous occupons au Québec, notre croissance soutenue au Canada, nos excellents résultats financiers, nos cotes de crédit parmi les meilleures de notre secteur, de même que la référence que nous constituons dans le monde à titre de coopérative de services financiers sont autant de clés et de retombées de notre réussite.

FAITS SAILLANTS

SITUATION FINANCIÈRE – BILAN ET HORS BILAN⁽¹⁾

Au 31 décembre

(en millions de dollars et en pourcentage)

	Variation en pourcentage 2003-2002	2003	2002	2001
Total de l'actif	10,9 %	94 652 \$	85 343 \$	80 493 \$
Actif moyen	7,5	89 708	83 449	78 770
Liquidités	14,5	20 747	18 122	17 357
Prêts	10,0	67 502	61 369	57 477
Dépôts et débentures subordonnées	11,5	71 498	64 109	61 009
Avoir	9,2	6 198	5 676	5 205
Biens administrés	18,3	172 362	145 717	147 609
Biens sous gestion	(30,5)	9 547	13 737	14 484
Ratio du capital de première catégorie – BRI	–	13,01 %	12,78 %	12,95 %

(1) Excluant les caisses et les fédérations de l'Ontario, du Manitoba et de l'Acadie.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION⁽¹⁾

De l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars et en pourcentage)

	Variation en pourcentage 2003-2002	2003	2002	2001
Revenu total	12,0 %	7 712 \$	6 888 \$	6 315 \$
Provisions pour pertes sur créances	(33,0)	73	109	237
Frais autres que d'intérêt	17,5	6 492	5 523	5 277
Excédents avant ristournes aux membres	(3,8)	816	848	588
Ristournes aux membres	(10,2)	440	490	269
Excédents avant ristournes aux membres				
en pourcentage de l'actif moyen	–	0,91 %	1,02 %	0,75 %
Rendement sur l'avoir moyen	–	13,8	15,6	12,0

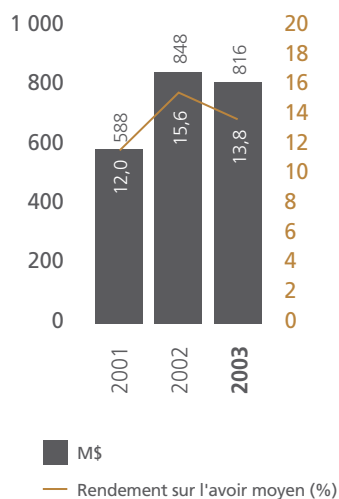
(1) Excluant les caisses et les fédérations de l'Ontario, du Manitoba et de l'Acadie.

COTES DE CRÉDIT

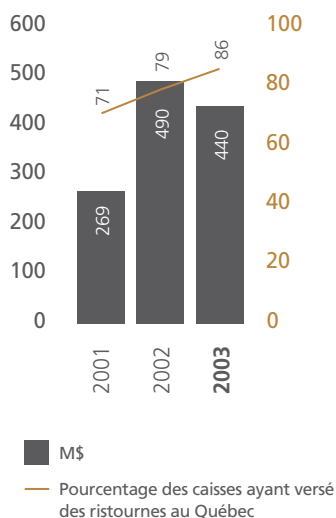
Le Mouvement des caisses Desjardins jouit de cotes de crédit de première qualité.

	Court terme	Moyen et long terme
Standard & Poor's	A-1 +	AA -
Moody's	P-1	Aa3
Dominion Bond Rating Service	R-1M	AA (bas)

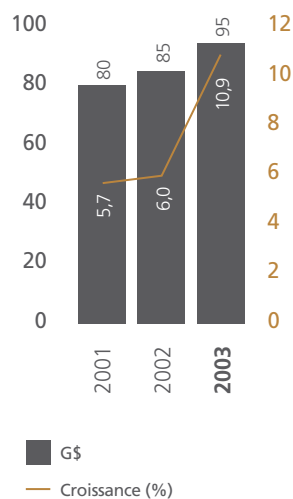
EXCÉDENTS AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES



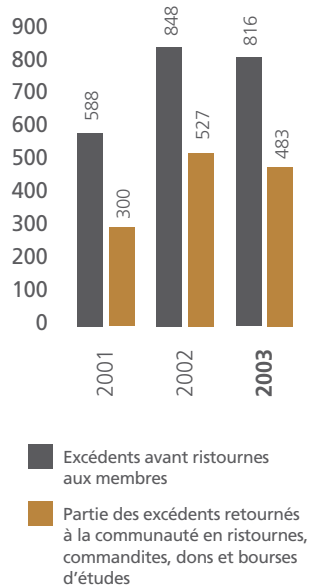
RISTOURNES AUX MEMBRES



ACTIF TOTAL DU MOUVEMENT



RETOUR À LA COLLECTIVITÉ (en M\$)



DES RÉALISATIONS QUI CONCRÉTISENT NOTRE PLAN STRATÉGIQUE 2003-2005

NOTRE DISTINCTION COOPÉRATIVE

Nous entendons renforcer notre distinction coopérative par une plus grande participation de nos membres, par notre engagement dans le milieu et par nos pratiques commerciales et de gestion.

- Adoption des grandes orientations relatives aux buts de la caisse, aux pratiques commerciales de la caisse, à la participation financière et démocratique des membres, de même que d'un projet mobilisateur axé sur les jeunes lors du XVIII^e Congrès des dirigeants et dirigeantes des caisses Desjardins sur le Renouveau coopératif Desjardins
- Lancement d'une campagne de publicité positionnant clairement Desjardins comme groupe financier intégré de nature coopérative et faisant valoir les multiples avantages de la coopération
- Près d'un demi-milliard de dollars retournés aux membres des caisses et aux collectivités, soit 440 M\$ en ristournes et 43 M\$ en commandites, dons et bourses d'études
- La brochure *Notre apport à la collectivité en 2003* insérée à la page 17 de ce rapport présente le bilan des réalisations en matière de distinction coopérative.

LA QUALITÉ DE NOTRE RELATION D'AFFAIRES

Nous visons à devenir chef de file en matière de prévenance et de qualité de la relation d'affaires.

- Poursuite du Plan Ressources humaines 2002-2005 par des investissements importants dans le repositionnement des salaires, la refonte des assurances collectives, la formation, la mobilisation et le recrutement
- Offensive de mobilisation à la qualité de service auprès de 32 000 employés et dirigeants
- Investissement de 6 M\$ sur trois ans pour former les dirigeants et gestionnaires au savoir-être Desjardins et à la gouvernance d'entreprise.

NOTRE EXPANSION DANS DE NOUVEAUX MARCHÉS

Nous misons sur le développement d'affaires rentables à l'extérieur du Québec pour accroître nos revenus, diversifier le risque de marché, enrichir l'éventail de nos services et contribuer au renforcement du mouvement coopératif canadien dans le domaine des services financiers.

- Repositionnement de la marque mère Desjardins dans toutes les entités du Mouvement pour asseoir sa notoriété pancanadienne
- Partenariat renouvelé avec la Fédération des caisses populaires de l'Ontario et signature d'un nouveau protocole d'affiliation, lequel est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2004
- Investissement de 148 M\$ dans Desjardins Credit Union Inc. pour l'acquisition de la Caisse d'épargne de l'Ontario et offre des produits et services de Desjardins aux membres et clients de ce réseau de 25 succursales et trois agences en Ontario
- Acquisition, par la Fiducie Desjardins, des Fonds mutuels NordOuest, une société solidement établie comptant huit fonds dont la croissance est l'une des plus importantes au Canada
- Ouverture d'une troisième succursale de courtage de plein exercice des Valeurs mobilières Desjardins en Ontario et acquisition de la division Internet de courtage à escompte de SwiftTrade, active en Ontario et en Colombie-Britannique
- Déploiement pancanadien du financement « Community VISA Retail Financing » chez les marchands des groupes Cantrex et RONA
- Croissance soutenue des activités d'assurances de personnes et de dommages dans le marché des groupes à l'échelle canadienne
- Ouverture de cinq centres financiers de *Laurentian Financial Services* (Services Financiers SFL) en Ontario, en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique
- Obtention d'une charte commerciale pour la *Desjardins Bank* de Floride.

L'ACCOMPAGNEMENT DE NOS MEMBRES ET CLIENTS DANS LA GESTION DE LEURS AVOIRS

Notre objectif est de devenir, au Québec, le principal gestionnaire des avoirs des particuliers.

- Début du déploiement dans le réseau des caisses d'une nouvelle offre de service pour mieux répondre aux besoins diversifiés de nos membres épargnants et investisseurs
- Refonte complète de la gamme des Fonds Desjardins afin d'offrir aux membres un choix élargi de produits, de style de gestion et de gestionnaires d'envergure nationale et internationale
- Rapprochement important entre les caisses et les Valeurs mobilières Desjardins favorisant le développement des marchés de façon concertée
- Repositionnement stratégique du secteur des placements de Desjardins Société financière afin de maximiser les rendements de ses placements et la compétitivité des produits offerts par ses filiales, d'où la création de Desjardins Gestion d'actifs et la conclusion d'une entente de partenariat avec Gestion Fiera Capital
- Poursuite du programme *Chrome* pour les jeunes de 12-18 ans et lancement des « Solutions Puissance D » à l'intention d'étudiants de divers programmes universitaires pour assurer la relève de notre membership.

NOTRE PARTENARIAT AVEC LES ENTREPRISES

Notre objectif est de devenir le partenaire privilégié des PME et un partenaire dynamique des grandes entreprises.

- Renforcement de l'offre de service aux entreprises par l'intermédiaire des centres financiers aux entreprises (CFE) des caisses en collaboration avec la Caisse centrale Desjardins et les autres filiales
- Ouverture de 7 bureaux portant à 14 le nombre de points d'accès de Desjardins Capital de risque au Québec afin de se rapprocher des entrepreneurs de toutes les régions du Québec et de compléter l'offre des caisses et des CFE.

L'ACCESSIBILITÉ DE NOS PRODUITS ET SERVICES

Nous entendons demeurer l'institution financière la plus accessible tout en maximisant la performance et la synergie de nos réseaux de distribution.

- Poursuite de la transformation du réseau physique des caisses au Québec pour l'adapter aux habitudes de consommation et de déplacements des membres
- Ouverture du Centre de services Desjardins de l'Ouest de l'île de Montréal et d'une succursale des Valeurs mobilières Desjardins dans l'arrondissement Westmount de Montréal pour nous rapprocher de la clientèle anglophone et allophone
- Refonte en profondeur de www.desjardins.com et de son site transactionnel et harmonisation des sites des filiales et des unités d'affaires.

UNE PERFORMANCE DURABLE

Nous visons le maintien d'une saine rentabilité et nous voulons maximiser notre productivité et optimiser notre capital de développement pour renforcer la compétitivité et assurer la pérennité du Mouvement.

- Croissance de 10,9 % de l'actif et excédents dépassant 800 M\$ pour une deuxième année d'affilée
- Poursuite des travaux en vue de doter le Mouvement, d'ici 2006, des meilleures pratiques de l'industrie en matière de gestion intégrée des risques en lien avec le Nouvel Accord de Bâle
- Adoption d'un plan de capitalisation global «Mouvement» nous dotant à la fois des moyens d'assurer une gestion saine et prudente de notre capital et des leviers nécessaires à notre développement
- Mise en place d'un nouveau programme d'approvisionnement de la Caisse centrale Desjardins sur le marché canadien pour un montant de 2 G\$
- Importante émission d'obligations de la Caisse centrale Desjardins au montant de 500 M d'euros, conclu sur les marchés européens.

A person is seen from behind, running through a field of tall, dry grass. They are holding a green ring attached to a long, thin white string that extends upwards to a large, yellow, diamond-shaped kite flying high in a clear blue sky. The kite has a unique, flowing design with multiple points. The person is wearing a white t-shirt and light-colored pants. The background shows a line of trees in the distance under a bright, clear sky.

Desjardins, une
institution qui s'engage
à accompagner ses
membres et clients
à toutes les étapes
de leur vie financière.

TABLE DES MATIÈRES

8	MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION
12	CONSEIL D'ADMINISTRATION
14	REVUE DES ACTIVITÉS
16	Une institution financière fière de sa distinction coopérative
17	Encart : Notre apport à la collectivité en 2003
19	Une institution financière où les personnes font la différence
25	Une institution financière partenaire privilégié des entreprises
30	Une institution financière qui accompagne chaque membre dans la gestion de ses avoirs
34	L'institution financière qui demeure la plus accessible
39	Une institution financière présente à l'échelle canadienne
43	Coopération internationale
45	REVUE FINANCIÈRE
136	GOUVERNANCE



ALBAN D'AMOURS

Président et chef de la direction
du Mouvement des caisses Desjardins

LE MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS VISE UNE PERFORMANCE DURABLE ET LES EXCELLENTS RÉSULTATS OBTENUS À NOUVEAU EN 2003 CONFIRMENT QU'IL EST EN BONNE VOIE D'ATTEINDRE CET OBJECTIF. TANT SUR LE PLAN FINANCIER QUE COOPÉRATIF, LES RÉALISATIONS DE LA DERNIÈRE ANNÉE ATTESTENT DE LA CONSTANCE DES EFFORTS QUI SONT DÉPLOYÉS PARTOUT DANS DESJARDINS. UN TRAVAIL SOUTENU PERMET AUX CAISSES ET À LEUR MOUVEMENT DE GÉNÉRER LA MARGE DE MANŒUVRE FINANCIÈRE NÉCESSAIRE À LEUR DÉVELOPPEMENT AINSI QU'À LA QUALITÉ ET À LA DIVERSITÉ DE LEURS INTERVENTIONS DANS LE MILIEU. LEUR OFFRE DE SERVICE INÉGALÉE DE MÊME QUE LEUR APPORT DES PLUS SUBSTANTIELS À LA COLLECTIVITÉ EN FONT UN GROUPE FINANCIER TOUT À FAIT UNIQUE AU QUÉBEC ET AU CANADA.

DES EXCÉDENTS AVANT RISTOURNES SUPÉRIEURS À 800 M\$ POUR UNE DEUXIÈME ANNÉE D’AFFILÉE

Avec des excédents avant ristournes de 816 M\$, le Mouvement Desjardins a maintenu une solide performance financière en 2003. La différence de 3,8 % avec les 848 M\$ réalisés en 2002 s’explique principalement par les investissements importants qui ont été consacrés à l’amélioration de la rémunération globale du personnel ainsi que par la perte d’exploitation subie par notre filiale de capital de risque, qui n’a pas échappé à la tendance observée dans son industrie.

Il faut souligner en revanche la forte croissance des activités de dépôt et de prêt dans les caisses, de même que l’appréciation marquée du bénéfice net consolidé de Desjardins Société financière, qui a atteint 178 M\$, soit 29 % de plus qu’en 2002. La grande solidité financière de Desjardins se reflète en outre dans un ratio de capital qui était de 13,03 % au 31 décembre dernier, l’un des meilleurs de l’industrie.

La performance financière de notre Mouvement s’est encore une fois en 2003 avérée avantageuse pour les membres et les communautés locales et régionales. Dans un contexte où la forte croissance de l’actif du Mouvement Desjardins commande des efforts redoublés sur le plan de la capitalisation et une saine gestion de leurs excédents de la part des caisses, les 440 M\$ de ristournes versés aux membres soutiennent fort bien la comparaison avec les 490 M\$ de 2002.

Avec 43 M\$ redistribués sous la forme de commandites, de dons et de bourses d’études, Desjardins a fait valoir tout aussi activement en 2003 la plénitude des avantages individuels et collectifs associés à la formule coopérative.

LE RENOUVEAU COOPÉRATIF DE DESJARDINS : DE LA RÉFLEXION À L’ACTION

Fait saillant de la dernière année, le XVIII^e Congrès des dirigeants et dirigeantes des caisses Desjardins a rassemblé quelque 2 200 délégués qui ont déterminé ensemble les orientations qui permettront de concrétiser le renouveau coopératif de Desjardins et de répondre aux attentes exprimées lors des assises locales tenues par les caisses à l’automne 2002.

En vertu du plan d’action adopté depuis et dont la réalisation s’échelonne jusqu’en 2006, les caisses et la Fédération vont s’employer à moderniser leurs pratiques associatives, leurs modes de consultation et leurs mécanismes démocratiques. Elles encouragent les membres à s’investir plus intensément encore dans la vie de leur coopérative de services financiers.

Les efforts déployés visent également les modalités de l’engagement des caisses dans le milieu, leur mission d’éducation à la coopération, à l’économie et aux affaires financières, de même que leurs pratiques commerciales et leurs pratiques de gestion. De façon encore plus marquée dans l’avenir, l’identité coopérative des caisses recèlera toute la richesse et la vitalité que les membres en attendent.

Notre congrès a également donné lieu à l’amorce d’un grand projet, « Actions jeunesse Desjardins », qui se traduira par un engagement massif et sans précédent du Mouvement envers les jeunes. Un vaste chantier, source d’une multitude d’initiatives, sera mis en branle pour aider la jeune génération à prendre sa place dans Desjardins et dans la société.

L’ensemble de ces tâches stimulantes fait appel au sens de l’innovation de tous ceux et celles qui sont aujourd’hui à l’œuvre au sein de Desjardins.

UNE PLUS GRANDE SOLIDARITÉ DANS LA QUÊTE DE L'EXCELLENCE

Les efforts consacrés à la mise en place de la nouvelle fédération au cours des dernières années se prolongent aujourd'hui dans le développement d'une culture de partenariat entre les caisses, leur organisme de soutien, ainsi que les sociétés filiales. Cette culture, basée sur les valeurs de respect et de confiance, doit préserver la marge de manœuvre dont ont besoin les caisses pour demeurer des foyers d'initiative et de créativité.

Le début des activités du nouvel Institut coopératif Desjardins, en 2004, aidera à renforcer l'adhésion des dirigeants et des gestionnaires des caisses, de la Fédération et des filiales à une vision commune des enjeux ainsi qu'aux principes de gouvernance et de gestion aptes à favoriser la quête de l'excellence de Desjardins.

Notre vaste plan de développement des ressources humaines, qui inclut toutes les dimensions de la vie au travail, contribue lui aussi à créer un environnement mobilisateur invitant chacun et chacune à donner le meilleur d'eux-mêmes dans la prestation de service aux membres. Il est appuyé en cela par un programme de sensibilisation et de mobilisation à la qualité, de nature à alimenter des relations d'affaires continues et profitables avec tous les membres des caisses.

C'est en assurant la satisfaction des membres et des clients, en assurant aussi la satisfaction et la mobilisation des employés et des dirigeants, puis en travaillant à améliorer la productivité de notre organisation que nous comptons faire des gains de rendement durables.

UNE PLUS GRANDE EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES SOUTENU

Notre développement d'affaires s'appuie quant à lui sur des projets d'envergure porteurs de croissance pour les années à venir. Ainsi, la création d'une ligne d'affaires entreprises permettra de bonifier considérablement les outils dont disposent les directeurs de comptes ainsi que l'expertise de soutien sur laquelle ils peuvent compter dans leur offre de service aux entrepreneurs. Les investissements substantiels consacrés à ce chapitre affermiront la position de marché déjà dominante de Desjardins à l'égard du crédit et des services aux entreprises et aideront à en faire, conformément à notre objectif, l'institution financière préférée des PME au Québec.

L'intégration toujours plus poussée des services des caisses et des sociétés, stimulée par la signature de pactes d'affaires, nous permet en outre de progresser chaque jour vers la réalisation de notre vision de la caisse de 2005. Le savoir-faire de spécialistes de tous les domaines d'expertise financière est dorénavant mis au service de la gestion professionnelle des avoirs financiers des membres. La poursuite en 2003 des efforts intensifs de formation et d'amélioration des compétences ainsi que les développements majeurs survenus dans l'organisation de l'offre en valeurs mobilières, en fonds de placement et en gestion d'actifs sont autant de mesures qui contribuent à la bonification de la performance globale de Desjardins en gestion de patrimoine.

La dernière année a également été fort active pour ce qui est du développement pancanadien de Desjardins. Les caisses populaires de l'Ontario, grâce au renforcement du partenariat, occupent depuis le 1^{er} janvier 2004 une place plus grande dans le Mouvement, sur les plans politique, stratégique et opérationnel, ce qui leur permettra de mieux servir encore leurs membres dans l'avenir.

Par son soutien financier et technique à Desjardins Credit Union, le Mouvement contribue en outre à l'enrichissement d'un réseau de distribution présent dans plusieurs agglomérations ontariennes, notamment Toronto. Il poursuit ainsi son expansion dans la province voisine.

Ces deux projets, qui ont beaucoup progressé en 2003, s'ajoutent aux efforts des sociétés filiales qui ont nettement accentué leur présence dans l'ensemble du Canada ces dernières années; ils contribuent également au renforcement du mouvement coopératif canadien dans le secteur des services financiers et en font, devant les institutions financières classiques, une solution de rechange de plus en plus convaincante et accessible.

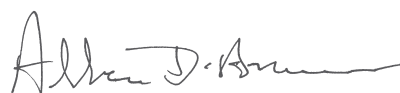
LA CONTRIBUTION DE TOUS À LA RÉALISATION DE GRANDES AMBITIONS

Les résultats obtenus en 2003 ainsi que tout le travail accompli en vue de l'avenir témoignent donc une fois de plus de l'engagement résolu des dirigeants, des dirigeantes, des employés et des gestionnaires des caisses et de toutes les composantes de notre grand mouvement. Ils témoignent aussi de leur volonté de servir les membres et les clients avec toute la considération qu'ils méritent et avec tout le professionnalisme que requiert la gestion efficace de leur patrimoine financier. Je les remercie sincèrement de leur ardeur à la tâche. C'est fort de leur appui à tous que j'entame, avec confiance et détermination, un deuxième mandat à la présidence de Desjardins.

Mes remerciements vont également aux membres des conseils des représentants ainsi qu'à ceux du conseil d'administration pour leur collaboration de tous les instants durant cette année riche en dossiers d'envergure et en réalisations de premier plan. Les prochaines générations de membres et de clients de Desjardins bénéficieront longtemps du sens de la vision dont les dirigeants et les dirigeantes actifs aujourd'hui savent faire preuve dans un contexte qui commande une gestion proactive du changement.

Je veux enfin remercier M. Bruno Riverin, qui a pris sa retraite après une riche carrière au sein du Mouvement Desjardins. Nul doute que M. Luc Chabot, qui lui succède comme président et chef de l'exploitation de Desjardins Capital de risque, saura favoriser l'essor de notre société filiale et celui des entreprises auxquelles elle est associée.

Tous, dans Desjardins, peuvent partager la fierté d'être engagés au sein d'une organisation déterminée à être reconnue comme le meilleur groupe financier intégré de nature coopérative au monde.

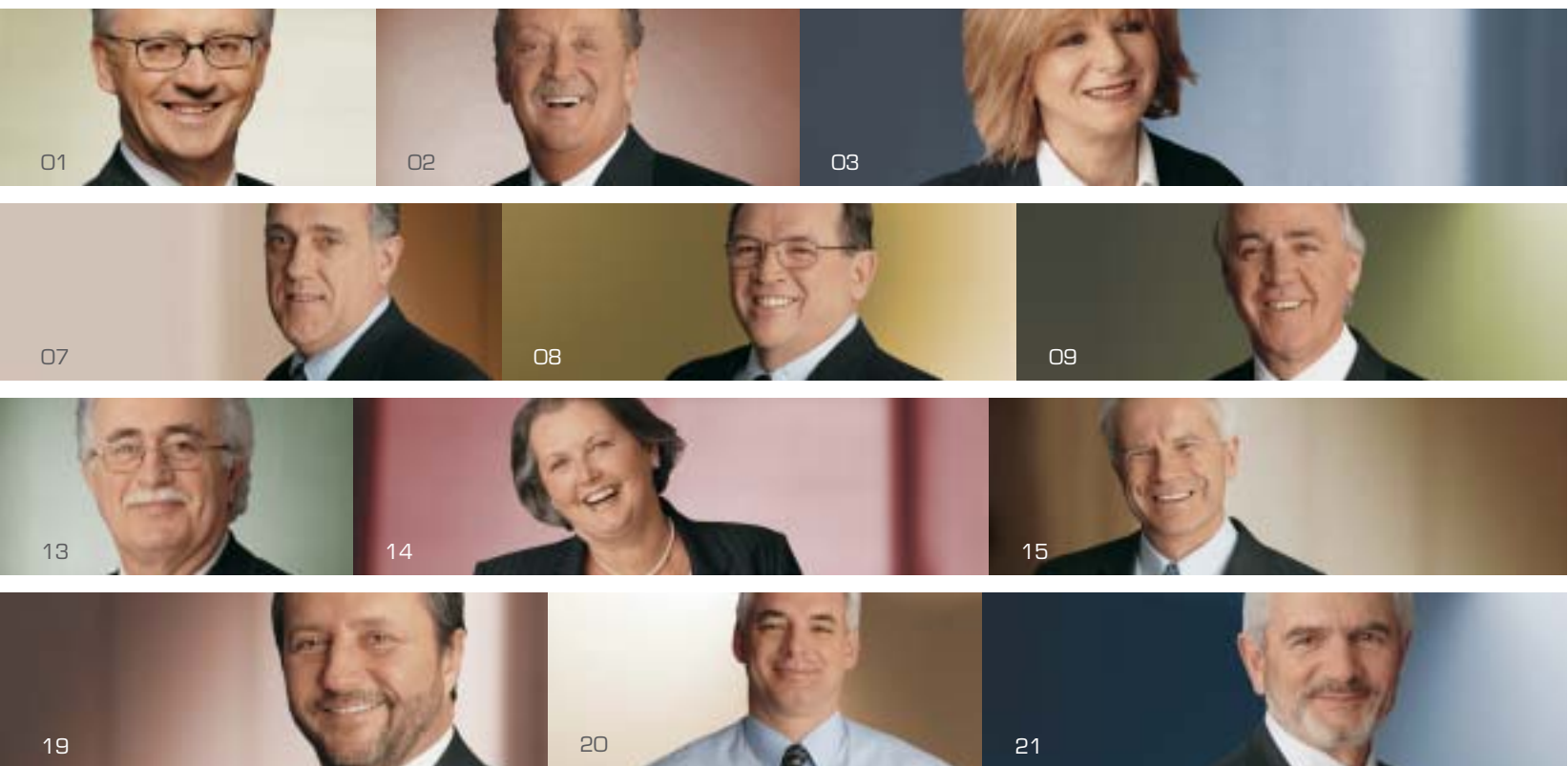


ALBAN D'AMOURS

Président et chef de la direction
du Mouvement des caisses Desjardins



Dans l'ordre de gauche à droite : Jean-Guy Langelier, président et chef de l'exploitation, Caisse centrale Desjardins ; Jean-Pierre De Montigny, président et chef de l'exploitation, Valeurs mobilières Desjardins ; Alban D'Amours, président et chef de la direction, Mouvement des caisses Desjardins ; Monique F. Leroux, présidente de Desjardins Société financière et chef de la direction des filiales ; Bertrand Laferrière, président et chef de l'exploitation, Fédération des caisses Desjardins du Québec ; Luc Chabot, président et chef de l'exploitation, Desjardins Capital de risque.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

01 ALBAN D'AMOURS*

Président et chef de la direction du Mouvement des caisses Desjardins et président du conseil

02 RAYMOND GAGNÉ**

Président, CORE Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

03 FRANCES CARRIER

Directrice générale de caisse, CORE Richelieu-Yamaska

Fin du mandat : 7 février 2004

04 ANDRÉE LAFORTUNE**

Présidente, CORE Ouest de Montréal

05 ANDRÉ LACHAPELLE**

Président, CORE Lanaudière

06 LOUISE CHARBONNEAU

Directrice générale de caisse, CORE Est de Montréal

07 DANIEL MERCIER**

Président, CORE Centre-du-Québec

André Jean : mandat complété le 4 février 2003

08 THOMAS BLAIS**

Président, CORE Caisses populaires de l'Ontario

09 ANDRÉ SHATSKOFF*

Directeur général de caisse, CORE Lanaudière

Fin du mandat : 26 mars 2004

10 PIERRE LEBLANC**

Président, CORE Mauricie

11 MADELEINE LAPIERRE*/**

Présidente, CORE Richelieu-Yamaska et vice-présidente du conseil

12 OLIVIER LAVOIE*/**

Président, CORE Saguenay-Lac-Saint-Jean-Charlevoix-Côte-Nord

13 JEAN-GUY BUREAU**

Président, CORE Caisses de groupes

14 JACQUELINE MONDY**

Présidente, CORE Kamouraska-Chaudière-Appalaches

15 CLÉMENT SAMSON**

Président, CORE Québec-Ouest-Rive-Sud

16 RICHARD SARRAZIN

Directeur général de caisse, CORE Québec-Ouest-Rive-Sud

17 PAUL-ANDRÉ LAVOIE

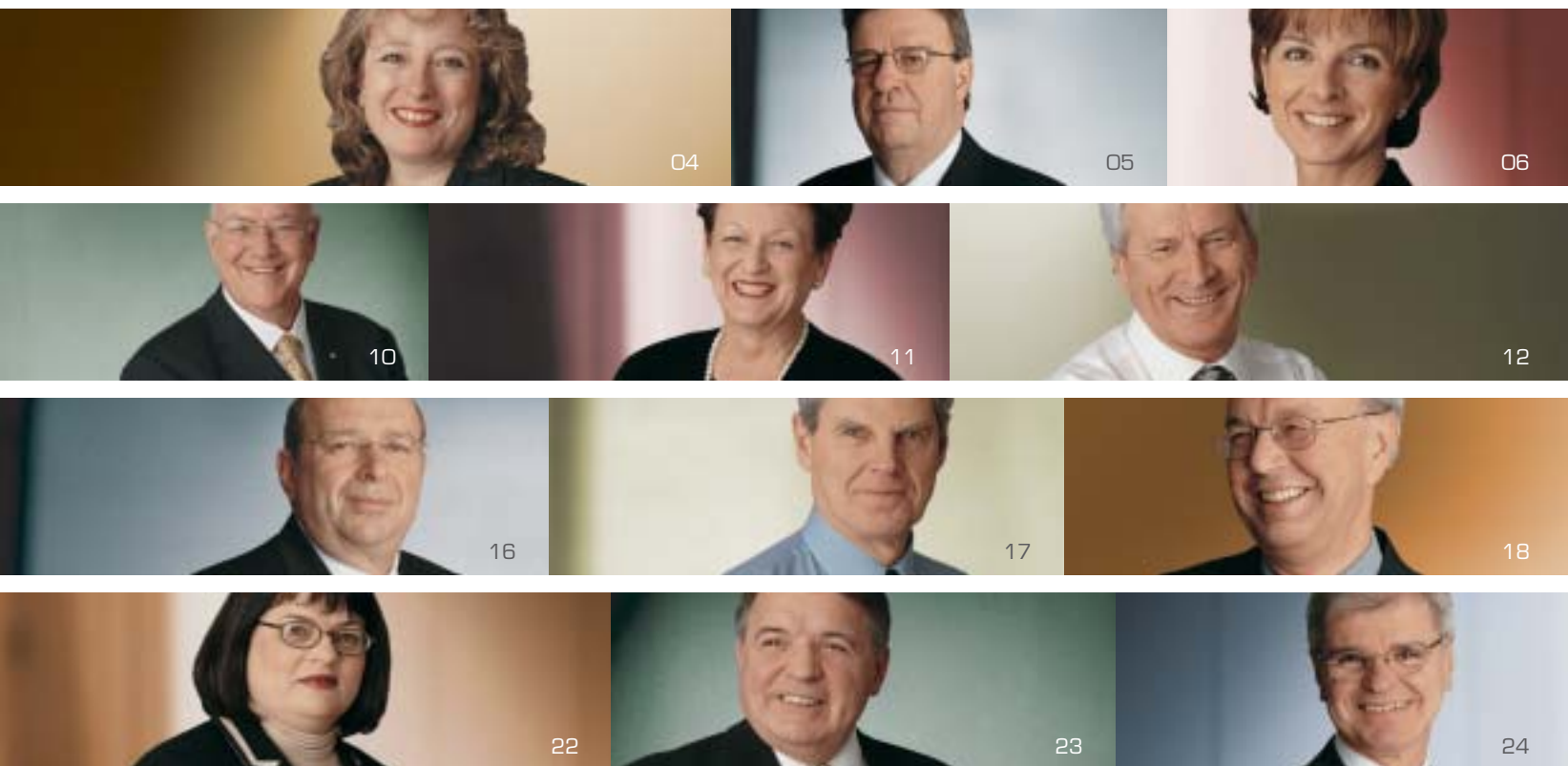
Vice-président, CORE Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, administrateur délégué

Mandat complété le 7 février 2004

Nouvel administrateur délégué : Norman Grant

18 PIERRE TARDIF*/**

Président, CORE Rive-Sud de Montréal et secrétaire du conseil



19 JACQUES BARIL**
Président, CORE Est de Montréal

20 BENOÎT TURCOTTE
Vice-président, CORE
Abitibi-Témiscamingue-Nord
et Ouest du Québec,
administrateur délégué

21 MARCEL LAUZON**
Président, CORE Laval-Laurentides

22 SYLVIE ST-PIERRE BABIN*/**
Présidente, CORE
Abitibi-Témiscamingue-Nord
et Ouest du Québec

23 ANDRÉ GAGNÉ*/**
Président, CORE Québec-Est

24 DENIS PARÉ**
Président, CORE Estrie

Siègent aussi comme observateur :

NORMAND COLLET
Fédération des caisses
populaires du Manitoba

GILLES LEPAGE
Fédération des caisses
populaires acadiennes

Nouveau représentant à compter d'avril 2004 :
Camille H. Thériault

* Membre du comité exécutif

** Administrateur non relié

CORE signifie Conseil des représentants ■ Les administrateurs de la Fédération des caisses Desjardins du Québec composent également le conseil d'administration de Desjardins Société financière, de la Caisse centrale Desjardins et de Desjardins Capital de risque. Le conseil d'administration est composé de 22 membres, dont 21 sont élus par les assemblées générales régionales ou de caisses de groupes ou par l'assemblée des représentants de la Fédération. Ainsi, y siègent : les 17 présidents et présidentes des CORE, les 4 directeurs généraux de caisses élus par l'Assemblée des représentants et le président et chef de la direction du Mouvement. Pour les régions Bas-Saint-Laurent—Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et Abitibi-Témiscamingue-Nord et Ouest du Québec, le vice-président du CORE, qui est aussi administrateur délégué, siège au conseil d'administration sans droit de vote. Y siègent, comme observateurs, les représentants des fédérations du Manitoba et des caisses populaires acadiennes.

Desjardins, une institution qui voit la richesse et les ambitions de chacun comme autant d'investissements vers un avenir encore plus prospère.



Aller au-delà des choses,
transcender les apparences, saisir le vrai.
Parce qu'avant l'avoir, il y a l'être.
Celui qui a des aspirations, des désirs.
Celui qui a droit à l'épanouissement, au mieux-être.

Desjardins existe pour servir.
Pour mettre en valeur les êtres.
Pour mettre l'argent au service des gens.
Pour conjuguer leurs rêves au présent et au futur.

UNE INSTITUTION FINANCIÈRE FIÈRE DE SA DISTINCTION COOPÉRATIVE

AUJOURD'HUI PLUS QUE JAMAIS, DESJARDINS CROIT AUX AVANTAGES D'UNE IDENTITÉ COOPÉRATIVE FORTE. EN METTANT DE L'AVANT NOTRE DISTINCTION COOPÉRATIVE, ET SURTOUT CE QU'ELLE REPRÉSENTE POUR NOS CINQ MILLIONS DE MEMBRES ET CLIENTS ET POUR LA COLLECTIVITÉ, NOTRE NOUVELLE PUBLICITÉ INSTITUTIONNELLE LANÇÉE À L'AUTOMNE 2003 RÉAFFIRME NOTRE CARACTÈRE UNIQUE. CE DÉSIR D'ACTUALISER ET DE RENFORCER NOTRE DIFFÉRENCE ET D'EXPRIMER TOUT LE SENS DE LA MISSION DES CAISSES ÉMANE D'AILLEURS D'UNE CONVICTION PROFONDE ET PARTAGÉE, RÉSULTANT D'UNE VASTE RÉFLEXION À LAQUELLE ONT PRIS PART PRÈS DE 25 000 MEMBRES, DIRIGEANTS ET EMPLOYÉS AU COURS DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES.

Cette démarche a connu son point culminant en mars 2003 à l'occasion d'un congrès des dirigeants et dirigeantes où quelque 2 200 délégués des caisses ont adopté les orientations qui nous permettront de concrétiser ce renouveau coopératif au cours des prochaines années.

Depuis lors, chacune des caisses dans son milieu s'active à mettre en œuvre un plan d'action au bénéfice de ses membres, pour insuffler une vigueur nouvelle aux pratiques qui la caractérisent en tant que coopérative et faire une place réelle aux jeunes comme membres à part entière.

Nous sommes d'autant plus motivés à renforcer notre distinction coopérative que nous avons à nouveau fait la preuve en 2003 que performance et coopération vont de pair. Nos résultats financiers exceptionnels pour une deuxième année d'affilée et les gestes qu'ils nous ont permis de faire illustrent de façon éloquente que la coopération est une formule gagnante pour chacun des membres des caisses et pour toute la collectivité.

En 2003, les membres des caisses se sont partagé 440 M\$ en ristournes et 43 M\$ ont été retournés à la collectivité, sous forme de commandites, de dons et de bourses d'études. Cela fait de Desjardins l'une des entreprises les plus généreuses, pour ses commandites et dons, non seulement au Québec mais à l'échelle canadienne. C'est donc avec fierté que nous vous invitons à consulter notre brochure *Notre apport à la collectivité en 2003*, insérée dans la pochette de droite, laquelle témoigne de notre engagement à mettre l'argent au service des gens. Jamais le contraire.



UNE INSTITUTION FINANCIÈRE OÙ LES PERSONNES FONT LA DIFFÉRENCE

EN TANT QUE PREMIER EMPLOYEUR PRIVÉ AU QUÉBEC, NOUS TENONS À ATTIRER ET À RETENIR DANS NOS RANGS DES PERSONNES COMPÉTENTES, MOBILISÉES ET DÉSIREUSES D'ALLER TOUJOURS PLUS LOIN DANS LA RECHERCHE DE L'EXCELLENCE. NOTRE PERFORMANCE, QUE NOUS SOUHAITONS GLOBALE ET DURABLE, REPOSE EN EFFET SUR L'APPORT DE RESSOURCES HUMAINES CAPABLES DE CRÉER DE LA VALEUR AUPRÈS DE NOS MEMBRES ET CLIENTS.

Aussi, afin que nos employés puissent démontrer le savoir-être Desjardins dans chacune de leurs interactions avec nos membres et clients et qu'ils acquièrent les compétences de haut niveau auxquelles ces derniers sont en droit de s'attendre, nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre Plan Ressources humaines 2002-2005.



LE DÉVELOPPEMENT DES PERSONNES

Compte tenu de l'évolution constante des besoins des membres et des services financiers que nous leur proposons, les enjeux du développement des compétences sont considérables. C'est pourquoi nous avons investi plus de 5 % de notre masse salariale dans la formation en 2003. L'apport de nos programmes de formation, qui contribueront à l'amélioration de notre performance, est mesuré sur chacune des dimensions de notre triangle de la performance, à savoir : la satisfaction des membres et des clients, la satisfaction et la mobilisation des employés et des dirigeants ainsi que la productivité et le rendement pour les membres-propriétaires.

Sur le plan de la formation, nous avons mis en branle le *Train de la qualité*, dans lequel monteront pas moins de 32 000 de nos employés et dirigeants. Au 31 décembre 2003, plus de 12 000 directeurs généraux, gestionnaires, employés et dirigeants avaient participé au premier atelier de ce vaste chantier de mobilisation à la qualité de service. Le taux de satisfaction des participants à ces formations, qui se poursuivront en 2004, dépasse 90 %.

Par ailleurs, nos centres de formation technique ont attiré au-delà de 5 000 participants pour des formations appuyant l'évolution de nos lignes d'affaires particuliers et entreprises, ainsi que les pratiques de gestion requises pour notre développement. Plusieurs caisses ont adhéré à la proposition de déploiement personnalisé qui leur permet dorénavant de choisir leurs moyens de diffusion. Notre programme de *coaching* et de formation sur mesure a lui aussi largement dépassé les objectifs prévus.

Nous avons également apporté d'importantes modifications à notre système de gestion des compétences, qui permettra aux employés d'accéder à des modules de formation à distance. En plus de faciliter la gestion de la formation dans tout le réseau, il réduira grandement les coûts associés aux déplacements. Il contribuera également à l'atteinte des objectifs éventuels du Mouvement à l'égard de l'application du protocole de Kyoto.

En raison de l'ampleur des changements qui ont cours dans l'industrie des services financiers, nous avons intensifié nos travaux pour la mise en place de l'Institut coopératif Desjardins. En contribuant à la diffusion et au partage des valeurs, de la vision, des orientations et des stratégies de Desjardins, celui-ci jouera un rôle de rassembleur auprès de nos dirigeants et gestionnaires. Dès 2004, le premier programme de formation et d'échanges, *Desjardins, bâtisseur d'avenir*, favorisera une compréhension commune de la distinction coopérative et des grands défis du Mouvement. Le deuxième programme de l'Institut, *En route vers l'excellence*, explorera pour sa part les enjeux de gouvernance et de gestion dans nos efforts pour être reconnus comme la meilleure institution financière de nature coopérative au monde.

LA RELÈVE

Sous l'effet des changements démographiques, l'industrie des services financiers risque d'être bientôt confrontée à d'importantes pénuries de main-d'œuvre qualifiée. C'est pourquoi nous mettons déjà de l'avant plusieurs mesures pour nous assurer de toujours pouvoir compter sur les bonnes personnes au bon moment. Ainsi, pour mieux soutenir nos programmes de relève et de développement de nos employés, nous nous appuyons sur notre système de planification de la main-d'œuvre qui couvre maintenant l'ensemble des postes de professionnels et de cadres à la Fédération, ainsi que tous les postes de gestion des caisses. Nos outils de planification représentent un moyen concret d'assurer la disponibilité des compétences recherchées au regard de notre croissance et des besoins futurs dans certains secteurs clés. Déjà, nos programmes de relève interne et de préqualification pour les postes de planificateurs financiers et de directeurs généraux comblent ou dépassent nos prévisions.

De plus, nous avons accru notre visibilité dans les réseaux universitaire et collégial québécois afin de nous assurer d'une relève jeune, dynamique et compétente. Vu le succès de ce programme de recrutement, nous prévoyons que notre objectif de 288 personnes formées sera atteint en mars 2004, donc neuf mois plus tôt que prévu.

Nous avons aussi continué à raffiner nos processus de recrutement et de dotation grâce notamment à nos trois centres de recrutement et d'évaluation (CRE) créés en 2002 pour les caisses de nos trois grandes régions (Est, Centre et Ouest du Québec). Avec de tels centres, nous améliorons l'efficacité de nos efforts de recrutement.

Inauguré en février 2003, notre site de recrutement en ligne www.desjardins.com/emploi a pour sa part permis à plus de 20 000 personnes de s'inscrire dans notre banque de candidatures. Au cours de 2004, nous continuerons à nous positionner pour l'avenir par des affichages en ligne pour tout le Mouvement, ce qui favorisera la présence continue de talents chez Desjardins.

PRÉSENCE DES FEMMES

Les femmes constituent une part importante de la main-d'œuvre dans le réseau des caisses et nous visons à accroître leur représentation aux postes de gestion de l'ensemble de notre organisation. Nos diverses initiatives n'ont pas permis d'obtenir les résultats visés et, dans ce contexte, nous intensifions nos efforts de façon à atteindre les objectifs, entre autres par l'identification continue de la relève. Au 31 décembre 2003, 18 % des postes de directeurs généraux étaient occupés par des femmes, et 24 % des candidats préqualifiés pour ce poste étaient des femmes. Nous poursuivrons et actualiserons donc les programmes existants et, au besoin, nous instaurerons des mécanismes additionnels afin d'atteindre nos objectifs de représentation féminine aux postes de gestion dans les caisses, dans les sociétés filiales et à la Fédération. Dans cet esprit, un groupe de discussion a été formé pour trouver des moyens concrets, réalisables et quantifiables d'améliorer la conciliation vie-travail des femmes qui occupent des postes de gestion et un suivi sera accordé aux pistes de solution proposées. De plus, en 2004, un sondage sera réalisé auprès des femmes directrices de services du réseau des caisses pour mesurer leur intérêt à occuper un poste de direction et à mieux comprendre les contraintes qui y sont associées. Les résultats de cette étude nous permettront de trouver d'autres moyens pour atteindre nos objectifs.

PROGRAMME DE MENTORAT

Le programme de mentorat lancé par la Commission consultative des femmes est l'un des moyens que nous mettons de l'avant pour accroître le nombre de femmes dirigeantes de caisses. Si elles représentent 50 % du membership, les femmes ne comptent en effet que pour 29 % du nombre total des dirigeants. Ce programme vise à offrir aux nouvelles dirigeantes qui le désirent l'assistance d'une personne d'expérience qui les soutiendra et les aidera à se familiariser plus rapidement avec les valeurs, les modes de fonctionnement de Desjardins, puis avec les rôles et responsabilités de dirigeant. Des projets-pilotes auprès de nouvelles dirigeantes ont débuté en septembre 2003 dans l'est de Montréal ainsi que dans les régions Richelieu-Yamaska et Québec-Ouest-Rive-Sud. Dès juin 2004, le programme de mentorat sera offert à tous les nouveaux dirigeants.





DESJARDINS, UN EMPLOYEUR DE CHOIX

Grâce à notre culture de communication et d'ouverture, nous voulons continuer à être reconnus comme un excellent employeur. Au moyen de sondages auprès de nos employés, nous avons multiplié nos efforts pour instaurer un dialogue fructueux. Afin de parfaire notre compréhension des facteurs influant sur la satisfaction et la mobilisation des employés, nous avons notamment mis en place à la Fédération et dans quelques caisses réparties sur l'ensemble du territoire un système de vigie et d'évaluation des motifs de départ. Nous avons aussi investi dans un programme en santé et mieux-être, dont le taux de satisfaction dépasse 90 %, et qui a permis en 2003 de rendre accessible un bilan de santé fait en toute confidentialité. De plus, par le biais du cheminement de carrière et de l'équilibre vie-travail, nous visons une meilleure réalisation des personnes, en tenant compte des besoins dont ils nous font part. Enfin, nous avons bonifié nos régimes d'assurances collectives et d'intéressement pour l'ensemble des employés des caisses et de la Fédération en 2003 et amorcé le repositionnement des salaires, qui se poursuivra en 2004.

Avec notre Plan Ressources humaines, nous nous positionnons résolument comme une organisation qui reconnaît devoir sa réussite à ses employés et gestionnaires, qui tient à les traiter de façon équitable, en leur offrant un environnement de travail stimulant et des conditions de rémunération et de travail concurrentielles.

DES RESSOURCES HUMAINES MOBILISÉES ET COMPÉTENTES AU SEIN DES FILIALES

Depuis 2001, les Valeurs mobilières Desjardins ont misé sur l'embauche de ressources expérimentées et reconnues dans leurs champs d'activité respectifs pour accroître rapidement leur expertise et contribuer au positionnement de Desjardins dans le secteur des valeurs mobilières. À la fin de 2003, les différentes équipes avaient été pratiquement complétées, tant du côté des services de courtage auprès des particuliers que de celui des services aux entreprises, de la recherche et des ventes institutionnelles.

En prévision de profondes transformations du marché du travail, Desjardins Société financière et ses filiales ont elles aussi entrepris la mise en place d'approches de gestion des ressources humaines et de la relève. Ainsi, Desjardins Sécurité financière, qui s'est depuis longtemps dotée d'une politique de formation continue, a mérité un Prix d'excellence de la Life Office Management Association pour la cinquième année de suite. Les taux de réussite de ses employés aux examens de cet organisme international figurent dans le peloton de tête des 84 sociétés d'assurance de personnes exerçant leurs activités partout dans le monde.

Pour sa part, Desjardins Groupe d'assurances générales (DGAG), qui offre déjà un programme de formation continue aux agents en assurance de dommages et aux experts en sinistres, a lancé un vaste programme d'arrimage des pratiques de gestion à l'intention de ses gestionnaires à l'échelle canadienne en 2003. De plus, à l'instar de leurs collègues du Québec, tous ses gestionnaires des autres provinces canadiennes ont été invités à suivre un programme de formation sur le leadership. DGAG a aussi commencé en 2003 l'implantation du programme Santé et Mieux-être, qui sera proposé à tous les employés au Canada en 2004. Le style de gestion pratiqué par DGAG a d'ailleurs grandement contribué à la diminution du taux de roulement des employés du centre d'appels de Mississauga de La Personnelle. En effet, lors de son acquisition par Desjardins en 2000, celui-ci était de 40 % ; à la fin de 2003, il avait baissé à 11 %, un résultat remarquable compte tenu d'un marché de l'emploi en pleine effervescence dans la grande région de Toronto.

Enfin, en 2003, la Fiducie Desjardins a notamment marqué son 40^e anniversaire par la mise sur pied d'un programme de motivation visant à stimuler l'appartenance, l'attachement et la fierté des employés à l'égard de leur entreprise.

C'est en plaçant toujours ainsi les êtres avant les avoirs que nous comptons devenir le chef de file en matière de prévenance et de qualité de la relation d'affaires avec nos membres et clients.



UNE INSTITUTION FINANCIÈRE PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DES ENTREPRISES

DERRIÈRE CHAQUE ENTREPRISE, IL Y A UN ENTREPRENEUR QUI RECHERCHE L'APPUI D'UNE INSTITUTION FINANCIÈRE CAPABLE DE L'ACCOMPAGNER À TOUTES LES ÉTAPES DE SON DÉVELOPPEMENT.

En garantissant une continuité de la relation d'affaires et la meilleure offre de service intégrée qui soit, Desjardins veut devenir le partenaire privilégié des PME et un partenaire dynamique des grandes entreprises.



UNE CROISSANCE SIGNIFICATIVE EN 2003

Nous avons fait de grands pas en 2003 pour nous rapprocher de nos objectifs 2003-2005. Nos parts de marché pour le crédit commercial et industriel et le crédit agricole ont atteint respectivement 23,5 % et 41,8 %, en nette progression pour une quatrième année d'affilée. Fait remarquable, cette croissance provient à 90 % d'emprunteurs dont les engagements sont supérieurs à 500 000 dollars, ce qui témoigne de notre expertise, de nos progrès et de la qualité de notre offre de service aux PME. À la faveur d'un marché dynamique, notre croissance dans le crédit locatif résidentiel de cinq logements ou plus a atteint 12 %, comparativement à une croissance de 10,4 % pour le marché résidentiel en général.

Notre succès auprès des PME n'a pas fait diminuer pour autant notre intérêt pour la TPE et les travailleurs autonomes. Les besoins de ceux-ci sont en effet pris en charge par les centres financiers aux entreprises (CFE) et les caisses, par le biais d'une offre de service adaptée, dont la marge de crédit sur carte et le FINANCEMENT *accord D* de la Solution Libre-Affaires VISA.

OFFRE DE SERVICE AUX PME

Au 31 décembre, 87 % des caisses desservant les entreprises participaient à l'un des 57 CFE mis en place dans toutes les régions du Québec pour mieux rejoindre la clientèle des PME. En facilitant une offre intégrée de tous les produits et services de Desjardins, les CFE, qui gèrent près de 92 % de l'ensemble du portefeuille entreprises des caisses, favorisent également un meilleur partage d'expertise et des risques pour l'ensemble du réseau.

La mise en place du réseau des CFE étant très avancée, nous devons maintenant optimiser leur performance organisationnelle et mettre l'accent sur le développement des affaires pour atteindre les objectifs de notre planification stratégique. Pour ce faire, la réorganisation opérée à la Fédération des caisses Desjardins du Québec en 2003 au secteur entreprises devenait nécessaire et elle couvrait trois volets.

Tout d'abord, la révision de l'offre de service de la Fédération aux caisses visait l'adaptation de notre offre à la nouvelle réalité du réseau des CFE. Elle s'est notamment traduite par la mise en place d'équipes spécialisées au secteur entreprises de la Fédération, en soutien direct aux CFE dans les domaines du management, de l'organisation du travail, de la mise en marché et de la gestion des ressources humaines. Ces équipes ont aussi pour mandat de conseiller et d'appuyer les directeurs généraux des caisses dans la gestion de leur CFE, le développement des affaires du secteur entreprises et le service à la clientèle.

Deuxièmement, certaines fonctions de la Fédération sont axées sur le développement des affaires. C'est le cas des spécialistes de marché qui appuieront les directeurs de comptes des CFE dans la sollicitation, la négociation et le montage de dossiers de financement complexes. Ils appuieront également nos stratégies de développement des compétences.

Enfin, le troisième volet a trait aux divers projets amorcés en 2003 et qui se poursuivront au cours de l'année 2004. Ils permettront aux CFE de se doter des processus, outils et systèmes en matière de financement, de gestion de la relation avec le client et de gestion de l'offre. Notre plan de transformation s'échelonnait jusqu'en 2006, et à terme, notre réseau de CFE aura tout pour satisfaire les entrepreneurs et devenir leur partenaire de choix.

GAMME DE PRODUITS

En 2003, notre gamme de produits destinés aux PME s'est élargie par l'ajout du crédit-bail, offert en partenariat avec un spécialiste du domaine. Notre clientèle agricole bénéficiera pour sa part d'un forfait destiné à la relève agricole et aux entreprises en transfert, de même que d'une enveloppe de financement préautorisé pour l'achat de machinerie et d'équipement.

De son côté, Desjardins Sécurité financière a amorcé le déploiement de spécialistes auprès des CFE pour répondre aux besoins de protection particuliers de la clientèle agricole. Elle a également ajusté la tarification de son produit d'assurance sur les prêts commerciaux de 200 000 \$ ou plus.

Dans un objectif d'amélioration de la qualité du service aux entreprises, la Fédération a mis en place un nouveau centre téléphonique, le Service AccèsD Affaires, un service de support spécialisé à l'intention des utilisateurs de nos solutions de commerce électronique.

CAPITAL DE RISQUE

Pour se rapprocher des entrepreneurs et leur faciliter l'accès au capital nécessaire à la croissance de leur entreprise, Desjardins Capital de risque a accentué sa présence en région au cours de 2003. De 7 bureaux régionaux, la société est maintenant passée à 14 succursales, dont 7 sont actuellement localisées à même un CFE. Cette présence accrue en fait, de loin, la société de capital de risque la plus accessible sur tout le territoire québécois. Par l'intermédiaire de ses huit fonds sous gestion, elle a réalisé des engagements de 86 millions de dollars dans 85 entreprises et coopératives québécoises en 2003, une hausse de 11,7 % par rapport à 2002.

OFFRE DE SERVICE AUX GRANDES ENTREPRISES

Pour sa part, la Caisse centrale Desjardins (CCD), forte de sa participation au financement des deux acquisitions antérieures de RONA, a agi à titre de coagent pour le financement de l'acquisition de Réno-Dépôt. Elle est d'ailleurs très active dans ce marché puisqu'elle fait affaire avec près de 80 % des 50 plus importants employeurs qui ont leur siège social au Québec. L'encours moyen de ses prêts aux entreprises a progressé de 7 % en 2003. Signalons également que dans le secteur de la grande entreprise, les nouvelles affaires autorisées ont atteint 650 M\$, soit une hausse de 35 % comparativement à l'année précédente. La moitié du volume a été conclu dans des rôles d'agent ou de coagent, un axe de développement que la Caisse centrale Desjardins a privilégié ces dernières années.

SERVICES INTERNATIONAUX

La CCD travaille de pair avec les CFE pour mieux servir les PME, notamment par le biais de ses services internationaux. Grâce à une alliance conclue avec le réseau Northstar, les CFE et la CCD sont désormais en mesure de proposer aux entreprises exportatrices des solutions de financement à moyen terme pour leurs clients étrangers. Enfin, l'obtention d'une charte de banque commerciale pour sa filiale Desjardins Bank en Floride et la mise en place d'un service de boîte postale et de dépôt direct à l'intention des entreprises canadiennes ayant des activités aux États-Unis, témoignent également des efforts déployés à l'égard de cette clientèle.

FINANCEMENT CORPORATIF

Pour mieux servir la moyenne entreprise, les Valeurs mobilières Desjardins ont mis sur pied le Groupe Capital stratégique, qui propose des services complémentaires aux autres modes de financement offerts chez Desjardins. La division Financement corporatif, qui dessert principalement la grande entreprise, a participé à 103 émissions en 2003, le double de l'année précédente. Cela s'est traduit par un accroissement marqué des volumes d'affaires et par une notoriété plus grande auprès des investisseurs institutionnels. La présence d'analystes chevronnés au sein du service de recherche, leur visibilité croissante dans les médias et la qualité de leurs publications ont également contribué à la bonne performance de ces secteurs. Enfin, la division Marché des capitaux – Dettes a intensifié sa présence auprès d'émetteurs gouvernementaux canadiens, tout en maintenant son leadership dans le secteur du financement municipal au Québec.

ASSURANCES COLLECTIVES

Le réseau collectif de Desjardins Sécurité financière a poursuivi sa progression par l'adhésion d'employeurs majeurs, au Québec et dans le reste du Canada. À la fin de l'année, DSF atteignait un volume de primes en assurances collectives de 1,3 G\$, en hausse de 12 % depuis 2002.

ÉPARGNE COLLECTIVE

Desjardins Société financière et deux de ses filiales, la Fiducie Desjardins et Desjardins Sécurité financière, ont remanié leur offre d'épargne collective aux entreprises, un secteur traditionnellement dominé par les sociétés d'assurance dans lequel nous voulons renforcer notre présence. La nouvelle approche, qui sera déployée en 2004, vise à soutenir l'offre des CFE, tout en desservant plus efficacement le marché des entreprises à l'extérieur du réseau des caisses au Québec et ailleurs au Canada. Soulignons que la Fiducie administre déjà quelque 3 000 REER collectifs comptant un total de 70 000 participants. Pour sa part, Desjardins Sécurité financière gère sur une base nationale un total de 2 100 régimes, dont celui du Mouvement Desjardins.

ASSURANCE DE DOMMAGES DE GROUPES

Plusieurs étapes importantes ont été franchies en 2003 pour harmoniser nos activités d'assurance de dommages de groupes à l'échelle canadienne. L'entreprise a en effet formé un comité national et uniformisé ses pratiques commerciales, ses modes de rémunération et son matériel de présentation. Ces démarches ont conduit à la signature et au renouvellement de plusieurs ententes de groupes et ont permis d'accroître le volume d'affaires de La Personnelle, la bannière commerciale de l'assurance pour les groupes de Desjardins Groupe d'assurances générales au Canada.

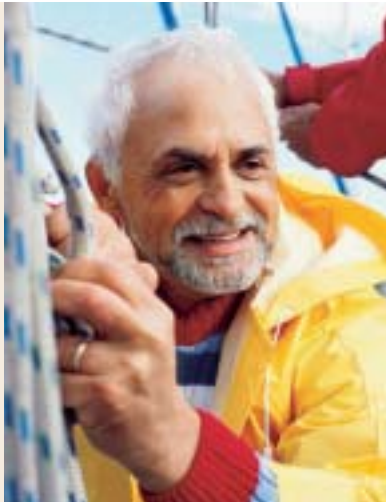
SERVICES FIDUCIAIRES

Fiducie Desjardins, pour sa part, a acquis plusieurs nouveaux clients dans le secteur de la garde de titres, où elle détient déjà 55 % du marché québécois.

SERVICES DE PAIE ET DE RESSOURCES HUMAINES

Son appartenance à une institution financière permet à notre unité d'affaires Services de paie et de ressources humaines Desjardins de garantir la sécurité des sommes qui lui sont confiées. Déjà, plus de 14 000 entreprises canadiennes et 345 000 employés bénéficient de cet avantage unique. En 2003, plusieurs nouvelles ententes ont été signées dans ce secteur, notamment avec Canadel, pour laquelle nous avons développé un module particulier permettant le traitement des assurances collectives de ses 1 200 employés. Notre part de marché dans ce secteur atteint maintenant 36,7 % au Québec, soit 7 % de plus qu'en 2002.

La mise en place de notre ligne d'affaires entreprises, nos parts de marché croissantes en financement, notre réseau de CFE et notre vaste gamme de produits destinés aux entreprises dans les secteurs du financement, du paiement électronique, du capital de risque, des valeurs mobilières, des assurances de groupes, de l'épargne collective et des services fiduciaires nous positionnent avantageusement auprès des entreprises. Au cours des prochaines années, nous miserons sur ces acquis afin d'être reconnus comme le partenaire privilégié de la PME et un partenaire dynamique auprès de la grande entreprise au Québec. Nous visons à nous distinguer par une accessibilité incomparable, une offre de service complète et intégrée, une stabilité dans notre relation avec les dirigeants des entreprises et, comme nous le faisons pour les particuliers, par un engagement à les soutenir dans les périodes difficiles.



UNE INSTITUTION FINANCIÈRE QUI ACCOMPAGNE CHAQUE MEMBRE DANS LA GESTION DE SES AVOIRS



DERRIÈRE CHAQUE MEMBRE, IL Y A UNE PERSONNE. UNE PERSONNE QUI A DES PROJETS, DES RESPONSABILITÉS ET DES BESOINS FINANCIERS UNIQUES, PETITS OU GRANDS.

Chez Desjardins, nous entendons accompagner chaque personne tout au long de sa vie financière, de ses premiers pas dans la constitution, dans l'accumulation puis la gestion de ses avoirs, jusqu'au transfert de ceux-ci d'une génération à l'autre. Par l'excellence de notre prestation de service et une offre intégrée à nulle autre pareille sur le marché, nous visons d'ailleurs à devenir le principal gestionnaire des avoirs des particuliers.



UN GROUPE EXPERT POUR UNE OFFRE DE SERVICE INTÉGRÉE

« Gestion professionnelle de vos avoirs », c'est le nom de l'offre de service professionnelle que notre groupe expert propose à nos membres qui recherchent des produits spécialisés. Proposée par le planificateur financier de la caisse en partenariat avec nos filiales, la Fiducie Desjardins, les Valeurs mobilières Desjardins, Desjardins Sécurité financière et Desjardins Groupe d'assurances générales, elle regroupe les services de planification financière, de placement, notamment la diversification de portefeuille, le courtage de valeurs mobilières à escompte ou de plein exercice et la gestion discrétionnaire de portefeuille, la protection des personnes, des revenus et des biens, ainsi que tous les services liés au domaine successoral.

Déjà à l'avant-garde de l'industrie en matière d'offre intégrée, nous voulons bonifier encore notre approche pour augmenter la satisfaction de nos membres et occuper une plus grande place sur le marché de la gestion des avoirs. Le réseau des caisses compte au-delà de 800 planificateurs financiers et quelque 3 200 conseillers en finances personnelles, qui peuvent s'appuyer sur l'expertise de 6 250 représentants en épargne collective, de près de 300 conseillers en sécurité financière au service exclusif des membres des caisses, de 425 agents d'assurances de dommages et de quelque 300 conseillers en placements des Valeurs mobilières Desjardins. Aussi, depuis quelques années, nous nous sommes employés à renforcer la synergie entre les caisses et les filiales pour favoriser une approche concertée et mieux ciblée à l'égard des besoins particuliers de nos membres. Ces efforts ont été récompensés cette année encore par des ventes d'assurances de personnes dans les caisses en croissance de 27 % et par des références des caisses contribuant grandement aux ventes totales d'assurances générales.

VALEURS MOBILIÈRES

En 2003, une étape importante à l'atteinte d'un arrimage plus serré avec les conseillers en placements des Valeurs mobilières Desjardins (VMD) aura été le transfert de propriété de cette filiale à la Fédération des caisses Desjardins du Québec. Ainsi, un partenariat plus étroit avec le réseau des caisses a commencé à s'établir, afin de mieux servir les grands détenteurs et de rapatrier chez Desjardins une part significative des avoirs qu'ils confient à des concurrents. Les VMD se sont notamment employées à raffiner leurs méthodes pour diriger la clientèle selon ses besoins précis entre le courtage de plein exercice avec conseils, le courtage en ligne Disnat en mode autonome et la caisse intégrée.

En outre, plusieurs nouveaux conseillers en placements d'expérience et de renom se sont joints à l'équipe des VMD en 2003, consolidant ainsi leur présence au Québec, et devenant l'un des plus importants courtiers dans certaines régions.

Les avenues de partenariat expérimentées en 2003, telles les « pactes d'affaires » et les rencontres « tandem », qui amènent les planificateurs financiers de la caisse et les conseillers en placements à élaborer et réaliser un plan d'action conjoint, feront l'objet d'un déploiement graduel dans le réseau au cours de 2004. Nous misons particulièrement sur ces démarches porteuses d'un fort potentiel pour accroître nos parts de marché dans le secteur des valeurs mobilières.

UNE GAMME DE PRODUITS CONCURRENTIELLE ASSURANT LA DIVERSIFICATION DU PORTEFEUILLE DE NOS MEMBRES

Soucieux d'adapter notre gamme de produits d'épargne-placement aux besoins évolutifs et variés de nos membres, nous avons lancé cinq nouvelles émissions d'épargne à terme indicelle en 2003. Plusieurs de nos membres et clients ont également pu bénéficier d'un crédit d'impôt appréciable, tout en favorisant l'investissement dans les PME et les coopératives, par le biais de Capital régional et coopératif Desjardins. Preuve de popularité de ce produit, l'émission 2003 a été très rapidement écoulee dans le réseau des caisses.

Dans le but de maximiser les rendements sur ses placements et la compétitivité des produits offerts par ses filiales, Desjardins Société financière a consolidé l'essentiel de ses activités de gestion d'actifs jusqu'alors réparties entre Opvest et Placements Elantis dans une nouvelle entité nommée Desjardins Gestion d'actifs. Elle a aussi misé sur la multigestion, s'associant à quelques-uns des plus grands gestionnaires de fonds au Canada et transférant une partie des actifs, des professionnels et de l'infrastructure de Placements Elantis à Gestion Fiera Capital, un nouveau gestionnaire de placements dans lequel Desjardins Gestion d'actifs détient une participation de 30 %. À la fin de 2003, le positionnement des familles de Fonds Desjardins s'était déjà nettement amélioré par rapport à l'ensemble du marché.

De plus, les Fonds Desjardins ont fait l'objet d'une importante refonte, à la suite de consultations effectuées auprès des membres et de leurs conseillers. Depuis janvier 2004, une gamme actualisée et rehaussée de nouveaux fonds facilite la construction d'un portefeuille adapté à chaque profil d'investisseur en offrant un choix élargi de produits, de styles de gestion et de gestionnaires d'envergure nationale et internationale. Dans le cadre de cette refonte, la Fiducie a notamment conclu des ententes de collaboration avec les maisons de renom Fidelity et CI pour commercialiser quelques-uns de leurs meilleurs produits sous la bannière Fonds Desjardins, et ce, sans frais d'entrée ni de sortie pour les détenteurs.

Plusieurs nouveautés ont également vu le jour en assurances de personnes au cours de l'exercice. Desjardins Sécurité financière (DSF) a lancé la *Protection Maladies graves avec services à domicile*, un produit exclusif au réseau des caisses Desjardins qui se démarque en permettant aux assurés d'obtenir un remboursement pour des services reçus à domicile. DSF a aussi bonifié son produit d'assurance-voyage à l'intention des *snowbirds* par l'ajout de plusieurs établissements médicaux en Floride et par l'introduction d'une nouvelle *Garantie Aller-retour*. DSF a aussi innové en lançant le programme *Don planifié Desjardins Sécurité financière*, qui permet de répondre aux besoins grandissants en financement des organismes de bienfaisance. Ce produit se distingue en ce qu'il inclut une valeur de rachat pour l'organisme bénéficiaire, tout en procurant des crédits d'impôt pour dons de charité pour la prime de l'adhérent, payable sur une période maximale de dix ans.

Les produits *Vision habitation Desjardins* et *Perspective habitation* des filiales de Desjardins Groupe d'assurances générales (DGAG) ont encore connu un grand succès. En 2003, plus de 95 % des assurés de DGAG détenaient ce type de police « tous risques », contre 25 % dans l'industrie en général. La *Téléprévention Desjardins* et l'assistance juridique sans frais pour les clients détenteurs d'une police habitation et d'une police automobile se sont également positionnées parmi les produits complémentaires les plus concurrentiels de l'industrie des assurances de dommages.

CHEF DE FILE DU CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE ET DU CRÉDIT À LA CONSOMMATION

Au chapitre des activités de financement, nous avons affiché, en 2003, une de nos meilleures performances depuis dix ans. Les prêts hypothécaires résidentiels ont augmenté de 9,7 %, pour totaliser 36,5 milliards de dollars au 31 décembre. Nous nous sommes également illustrés dans le domaine des prêts personnels, où l'encours a bondi de 10,5 %, pour atteindre 12,2 milliards de dollars en fin d'année. Nous avons certes profité de l'essor du marché de l'habitation et de la croissance soutenue des dépenses des consommateurs, mais nos efforts pour nous démarquer de la concurrence ont aussi porté fruit. Six de nos membres ont d'ailleurs gagné la valeur de l'évaluation municipale de leur propriété, grâce au populaire concours « Gagnez votre maison ! » offert conjointement par les caisses et Desjardins Sécurité financière.

ASSURER LA RELÈVE DE NOTRE MEMBERSHIP

Nous visons à devenir l'institution financière privilégiée des jeunes et des étudiants, leur fidélité étant un élément essentiel à notre pérennité. Aussi avons-nous continué à miser sur le succès de nos portails jeunesse et du programme *Chrome*, qui permet aux jeunes de bénéficier de nombreux avantages et d'acquérir de saines habitudes d'épargne et de consommation. Ce faisant, ils pourront se bâtir un capital de confiance en prévision de leur future relation d'affaires avec leur caisse. Poursuivant dans cette voie gagnante, nous avons lancé, en 2003, les « *Solutions Puissance D* », qui proposent à des étudiants de niveau universitaire des stratégies adaptées à leur domaine d'études. DSF a également fait une percée dans ce marché en proposant un tout nouveau produit alliant une assurance-vie, une assurance voyage et une assurance accident aux jeunes de 25 ans ou moins, membres des coopératives scolaires de la bannière COOPSCO.

Afin de renforcer notre leadership dans les prêts étudiants, où nous détenons 62 % du marché, nous avons inauguré à Gaspé les nouveaux locaux de notre Service de gestion Desjardins des prêts étudiants. Doté d'une infrastructure technologique avancée, ce centre, qui a créé une centaine de nouveaux emplois pour la région, gère l'ensemble des activités administratives et opérationnelles liées à quelque 270 000 dossiers d'étudiants, représentant un encours global de 1,8 milliard de dollars.

Notre position dominante dans le financement hypothécaire et le crédit à la consommation, nos efforts pour offrir les services financiers les plus intégrés de l'industrie au Québec, de même que l'attention que nous portons à la relève de notre membership nous permettent les plus grandes ambitions dans le marché des particuliers. Aussi poursuivrons-nous nos efforts sur ces trois fronts en 2004, afin d'occuper une place à la mesure de notre immense potentiel dans le domaine de la gestion des avoirs et de la sécurité financière.



L'INSTITUTION FINANCIÈRE QUI DEMEURE LA PLUS ACCESSIBLE

DESJARDINS EST, DE LOIN, L'INSTITUTION FINANCIÈRE LA PLUS PRÉSENTE AU QUÉBEC. IL EST LÀ OÙ LES PARTICULIERS ET LES ENTREPRISES EN ONT BESOIN. IL LES ACCUEILLE À SES 1 506 POINTS DE SERVICE, À SES 57 CFE ET CHEZ UN NOMBRE TOUJOURS GRANDISSANT DE MARCHANDS. IL EST AUSSI FACILEMENT ACCESSIBLE PAR GUICHET AUTOMATIQUE ET PAR TÉLÉPHONE ET IL APPARAÎT À L'ÉCRAN DES INTERNAUTES.

On le retrouve aussi de plus en plus à l'extérieur du Québec, où le Mouvement se développe à travers une multitude de réseaux physiques et virtuels, tels son site www.desjardins.com, ses terminaux au point de vente, les bureaux de ses filiales, en plus de Desjardins Bank en Floride et ses nombreux partenaires. À cela s'ajoutent le réseau propre aux caisses populaires de l'Ontario et les 28 succursales de Desjardins Credit Union. Par cette expansion, l'accessibilité des produits et services de Desjardins s'accroît pour nos membres et clients qui font affaire ou voyagent à l'extérieur du Québec, mais aussi pour l'ensemble des Canadiens.

Nos orientations stratégiques de 2003-2005 quant à la transformation de nos réseaux ont continué de prendre forme au cours de 2003 pour mieux répondre aux attentes de nos membres et clients qui exigent, d'une part, des services automatisés efficaces et disponibles en tout temps et, d'autre part, une approche personnalisée en matière de gestion des avoirs et de sécurité financière.

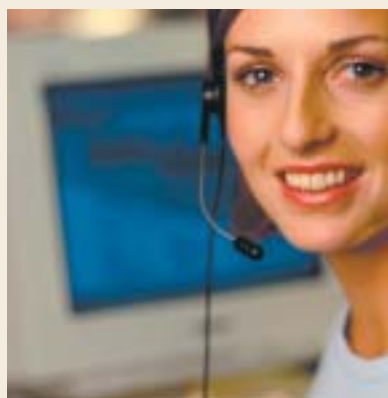
RÉSEAU PHYSIQUE DES CAISSES AU QUÉBEC

Au Québec, le réseau coopératif a poursuivi ses efforts pour que chaque caisse devienne un véritable centre d'expertise financière d'ici 2005, afin d'offrir, avec un même degré de professionnalisme, l'ensemble de nos produits et services à nos membres de toutes les régions. Ainsi, 63 projets de fusion de caisses se sont concrétisés en 2003, garantissant à plusieurs d'entre elles un potentiel d'affaires suffisant pour pouvoir dispenser une offre de service complète et intégrée par l'intermédiaire de planificateurs financiers, secondés par les spécialistes des filiales, et d'en assumer les coûts afférents. Malgré les regroupements, le nombre de points d'accès physique des caisses, incluant les sièges sociaux et les centres de service, est de 1 506 au 31 décembre 2003, ce qui est nettement supérieur aux 1 141 succursales de tous les concurrents bancaires réunis.

La transformation du réseau nous permet, d'abord et avant tout, de nous adapter aux habitudes de consommation et de déplacements de nos membres. Ainsi, certains centres de service ont été relocalisés et d'autres ont adapté leur offre de service. En cours d'année, nous avons notamment ouvert six nouveaux sites dans des épiceries IGA et METRO. Pour nous rapprocher des clientèles anglophone et allophone, nous avons ouvert le Centre de service Desjardins de l'Ouest de l'île de Montréal et nous avons amorcé des travaux pour mieux rejoindre les membres des communautés culturelles et les nouveaux arrivants. Enfin, le regroupement des services aux entreprises des caisses au sein de centres financiers aux entreprises (CFE) est très avancé. Avec 57 CFE répartis dans les diverses régions du Québec, Desjardins est aujourd'hui l'institution financière la plus proche des entreprises.

Parallèlement, notre accessibilité devrait aussi s'accroître en 2004 pour notre clientèle des particuliers par des heures d'ouverture adaptées à l'achalandage de certains points de service.

Tout en préservant l'expression de la vie démocratique des caisses et la représentativité du milieu, la transformation du réseau physique des caisses nous permet aussi d'assurer la viabilité financière de chaque caisse. Par ricochet, nos membres bénéficient d'une offre de service améliorée et d'une contribution plus significative de leur caisse dans le milieu.



RÉSEAUX PHYSIQUES DES FILIALES

Au-delà de la recherche de synergie avec les caisses dans l'offre de service la plus intégrée et les conseils les mieux adaptés aux profils des membres, nos filiales se sont aussi employées à optimiser leurs autres réseaux physiques de distribution dans toutes les provinces canadiennes. Ainsi, les Valeurs mobilières Desjardins ont ouvert de nouveaux centres de service en Ontario et à Montréal dans l'arrondissement Westmount, portant le nombre de succursales et sous-succursales à 37, alors que Desjardins Sécurité financière a poursuivi l'expansion de son réseau Services Financiers SFL/Laurentian Financial Services, qui compte maintenant 50 centres de service, d'un océan à l'autre. De même, par la récente acquisition de Fonds Mutuels NordOuest inc., la Fiducie Desjardins entend élargir la distribution de ses fonds à partir de ses bureaux de Montréal, Toronto et Vancouver.

Pour accentuer sa présence auprès des entreprises de toutes les régions du Québec, Desjardins Capital de risque a porté le nombre de ses établissements à 14, dont la moitié logent maintenant à la même adresse que des centres financiers aux entreprises.

RÉSEAUX VIRTUELS

Afin de maintenir notre leadership dans l'implantation de réseaux virtuels de distribution de produits et services financiers, nous avons continué à innover pour maximiser notre efficacité et prévoir l'évolution des attentes de nos membres et clients. En effet, avec 3,5 millions de détenteurs de cartes de débit, 2,5 millions de détenteurs de cartes de crédit, 2 939 guichets automatiques, 43 000 terminaux au point de vente et des services Internet et téléphoniques des plus concurrentiels, la popularité des services en ligne de Desjardins s'accroît. Nos membres auront réalisé plus de 1,3 milliard de transactions en mode électronique en 2003, soit 400 millions de plus qu'en 2000. Cela représente plus de 88 % des transactions des membres.

Plus précisément, un million de membres de Desjardins auront effectué plus de 270 millions de transactions par AccèsD Internet et Téléphone en 2003. Les transactions aux guichets automatiques et aux TPV Desjardins ont atteint de leur côté respectivement 320 M\$ et 293 M\$ en 2003, en hausse de 5 % par rapport à 2002. En ce qui a trait aux cartes de crédit, nous avons connu une croissance de l'ordre de 20 % en 2003 et conclu de nouvelles ententes avec RONA, Cantrex, Brault & Martineau, Ameublements Tanguay et de nombreux autres marchands au Québec et au Canada.

Devant l'augmentation des fraudes par clonage de cartes de débit, Desjardins a été la première et la seule institution financière au pays à implanter en 2003 une procédure simple et rapide pour sécuriser davantage les transactions à ses guichets automatiques.

REFONTE DE www.desjardins.com ET D'ACCÈS D'INTERNET

Avec une moyenne mensuelle de 2,4 millions de visites, www.desjardins.com est le premier site financier au Québec et le troisième au Canada. Témoignage de notre leadership, notre site a d'ailleurs été reconnu par la Firme SECOR Conseil comme le meilleur site Internet au Québec en 2003, toutes industries confondues.

Pour maintenir notre avance et donner à nos membres internautes un accès complet à tous les produits qu'ils détiennent chez Desjardins, nous avons effectué une refonte en profondeur de www.desjardins.com et de notre site transactionnel AccèsD. Cette refonte a nécessité une revitalisation complète des quelque 5 000 pages du site, de même que l'introduction de nouvelles fonctions, de nouveaux liens, de nouveaux outils et d'une nouvelle navigation. De plus, grâce à la transformation graduelle de notre site transactionnel AccèsD, les membres ont accès de façon conviviale et intégrée à l'ensemble des produits qu'ils détiennent chez Desjardins.

Dans le cadre de cette refonte globale, plusieurs de nos filiales et unités d'affaires ont créé de nouveaux sites intégrés à notre site principal ou ont harmonisé leurs sites existants à notre nouvelle image de marque. Soulignons en outre que notre division de courtage à escompte Disnat a lancé *DisnatDirect*, le tout premier service de courtage en ligne par accès direct offert par une institution financière au Canada. Pour tenir nos membres informés des améliorations constantes apportées à nos sites, nous avons lancé le bulletin électronique *Nouvelles desjardins.com*, qui compte déjà plus de 65 000 abonnés.

FINANCEMENT AU POINT DE VENTE

Nos activités de financement au point de vente ont atteint un sommet de 3,2 milliards de dollars dans les secteurs de l'habitation, de l'automobile et des biens durables, une augmentation de 600 millions par rapport à 2002. De plus, au total, nous avons réalisé au-delà de 1,1 milliard de dollars de financement sur cartes à travers le réseau des caisses et des marchands. Par la conclusion d'ententes avec les quincailleries RONA et avec le regroupement de marchands de meubles Cantrex, nous avons sensiblement élargi l'accessibilité de ce service en 2003, et ce, d'un bout à l'autre du pays.

Nous avons en outre introduit le FINANCEMENT *accord D REER*, qui permet aux détenteurs de la carte VISA Desjardins d'obtenir en 15 minutes du financement pour leurs placements REER Desjardins.

Au fil des prochaines années, nous poursuivrons la transformation et l'optimisation de l'ensemble de nos réseaux au Québec et au Canada pour mieux rejoindre nos membres et clients, particuliers et entreprises, là où leurs habitudes de consommation les mènent, et au moment qui leur convient le mieux. Déjà, nos réseaux de distribution physique des caisses et des filiales, ainsi que nos différents canaux virtuels, font de nous l'institution financière la plus accessible au Québec. Nos percées récentes en Ontario nous permettent aussi d'envisager avec le plus grand optimisme la portée pancanadienne de ces mêmes réseaux.

NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE POUR LA MARQUE DESJARDINS

Dans le droit fil de l'optimisation des réseaux de distribution physiques et virtuels et de l'offre de service intégrée, l'adoption de la nouvelle architecture de marque Desjardins et d'une nouvelle identité visuelle pour l'ensemble des caisses et des composantes du Mouvement contribue à notre positionnement partout au Canada à titre de groupe financier intégré de nature coopérative, capable de répondre à tous les besoins financiers de ses membres et clients. Le déploiement de cette nouvelle identité visuelle, qui renforce notre marque-mère et valorise les expertises des diverses composantes de notre groupe, a débuté en mars 2003 et se poursuit en 2004.

Ainsi, une très forte proportion des entités affichent une nouvelle identité visuelle et nos services électroniques sont dorénavant regroupés sous l'appellation **Desjardins Solutions en ligne**. À l'occasion de l'adoption de leur nouvelle identité visuelle, certaines de nos filiales ont aussi modifié leur dénomination sociale pour mettre à l'avant-plan là aussi leur appartenance à Desjardins. C'est le cas pour **Desjardins Capital de risque** (*Investissement Desjardins*) et pour **Desjardins Société financière** (*Société financière Desjardins-Laurentienne*) et certaines de ses filiales, à savoir **Desjardins Groupe d'assurances générales** (*Groupe Desjardins, assurances générales*), **Desjardins Assurances générales** (*Assurances générales des caisses Desjardins*) et **Desjardins Gestion d'actifs** (regroupement d'*Opvest* et de *Placements Elantis*).



Desjardins

UNE INSTITUTION FINANCIÈRE PRÉSENTE À L'ÉCHELLE CANADIENNE



AU-DELÀ DES LIMITES DU QUÉBEC, IL Y A AUSSI DES GENS POUR QUI L'APPARTENANCE À UN GROUPE FINANCIER INTÉGRÉ DE NATURE COOPÉRATIVE TEL QUE DESJARDINS PRÉSENTE UN ATTRAIT ET CONSTITUE UN CHOIX PAR RAPPORT AUX INSTITUTIONS BANCAIRES CLASSIQUES.

Depuis plus d'une décennie, les caisses populaires des fédérations de l'Acadie, du Manitoba et de l'Ontario font partie de la grande famille Desjardins. Au cours de 2003, la Fédération des caisses populaires de l'Ontario et la Fédération des caisses Desjardins du Québec ont convenu de faire évoluer leur relation vers un partenariat renouvelé et renforcé. Forts de ce nouveau partenariat entré en vigueur le 1^{er} janvier 2004, de la création de Desjardins Credit Union Inc. et de la place que nos filiales occupent déjà en Ontario, nous pouvons dorénavant compter sur plusieurs avenues très prometteuses pour accroître la notoriété, le nombre de membres et le développement de nos affaires dans cette province, laquelle occupe une place privilégiée dans nos plans d'expansion à l'échelle canadienne.

LES CAISSES POPULAIRES EN ONTARIO, UN RÉSEAU DE 65 POINTS DE SERVICE

Grâce à un partenariat renouvelé, la Fédération des caisses populaires de l'Ontario (FCPO) est devenue un membre auxiliaire participant de la Fédération des caisses Desjardins du Québec. S'étant engagées à respecter les mêmes obligations que les caisses du Québec, les caisses populaires de l'Ontario bénéficient maintenant des mêmes droits démocratiques. Ce rapprochement permettra aux 26 caisses ontariennes, qui totalisent 2,2 milliards de dollars d'actif, de poursuivre leur développement en s'appuyant sur la force de notre groupe financier, de mieux affronter la concurrence en donnant à leurs membres accès à l'offre de service intégrée de Desjardins et de poursuivre leur mission auprès de la communauté francophone de cette province. Depuis le 1^{er} janvier 2004, elles ont aussi choisi d'harmoniser leurs règlements, leurs normes et leurs politiques avec ceux de la Fédération des caisses Desjardins du Québec et de lui confier les activités de soutien des opérations des caisses. À cette fin, la grande majorité des employés de la FCPO ont été transférés à une nouvelle première vice-présidence régionale, alors qu'un conseil des représentants (CORE) des caisses populaires de l'Ontario a été mis sur pied pour prendre en charge tous les aspects liés à la représentation et à la démocratie dans le cadre de leur affiliation au Mouvement.

DESJARDINS CREDIT UNION INC.

Avec notre appui financier de 148 millions de dollars, par l'intermédiaire de la Fédération des caisses Desjardins du Québec et de la Caisse centrale Desjardins, Desjardins Credit Union Inc. (DCU) a pu se porter acquéreur, le 1^{er} avril 2003, de la Caisse d'épargne de l'Ontario mise en vente par le gouvernement de cette province. Avec plus de 2,1 milliards de dollars d'actifs et près de 70 000 comptes, DCU est aujourd'hui la plus importante *credit union* d'Ontario. À la fin de 2003, elle comptait 207 employés et 28 points de service à l'échelle de la province, dont 6 dans la grande région de Toronto.

Depuis le début de cette initiative, une équipe de Desjardins travaille conjointement avec DCU à l'instauration d'un programme de gestion du changement, à la bilinguisation et à l'implantation des procédés et des systèmes informatiques essentiels au déploiement des produits et services de la famille Desjardins dans le réseau. Déjà, la carte VISA Desjardins a fait l'objet d'une campagne promotionnelle. Une fois obtenus ses permis de prêts, DCU a complété l'implantation de son équipe de crédit centralisée. Dès le printemps 2004, une gamme élargie de services sera offerte aux membres de DCU, laquelle travaille d'ailleurs de concert avec les diverses entités du Mouvement Desjardins afin de leur assurer une offre de service intégrée. En vertu d'une entente avec notre filiale Desjardins Sécurité financière, DCU offrira ainsi à ses membres les produits *Assurance prêt*, *Assurance marge de crédit* et *Assurance voyage*. La Fiducie Desjardins, pour sa part, s'est employée à élaborer une offre de service en matière de soutien pour la vente des Fonds Desjardins et la Gestion privée.

NOS FILIALES ET UNITÉS D'AFFAIRES ONT ELLES AUSSI EN 2003 POURSUIVI LEURS STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT CIBLÉ SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE CANADIEN

VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS

Fortes de la performance exceptionnelle de la succursale de Toronto, les Valeurs mobilières Desjardins (VMD) ont ouvert une troisième succursale de plein exercice à North York, en périphérie de Toronto. Du côté du courtage à escompte, la division DisnatDirect, le tout premier service de courtage par accès direct offert par une institution financière au Canada, a acquis la division Internet de SwiftTrade, dont la clientèle d'investisseurs très actifs est concentrée en Ontario et en Colombie-Britannique. Soulignons en outre que les VMD ont accru leur présence dans l'émission et la vente d'obligations gouvernementales de toutes les provinces et principalement au Manitoba, en Ontario et en Nouvelle-Écosse.

SERVICES DE CARTES DESJARDINS

Nous avons aussi réalisé une percée importante sur le marché canadien en nous associant à RONA, un important distributeur et détaillant de produits de quincaillerie, de rénovation et de jardinage au Canada, ainsi qu'au plus important regroupement d'achats dans le domaine du meuble au Canada, le Groupe Cantrex, pour l'offre du financement *Community VISA Retail Financing*. Seul programme du genre offert à l'extérieur du Québec, ce concept unique de financement de biens durables est offert depuis 1997 par VISA Desjardins sous le nom de FINANCEMENT *accord D* au Québec, où il a été adopté par près d'un million de consommateurs. Pour mieux répondre aux besoins des *credit unions* et de notre clientèle croissante de marchands, nous avons aussi ouvert un centre d'affaires des Services de cartes Desjardins à Vancouver.

CAISSE CENTRALE DESJARDINS

Par ailleurs, outre son rôle dans le financement et la gestion des liquidités de Desjardins Credit Union, la Caisse centrale Desjardins a participé à titre d'agent au financement de Envision Credit Union, en Colombie-Britannique, portant à plus de 300 M\$ les financements à des *credit unions* de cette province. Elle a également joué un rôle dans plusieurs syndicats bancaires d'entreprises pancanadiennes, telles Sun Media, Dorel Industries, Irving Oil et Nav Canada. Plus de 90 % des nouvelles affaires de la Caisse centrale Desjardins ont été consenties en faveur d'entreprises ayant un rayonnement national ou international.

DESJARDINS SOCIÉTÉ FINANCIÈRE ET SES FILIALES

Desjardins Société financière et ses filiales ont franchi d'importantes étapes en 2003 pour affirmer leur présence au Canada. Ainsi le secteur de l'assurance pour les groupes et les entreprises de Desjardins Sécurité financière a poursuivi sa progression. La conclusion de contrats avec des clients importants, tant au Québec que dans le reste du Canada, lui a permis d'atteindre un volume de primes de 1,3 G\$, en hausse de 12 % par rapport à l'année précédente. DSF a effectué une percée déterminante dans l'Ouest canadien en signant une entente avec un premier groupe important en Colombie-Britannique. De son côté, le réseau Laurentian Financial Services (Services financiers SFL au Québec) a poursuivi son expansion en ouvrant de nouveaux centres financiers à Halifax, London, Don Valley, York Mills et Surrey. À la fin de 2003, ce réseau comptait 50 centres de service, regroupant plus de 1 000 représentants à l'échelle canadienne. Enfin, DSF a accepté une offre d'achat pour sa division d'assurances de personnes Imperial Life Financial aux Bahamas, afin de concentrer son développement sur le marché canadien.

Desjardins Groupe d'assurances générales (DGAG) a aussi connu une forte croissance dans les provinces canadiennes, où il compte quelque 900 employés. En additionnant les activités de ses filiales La Personnelle, présente partout au Canada, et de Certas direct, desservant l'Ontario et l'Alberta, le nombre de polices en vigueur à l'extérieur du Québec s'élevait au 31 décembre 2003 à 388 977 et les primes brutes souscrites à 463,8 M\$. En 2003, DGAG a réalisé 36,5 % de son chiffre d'affaires à l'extérieur du Québec.

Par ailleurs, la Fiducie Desjardins a acquis Fonds Mutuels NordOuest inc., une société dont la crédibilité est solidement établie au Canada. Par cette transaction, la Fiducie entend accentuer sa présence sur le marché des fonds destinés aux réseaux d'intermédiaires de marché et favoriser la distribution de ses fonds NordOuest et Maestral dans tout le Canada à partir de ses bureaux de Montréal, Toronto et Vancouver.

Notre expansion canadienne est un élément incontournable de notre stratégie pour diversifier notre risque de marché, poursuivre la croissance de nos affaires et de nos revenus et faire évoluer la gamme de nos produits et services, afin de mieux répondre aux besoins de nos membres et clients. Nous entendons persévérer dans cette voie au cours des prochaines années, contribuant ainsi au renforcement du mouvement coopératif canadien dans le domaine des services financiers.

COOPÉRATION INTERNATIONALE

Desjardins n'est pas une institution financière comme les autres. Preuve en est, notre engagement en matière de coopération internationale auprès de plus de deux millions et demi de personnes, dans une vingtaine de pays sur quatre continents. Guidée par nos valeurs d'entraide et de solidarité, notre filiale Développement international Desjardins (DID) offre en effet un soutien technique et financier à des institutions financières à propriété collective des pays du Sud, renforçant ainsi la capacité des populations de ces pays à se prendre en charge et à développer leur entrepreneurship. En 30 ans d'existence, ce leader mondial du financement communautaire s'est acquis une solide réputation auprès de partenaires tels que l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et la Banque mondiale.

DES CFE EN AFRIQUE ET UNE PERCÉE EN ALGÉRIE

Les entrepreneurs du Rwanda et du Burkina Faso peuvent dorénavant compter sur l'appui des centres financiers aux entreprises mis en place avec l'aide de DID, qui souhaite étendre cette approche à d'autres pays d'intervention. Pour la première fois en Algérie, DID s'est aussi vu confier un projet d'assistance technique pour le développement du crédit hypothécaire, en partenariat avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement et de CRC Sogema et avec la participation du Centre de formation Desjardins, région de l'Est de la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

DEUX NOUVEAUX PROJETS AU MEXIQUE

Déjà présente dans les régions du Chiapas et de Huasteca et dans l'accompagnement des comités de supervision qui œuvrent à l'échelle nationale, DID a obtenu deux nouveaux mandats au Mexique en 2003. La *Banco del Ahorro Nacional y Servicios Financieros* lui a confié la responsabilité d'appuyer cinq fédérations de coopératives d'épargne et de crédit dans la mise en place de mesures pour se conformer aux nouvelles exigences réglementaires. DID a aussi obtenu un mandat pour faciliter l'accès à des services financiers aux populations marginalisées de la région Puebla-Tlaxcala.

NICARAGUA

Par l'entremise du FONIDI (Fonds d'investissement pour le développement international), DID a conclu une entente avec la Banque interaméricaine de développement et le Fonds Stichting Hivos-Triodos, aux Pays-Bas, pour un investissement conjoint de 1,1 M\$ américains dans la Financière nicaraguayenne de développement. Il s'agit du premier investissement du FONIDI, un fonds auquel prennent part à titre de commanditaires Desjardins Sécurité financière, Desjardins Groupe d'assurances générales, le Régime de rentes du Mouvement Desjardins et DID. Cet apport de capital permettra à l'institution de développer de nouveaux services financiers pour la microentreprise et la petite entreprise, notamment des services d'épargne, et de se déployer dans plusieurs régions du Nicaragua.

OUZBÉKISTAN

Enfin, par le biais d'un premier mandat obtenu de la Banque asiatique de développement, Développement international Desjardins appuiera la Banque centrale d'Ouzbékistan pour renforcer la réglementation et la supervision des nouvelles coopératives d'épargne et de crédit du pays.

PARTENARIAT NORD-SUD

Développement international Desjardins a lancé le Partenariat Nord-Sud, une nouvelle initiative qui invite les caisses Desjardins à s'associer au financement du matériel informatique nécessaire à la modernisation de quelque 300 caisses africaines au cours des quatre prochaines années. À la fin de 2003, plus de 200 caisses Desjardins du Québec avaient déjà confirmé leur participation à ce projet essentiel à la survie des réseaux africains. Pour l'année 2004, l'adhésion des caisses au Partenariat Nord-Sud demeurera une priorité pour DID, car ce geste de solidarité fait par les caisses vient renforcer l'appui que le Mouvement porte aux valeurs de développement de DID.

Les approches d'aide au développement étant en constante évolution, DID compte au cours de 2004 poursuivre son adaptation et continuer de répondre aux exigences de plus en plus pointues et spécialisées de ses partenaires.

NOTRE LEADERSHIP AU SEIN D'ORGANISATIONS COOPÉRATIVES INTERNATIONALES

Les coopératives jouent un rôle clé dans de nombreuses régions du monde où les gens luttent littéralement pour leur survie, mais aussi dans de nombreux pays industrialisés. C'est pourquoi nous tenons à participer aux travaux et au financement d'organisations coopératives internationales telles la Confédération Internationale des Banques Populaires, la Fédération internationale des coopératives et mutuelles d'assurances et l'Association Internationale des Banques Coopératives, qui est le comité sectoriel bancaire de l'Alliance Coopérative Internationale. Au dernier congrès de cette dernière, tenu en Norvège, nous avons pu constater à quel point le Mouvement Desjardins jouit d'une excellente réputation au palmarès de la coopération mondiale. Cette crédibilité internationale, jumelée à notre excellente performance financière et à nos réalisations récentes au Canada et ailleurs sur la planète, contribue à faire de Desjardins un modèle qui, à maints égards, saura inspirer le développement et le renforcement des coopératives des cinq continents.



REVUE FINANCIÈRE DU MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS

46	RAPPORT DE GESTION
46	Aperçu global du Mouvement des caisses Desjardins
46	Vue d'ensemble
49	Résultats financiers
52	Conventions comptables particulièrement importantes
54	Conjoncture économique
56	Revue des secteurs d'activité
56	Intermédiation financière
62	Assurances, services fiduciaires et gestion d'actifs
68	Valeurs mobilières, capital de risque et autres
72	Revue des états financiers cumulés
72	Revenu total
77	Frais autres que d'intérêt
80	Qualité du crédit
82	Gestion du bilan
86	Gestion du capital
89	Éléments hors bilan
91	Gestion des risques
95	ÉTATS FINANCIERS CUMULÉS DU MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS
130	RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
130	Statistiques des cinq dernières années du Mouvement des caisses Desjardins du Québec
132	Principales informations trimestrielles du Mouvement des caisses Desjardins du Québec
133	Principales statistiques par secteur d'activité
135	Principaux résultats financiers des caisses et des fédérations de l'Ontario, du Manitoba et de l'Acadie
136	GOUVERNANCE
145	GLOSSAIRE DE TERMES FINANCIERS

Le Président et chef de la direction du Mouvement des caisses Desjardins et le Premier vice-président Finances et Administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec ont signé une déclaration attestant la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière contenue dans le présent Rapport annuel. Cette déclaration figurant à la page 96 est établie en date du 20 février 2004 et porte sur les exercices terminés les 31 décembre 2003 et 2002.

MISE EN GARDE SUR LES ÉNONCÉS PRÉVISIONNELS Le présent rapport peut contenir des énoncés prévisionnels sur les activités et les stratégies du Mouvement des caisses Desjardins. De par leur nature même, les énoncés prévisionnels comportent des incertitudes et des risques; il est donc possible que ces prédictions, en raison de plusieurs facteurs, ne se matérialisent pas. Des changements d'ordre législatif ou réglementaire, l'évolution de la conjoncture économique, les changements technologiques et l'effet de la vive concurrence dans un marché fortement perméable à la mondialisation, constituent une liste non exhaustive des facteurs importants qui peuvent influencer sur la justesse des énoncés prévisionnels contenus dans ce rapport.

Des renseignements additionnels sur le Mouvement des caisses Desjardins du Québec sont disponibles sur le site Internet de SEDAR à l'adresse www.sedar.com, y compris la notice annuelle de Capital Desjardins qui est l'émetteur assujéti du Mouvement.

RAPPORT DE GESTION

APERÇU GLOBAL DU MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS

VUE D'ENSEMBLE DU MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS

DESCRIPTION DU MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS

Le Mouvement des caisses Desjardins est un groupe financier intégré de nature coopérative qui appartient à ses membres-propriétaires. Il est la plus grande institution financière au Québec et la sixième en importance au Canada quant à l'actif. Il regroupe un réseau de caisses et de centres financiers aux entreprises présents dans toutes les régions du Québec ainsi qu'une vingtaine de sociétés filiales dont plusieurs sont actives à l'échelle du pays. Le Mouvement compte plus de 5 millions de membres et clients, particuliers et entreprises, et met à leur disposition une gamme complète de produits et services financiers. Il évolue principalement au Québec et s'est désormais donné une orientation pancanadienne. La nature coopérative du Mouvement fait en sorte qu'une grande proportion de ses excédents est redistribuée aux membres. Au total, au Canada et aux États-Unis, le Mouvement compte 38 128 employés, 8 127 dirigeants élus, 676 caisses, 1 077 centres de service et 2 939 guichets automatiques.

Le Mouvement des caisses Desjardins regroupe les secteurs d'activité suivants :

Intermédiation financière
Assurances, services fiduciaires et gestion d'actifs
Valeurs mobilières, capital de risque et autres

Une analyse détaillée des secteurs d'activité est présentée aux pages 56 à 71.

Le Mouvement a une charte provinciale alors que les banques canadiennes ont une charte fédérale. Le Mouvement est régi par la *Loi sur les coopératives de services financiers*. En plus de s'y conformer, Desjardins se donne comme mandat de se soumettre aux règles bancaires autant que soit possible et cela, même si de par sa nature coopérative il n'y est pas soumis légalement. Il se conforme également, selon un engagement volontaire, aux exigences réglementaires édictées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire de la Banque des règlements internationaux (BRI). Le Mouvement est un émetteur assujéti et il se soumet aux règlements de la Commission des valeurs mobilières du Québec et des autres provinces.

NOS POINTS FORTS

- Le Mouvement des caisses Desjardins procure aux membres de nombreux avantages liés à sa structure coopérative, entre autres l'accessibilité, la qualité du service et l'engagement dans le développement du milieu.
- Desjardins est un joueur important dans l'économie du Québec depuis plus de 100 ans, avec des parts de marché significatives dans les activités d'épargne et de financement et une présence régionale sur tout le territoire québécois.
- Profil de risque relativement peu élevé sur le plan du crédit grâce à une bonne diversité de clientèles.
- Succès des grandes démarches entreprises au cours des dernières années, notamment la restructuration des organismes de soutien des caisses, les regroupements de caisses, la création de centres financiers aux entreprises et le développement pancanadien.
- Possibilités résultant de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (loi 188) qui permet la vente d'assurance directement dans les caisses.
- Le Mouvement est actif dans les principaux secteurs d'activité du marché des services financiers.
- Importante capacité de synergie entre les caisses et les sociétés filiales du Mouvement.

Les principales caractéristiques et tendances du marché évoquées par la direction du Mouvement sont les suivantes :

- Une intensification de l'environnement concurrentiel.
- Une sollicitation accrue des clients privilégiés par les concurrents.
- Une tendance à la baisse généralisée de la satisfaction de la clientèle dans l'industrie.
- Un accroissement du pouvoir de négociation des clientèles, qui pourront choisir l'institution financière et les produits qui leur conviennent parmi une multitude d'options sur le marché.
- Les technologies continueront d'être un facteur de bouleversement important dans l'industrie.
- Les clients privilégiés se feront offrir les meilleurs produits qui soient, même ceux des concurrents.
- La principale source de différenciation entre les institutions financières réside dans la qualité du personnel.

DESCRIPTION DE L'INDUSTRIE

L'industrie des services bancaires est très concentrée au Canada. Elle est surtout constituée des six grandes banques canadiennes et du Mouvement des caisses Desjardins. L'industrie bancaire évolue dans un contexte de concurrence féroce et grandissante qui provient non seulement des institutions financières canadiennes mais également de l'étranger. Par surcroît, on assiste à la présence de plus en plus forte de joueurs non financiers sur le marché et de joueurs qui offrent des monos-produits et, par conséquent, des avantages concurrentiels très significatifs. Les institutions financières se fixent des objectifs de croissance et de rendement très ambitieux en vue de réaliser d'importants profits et satisfaire les actionnaires. Les institutions financières cherchent à contrôler leurs coûts par l'entremise d'outils de gestion perfectionnés des risques et la rationalisation de leurs opérations. Elles concentrent leurs opérations sur les clientèles et les activités à haut rendement.

Les groupes financiers non bancaires sont de plus en plus intégrés et spécialisés en gestion du patrimoine et leurs activités comprennent les assurances de personnes, les fonds de placement et la gestion d'actifs. Le modèle de distribution des services financiers est en forte évolution et les manufacturiers adoptent des modèles de multidistribution.

TABEAU 1 – MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS⁽¹⁾

Données choisies de l'exercice terminé le 31 décembre
(en millions de dollars et en pourcentage)

	2003	2002	2001
RÉSULTATS D'EXPLOITATION			
Revenu total	7 712 \$	6 888 \$	6 315 \$
Provisions pour pertes sur créances	73	109	237
Frais autres que d'intérêt	6 492	5 523	5 277
EXCÉDENTS AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES	816	848	588
Ristournes aux membres	440	490	269
Excédents avant ristournes aux membres en pourcentage de l'actif moyen	0,91 %	1,02 %	0,75 %
Actif moyen	89 708 \$	83 449 \$	78 770 \$
RATIOS CLÉS			
Ratio de productivité	67,90 %	64,80 %	68,30 %
Rendement sur l'avoir moyen	13,80	15,60	12,00
Ratio du capital de première catégorie – BRI	13,01	12,78	12,95

(1) Excluant les caisses et les fédérations de l'Ontario, du Manitoba et de l'Acadie.

MODE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction utilise principalement les excédents avant ristournes aux membres et l'apport aux excédents cumulés du Mouvement pour évaluer sa performance financière et celle de ses secteurs d'activité. Les états financiers du Mouvement sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Il n'y a pas eu d'éléments exceptionnels, ni inhabituels, qui aient eu une incidence sur les résultats des exercices 2001, 2002 et 2003. Tous les montants paraissant au rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Les ratios du rendement de l'avoir et de la productivité de Desjardins sont calculés à partir des résultats du secteur de l'intermédiation financière seulement. Ces ratios sont calculés en prenant en considération la quote-part des bénéfices produits par les investissements des caisses dans les sociétés filiales. Les activités du Mouvement sont regroupées dans trois principaux secteurs d'activité :

INTERMÉDIATION FINANCIÈRE

Ce secteur regroupe principalement le réseau des caisses, la Fédération des caisses Desjardins du Québec, la Caisse centrale Desjardins, le Fonds de sécurité Desjardins et Capital Desjardins inc.

ASSURANCES, SERVICES FIDUCIAIRES ET GESTION D'ACTIFS

Ce secteur inclut les activités des filiales regroupées sous Desjardins Société financière : principalement Desjardins Sécurité financière en assurance de personnes, Desjardins Groupe d'assurances générales en assurance de dommages, Fiducie Desjardins pour les services fiduciaires et les fonds de placement et Desjardins Gestion d'actifs dans la gestion d'actifs.

VALEURS MOBILIÈRES, CAPITAL DE RISQUE ET AUTRES

Ce secteur regroupe principalement Valeurs mobilières Desjardins dans les activités de courtage de valeurs mobilières et Desjardins Capital de risque dans l'investissement de capital de risque.

TABEAU 2 – APPORT AUX EXCÉDENTS CUMULÉS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

De l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars et en pourcentage)

	2003		2002		2001	
Intermédiation financière	695 \$	85,2 %	766 \$	90,3 %	496 \$	84,4 %
Assurances, services fiduciaires et gestion d'actifs ⁽¹⁾	171	21,0	131	15,5	90	15,3
Valeurs mobilières, capital de risque et autres	(50)	(6,2)	(49)	(5,8)	2	0,3
Excédents avant ristournes aux membres	816 \$	100,0 %	848 \$	100,0 %	588 \$	100,0 %

(1) Les activités de ce secteur sont regroupées sous la filiale Desjardins Société financière, qui a réalisé un bénéfice net de 181 M\$ en 2003, après l'impact du transfert de propriété des Valeurs mobilières Desjardins inc. à la Fédération des caisses Desjardins du Québec au cours de l'année et de la charge liée aux participations minoritaires (143 M\$ en 2002 et 102 M\$ en 2001).

FACTEURS SUSCEPTIBLES D'INFLUER SUR LES RÉSULTATS FUTURS

De nombreux facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté, pourraient survenir et avoir un impact significatif sur nos résultats financiers et ainsi faire en sorte que les résultats réels du Mouvement pourraient différer de ceux attendus. Il importe donc de spécifier que la nature incertaine de ces facteurs fait en sorte que des énoncés prospectifs pourraient ne pas se matérialiser. La « Mise en garde sur les énoncés prévisionnels » à la page 45, en fait notamment état.

Certains facteurs sont d'ordre économique tels que les taux d'intérêt, le taux d'inflation, les cours de change, les indices boursiers, les politiques monétaires et fiscales, les dépenses de consommation, la demande de crédit, le taux de chômage et les échanges commerciaux entre le Québec et les États-Unis. Il existe également des facteurs de risque, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de marché, le risque opérationnel et le risque d'assurance qui sont traités à la section « Gestion des risques », aux pages 91 à 94, et à l'égard desquels le Mouvement a mis en place des stratégies de gestion.

Il importe d'indiquer que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs énumérés ci-dessus n'est pas exhaustive.

STRATÉGIE

Le Mouvement des caisses Desjardins, fort de sa distinction coopérative, de son réseau de filiales et de son équilibre financier, vise à être la meilleure institution financière, tant sur le plan de la satisfaction des besoins de ses membres et clients que du développement des affaires par son offre de service accessible, efficace et complète.

Les stratégies et orientations stratégiques 2003-2005 suivantes contribueront à réaliser notre vision :

- réaliser sa distinction coopérative notamment par la participation des membres et l'engagement dans le développement du milieu ainsi que dans les pratiques commerciales et de gestion ;
- devenir le chef de file en matière de qualité de la relation d'affaires en se démarquant par une approche personnalisée et une offre intégrée de produits et de services conseils et par le développement continu d'une force conseil hautement qualifiée et mobilisée autour de la satisfaction des membres et clients ;
- assurer le développement d'affaires rentables à l'extérieur du Québec afin d'accroître les revenus, de diversifier le risque de marché et d'enrichir l'éventail des services offerts ;
- assurer le développement des affaires et devenir, au Québec, le principal gestionnaire du patrimoine financier des particuliers ;
- être reconnu comme le partenaire privilégié des PME ayant la meilleure offre de service intégrée et un partenaire dynamique des grandes entreprises ;
- demeurer l'institution financière la plus accessible et maximiser la performance et la synergie des réseaux de distribution physiques et virtuels ;
- maintenir une saine rentabilité, maximiser la productivité et optimiser le capital de risque pour renforcer la compétitivité et assurer la pérennité du Mouvement Desjardins.

PERSPECTIVES

Le Mouvement des caisses Desjardins vise le maintien d'une saine rentabilité en se donnant comme orientation pour les années 2004-2005 de réaliser des excédents avant ristournes aux membres de plus de 0,90 \$ par 100 \$ d'actif moyen.

Le Mouvement vise à renforcer sa distinction coopérative par une détermination des caisses à maintenir des versements des ristournes aux membres avoisinant 35 % des excédents après impôts pour les années 2004 à 2006.

Le Mouvement veut demeurer l'institution financière la plus accessible tout en maximisant la performance et la synergie de ses réseaux de distribution. C'est dans cette optique que se poursuit la transformation du réseau physique des caisses, qui devrait compter entre 450 et 500 caisses d'ici 2005. Ces caisses exploiteraient alors pas moins de 1 000 points de service où les membres auront accès aux services et au personnel.

Le Mouvement entend développer sa nouvelle ligne d'affaires entreprises afin d'augmenter l'encours du portefeuille des secteurs commercial et industriel, de faire croître sa part de marché et de tirer des revenus additionnels. L'objectif est de faire passer les parts de marché de ce portefeuille de 23 % à 25 % d'ici la fin de 2006.

Le Mouvement a comme objectif de devenir, au Québec, le principal gestionnaire des avoirs des particuliers en maximisant la synergie entre caisses et sociétés filiales.

Le Mouvement vise également une expansion dans de nouveaux marchés par le développement d'affaires rentables à l'extérieur du Québec pour accroître ses revenus, diversifier son risque et enrichir l'éventail de ses services.

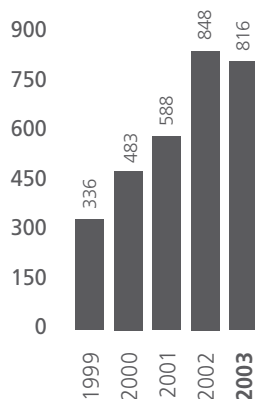
RÉSULTATS FINANCIERS DU MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS

SOLIDE PERFORMANCE DES COMPOSANTES DU MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS

RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2003 Pour son quatrième trimestre terminé le 31 décembre 2003, le Mouvement des caisses Desjardins annonce des excédents cumulés avant ristournes aux membres de 166 M\$ par rapport à 281 M\$ au trimestre correspondant de 2002. Les importants investissements consentis au chapitre de l'amélioration de la rémunération globale du personnel, ainsi que les difficultés rencontrées par la filiale de capital de risque, qui n'a pas échappé à la tendance observée dans l'industrie, expliquent en grande partie cet écart.

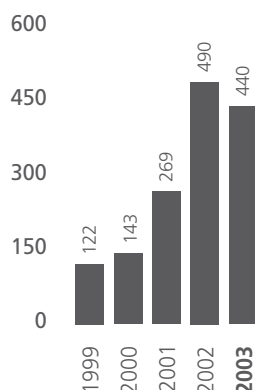
RÉSULTATS EN 2003 Après une année record en 2002, le Mouvement des caisses Desjardins réalise pour une deuxième année une solide performance financière avec des excédents avant ristournes aux membres totalisant 816 M\$. Ce niveau remarquable de rentabilité permet au Mouvement, fidèle à ses racines coopératives, de verser aux membres-propriétaires 440 M\$ sous forme de ristournes, un niveau avoisinant le sommet de 490 M\$ atteint en 2002.

EXCÉDENTS AVANT RISTOURNES
AUX MEMBRES
(en M\$)



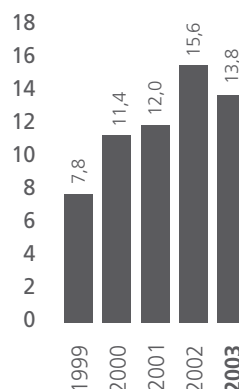
Ainsi, au cours des trois dernières années, ce sont près de 1,2 G\$ qui ont été retournés à ces membres-propriétaires, témoignage non équivoque de notre distinction coopérative. En tenant compte de la récupération d'impôt, cette distribution représente 36,5 % des excédents avant ristournes au cours de cette période. De plus, cette année, une somme de 43 M\$, soit 6 M\$ de plus que l'an dernier, a été retournée à la collectivité sous forme de commandites, de dons et de bourses d'études.

RISTOURNES AUX MEMBRES
(en M\$)



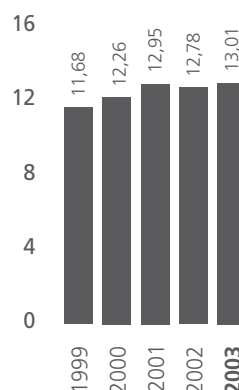
En vertu de la planification stratégique 2003-2005 adoptée par l'ensemble des composantes du Mouvement, l'année 2003 marque le début de la mise en place du plan d'action. En 2003, plusieurs réalisations reflétant les orientations stratégiques se sont traduites entre autres par des investissements importants. De plus, l'année 2003 a été marquée par un repositionnement majeur du capital de risque québécois. La correction boursière et la faiblesse de l'économie ont affecté à la baisse la valeur de certains de nos placements. Ce contexte économique difficile a résulté pour la filiale du Mouvement des caisses Desjardins dans l'industrie du capital de risque en une perte d'exploitation de 51 M\$. Malgré ces éléments qui ont créé une pression à la baisse sur les résultats, le Mouvement a su réaliser une solide rentabilité. Le rendement sur l'avoir moyen s'établit à 13,8 % en 2003 et représente un niveau suffisamment élevé afin de dégager les marges de manœuvre nécessaires et se donner la capacité d'investir dans des projets de développement choisis pour tirer profit des nouvelles occasions.

RENDEMENT SUR L'AVOIR MOYEN
(en %)



Sur le plan de la capitalisation, le Mouvement des caisses Desjardins préconise le maintien d'un niveau suffisant et adéquat de fonds propres afin d'assurer un degré de sécurité élevé face aux risques auxquels il est exposé dans le cours normal de ses affaires. De plus, la qualité de ces fonds propres, constitués à 77,9 % de réserves contre 73,4 % en 2002, permet de présenter un ratio du capital de première catégorie qui se situe à 13,01 %, l'un des meilleurs de l'industrie. En 2003, le Mouvement a poursuivi ses travaux d'envergure débutés l'année précédente afin d'établir une approche de gestion intégrée des risques conforme aux exigences du Nouvel Accord de Bâle, qui entrera en vigueur en 2006 et qui a principalement pour but de relier les exigences de capital d'un groupe financier par rapport aux risques spécifiques qui lui sont propres.

RATIO DU CAPITAL DE
PREMIÈRE CATÉGORIE (BRI)
(en %)



Le revenu total du Mouvement des caisses Desjardins s'établit à 7 712 M\$, ce qui montre une amélioration de 12 % par rapport à 2002. Plus précisément, le revenu net d'intérêt est en hausse de 100 M\$ ou 3,1 % en raison de la croissance soutenue de l'encours du portefeuille de prêts. Quant aux autres revenus, ils ont progressé de 724 M\$ ou 20,1 % en comparaison avec 2002. Près de 63,4 % de cette variation découle de la progression des primes nettes qui reflète l'excellente croissance des affaires réalisées par les filiales en assurance, combinée à la forte progression des revenus de placement également enregistrée par les filiales en assurance.

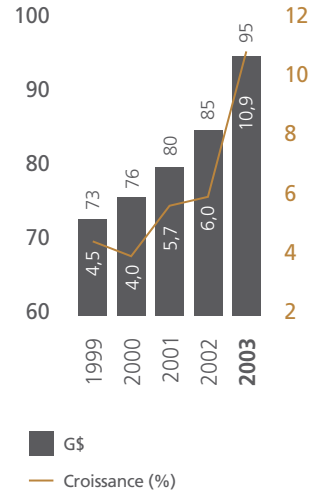
La forte baisse de 36 M\$ de la provision pour pertes sur créances en 2003 provient essentiellement du secteur de l'intermédiation financière et témoigne bien des efforts soutenus d'amélioration de la qualité du crédit de notre portefeuille de prêts, et ce, malgré une année où la conjoncture économique fut marquée d'incertitude et de bouleversements. Cette charge qui représente 0,11 % du portefeuille moyen de prêts bruts par rapport à 0,18 % en 2002 est au taux le plus bas enregistré par le Mouvement depuis plusieurs années.

Les frais autres que d'intérêt atteignent 6 492 M\$ pour 2003, en hausse de 969 M\$ ou 17,5 %, dont 685 M\$ au poste des charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance, conséquence directe d'une progression des affaires en assurance et du renforcement des réserves actuarielles de certaines lignes d'affaires. Quant aux autres éléments de variation, ils découlent surtout des investissements importants, de l'ordre de 100 M\$, engagés dans la mise à niveau de la rémunération et des conditions de travail, la formation continue, la mobilisation et le recrutement, tout cela dans le but de supporter le développement continu d'une force conseil hautement qualifiée et mobilisée autour de la satisfaction des membres.

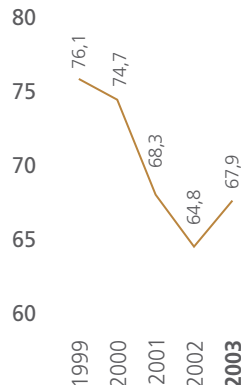
Ces importants investissements, conjugués à un apport négatif aux résultats de notre filiale qui évolue dans le secteur de l'investissement de capital de risque, expliquent la détérioration de notre ratio de productivité. En effet, ce ratio calculé à partir des résultats du secteur de l'intermédiation financière en prenant en considération la quote-part des bénéfices produits par les investissements des caisses dans les sociétés filiales, s'établit à 67,9 % en 2003, soit un niveau supérieur à l'an dernier.

Au 31 décembre 2003, l'actif total du Mouvement atteint près de 94,7 G\$, en hausse de 9,3 G\$ ou 10,9 % par rapport à 2002. Cette progression a grandement été favorisée par la poussée exceptionnelle de ses volumes d'affaires, particulièrement dans les activités de financement, qui ont bénéficié de l'essor du marché de l'habitation, de la remontée des investissements des entreprises et de la croissance soutenue des dépenses des consommateurs en 2003.

ACTIF TOTAL DU MOUVEMENT



RATIO DE PRODUCTIVITÉ (en %)



APPORT AUX EXCÉDENTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ Les paragraphes qui suivent présentent sommairement la performance financière de chacun des secteurs d'activité et une analyse financière détaillée est présentée dans les sections subséquentes.

Le secteur de l'intermédiation financière, où évolue principalement le réseau des caisses, enregistre des excédents de 695 M\$ en comparaison de 766 M\$ en 2002. Cette diminution s'explique principalement par une augmentation des frais autres que d'intérêt de 228 M\$ dont une forte proportion résulte d'investissements substantiels visant entre autres l'évolution de la qualité de la relation d'affaires, et par la mise en place de la ligne d'affaires entreprises. Une croissance du volume d'affaires a été enregistrée dans chacune des activités regroupées dans le secteur de l'intermédiation financière permettant ainsi d'accroître de 134 M\$ le revenu total. Aussi, les résultats de 2003 ont été bonifiés par une réduction de 32 M\$ des provisions pour pertes sur créances en raison des efforts soutenus d'amélioration de la qualité de notre portefeuille de prêts.

L'excellente performance du secteur des assurances, services fiduciaires et gestion d'actifs a fortement contribué à l'essor de la rentabilité globale du Mouvement. En effet, ce secteur, qui regroupe les activités des filiales de Desjardins Société financière, a enregistré un bond remarquable de sa rentabilité en 2003. Son bénéfice net des activités poursuivies s'élève à 181 M\$ en 2003, une progression de 38 M\$ ou 26,6 % par rapport à 2002. L'apport de ce secteur aux résultats cumulés du Mouvement représente 21 % en 2003, un bond notable en comparaison avec la contribution de 15,5 % l'an dernier. Cet excellent résultat constitue le fruit d'efforts sur le plan du développement pancanadien, de la croissance importante des affaires d'assurances, de l'obtention de résultats techniques favorables dans la plupart des secteurs d'assurance, de la reprise des marchés boursiers de même que de l'amélioration de l'efficacité opérationnelle.

Le secteur des valeurs mobilières, capital de risque et autres, a quant à lui dégagé un déficit de 50 M\$, soit un montant supérieur de 1 M\$ à celui inscrit l'an dernier. Pour sa part, la perte d'exploitation des Valeurs mobilières Desjardins inc. s'est légèrement repliée de 0,5 M\$ pour se solder à 3,9 M\$. Quant à la filiale qui évolue dans le secteur de l'investissement de capital de risque, elle accuse une perte de 51 M\$, une détérioration de 25 M\$ sur l'an dernier expliquée par les soubresauts des marchés financiers qui ont affecté particulièrement le secteur des technologies et contraint Desjardins Capital de risque à réduire la valeur de certains placements.

De plus, au cours de 2003, le Mouvement s'est départi des actifs relativement à ses activités de transport de valeurs et de numéraire. Le bénéfice net des activités abandonnées s'est élevé à 2 M\$ par rapport à un déficit de 13 M\$ en 2002. Rappelons que le déficit enregistré l'an dernier résultait principalement du conflit de travail à la société Sécur dont le règlement fut conclu au terme du troisième trimestre de 2002.

Les bons résultats financiers en 2003 sont le fruit d'une collaboration toujours grandissante entre le réseau des caisses Desjardins et les sociétés filiales pour favoriser une approche concertée et mieux ciblée à l'égard des besoins particuliers de nos membres. Le Mouvement vise à continuer d'offrir une gamme complète de produits financiers accompagnés d'une grande qualité de service, partout au Québec et de plus en plus ailleurs au Canada, tout en maximisant le retour à la collectivité.

CONVENTIONS COMPTABLES PARTICULIÈREMENT IMPORTANTES

La description des conventions comptables du Mouvement des caisses Desjardins est essentielle à la compréhension et à l'interprétation des résultats financiers présentés dans les états financiers cumulés au 31 décembre 2003. Les principales conventions comptables sont présentées à la note 1, aux pages 102 à 106. Certaines de ces conventions revêtent une importance particulière quant à la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation du Mouvement des caisses Desjardins du fait que la direction doit formuler des hypothèses et des estimations, dont certaines pourraient avoir trait à des incertitudes. Le texte qui suit traite de ces conventions.

PROVISION CUMULATIVE POUR PERTES SUR CRÉANCES

La provision cumulative pour pertes sur créances reflète la meilleure estimation de la direction quant aux pertes potentielles liées au portefeuille d'éléments au bilan et hors bilan et son appréciation de la conjoncture économique. Elle comprend les provisions spécifiques et la provision générale. En ce qui concerne le portefeuille de prêts, le risque de crédit est évalué régulièrement et des provisions spécifiques sont établies distinctement, prêt par prêt, sur chacun des prêts considérés comme douteux. De plus, une provision générale est comptabilisée afin de refléter la meilleure estimation quant aux pertes probables liées à la tranche du portefeuille de prêts qui n'a pas été classée parmi les prêts douteux. La provision générale est établie à partir d'un modèle statistique en considérant l'évolution des pertes par catégorie de prêts. De plus, un montant additionnel est considéré afin de refléter l'impact de facteurs économiques et autres.

Certains éléments peuvent influencer sur les jugements et les estimations de la direction concernant la provision cumulative pour pertes sur créances, dont le risque inhérent aux portefeuilles de prêts, le montant et la date des paiements prévus, les taux prévus de perte et la situation économique. Tout changement important dans ces facteurs pourrait causer une modification du montant constaté actuellement de la provision cumulative pour pertes sur créances.

Pour une analyse détaillée des méthodes utilisées pour la gestion du risque de crédit du Mouvement des caisses Desjardins, veuillez vous référer à la page 92.

INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LEUR JUSTE VALEUR

Le Mouvement des caisses Desjardins inscrit les instruments financiers à la juste valeur. Ces instruments financiers comprennent les éléments du portefeuille de négociation et des instruments financiers dérivés. Les justes valeurs des instruments financiers sont principalement déterminées en fonction des cours du marché puisque ceux-ci attestent le mieux la valeur des titres étant donné qu'ils découlent d'opérations effectuées par deux parties consentantes dans un marché ouvert. La note 19, à la page 122, présente l'information relative à la juste valeur des instruments financiers.

Lorsque les cours du marché ne sont pas disponibles, le Mouvement détermine les justes valeurs à l'aide des cours du marché d'instruments financiers semblables ou par l'actualisation des flux de trésorerie, aux taux d'intérêt du marché, appliqués aux montants prévus jusqu'à l'échéance. Des écarts entre les hypothèses formulées et les résultats réels pourraient se traduire par des justes valeurs et des résultats financiers différents.

Dans le cas des instruments dérivés hors bourse, le Mouvement détermine la juste valeur à l'aide de modèles d'établissement des prix qui intègrent les prix du marché actuel et les prix contractuels des instruments sous-jacents, la valeur temporelle de l'argent et les courbes de rendement. Les méthodes, modèles et hypothèses utilisés aux fins de l'établissement des prix et de l'évaluation des instruments dérivés sont subjectifs et pourraient donner lieu à des justes valeurs et des résultats financiers différents.

PROVISIONS MATHÉMATIQUES ET CONNEXES

L'évaluation des provisions mathématiques nécessite beaucoup d'estimations qui ont une influence sur les résultats financiers cumulés du Mouvement des caisses Desjardins. La direction doit formuler des hypothèses relativement à la mortalité et la morbidité, les taux de déchéance, les revenus de placements futurs projetés et les charges d'exploitation prévues.

Le processus de détermination des provisions mathématiques comporte nécessairement des risques d'écart défavorable par rapport à l'estimation la plus probable, risques qui varient en proportion de la durée de la période d'estimation et de la volatilité éventuelle de chacune des composantes. En raison de ces incertitudes, les écarts d'estimation les plus probables sont comblés au moyen de marges pour écarts défavorables, ce qui entraîne une augmentation du montant des provisions mathématiques et une diminution des excédents avant ristournes aux membres qui seraient normalement constatés lors de l'entrée en vigueur des contrats.

L'évaluation des montants actuariels est revue annuellement par des spécialistes qui tiennent compte de l'évolution des différentes hypothèses.

RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le Mouvement des caisses Desjardins offre à ses employés des régimes de retraite à prestations déterminées, dans le cadre d'un régime interentreprises. Il offre également aux employés retraités de poursuivre certaines protections d'assurance, aussi dans le cadre d'un régime interentreprises à prestations déterminées. Le calcul des obligations au titre des prestations constituées et des charges nettes au titre des régimes nécessite le recours à des évaluations actuarielles et à des hypothèses. Les principales hypothèses sont les taux de mortalité, le taux d'actualisation, le taux de croissance de la rémunération, le taux de rendement à long terme de l'actif des régimes et la croissance des coûts des soins de santé. Le calcul de la juste valeur de l'actif des régimes se base sur une valeur liée au marché. Une variation des résultats actuariels futurs réels par rapport aux résultats prévus dans les hypothèses formulées pourrait avoir une incidence sur la charge nette liée aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs.

ÉCARTS D'ACQUISITION ET ACTIFS INCORPORELS

Le 1^{er} janvier 2002, les entités du Mouvement des caisses Desjardins ont adopté les dispositions de la norme «Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels» de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. En vertu de cette norme, les actifs incorporels d'une durée de vie indéfinie et les écarts d'acquisition inscrits au bilan cumulé du Mouvement des caisses Desjardins ont cessé d'être amortis et sont soumis annuellement à un test de dépréciation. Ce dernier consiste en une comparaison, par unité d'exploitation, de la juste valeur de ces actifs par rapport à leur valeur comptable. La juste valeur est déterminée par l'actualisation des flux monétaires ou par les valeurs de réalisation nettes selon la méthode la plus appropriée. Ces techniques nécessitent que la direction effectue des hypothèses qui pourraient entraîner une incidence sur les résultats financiers.

IMPÔTS SUR LES EXCÉDENTS

Le calcul de la charge d'impôts sur les excédents est fondé sur le traitement fiscal prévu des transactions inscrites à l'état cumulé des résultats et à l'état cumulé des modifications survenues dans l'avoir. Pour déterminer les éléments actuels et futurs de la charge d'impôts sur les excédents, il faut établir des hypothèses concernant les lois fiscales qui régissent le Mouvement des caisses Desjardins ainsi que les dates auxquelles les actifs et passifs d'impôts futurs seront contre-passés. Si l'interprétation du Mouvement diffère de celle des autorités fiscales ou si les dates des contre-passations ne correspondent pas aux prévisions, la provision pour impôts sur les excédents pourrait augmenter ou diminuer au cours des exercices suivants.

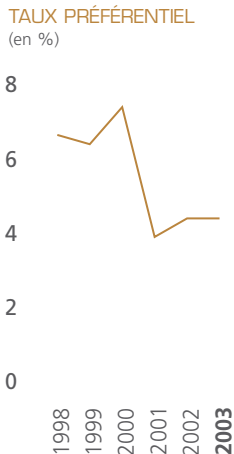
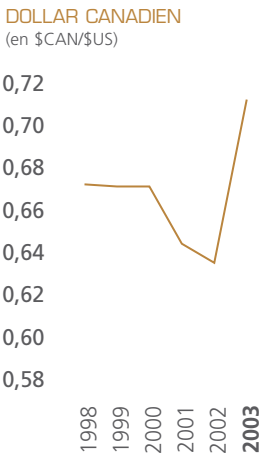
CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

L'année 2003 a véritablement été marquée au sceau de l'incertitude et des bouleversements. La guerre contre l'Irak en début d'année a littéralement engourdi l'activité économique mondiale. L'attentisme provoqué par cet événement a retardé la progression vigoureuse de l'économie américaine et de l'ensemble de ses partenaires commerciaux. Le Canada, l'Europe et le Japon ont été en quelque sorte en convalescence; les bienfaits du relèvement de l'économie américaine ont tardé. Par ailleurs, la dépréciation du dollar américain a miné les chances de voir rebondir les exportations canadiennes, européennes et japonaises à destination des États-Unis.

Le contexte de faible croissance économique a toutefois tempéré les pressions inflationnistes, et ce en dépit des prix de l'énergie (pétrole et gaz) qui se sont enflammés au printemps puis en fin d'année. Ainsi, les taux d'intérêt des principales banques sont demeurés très bas et bon nombre d'institutions, dont la Banque du Canada, ont dû abaisser leurs taux directeurs qui frôlaient déjà des creux de tous les temps.

L'hésitation des États-Unis à redémarrer en début d'année et l'appréciation fulgurante du huard par rapport au dollar américain, ont eu raison de la robustesse de l'économie canadienne. Cette appréciation rapide et importante de notre devise, qui est passée de 63,8 cents US au 1^{er} janvier 2003 à 77,1 cents US au 31 décembre 2003, a mis du plomb dans l'aile de l'économie canadienne en changeant considérablement les termes des échanges commerciaux. Si l'importation de produits américains est devenue plus avantageuse, l'exportation de biens à destination des États-Unis, elle, l'est de moins en moins.

L'année pourrait presque être qualifiée de «passage à vide». Toutefois, en plus de l'hésitation de l'économie américaine en début d'année et de l'appréciation du huard, une série d'événements malencontreux sont venus miner l'élan des économies canadienne et québécoise. Le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), la découverte d'un cas de maladie de la vache folle, les incendies de forêt dans l'ouest du Canada et la grande panne d'électricité en Ontario se sont succédé comme autant d'obstacles au relèvement des économies canadienne et québécoise. L'année 2003 aura été difficile, tant au Canada qu'au Québec.



Heureusement, à l'instar des ménages canadiens, ceux du Québec ont permis de maintenir l'économie à flot. Le niveau de confiance de ces derniers est demeuré relativement élevé et cela s'est traduit par des dépenses de consommation soutenues et un marché de l'habitation effervescent partout au Canada. À ce chapitre, une conjonction exceptionnelle de facteurs est venue soutenir l'activité domiciliaire : il s'agit d'un taux d'inoccupation des logements à louer sous le seuil d'équilibre, une croissance de l'emploi exceptionnelle en 2003 et des taux d'intérêt hypothécaires très alléchants.

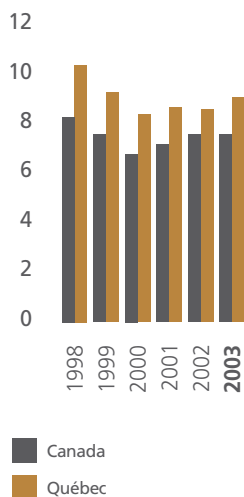
Devant une économie canadienne qui perdait des forces au deuxième trimestre et un dollar canadien qui prenait de l'altitude, la Banque du Canada a dû réviser sa politique monétaire en juillet : elle a abaissé ses taux alors qu'elle les avait augmentés à deux reprises en mars et en avril. Les résultats plutôt décevants de l'économie et la détérioration des exportations ont conduit les autorités monétaires à baisser les taux directeurs à deux reprises au cours de la seconde moitié d'année. Les baisses cumulées de juillet à décembre ont été de 50 points, annulant du même coup les hausses décrétées dans la première moitié de 2003.

Le Québec n'a pas échappé au ralentissement en 2003. L'effet de l'appréciation du dollar canadien et les effets collatéraux du SRAS et de la vache folle ont contribué à freiner la progression du PIB. Par contre, la force de la demande intérieure, dont les illustrations les plus convaincantes sont la hausse des ventes au détail et les dépenses au chapitre de l'habitation, ont colmaté les pertes encaissées par les entreprises. Ces dernières ont subi néanmoins une détérioration du solde commercial et un ralentissement des livraisons manufacturières en 2003.

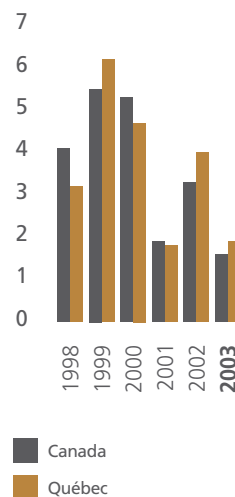
PERSPECTIVES POUR 2004

L'année 2004 s'annonce plus prometteuse, sans toutefois laisser entrevoir une progression exceptionnelle. Les ménages garderont le cap et les entreprises participeront davantage à la croissance de l'économie au fur et à mesure que l'activité manufacturière s'intensifiera au sud de la frontière. Selon toute vraisemblance, la croissance du PIB au Canada et au Québec se situera très près du potentiel des deux économies. Cela signifie que les pressions inflationnistes seront contenues, qu'aucune surchauffe n'est prévisible et que les taux d'intérêt demeureront bas encore un bon moment.

TAUX DE CHÔMAGE
(en %)



CROISSANCE DU PIB
(en %)



REVUE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

SECTEUR D'ACTIVITÉ – INTERMÉDIATION FINANCIÈRE

DESCRIPTION DU SECTEUR

Le secteur de l'intermédiation financière est communément appelé le réseau coopératif du Mouvement des caisses Desjardins. Il inclut les activités de financement, de collecte d'épargne, de cartes de crédit et de bras financier. Tant des services de détail que des services de gros sont assurés par le secteur de l'intermédiation financière. Une gamme étendue de services financiers est offerte aux membres et clients.

Le secteur dessert principalement le Québec, avec un réseau décentralisé de 608 caisses et 57 centres financiers aux entreprises répartis dans toutes les régions du Québec et supporté par une fédération qui dispense des services spécialisés permettant de compléter son offre de service aux membres et clients. Le secteur est également associé à des activités réparties à l'extérieur de la province, notamment 68 caisses et des fédérations de l'Ontario, du Manitoba et de l'Acadie qui sont membres auxiliaires de la Fédération

des caisses Desjardins du Québec, mais qui sont régies par un ensemble de lois et de règlements qui leur sont propres. La Caisse centrale Desjardins est active, à titre d'agent financier du Mouvement, dans des transactions réalisées à l'échelle nationale et internationale.

La synergie qui s'orchestre entre les composantes du Mouvement offre également un potentiel de vente accru pour la gestion professionnelle des avoirs, avec des services de planification financière, de placement, notamment la diversification de portefeuille, le courtage de valeurs mobilières et la gestion discrétionnaire de portefeuille, la protection des personnes, des revenus et des biens, ainsi que tous les services liés au domaine successoral.

DESCRIPTION DE L'INDUSTRIE

La concentration élevée des services financiers bancaires au Canada entraîne pour l'industrie une saturation des marchés, de sorte que l'augmentation des parts de marché d'un joueur se fait nécessairement au détriment d'un autre. Nos concurrents déploient beaucoup d'énergie à dominer des segments d'affaires qu'ils qualifient de plus lucratifs, notamment la gestion du patrimoine, dans le but premier de maximiser leur profit et de satisfaire les actionnaires.

RÉALISATIONS 2003

- Le secteur de l'intermédiation financière compte un actif de 79,4 G\$, une progression de 11,1 % favorisée par une hausse marquée des activités de financement, la meilleure depuis 10 ans.
- Acteur de premier plan au Québec avec des parts de marché de 37,7 % dans le secteur des prêts hypothécaires résidentiels, 41,8 % dans le secteur des prêts agricoles et 43,6 % au chapitre des activités de collecte d'épargne personnelle au bilan.
- Solides résultats financiers depuis plusieurs années; les excédents avant ristournes aux membres sont passés de 496 M\$ en 2001 à 695 M\$ en 2003.
- Participation au développement de toutes les régions au Québec avec la mise en place de centres financiers aux entreprises partout dans la province, afin de répondre aux besoins propres au secteur Entreprises.
- Orientation pancanadienne (notamment avec un partenariat renforcé avec la Fédération de l'Ontario et la signature d'un nouveau protocole d'affiliation le 1^{er} janvier 2004, et un investissement de 148 M\$ dans Desjardins Credit Union Inc. pour l'acquisition de la Caisse d'épargne de l'Ontario).
- Signature de pactes d'affaires entre les caisses et les filiales pour proposer à nos membres l'offre de service la plus intégrée de l'industrie des marchés financiers au Québec.
- Poursuite du Plan Ressources humaines 2002-2005 par des investissements importants.
- Mise en place de la ligne d'affaires entreprises.

STRATÉGIE

En 2005, le secteur de l'intermédiation financière est une coopérative de services financiers performante reconnue pour la relation distinctive qu'elle entretient avec ses membres et son milieu, pour son offre adaptée à leurs besoins et pour son réseau intégré. Le secteur de l'intermédiation financière est un centre d'expertise financière et donne accès aux membres à l'ensemble de l'offre du Mouvement des caisses Desjardins.

Les stratégies suivantes, issues du plan stratégique 2003-2005, contribueront à réaliser notre vision :

- **Stratégie entreprises:** Le Mouvement se donnera les moyens d'occuper sur le marché québécois des entreprises, une position qui correspond à son poids économique et de se placer sur la voie du leadership quant aux parts de marché.
- **Stratégie particuliers:** Le Mouvement désire devenir le principal gestionnaire du patrimoine financier au Québec tout en continuant de servir tous les segments de marché avec du personnel de qualité et des produits concurrentiels. Au cours de cette période, l'enjeu des caisses sera de faire croître l'épargne et de protéger les acquis dans le crédit.
- **Stratégie financière:** Maintien d'une capitalisation forte afin que le Mouvement assure son développement et obtienne un rendement du capital suffisant pour maintenir sa position sur les marchés financiers et maintenir ainsi un retour élevé dans la communauté.

PERSPECTIVES

Renforcer notre distinction coopérative par une détermination des caisses à maintenir des versements de ristournes à ses membres avoisinant 35 % des excédents après impôts pour les années 2004 à 2006.

Le Mouvement veut demeurer l'institution financière la plus accessible tout en maximisant la performance et la synergie de ses réseaux de distribution. C'est dans cette optique que se poursuit la transformation du réseau physique des caisses, qui devrait compter entre 450 et 500 caisses d'ici 2005. Ces caisses exploiteraient alors pas moins de 1 000 points de service où les membres auront accès aux services et au personnel.

Le secteur de l'intermédiation financière entend développer sa nouvelle ligne d'affaires entreprises afin d'augmenter l'encours du portefeuille des secteurs industriel et commercial, de faire croître leur part de marché et de tirer des revenus additionnels. À cet égard, les coûts associés à la mise en place de cette nouvelle ligne d'affaires sont importants. Le Mouvement s'engage à investir des sommes substantielles dans les systèmes et dans l'amélioration des processus et de l'offre de service. L'objectif est de faire passer les parts de marché de ce portefeuille de 23 % à 25 % d'ici la fin de 2006.

Le secteur de l'intermédiation financière veut davantage bonifier son approche en tant que groupe d'expert pour augmenter la satisfaction de ses membres et occuper une plus grande place sur le marché de la gestion des avoirs.

Le secteur de l'intermédiation financière vise à maintenir une saine rentabilité en misant sur le développement d'affaires rentables au Québec et à l'extérieur du Québec pour accroître ses revenus et diversifier son risque de marché.

TABEAU 3 – INTERMÉDIATION FINANCIÈRE : RÉSULTATS SECTORIELS
Données choisies de l'exercice terminé le 31 décembre
(en millions de dollars et en pourcentage)

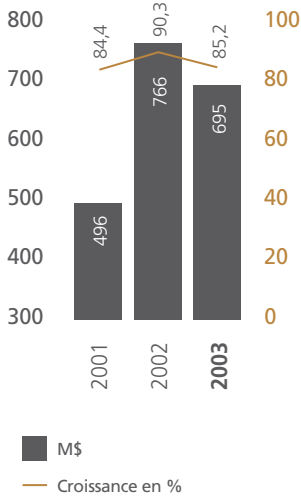
	2003	2002	2001
Revenu total ⁽¹⁾	3 602 \$	3 468 \$	3 064 \$
Provisions pour pertes sur créances	80	112	247
Frais autres que d'intérêt	2 528	2 300	2 155
EXCÉDENTS AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES⁽¹⁾	695	766	496
Apport aux excédents cumulés	85,2 %	90,3 %	84,4 %
Ristournes aux membres	440 \$	490 \$	269 \$
Actif moyen ⁽²⁾	75 592	69 952	66 210
Prêts moyens	62 220	57 006	53 649
Dépôts moyens	65 146	61 189	58 428
RATIOS CLÉS			
Ratio de productivité ⁽³⁾	67,9 %	64,8 %	68,3 %
Rendement sur l'avoir moyen ⁽³⁾	13,8	15,6	12,0

- (1) Ces données du secteur de l'intermédiation financière excluent la quote-part des bénéfices résultant des investissements des caisses dans les sociétés filiales, lesquels se chiffrent à 121 M\$ pour 2003 (82 M\$ en 2002 et 105 M\$ en 2001).
(2) L'actif moyen du secteur de l'intermédiation financière exclut la valeur du placement comptabilisé à la valeur de consolidation résultant des investissements des caisses dans les sociétés filiales, lequel se chiffre à 1,5 G\$ pour 2003 (1,3 G\$ en 2002 et 1,1 G\$ en 2001).
(3) Les ratios de productivité et de rendement sur l'avoir moyen prennent en considération la quote-part des bénéfices produits par les investissements des caisses dans les sociétés filiales.

ANALYSE DES RÉSULTATS FINANCIERS

Le secteur de l'intermédiation financière a réalisé pour une deuxième année consécutive d'excellents résultats financiers produisant des excédents avant ristournes aux membres de l'ordre de 695 M\$. L'année 2003 fut marquée par des réalisations qui concrétisent nos orientations stratégiques 2003-2005 en matière de positionnement de notre relation d'affaires avec nos membres particuliers et de notre partenariat avec les entreprises. Ainsi, dans le cadre du Plan Ressources humaines 2002-2005 et de la mise en place de la ligne d'affaires entreprises, des investissements importants, de l'ordre de 100 M\$, ont été faits pour matérialiser ces orientations. Malgré ces investissements substantiels, le secteur de l'intermédiation financière a su présenter une solide performance permettant de distribuer à ses membres-propriétaires sous forme de ristournes une somme de 440 M\$, avoisinant ainsi le sommet de 490 M\$ atteint en 2002. Avec comme toile de fond une offre de service inégalée, des taux d'intérêt et des frais de service concurrentiels, ce retour aux membres de 930 M\$, réalisé au cours des deux dernières années, traduit la préoccupation constante du réseau des caisses et de l'ensemble des autres composantes du secteur de l'intermédiation financière : réaliser une performance financière aidant à maximiser le retour aux membres-propriétaires-usagers tout en assurant la pérennité de leur institution financière coopérative.

INTERMÉDIATION FINANCIÈRE APPORT AUX EXCÉDENTS CUMULÉS

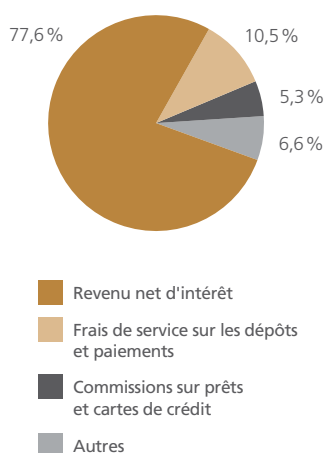


Ces bons résultats financiers permettent donc de présenter un rendement sur l'avoir moyen de 13,8 %, un niveau suffisamment élevé pour dégager des marges de manœuvre afin d'atténuer les incidences défavorables de situations exceptionnelles, s'il y a lieu, et se donner la capacité d'investir dans des projets de développement choisis pour tirer profit des occasions nouvelles. Quant au ratio de productivité, chacune des composantes a consacré des efforts considérables à la réduction de ses coûts, voulant améliorer son efficacité et sa performance et ainsi, mieux faire face à la concurrence. C'est dans ce souci de se démarquer et de bonifier davantage sa prestation de service aux membres-propriétaires que Desjardins a procédé à des investissements importants entre autres au chapitre de la formation du personnel et à l'amélioration de leurs conditions de travail et salariales, cela ayant pour effet de créer en 2003 une pression sur le ratio de productivité le situant ainsi à 67,9 %.

Pour sa part, le revenu total, composé du revenu net d'intérêt et des autres revenus, a atteint 3 602 M\$, ce qui représente une progression de 134 M\$ ou 3,9 % en comparaison avec l'an dernier. Malgré une diminution de la marge nette d'intérêt, celle-ci passant de 3,89 % en 2002 à 3,70 % pour l'exercice 2003, la hausse du revenu net d'intérêt, de 73 M\$, est attribuable à l'effervescence qu'a connue la croissance du volume d'affaires cette année.

Quant aux autres revenus, ils sont en hausse de 61 M\$ ou 8,2 % par rapport à 2002, pour se chiffrer à 806 M\$. L'augmentation s'explique en grande partie par les commissions sur les prêts et les cartes de crédit, qui ont progressé de 26 M\$, en raison de la forte progression du chiffre d'affaires de VISA et par les frais de service sur les dépôts et paiements, en hausse de 22 M\$. Ajoutons que la majeure partie de la hausse du revenu des frais de services est attribuable à la nouvelle tarification des transactions automatisées applicable à des non-membres.

INTERMÉDIATION FINANCIÈRE
COMPOSITION DU REVENU TOTAL
EN 2003



Pour l'année 2003, la dépense de provisions pour pertes sur créances s'établit à 80 M\$, en baisse de 32 M\$ sur 2002, ce qui traduit bien l'excellente qualité du portefeuille de prêts du secteur de l'intermédiation financière. Au 31 décembre 2003, l'encours des prêts douteux bruts du secteur était inférieur de 54 M\$ ou 10,4 % à celui de l'an dernier. Cela témoigne des efforts soutenus d'amélioration de la qualité du crédit de notre portefeuille de prêts, et ce, malgré une année où la conjoncture économique fut teintée d'incertitude et de bouleversements.

Les frais autres que d'intérêt se sont établis à 2 528 M\$ en 2003, en hausse de 228 M\$ ou 9,9 % sur 2002. L'accroissement résulte surtout des investissements substantiels de plus de 80 M\$ dans le repositionnement des salaires, la formation, la mobilisation et le recrutement. De plus, en 2003, près de 20 M\$ ont été consacrés au développement et au soutien requis par la ligne d'affaires entreprises, auxquels s'ajoutent des frais inhérents au développement lié à l'évolution de la technologie de façon à conserver notre leadership, et ce, selon les différents projets de développement jugés prioritaires dans le plan stratégique 2003-2005.

Les caisses et la Caisse centrale Desjardins ont connu une progression exceptionnelle de leur volume d'affaires au cours des deux dernières années, ce qui montre que le Mouvement est sans conteste un chef de file dans le financement de l'activité économique de la province. Il s'est particulièrement illustré dans les domaines de l'habitation, des dépenses des consommateurs et des investissements des entreprises, des secteurs qui offrent un potentiel de développement des affaires très intéressant pour les institutions financières, et ce, malgré la vive concurrence qui règne dans cette industrie et le ralentissement des activités économiques au Québec en 2003.

À ce chapitre, le Mouvement a très bien su tirer son épingle du jeu comme en témoigne la poussée impressionnante des activités de financement, l'une des meilleures des dix dernières années. En effet, l'encours du portefeuille de prêts bruts, qui est passé de 59,9 G\$ au 31 décembre 2002 à 66,2 G\$ à la fin de cette année, représente une croissance de 6,3 G\$ ou 10,6 %. Plus de la moitié de cette hausse provient de la progression des prêts hypothécaires résidentiels qui ont crû de 3,3 G\$ ou 10,2 % en 2003, pour atteindre 35,3 G\$ au terme de l'année. Les autres catégories de crédit ont par ailleurs également enregistré une augmentation impressionnante de 10,7 % pour les prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers, alors que les prêts aux entreprises et administrations publiques ont bondi de 11,2 %.

D'autre part, tout au long de l'année des efforts considérables ont continué d'être canalisés afin de maximiser la performance et la synergie de nos réseaux de distribution. Ainsi, en 2003, la transformation du réseau physique au Québec a suivi son cours et à la fin de 2003, on comptait 608 caisses par rapport à 671 à la fin de 2002 et 814 à la fin de 2001. D'ici 2005, le réseau devrait compter entre 450 et 500 caisses. Ces caisses exploiteront alors pas moins de 1 000 points de service où les membres auront accès aux services et au personnel. Rappelons que le but de ces regroupements de caisses est de constituer une masse critique afin de devenir un centre d'expertise financier assurant aux membres d'être accompagnés par un groupe d'experts dans la gestion professionnelle de leurs avoirs financiers. De concert avec cette démarche, s'opère la relocalisation de certaines caisses dans des lieux géographiquement plus stratégiques afin de mieux nous adapter aux habitudes de consommation et de déplacements des membres.

De plus, le secteur de l'intermédiation financière a joué un rôle de premier plan tout au cours de l'année pour concrétiser l'orientation pancanadienne que s'est donnée le Mouvement des caisses Desjardins. En effet, le Mouvement a annoncé en janvier 2003 sa participation dans l'acquisition de la Caisse d'épargne de l'Ontario par la Desjardins Credit Union inc. (DCU), nouvelle coopérative financière ontarienne constituée en vertu de la *Loi sur les caisses populaires et les credit unions de l'Ontario*. De plus, un partenariat renouvelé s'est dessiné entre le Mouvement et la Fédération des caisses populaires de l'Ontario (FCPO) et ses caisses affiliées, selon lequel ils deviennent membres à part entière à compter du 1^{er} janvier 2004. Ce ne sont ici que deux exemples des gestes qui s'inscrivent dans la vision énoncée au plan stratégique 2003-2005 pour assurer le développement d'affaires rentables ailleurs qu'au Québec, afin d'accroître les revenus, de diversifier le risque de marché et d'enrichir l'éventail des services offerts.

La vaste réflexion sur le renouveau coopératif de Desjardins à laquelle ont participé près de 25 000 membres, dirigeants et employés au cours des deux dernières années, les solides résultats financiers obtenus en 2003, permettant de retourner à la collectivité des sommes importantes tout en assurant la pérennité de son réseau, ainsi que les investissements significatifs effectués cette année dans le but de soutenir les initiatives de développement en lien avec nos orientations stratégiques 2003-2005, sont au nombre des réalisations qui se sont concrétisées en 2003 afin que le Mouvement des caisses Desjardins demeure l'institution financière la plus accessible et où les personnes font la différence.

INTERMÉDIATION FINANCIÈRE – ACTIVITÉS DE BASE

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

DESCRIPTION Les principales activités de financement sont le crédit hypothécaire résidentiel, le crédit à la consommation, le crédit commercial et industriel, le crédit agricole et le crédit institutionnel.

Depuis toujours, le Mouvement des caisses Desjardins est fortement engagé dans le financement de l'activité économique québécoise. La gamme complète de produits et services de crédit qu'il met à la disposition de ses membres et clients, particuliers et entreprises, lui a permis de devenir un chef de file dans tous les domaines où il agit comme prêteur au Québec.

RÉALISATIONS 2003

- Présence accrue auprès des marchands de biens durables, et ce, grâce à son programme *accord D* et à son offre de financement auprès des concessionnaires automobiles.
- Poursuite de la mise en valeur de ses produits d'hypothèques, déjà fort compétitifs dans ce marché en raison de leurs grandes variété et souplesse.
- Progrès marqués vers les objectifs ambitieux liés à la ligne d'affaires entreprises, notamment par l'évolution de la structure organisationnelle concernant une vice-présidence Marché des entreprises, coordonnés à l'expansion continue des relations avec la clientèle de particuliers.
- Bonification de son importance relative au Québec dans :
 - le domaine du crédit à la consommation, où il a fait un gain notable de 0,6 %, atteignant 26,9 % ;
 - le secteur très concurrentiel du crédit hypothécaire résidentiel où il a affiché un taux de pénétration à 37,7 %, une progression annuelle non négligeable de 0,2 % ;
 - le crédit commercial et industriel, ainsi que le crédit agricole où il a obtenu des hausses respectives de 0,3 % et de 0,2 % de ses parts de marché, atteignant 23,5 % et 41,8 %.

STRATÉGIE Le Mouvement a comme objectif de continuer à offrir des produits de crédit compétitifs adaptés aux besoins de ses membres et clients, entre autres, en jouant un rôle déterminant dans leur démarche d'accession à la propriété des particuliers et en accompagnant les entreprises agricoles et commerciales dans leurs projets d'investissements.

Les stratégies suivantes contribueront à atteindre cet objectif :

- miser davantage sur une offre intégrée des produits et services de financement ;
- optimiser l'emplacement des centres financiers aux entreprises (CFE) et poursuivre l'harmonisation de leurs pratiques d'affaires ;
- favoriser la formation du personnel en créant un programme d'amélioration continue de leurs compétences.

PERSPECTIVES Poursuivre le développement de sa ligne d'affaires particuliers et accroître sa présence auprès des entreprises afin de faire passer sa part de marché dans ce domaine à 25 % d'ici la fin de 2006.

ACTIVITÉS DE COLLECTE D'ÉPARGNE

DESCRIPTION Les principales activités de collecte d'épargne concernent l'épargne au bilan, surtout les dépôts dits conventionnels, et l'épargne hors bilan composée des fonds Desjardins et des valeurs mobilières. Ces activités, qui constituent l'une des plus importantes sources de financement du Mouvement, s'adressent autant aux particuliers qu'aux entreprises.

Afin de répondre efficacement aux besoins grandissants de ses membres et clients en matière de diversification de leurs avoirs financiers, le Mouvement met tout en œuvre pour devenir le premier gestionnaire de patrimoine financier au Québec.

RÉALISATIONS 2003

- Accélération du déploiement de son offre intégrée de services de courtage de valeurs mobilières dans les caisses.
- Transformation en profondeur de sa gamme des fonds de placement et l'acquisition de Fonds Mutuels NordOuest.
- Poursuite du développement de son réseau d'experts conseils reconnu pour sa grande compétence et déployé sur l'ensemble du territoire québécois.
- Développement innovateur de produits d'épargne favorisant une adaptation aux changements de tendances qui caractérisent l'industrie financière.
- Accroissement de sa position relative au Québec dans :
 - le secteur de l'épargne au bilan, qui regroupe les produits comme les comptes avec opérations, l'épargne stable et les dépôts à terme, où il a affiché une hausse considérable de 0,3 %, atteignant 43,6 % ;
 - les domaines du courtage de valeurs mobilières, de la vente de fonds de placement et des fonds sociaux à capital de risque (Capital régional et coopératif Desjardins) qui ont aussi contribué à faire croître l'importance du Mouvement grâce à des taux de pénétration respectifs de 10,6 %, de 7,2 % et de 7,2 %.

STRATÉGIE Le Mouvement entend mettre à la disposition de ses membres et clients une gamme complète de produits d'épargne diversifiés, personnalisés et concurrentiels, autant pour les particuliers que pour les entreprises.

Les stratégies suivantes contribueront à atteindre cet objectif :

- accroître l'accessibilité de ses produits et services, déjà fort imposante au Québec, autant physiquement qu'électroniquement ;
- continuer la recherche et le développement en matière d'ingénierie des produits d'épargne ;
- favoriser la formation du personnel en créant un programme d'amélioration continue de leurs compétences.

PERSPECTIVES Consolider sa présence dans le secteur des produits d'épargne bilan et rehausser sa position relative dans le domaine des fonds de placement et du courtage de valeurs mobilières.

ACTIVITÉS DE CARTES DE CRÉDIT

DESCRIPTION Les activités de cartes de crédit sont exercées par Services de cartes Desjardins (SCD), soit VISA Desjardins, une unité d'affaires de la Fédération des caisses Desjardins du Québec. Plus important émetteur de cartes de crédit au Québec avec 2,5 millions de détenteurs, SCD offre un ensemble de solutions à ses diverses clientèles telles des solutions de paiement par cartes pour les particuliers et les entreprises, des solutions de fidélisation grâce au programme BONIDOLLARS et des solutions de paiement à quelque 55 000 marchands.

SCD offre des solutions de financement aux particuliers, comme le FINANCEMENT *accord D* (deuxième limite distincte sur les cartes de crédit VISA Desjardins) qui est disponible chez plus de 3 000 marchands à travers le Canada. Ce financement est aussi disponible par l'entremise du réseau des caisses Desjardins pour l'obtention d'un financement de moins de 10 000 \$. Des solutions de financement sont aussi offertes aux entreprises, notamment Solutions Libre-Affaires, FINANCEMENT *accord D* Affaires, carte Affaires, carte @provisionnement.

RÉALISATIONS 2003

- À titre d'émetteur, le volume d'affaires de SCD a atteint 8,1 G\$ en 2003, en croissance de 21 % sur 2002.
- SCD a porté ses parts de marché au Québec à 40 %.
- Signature d'une entente majeure avec RONA pour l'offre d'une carte associative RONA VISA Desjardins, de cartes privatives RONA et des solutions de paiement (SPID).
- Renouvellement de l'entente de partenariat avec les chaînes de magasins Brault et Martineau et Ameublements Tanguay.
- Déploiement de la solution *accord D* à la caisse ainsi qu'une intégration de la demande de cartes et de financement au portail intranet Desjardins.

STRATÉGIE SCD veut devenir la meilleure entreprise de cartes au Canada en misant sur le plein potentiel de ses employés afin d'offrir un service de très haute qualité et d'être reconnu comme un employeur de premier choix.

Les stratégies suivantes contribueront à atteindre cet objectif :

- proposer au réseau des caisses de nouvelles solutions d'affaires en ligne dégageant une valeur ajoutée pour les membres et permettant des économies d'échelle pour le Mouvement ;
- miser sur le FINANCEMENT *accord D* afin de développer le marché canadien, notamment auprès des marchands et des *credit unions* ;
- contribuer, par les solutions en ligne, aux efforts de développement des affaires du réseau particulièrement la clientèle jeunesse, les grands détenteurs et le marché canadien.

PERSPECTIVES

- Lancement d'une nouvelle gamme de cartes de prestige dans le but d'affirmer notre leadership dans les créneaux de fidélisation.
- Entente de partenariat majeure avec Coast Capital Savings Credit Union, dont le membership est le plus important au Canada et deuxième pour ce qui est des actifs.
- Signature d'un marchand pancanadien pour le produit *accord D*.

ACTIVITÉ DE BRAS FINANCIER

DESCRIPTION Les activités de bras financier sont exercées par la Caisse centrale Desjardins (CCD), une institution coopérative propriété des caisses Desjardins. La CCD exerce ses activités sur les marchés canadiens et internationaux, en collaboration avec les autres entités du Mouvement des caisses Desjardins et de façon complémentaire avec celles-ci.

Les activités de CCD comprennent notamment :

- le règlement financier de la compensation des effets transitant par le réseau des caisses à l'échelle nationale et internationale ;
- l'approvisionnement en fonds pour répondre aux besoins de liquidités du Mouvement ;
- la représentation auprès des agences de notation ;
- la gestion du fonds des liquidités normatives ;
- les produits dérivés et autres produits de trésorerie ;
- le financement et les services bancaires au secteur privé (moyennes et grandes entreprises) et au secteur public.

RÉALISATIONS 2003

- Contribution au réseau des caisses de 67,4 M\$ en 2003, en hausse de 13 % par rapport à 2002.
- Mise en place d'un nouveau programme d'emprunt canadien de billets à moyen terme (2 G\$) qui accroît encore la diversification de nos sources d'approvisionnement.
- Émission la plus importante de tous les temps (500 M d'euros sur les marchés européens) reflétant la notoriété et la réputation de CCD sur les marchés financiers internationaux.
- Succès dans le développement de produits d'épargne indicielle : avec près de 400 M\$ d'encours, l'Épargne à terme Gestion tactique de taux est un beau succès auprès des membres.
- Progression de 35 % du portefeuille de prêts.
- Obtention d'une charte commerciale pour la Desjardins Bank lui permettant d'augmenter sa capacité de servir les entreprises aux États-Unis.

STRATÉGIE La mission de la CCD se déploie autour de quatre principales fonctions : agent financier, concepteur et pourvoyeur de services de trésorerie, gestionnaire de services internationaux, fournisseur de financements et de services sur mesure.

Les stratégies suivantes aideront à poursuivre notre mission :

- maintenir des relations étroites avec les grandes entreprises et institutions afin de mieux accompagner les entreprises et de maximiser les retombées positives pour le Mouvement ;
- poursuivre notre accompagnement des entreprises sur les marchés canadien, américain et internationaux ;
- poursuivre la diversification de nos sources d'approvisionnement sur les marchés financiers de manière à toujours pouvoir répondre adéquatement aux besoins de financement du Mouvement.

PERSPECTIVES

- Diversification géographique de notre portefeuille de prêts par notre développement dans de nouveaux marchés.
- Ouverture d'un point de service aux États-Unis dans le but de mieux servir notre clientèle d'entreprises.
- Élargissement de la gamme de produits offerts à la clientèle corporative et institutionnelle : options de change et produits dérivés.
- Continuer le développement de nouveaux concepts d'épargne indicielle.

SECTEUR D'ACTIVITÉ – ASSURANCES, SERVICES FIDUCIAIRES ET GESTION D'ACTIFS

DESCRIPTION DU SECTEUR

Composante du Mouvement des caisses Desjardins, Desjardins Société financière (la Société financière) a pour mandat d'assurer le développement et la gestion dynamique de ses investissements et de ses filiales, notamment Desjardins Sécurité financière (DSF), Desjardins Groupe d'assurances générales (DGAG), Gestion de services financiers spécialisés Desjardins (GSFSD) et Desjardins Gestion d'actifs (DGA).

Ses filiales exercent leurs activités commerciales dans quatre secteurs et sont actives principalement au Canada. Le secteur d'assurance de personnes offre notamment des protections d'assurance vie et santé sous forme d'assurance collective et individuelle ainsi que des produits et services d'épargne. Le secteur de l'assurance de dommages offre aux particuliers, directement ou par l'entremise de groupes, des produits tels que l'assurance automobile et l'assurance habitation et, aux entreprises, des produits commerciaux. Le secteur des services fiduciaires conçoit et commercialise des produits et des services pour les particuliers et les entreprises dans le domaine de la gestion et de l'administration du patrimoine, dont les fonds de placement. Le secteur « autres » inclut les activités de la société de portefeuille de même que celles de la gestion d'actifs dont l'objectif est d'optimiser les revenus de placements des filiales et d'autres composantes du Mouvement.

DESCRIPTION DE L'INDUSTRIE

La consolidation de l'industrie des services financiers a continué en 2003, entraînant un nombre important de transactions touchant des manufacturiers ainsi que des distributeurs.

Les groupes financiers non bancaires sont de plus en plus intégrés et spécialisés en gestion du patrimoine. Leurs activités regroupent l'assurance de personnes, les fonds de placement et la gestion d'actifs. Les modèles de distribution des services financiers sont en forte évolution et les manufacturiers adoptent des modèles de multidistribution.

Les résultats consolidés de la Société financière sont influencés par les facteurs inhérents à chacune des industries où elle exerce ses activités. Une description sommaire de ces facteurs se trouve dans la revue de chacun de ses secteurs d'activité.

RÉALISATIONS 2003

- Croissance de 15,8 % des revenus d'exploitation.
- Forte croissance du secteur des groupes dans l'ensemble du Canada.
- Croissance de 26,6 % du bénéfice net des activités poursuivies, lequel atteint 181 M\$.
- Rendement des capitaux propres de 15,4 % en 2003, comparativement à 13,7 % en 2002.
- Ratio de productivité en amélioration constante depuis 3 ans.
- Amélioration importante de la performance des placements.
- Renforcement du bilan des filiales.
- Réorganisation des activités de gestion d'actifs et partenariat avec Gestion Fiera Capital.
- Acquisition des Fonds Mutuels NordOuest.
- Métamorphose de la famille des Fonds Desjardins.

STRATÉGIE

Avec ses filiales et par une relation fructueuse avec les autres composantes du Mouvement des caisses Desjardins, la Société financière exerce un leadership et met tout en œuvre pour développer une offre de service intégrée et efficace de produits de gestion du patrimoine, de sécurité financière et de produits d'investissement au bénéfice des membres et des clients du Mouvement au Canada.

Les stratégies suivantes de la Société financière contribueront à réaliser notre vision :

- maximiser le développement des affaires et de la distribution des produits et services avec le réseau des caisses Desjardins, afin d'asseoir notre position dominante au Québec;
- veiller à la compétitivité des produits et à la qualité de l'offre de service dans le but d'améliorer sa position sur le marché du Québec et de pénétrer ceux des autres provinces canadiennes;
- assurer le développement et la croissance de la Société financière et de ses filiales sur le marché canadien et appuyer la position de ces dernières comme chef de file dans les créneaux choisis;

- agir comme partenaire naturel du secteur de l'intermédiation financière en s'appuyant sur l'engagement des employés et la satisfaction des clients et membres afin de contribuer à faire du Mouvement une institution financière intégrée de nature coopérative;
- accroître la rentabilité et le rendement du capital et favoriser les synergies afin de rehausser l'efficacité opérationnelle.

PERSPECTIVES

La Société financière continuera à développer son cadre de gestion entourant le suivi financier et la gestion intégrée des risques, le suivi des placements, le développement d'entreprises et l'encadrement stratégique des filiales. Elle prend en outre de nouvelles initiatives, incluant la refonte de ses processus d'affaires et de gestion pour améliorer son efficacité opérationnelle, des choix stratégiques plus clairs par secteur et l'accentuation d'une discipline en matière d'excellence sur le plan opérationnel pour toutes ses composantes.

TABLEAU 4 – RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE

Données choisies de l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars et en pourcentage)

	2003	2002	2001
RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE DESJARDINS SOCIÉTÉ FINANCIÈRE			
Revenus d'exploitation	3 421 \$	2 953 \$	2 723 \$
Revenus d'intérêts et de placements, nets	761	555	592
Sinistres, prestations et variation des provisions mathématiques et connexes	2 993	2 349	2 245
Frais d'exploitation	930	911	913
BÉNÉFICE NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	181	143	102
Rendement des capitaux propres	15,4 %	13,7 %	10,0 %
Actifs totaux ⁽¹⁾	13 212 \$	12 163 \$ ⁽¹⁾	11 898 \$ ⁽¹⁾
Biens sous gestion	9 547	13 737	14 435
Biens administrés ⁽¹⁾	158 535	135 896 ⁽¹⁾	139 365 ⁽¹⁾
APPORT AU BÉNÉFICE NET⁽²⁾			
Assurance de personnes	101	71	62
Assurance de dommages	46	32	25
Services fiduciaires	11	17	16
Autres secteurs	23	23	(1)
Bénéfice net des activités poursuivies	181 \$	143 \$	102 \$

(1) Les données de 2001 et 2002 ont été redressées pour exclure les activités abandonnées.

(2) Cet apport peut différer des résultats propres à chaque filiale puisqu'il tient compte, entre autres, des résultats attribuables aux actionnaires sans contrôle de même que des charges liées aux écart d'acquisition pour l'exercice financier 2001.

ANALYSE DES RÉSULTATS FINANCIERS

Pour l'année 2003, le bénéfice net de la Société financière se chiffre à 178 M\$, en forte hausse de 29 % comparativement à 138 M\$ en 2002. Quant au bénéfice net des activités poursuivies de la Société financière, il se chiffre à 181 M\$ contre 143 M\$ en 2002, pour un rendement des capitaux propres de 15,4 % en 2003. Ces excellents résultats ont été atteints dans un contexte de renforcement du bilan et constituent le fruit d'efforts sur le plan du développement pancanadien, de la croissance importante des affaires d'assurance, de l'obtention de résultats techniques favorables dans la plupart des secteurs d'assurance, de la performance des placements de même que de l'amélioration de l'efficacité opérationnelle.

Les revenus consolidés de la Société financière pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003 ont totalisé 4 182 M\$ et sont en hausse de 674 M\$ ou 19,2 % comparativement à l'année précédente. Quant aux revenus d'exploitation consolidés, ils affichent une forte croissance de 15,8 % par rapport à l'an dernier. Cette croissance est due à la hausse des primes nettes de 478 M\$ comparativement à l'année 2002, qui provient de l'augmentation de 12 % des produits d'assurance collective et de celle de 82 % des primes relatives aux produits d'épargne, ainsi que de la hausse globale de 17 % des primes nettes d'assurance de dommages découlant d'une croissance de 15 % au Québec et de 22 % à l'extérieur du Québec.

L'augmentation de 206 M\$ des revenus nets d'intérêts et de placements par rapport à 2002 provient principalement de l'amélioration des marchés financiers et de la qualité du portefeuille de placements. Une grande partie de cette augmentation est cependant liée à des produits comportant un transfert total du risque d'investissement aux détenteurs de contrats d'assurance. En 2002, les revenus nets d'intérêts et de placements des filiales d'assurance avaient été affectés par des provisions établies relativement à la dévaluation permanente de certains titres reflétant les marchés financiers difficiles.

La charge de sinistres, prestations et variation des provisions mathématiques et connexes s'élève à 2 993 M\$, en hausse de 644 M\$ par rapport à l'an dernier. Cette augmentation découle de la croissance des affaires et du renforcement des réserves de certaines lignes d'affaires en assurance. Elle provient en outre de la hausse des revenus de placements du secteur de l'assurance de personnes touchant des produits comportant un transfert total du risque d'investissement aux détenteurs de contrat.

Quant aux charges d'exploitation consolidées de 930 M\$ pour l'année 2003, elles sont en hausse de 19 M\$, soit 2 % par rapport à 2002. Cette augmentation découle principalement de la croissance des affaires d'assurance et elle est compensée par la gestion rigoureuse des coûts et l'aide gouvernementale reçue au cours de 2003.

Les actifs totaux consolidés atteignent 13,2 G\$ au 31 décembre 2003, une hausse de 8,6 % reflétant la forte croissance des affaires d'assurance.

ASSURANCES, SERVICES FIDUCIAIRES
ET GESTION D'ACTIFS – ACTIVITÉS DE BASE

ACTIVITÉS D'ASSURANCE DE PERSONNES

DESCRIPTION Occupant respectivement le premier et le cinquième rangs parmi les sociétés d'assurance de personnes au Québec et au Canada pour ce qui est des primes directes souscrites, Desjardins Sécurité financière (DSF) offre, par l'intermédiaire de réseaux de distribution variés, des protections d'assurance vie et santé ainsi que des produits et services d'épargne. Elle possède deux filiales : Sigma Assistel, qui offre des services d'assistance partout dans le monde, et Gestion SFL, qui distribue ses produits par l'entremise de près de 1 000 représentants partenaires du réseau des Services financiers SFL-LFS.

INDUSTRIE L'industrie canadienne de l'assurance de personnes compte quelque 110 sociétés, les cinq premiers joueurs se partageant près de 75 % du marché global, pourcentage qui tient compte des transactions les plus récentes. Les trois premiers assureurs de personnes canadiens sont devenus des entreprises financières diversifiées, dont le champ d'activité dépasse désormais le cadre traditionnel de l'assurance de personnes, et qui se développent activement dans le domaine de la gestion du patrimoine.

À la faveur des législations fédérale et provinciales, le décloisonnement devrait aussi se poursuivre, cela faisant augmenter les pressions concurrentielles et ouvrant aux assureurs de personnes la voie à une offre de services bancaires. Au Québec, où la législation permet déjà, à certaines conditions, la distribution d'assurance de personnes dans les succursales d'institutions de dépôts à charte provinciale, les assureurs de personnes peuvent maintenant élargir la gamme de leurs services en offrant des produits bancaires, des assurances de dommages et en pratiquant, sous réserve de l'adoption d'un règlement gouvernemental, certaines activités d'une société de fiducie.

Sur le plan démographique, le vieillissement de la population canadienne aura une incidence considérable sur les activités de DSF, et ce dès la présente décennie. On peut déjà prévoir une plus grande ouverture à l'égard des produits d'assurance santé et une forte croissance des marchés d'épargne-retraite individuelle et collective.

RÉALISATIONS 2003

- Bénéfice net de 110 M\$, en hausse de 39,2 %.
- Rendement des capitaux propres de 14,1 %, en forte progression.
- Primes nettes de 2,1 G\$, en hausse de 17,9 %.
- Croissance de 12 % des primes d'assurance collective.
- Croissance de 134 % des ventes d'épargne collective et forte progression des ventes de rentes individuelles.
- Résultats techniques favorables dans la plupart des secteurs d'affaires.
- Contrôle des frais d'exploitation dans un contexte de forte croissance des affaires.
- Amélioration importante du rendement du portefeuille de placement.
- Renforcement des réserves au bilan compensé par des éléments qui ont eu un effet favorable sur la rentabilité.

DONNÉES FINANCIÈRES CHOISIES

(en millions de dollars et en %)

	2003	2002	2001
Primes d'assurance et de rentes	2 079 \$	1 764 \$	1 612 \$
Revenus de placements nets	649	453	522
Versements et crédits imputés aux titulaires de police	2 122	1 644	1 632
Frais d'exploitation	570	548	547
Bénéfice net	110	79	72
Rendement des capitaux propres	14,1 %	10,8 %	10,5 %

STRATÉGIE

DSF a comme stratégie de :

- produire un rendement du capital minimum de 12 % pour chaque secteur d'affaires, à l'issue de son plan triennal de développement, en 2005 ;
- accroître sa part de marché au moyen d'une croissance interne soutenue, appuyée au Québec par l'offre d'assurance aux membres de caisses, et, dans l'ensemble du Canada, par celle de l'assurance individuelle et collective ;
- améliorer sa position de tête sur le marché du Québec et, sur le plan national, consolider sa position parmi les cinq premiers assureurs canadiens ;
- sur le plan de la productivité, accroître son efficacité et réduire ses coûts d'exploitation au moyen de la révision de ses façons de faire, de l'optimisation de ses processus d'affaires et de l'apport de la technologie et du commerce électronique ;
- sur le plan du développement organisationnel, accentuer ses efforts portant sur la gestion de la relève et l'innovation et se faire connaître, sur une base nationale, comme une entreprise prévenante, digne de confiance, progressive et qui crée de la valeur.

PERSPECTIVES La consolidation de l'industrie ayant réduit le nombre de joueurs de calibre national, DSF constitue désormais une option de choix comme fournisseur de régimes collectifs d'assurance. Elle entend profiter pleinement de cet avantage et, conformément à ses priorités stratégiques, être un acteur de premier plan en assurance collective au Canada.

Dans le secteur de l'assurance individuelle, l'expansion du réseau des centres financiers des Services financiers SFL et de Laurentian Financial Services se poursuivra, principalement à l'extérieur du Québec. En ce qui a trait à l'offre de service, DSF se démarque déjà par l'intégration de protections santé à ses offres d'assurance vie et par des produits d'épargne novateurs et concurrentiels.

Les importantes mesures mises en place en 2003, telles la réorganisation administrative et le projet de refonte des processus, contribueront à la réduction des coûts d'exploitation, à l'augmentation de la rentabilité des activités et du rendement du capital investi. Finalement DSF s'appuiera sur la stratégie de développement pancanadien de la Société financière pour accroître sa présence et renforcer ses réseaux dans l'ensemble du marché canadien.

ACTIVITÉS D'ASSURANCE DE DOMMAGES

DESCRIPTION Desjardins Groupe d'assurances générales (DGAG) est présent sur le marché canadien par l'intermédiaire de ses quatre filiales et met à la disposition de ses diverses clientèles toutes les couvertures nécessaires à la protection de leurs biens matériels et aux compensations financières liées aux blessures corporelles subies en automobile. Desjardins Assurances générales est active dans le marché des particuliers au Québec, par l'entremise du réseau des caisses Desjardins et d'un centre d'appels. La Personnelle, assurances générales distribue ses produits d'assurance automobile et habitation au Québec avec l'appui de groupes (associations professionnelles, employeurs, syndicats) qui agissent comme commanditaires. La Personnelle, compagnie d'assurances fait de même avec des groupes de l'extérieur du Québec. Ces deux dernières travaillent essentiellement par l'intermédiaire de centres d'appels. Finalement, Certas Direct, compagnie d'assurances fait affaire avec les particuliers du segment « grand marché » principalement en Ontario et en Alberta.

INDUSTRIE Au Québec, la rentabilité favorable des dernières années et un marché caractérisé par une forte concurrence ont contribué à exercer une pression à la baisse sur la tarification de l'assurance automobile. À l'extérieur de cette province, les conditions globales du marché de l'assurance automobile sont extrêmement difficiles en raison de l'environnement réglementaire et des politiques d'indemnisation qui favorisent une augmentation vertigineuse de la sinistralité. De plus, certaines provinces maritimes ont légiféré à la fin de l'année 2003 afin d'imposer des baisses de tarification qui auront un effet direct sur la rentabilité.

Le marché de l'assurance habitation fait aussi face à des défis importants en raison, notamment, de l'augmentation du coût des sinistres causée par le vol et des désastres naturels qui exercent une pression à la hausse sur les primes.

Dans le segment canadien des entreprises, la sinistralité s'est grandement améliorée, mais DGAG n'y a qu'une petite part de marché située au Québec.

RÉALISATIONS 2003

- Croissance de 43,8 % du bénéfice net.
- Bénéfice technique pour une onzième année consécutive.
- Croissance globale des primes brutes de 18,9 %, dont 40 % dans le marché des groupes à l'extérieur du Québec.
- Ratio des coûts d'exploitation des filiales de l'extérieur du Québec en baisse et maintenant à un niveau s'approchant de celui des filiales du Québec.
- Amélioration significative du rendement du portefeuille de placement.

DONNÉES FINANCIÈRES CHOISIES

(en millions de dollars et en %)

	2003	2002	2001
Primes brutes souscrites	1 270 \$	1 068 \$	936 \$
Primes nettes acquises	1 137	971	883
Ratio combiné	97,9 %	96,8 %	98,2 %
Bénéfice technique	24 \$	31 \$	16 \$
Revenus nets de placements	60	30	46
Bénéfice net	46	32	25
Rendement des capitaux propres	13,4 %	10,5 %	8,7 %

STRATÉGIE

DGAG a comme stratégie de :

- continuer à accroître ses avantages concurrentiels afin de maintenir une rentabilité supérieure tout en préservant sa discipline d'excellence sur le plan opérationnel;
- réaliser une croissance dynamique et rentable à l'extérieur du Québec par l'entremise du segment des particuliers « marché de groupes »;
- maintenir une croissance rentable au Québec par l'intermédiaire du segment des particuliers « grand marché » en partenariat avec le réseau des caisses et du segment des particuliers « marché de groupes »;
- assurer une contribution positive au rendement du segment des entreprises au Québec et de la gestion des placements;
- assurer le développement des expertises et de la relève liés au métier d'assureur.

PERSPECTIVES En 2004, DGAG entend poursuivre sa croissance, particulièrement dans le segment de l'assurance pour les groupes. Dans le segment « grand marché », il vise à maintenir sa collaboration avec le réseau des caisses afin d'assurer la croissance constante de son volume d'affaires.

La sinistralité du secteur de l'assurance automobile devrait s'améliorer à la suite des interventions des autorités réglementaires visant à limiter la hausse des réclamations. De plus, DGAG veut lui-même se doter d'outils pour favoriser une meilleure gestion des réclamations et des blessures corporelles.

La rentabilité visée par DGAG pour 2004 s'approche du premier quartile de l'industrie. L'atteinte de cet objectif s'appuiera sur une nouvelle répartition des actifs investis sous forme de placements, qui a été entièrement revue en 2003.

ASSURANCES, SERVICES FIDUCIAIRES
ET GESTION D'ACTIFS – ACTIVITÉS DE BASE

ACTIVITÉS DE SERVICES FIDUCIAIRES
INCLUANT LES FONDS DE PLACEMENT

DESCRIPTION La principale filiale de Gestion de services financiers spécialisés Desjardins (GSFSD), la Fiducie Desjardins (Fiducie), conçoit et commercialise des produits et des services dans le domaine de la gestion et de l'administration du patrimoine. Plus particulièrement, la Fiducie se spécialise dans les fonds de placement, les services de gestion privée, les régimes collectifs d'épargne ainsi que l'administration et la garde de titres.

INDUSTRIE La consolidation du secteur canadien des fonds de placement se poursuit et les dix manufacturiers les plus importants au pays contrôlent près de 75 % du marché. Selon les données issues de l'Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC), les encours des fonds de placement ont progressé de 47,5 G\$ en 2003, pour atteindre 439 G\$ au 31 décembre, soit une augmentation de 12,1 %. Cette croissance annuelle est la plus importante depuis 1999. Les ventes nettes cumulées pour 2003 ont été négatives en raison de retraits de 607 M\$ (excluant les revenus distribués), comparativement à des ventes nettes positives de 3,4 G\$ en 2002. Le fort déclin des encours constaté en 2002, et qui s'est poursuivi au début de 2003, a provoqué une restructuration en profondeur de ce secteur. En effet, une rationalisation importante des fonds et familles de fonds a engendré un nombre record de fusions de fonds en 2003.

Évoluant dans cette industrie en pleine consolidation, mais au sein de laquelle les entreprises bien établies ont la possibilité de croître, la Fiducie compte certes prendre tous les moyens pour maintenir et améliorer sa position concurrentielle et, ainsi, toujours mieux répondre aux besoins évolutifs des investisseurs.

RÉALISATIONS 2003

- Expansion à l'extérieur du Québec au moyen de l'acquisition de Fonds Mutuels NordOuest.
- Atteinte du cap de 1 G\$ pour l'encours combiné des Fonds Maestral et NordOuest.
- Croissance de 31 % des encours de fonds de placement.
- Croissance de 16,8 % des biens administrés.
- Taux de ventes nettes de Fonds Desjardins supérieur à celui de l'industrie.

DONNÉES FINANCIÈRES CHOISIES
(en millions de dollars et en %)

	2003	2002	2001
Revenus d'honoraires nets	90 \$	91 \$	89 \$
Revenus de placements nets	32	33	32
Frais d'exploitation	103	96	95
Bénéfice net	12	18	15
Rendement des capitaux propres	13,5 %	22,6 %	23,9 %
Encours des fonds de placement	6 382 \$	4 870 \$	5 056 \$
Biens administrés (en G\$)	167	143	146

STRATÉGIE
La Fiducie a comme stratégie de :

- collaborer étroitement avec le réseau des caisses pour augmenter de façon substantielle la vente de fonds et des services de gestion privée;
- proposer une offre concurrentielle de produits en maintenant de bons rendements répondant aux attentes des clientèles;
- développer pleinement ses activités avec les autres réseaux du Mouvement et diversifier les canaux de distribution sur la base d'avantages distinctifs clairs;
- s'établir dans le marché pancanadien en fonction du potentiel de ses différentes lignes d'affaires;
- faire évoluer l'organisation et les compétences clés nécessaires à la réalisation de sa vision.

PERSPECTIVES Au cours de la dernière année, la Fiducie a procédé à l'acquisition de Fonds Mutuels NordOuest, une société dont les fonds connaissent beaucoup de succès au Canada et affichent de très bons antécédents en matière de rendement. Grâce à cette transaction, la Fiducie entend accentuer sa présence sur le marché des fonds destinés aux réseaux d'intermédiaires et ainsi développer sa distribution de fonds à l'échelle pancanadienne.

D'autre part, la Fiducie a également travaillé au cours de cette période à l'actualisation de la gamme des Fonds Desjardins dont l'objectif principal demeure toujours de proposer des produits performants et répondant aux besoins évolutifs des investisseurs en offrant un choix élargi de produits, de styles de gestion et de gestionnaires de portefeuilles d'envergure nationale et internationale.

Par ailleurs, la Fiducie, par l'entremise de sa filiale Gestion Placement Desjardins, a poursuivi au cours de la dernière année son développement dans le secteur de la gestion privée pour les particuliers. De plus, elle a travaillé au repositionnement de ses régimes collectifs d'épargne et entend développer en 2004 leur plein potentiel afin d'accélérer sa croissance dans ce domaine.

Enfin, la Fiducie, chef de file de l'administration et de la garde de titres au Québec, met tout en œuvre pour maintenir sa position concurrentielle dans ce secteur très compétitif. Pour ce faire, elle a notamment effectué d'importants investissements dans un nouveau système informatique.

AUTRES SECTEURS D'ACTIVITÉ

DESCRIPTION Les autres activités de la Société financière incluent la gestion d'actifs ainsi que les activités propres à la société de portefeuille.

En 2003, les activités dans les domaines de la gestion d'actifs (Opvest) et de la gestion de placements (Placements Elantis) ont été regroupées sous un nouveau secteur de placements, appelé Desjardins Gestion d'actifs (DGA). Une nouvelle société a été créée dans laquelle certains actifs sous gestion, antérieurement gérés par la filiale Placements Elantis, certains employés et certaines infrastructures ont été transférés. Par la suite, 70 % des actions de cette société, maintenant appelée Gestion Fiera Capital (GFC), ont été vendues à un partenaire externe. Cette réorganisation s'est soldée par un gain net de 5 M\$ avant impôts.

STRATÉGIE En tant que société de portefeuille, le rôle de la Société financière consiste à assurer la planification stratégique et l'équilibre financier du groupe qu'elle dirige, à veiller à l'orientation de ses filiales, à maximiser les synergies entre ces dernières et avec le vaste réseau du Mouvement des caisses Desjardins et, ainsi, à créer de la valeur au bénéfice des actionnaires, des membres, des clients et des partenaires de ce dernier.

Quant à DGA, son mandat est d'abord et avant tout d'optimiser le profil risque-rendement de l'ensemble des actifs de la Société financière et de ses filiales. À cet effet, elle a notamment adopté une approche de gestion de portefeuilles reposant sur l'optimisation du rendement en fonction d'un niveau de risque prédéterminé. De plus, dans le cadre de la nouvelle orientation multigestion de la Société financière, elle s'est aussi vue confier la responsabilité de coordonner l'impartition de certains mandats à des gestionnaires externes, choisis en fonction de leur style et de leur spécialisation.

PERSPECTIVES En 2004, DGA prévoit compléter l'intégration de ses nouvelles activités et continuer de bâtir une équipe spécialisée en fonction des besoins de ses clients. À titre de gestionnaire de placements, elle entend être un fournisseur de choix dans ses domaines d'expertise reconnus et poursuivre ses activités de développement et de gestion de placements dits alternatifs.

SECTEUR D'ACTIVITÉ – VALEURS MOBILIÈRES

DESCRIPTION DU SECTEUR

Valeurs mobilières Desjardins (VMD) est la firme de courtage de valeurs mobilières du Mouvement des caisses Desjardins. VMD offre aux particuliers, aux investisseurs institutionnels, aux entreprises et aux gouvernements toute la gamme des produits et services d'une firme de courtage intégrée. La clientèle des particuliers est desservie par ses divisions de courtage de plein exercice, de courtage en ligne (Disnat) et de service aux réseaux Desjardins, alors que les besoins des entreprises et des gouvernements sont pris en charge par ses divisions de Financement corporatif, de Marché des capitaux de dettes et de Marché des capitaux–Actions. Présentes dans toutes les régions du Québec, les VMD comptent également des succursales à Toronto, North York, Ottawa et Thunder Bay, de même que des représentants pour les investisseurs institutionnels à Vancouver.

DESCRIPTION DE L'INDUSTRIE

L'industrie n'a pas subi de changements significatifs durant la dernière année: le nombre de firmes est demeuré inchangé et le niveau d'emploi a diminué de 2,3 %. Au 30 novembre 2003, l'industrie canadienne des valeurs mobilières comptait 206 firmes de courtage et embauchait 37 196 personnes. Malgré le grand nombre de joueurs, l'industrie est tout de même concentrée.

Ainsi le groupe qui réunit les neuf firmes détenues par les grandes banques canadiennes (courtage de plein exercice et courtage en ligne) présente les caractéristiques suivantes :

- 4,4 % de l'ensemble des firmes
- 68,6 % de l'ensemble des revenus de l'industrie
- 76,7 % de l'ensemble des profits engendrés

L'année 2003 a été marquée par des situations de marché variables. Les éléments de conjoncture internationale (Guerre en Irak, SRAS...) ont provoqué des incertitudes auprès des investisseurs qui se sont montrés prudents et réservés dans la gestion de leurs investissements, notamment durant le premier trimestre de 2003, comme ils l'avaient fait en 2002. Une reprise de l'activité a été notée au début du deuxième trimestre et s'est poursuivie depuis; la valeur globale des revenus et des bénéfices de l'industrie est en progression. Toutefois, malgré la reprise, près du tiers des firmes présentent encore une situation de perte d'opérations à la fin de 2003, conséquence d'un premier trimestre difficile. À la fin du premier trimestre, plus de la moitié des firmes affichaient des résultats financiers déficitaires.

RÉALISATIONS 2003

- Investissements importants dirigés vers l'accroissement des ressources et des compétences et l'amélioration des infrastructures.
- Croissance de l'ensemble de nos revenus de 46,6 % comparativement à 7,5 % pour l'ensemble de l'industrie.
- Revenus d'opérations (transactionnels) hors Québec en croissance : 17 % des revenus en 2003 (25 % pour le dernier trimestre).
- Parts de marché globales en croissance de 8,2 % à 9,7 %, au Québec.
- Croissance des biens administrés de 9,8 G\$ à 13,8 G\$, soit 40,8 %.
- Lancement de DisnatDirect, le tout premier service de courtage en ligne par accès direct offert par une institution financière au Canada.
- Mise sur pied du Groupe Capital stratégique, qui propose des services complémentaires aux autres modes de financement offerts chez Desjardins pour mieux servir la moyenne entreprise.
- Finalisation du volet VMD – caisses dans le cadre du projet de gestion efficace des réseaux : projet TANDEM.

STRATÉGIE

Appuyer le Mouvement des caisses Desjardins dans la réalisation de son objectif d'être le plus important gestionnaire de patrimoine des Québécois, en offrant à ses clients, particuliers et institutionnels, à travers le Canada, une gamme complète de produits et conseils financiers de qualité. Les Valeurs mobilières Desjardins désirent aussi soutenir les entreprises et les entrepreneurs dans leur développement, en venant compléter l'offre de service du Mouvement, et en devenant un chef de file dans certains secteurs d'activité choisis.

Les stratégies suivantes contribueront à réaliser notre vision, à savoir, notamment, la poursuite du développement :

- du potentiel de la firme et prendre la place qui revient au Mouvement dans le domaine du courtage de valeurs mobilières;
- des compétences, de la qualité des équipes et des produits, afin d'améliorer la notoriété du Mouvement auprès des clientèles visées;
- du renforcement des infrastructures (humaines, technologiques et organisationnelles) afin de favoriser cette croissance et d'en dégager la rentabilité maximale;
- d'un environnement de travail stimulant et respectueux pour les employés afin de faire des VMD un employeur de choix.

PERSPECTIVES

Poursuivre les efforts débutés en 2003 avec le réseau des caisses pour le développement d'affaires, dans le cadre du projet de gestion efficace des réseaux.

Augmenter notre présence et notre volume d'affaires, particulièrement au Québec, pour le secteur de courtage de plein exercice.

Améliorer le produit du courtage en ligne pour ainsi renforcer sa compétitivité.

Profiter de l'investissement réalisé au cours des deux dernières années au chapitre de l'expertise dans les secteurs Marché des capitaux – Actions, Recherche et Financement corporatif.

TABLEAU 5 – VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS

Données choisies de l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars et en nombre)

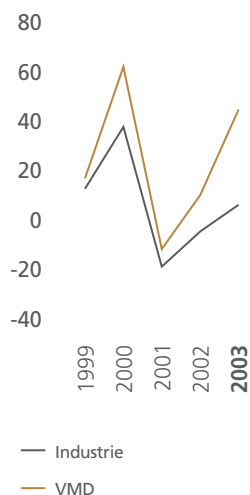
	2003	2002	2001
Biens administrés	13 827 \$	9 822 \$	8 244 \$
Revenus totaux	170	116	104
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE)	(3,9)	(4,4)	5,0
Points de service	38	31	30
Nombre total d'employés	1 070	933	696
Au Québec	917	828	651
À l'extérieur du Québec	153	95	45

ANALYSE DES RÉSULTATS FINANCIERS

Les revenus totaux s'élèvent à 170 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003 comparativement à 116 M\$ en 2002, ce qui représente une augmentation de l'ordre de 46,6 %. Les revenus de commissions sont en hausse de 39 % pour la même période, alors que les revenus de souscription ont presque triplé. Les autres catégories de revenus dégagent une croissance de 28 %. Les VMD ont effectué pour le compte de clients ou pour elles-mêmes plus de 1 117 000 transactions au cours de l'exercice, 21 % de plus qu'en 2002. Les VMD ont investi, pour une deuxième année, des sommes importantes pour le développement de nouveaux marchés.

La perte nette de l'exercice, de 3,9 M\$, est inférieure de 0,5 M\$ à celle de l'exercice précédent. La rémunération payée au réseau des caisses Desjardins s'élève à 12 M\$.

Au 31 décembre 2003, l'actif total des VMD s'élève à 1,7 G\$, en hausse de 321,6 M\$ par rapport à un an plus tôt. Les capitaux propres totalisent 53,2 M\$. L'actif sous gestion s'élève à 13,8 G\$, en croissance de 40,8 % par rapport à 2002. Les VMD respectent toutes les règles de capital imposées par les organismes d'autoréglementation.

PROGRESSION DES REVENUS
(en %)

SECTEUR D'ACTIVITÉ – CAPITAL DE RISQUE

DESCRIPTION DU SECTEUR

Desjardins Capital de risque est le gestionnaire de fonds de capital de risque du Mouvement des caisses Desjardins. Il gère les actifs de sept fonds privés Desjardins (Desjardins société en commandite et six fonds d'investissement Desjardins régionaux) et de Capital régional et coopératif Desjardins, une société publique créée à l'initiative du Mouvement en 2001, dont la capitalisation autorisée atteindra 1,4 G\$ d'ici 2011.

Afin de répondre aux besoins de ses huit fonds sous gestion et fournir aux entreprises et aux coopératives de toutes les régions du Québec un accès au capital de risque près de leur lieu d'affaires, Desjardins Capital de risque couvre l'ensemble du territoire du Québec par le biais de 14 bureaux (bientôt 16) principalement localisés dans les locaux des centres financiers aux entreprises Desjardins. Cette stratégie est complétée par une structure de secteurs d'activité spécialisés (expertise sectorielle). Cette dernière travaille de concert avec les équipes régionales afin d'offrir aux entrepreneurs une expertise pertinente à leur besoin.

DESCRIPTION DE L'INDUSTRIE

L'année 2003 a été marquée par un repositionnement majeur de l'industrie québécoise du capital de risque. En effet, après une décennie de forte croissance nous avons assisté en 2003 à une baisse importante des investissements. En fait, il s'est investi au total au Québec 575 M\$ comparativement à 720 M\$ en 2002, ce qui constitue une chute de 20,1 %. Pour une deuxième année consécutive, nous avons constaté au Québec un important courant de réinvestissements ainsi qu'une baisse des montants investis en raison du moins grand nombre de rondes et de l'impact des valorisations réduites.

La correction boursière des dernières années, la faiblesse de l'économie et le peu d'activités de mise en bourse et de fusions/acquisitions ont retardé les sorties et affecté à la baisse la valorisation des portefeuilles. Il faut donc revenir à la base, c'est-à-dire mieux sélectionner les entreprises, être plus rigoureux dans les processus d'investissement incluant la valorisation à l'entrée, maximiser l'utilisation de leviers de création de valeur et travailler sur les sorties. Les projections pour les prochaines années s'annoncent toutefois meilleures; en effet, comme le marché s'est assaini, les valorisations des entreprises reviennent à des niveaux plus raisonnables.

Du côté des performances financières, on constate que les sociétés québécoises de capital de risque affichent présentement des rendements inférieurs aux comparables de l'industrie canadienne. Cette performance est certes liée en grande partie à la jeunesse de l'industrie québécoise mais également aux objectifs des différents acteurs.

Il importe de souligner qu'on assiste au Québec à une très forte concentration de fonds gouvernementaux, à un manque de joueurs spécialisés à haute valeur ajoutée, à un trop faible apport d'investisseurs étrangers ainsi qu'à un nombre encore trop restreint de véritables investisseurs providentiels. Un comité s'est donc penché sur le sujet en cours d'année et des recommandations ont été déposées au ministre du Développement économique et régional du Québec afin de revoir le rôle de l'État québécois dans le capital de risque. L'année 2004 sera donc la scène de plusieurs changements et le Mouvement doit rapidement prendre une position qui correspond à son poids économique et à la qualité de son offre.

RÉALISATIONS 2003

- Ouverture de sept nouveaux bureaux qui s'ajoutent aux sept existants afin de couvrir l'ensemble du Québec.
- Nouveaux engagements de l'ordre de 86 M\$ dans 85 entreprises.
- Augmentation de 0,13 \$ de la valeur de l'action de Capital régional et coopératif Desjardins, portant à 10,25 \$.
- Croissance de l'actionnariat de Capital régional et coopératif Desjardins de 46 %, portant à près de 105 000 actionnaires.
- Croissance de 29,2 % de l'actif sous gestion, de 438 M\$ à 566 M\$.
- Desjardins Capital de risque est partenaire de 165 entreprises et coopératives québécoises, ce qui a permis la création ou le maintien de près de 13 000 emplois.

STRATÉGIE

Appuyer le Mouvement des caisses Desjardins dans la réalisation de son objectif d'être reconnu comme étant le partenaire des PME ayant la meilleure offre de service intégrée. Desjardins Capital de risque vise également à devenir le meilleur gestionnaire de fonds de capital de risque au Québec tant sur le plan du partenariat avec les PME et coopératives que sur le plan de sa participation au développement économique du Québec.

Les stratégies suivantes contribueront à réaliser notre vision :

- être reconnu par les PME et les coopératives comme le meilleur partenaire de capital de risque sur le plan de la relation d'affaires personnalisée, de l'étendue des réseaux et de l'accès à l'expertise et à la force conseil permettant de faire croître la valorisation de leur entreprise;
- compléter l'offre de service des caisses et des centres financiers aux entreprises et optimiser les synergies dans le Mouvement;
- profiter du repositionnement de l'industrie du capital de risque pour prendre une position qui correspond à notre poids économique et à la qualité de notre offre, et nous placer sur la voie du leadership des transactions d'investissement au Québec;
- assurer une saine rentabilité et maximiser la productivité;
- participer au développement économique du Québec.

PERSPECTIVES

Accentuer le développement des affaires conjointement avec les centres financiers aux entreprises.

Poursuivre l'ouverture de nos bureaux afin de couvrir toutes les régions du Québec.

Adapter notre offre pour répondre aux besoins des coopératives et des entreprises situées en régions ressources.

Profiter du repositionnement de l'industrie pour prendre une place qui correspond à notre poids économique et à la qualité de notre offre.

TABLEAU 6 – DESJARDINS CAPITAL DE RISQUE

Données choisies de l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars et en nombre)

	2003	2002	2001
Actifs sous gestion	566 \$	438 \$	254 \$
Investissements, aux livres	144	176	170
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE)	(51)	(26)	4
Entreprises partenaires	165	152	123

ANALYSE DES RÉSULTATS FINANCIERS

Les activités d'investissement et de réinvestissement de capital de développement se sont traduites par des engagements totalisant 86 M\$ dans 85 entreprises et coopératives québécoises. De ce montant 69 M\$ ont été déboursés au cours de l'exercice 2003. Malgré un contexte économique encore peu favorable, les transactions de désinvestissement associées à l'ensemble des fonds sous gestion ont entraîné des rentrées de fonds de près de 9 M\$ en 2003 comparativement à 18 M\$ en 2002.

Au 31 décembre 2003, l'actif des huit fonds sous la gestion de DCR inc. s'élève à 566 M\$, comparativement à 438 M\$ un an auparavant, en croissance de 29,2 %. Les actifs sous gestion ont plus que doublé au cours des deux dernières années en raison, principalement, de la levée de fonds de Capital régional et coopératif Desjardins.

En 2003, Desjardins Capital de risque a appliqué par anticipation de façon prospective la nouvelle norme comptable de l'ICCA portant sur les sociétés de placements. Ce changement de méthode comptable explique en partie les pertes enregistrées au cours de 2003, soit 18 M\$ sur un total de 51 M\$. Par ailleurs, les difficultés éprouvées en 2003 par les entreprises en portefeuille, principalement dans les nouvelles technologies, expliquent 30 M\$ de pertes additionnelles.

Au-delà de l'objectif du rendement sur investissement, le développement économique du Québec demeure une priorité pour les actionnaires des fonds sous gestion. Le Mouvement des caisses Desjardins y contribue positivement par l'entremise de ses six fonds régionaux, de DCR s.e.c. et par son engagement envers Capital régional et coopératif Desjardins.

REVUE DES ÉTATS FINANCIERS CUMULÉS

REVENU TOTAL

FAITS SAILLANTS

- Revenu total en hausse de 12 %
- Revenus autres que d'intérêt en hausse de 20,1 %, inscrits à 4 334 M\$
- Revenu net d'intérêt de 3 378 M\$, une bonification de 100 M\$

TABLEAU 7 – REVENU TOTAL
 De l'exercice terminé le 31 décembre
 (en millions de dollars et en pourcentage)

	2003		2002		2001	
Revenu net d'intérêt	3 378 \$	43,8 %	3 278 \$	47,6 %	2 910 \$	46,1 %
Autres revenus	4 334	56,2	3 610	52,4	3 405	53,9
	7 712 \$	100,0 %	6 888 \$	100,0 %	6 315 \$	100,0 %

Le Mouvement des caisses Desjardins affiche une croissance du revenu total de 824 M\$ ou 12 %. Près de 88 % de ce gain est attribuable à la hausse des autres revenus, qui ont augmenté de 724 M\$ ou 20,1 %, en raison principalement de la progression des revenus de primes nettes provenant des activités d'assurance de personnes et de dommages, et ce, grâce à la croissance des affaires jumelée à la forte évolution des revenus de placements. Quant au revenu net d'intérêt, sa progression de 100 M\$ ou de 3,1 % est attribuable à la croissance soutenue de l'encours du portefeuille de prêts.

REVENU NET D'INTÉRÊT

Le revenu net d'intérêt correspond à la différence entre le revenu d'intérêt gagné sur les éléments d'actif tels que les prêts et les valeurs mobilières et les frais d'intérêt liés aux éléments de passif tels les dépôts, emprunts et débentures subordonnées.

L'exercice financier 2003 a permis au Mouvement de dégager un revenu net d'intérêt de 3 378 M\$. Plusieurs éléments sont à la base de l'évolution favorable du revenu net d'intérêt, dont la croissance continue des affaires découlant d'une gestion avisée des avoirs financiers des membres, la gestion saine et prudente du risque de taux, les stratégies d'approvisionnement en fonds mises de l'avant ainsi que la composition judicieuse des divers instruments financiers.

Afin de décortiquer la variation du revenu net d'intérêt, nous présentons au tableau 8 son évolution selon les grandes catégories d'actif et de passif, alors que le tableau 9 présente en détail les effets sur la marge bénéficiaire nette émanant des variations de volume et des taux d'intérêt des différents éléments d'actif et de passif.

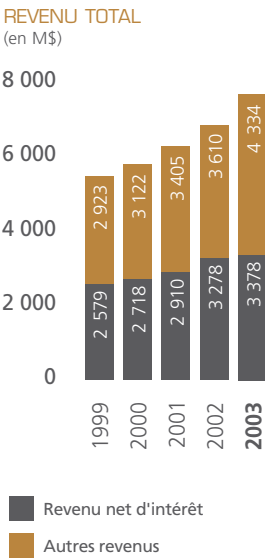
Une fois de plus, le secteur de l'intermédiation financière a contribué de façon importante à cette bonne performance, engendrant à lui seul 82,8 % du revenu net d'intérêt de l'ensemble du Mouvement, un niveau comparable à celui de l'an dernier.

Tel que le montre le tableau 9, le revenu d'intérêt est en hausse de 142 M\$ ou 2,9 % en raison de la croissance du volume des actifs portant intérêt. Cette situation est essentiellement le fruit d'une croissance soutenue du volume moyen des activités de crédit, qui a connu un bond avoisinant les 4,9 G\$, et ce, en raison d'une expansion solide de la demande de crédit en 2003 favorisée par une économie intérieure encore très vigoureuse notamment du côté de l'habitation, des dépenses des consommateurs et des investissements des entreprises.

Globalement, cette importante progression du volume moyen de l'ensemble des actifs portant intérêt a permis de produire 371 M\$ de revenus d'intérêt supplémentaires.

En contrepartie, le rendement moyen des actifs portant intérêt se situe maintenant à 6,02 %, affichant ainsi un léger repli de 29 centièmes, ce qui a pour répercussion de réduire de 229 M\$ le revenu d'intérêt. Dans les faits, cette situation est attribuable au remplacement d'actifs dont les taux d'intérêt se situent à des niveaux moindres que ceux de l'an dernier. À titre d'exemple, mentionnons que le taux moyen annuel des prêts hypothécaires d'un an et de cinq ans s'établit en 2003 à 4,84 % et 6,39 % en comparaison avec des taux de 5,17 % et 7,02 % en 2002.

Quant aux frais d'intérêt, ils sont également en hausse de 42 M\$ ou 2,6 % pour se solder à 1 651 M\$, et ce, essentiellement en raison de la croissance du volume des dépôts qui, en moyenne, a connu au cours de 2003 une poussée de près de 4,1 G\$ ou 6,6 %, dont près de 59 % origine des particuliers.



Dans son ensemble, le coût moyen des fonds financés par l'entremise du passif et de l'actif affiche un léger repli de 9 points de base par rapport à l'an dernier, pour s'établir à 1,84 % ce qui représente une dépense moindre de 65 M\$ en frais d'intérêt.

Somme toute, la bonification du revenu net d'intérêt est la conséquence d'une croissance soutenue du volume d'affaires découlant d'activités de crédit à des taux d'intérêt plus avantageux, d'une gestion efficiente des risques de taux d'intérêt, jumelée à une réduction notable du portefeuille des prêts douteux, de près de 61 M\$, permettant ainsi de dégager un revenu net d'intérêt de 3,77 % comparativement à 3,93 % au cours de l'exercice précédent.

TABEAU 8 – REVENU NET D'INTÉRÊT SUR L'ACTIF ET LE PASSIF MOYENS

De l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars et en pourcentage)

	2003			2002		
	Solde moyen	Intérêt	Taux moyen	Solde moyen	Intérêt	Taux moyen
ACTIF						
Actif portant intérêt						
Valeurs mobilières, encaisse et dépôts à des institutions financières	19 121 \$	840 \$	4,39 %	17 980 \$	852 \$	4,74 %
Prêts	64 425	4 189	6,50	59 483	4 035	6,78
Total de l'actif portant intérêt	83 546	5 029	6,02	77 463	4 887	6,31
Autres actifs	6 162	–	–	5 986	–	–
Total de l'actif	89 708 \$	5 029 \$	5,61 %	83 449 \$	4 887 \$	5,86 %
PASSIF ET AVOIR						
Passif portant intérêt						
Dépôts	66 301 \$	1 567 \$	2,36 %	62 219 \$	1 531 \$	2,46 %
Emprunts et débentures subordonnées	1 341	84	6,26	1 166	78	6,69
Total du passif portant intérêt	67 642	1 651	2,44	63 385	1 609	2,54
Autres passifs	16 123	–	–	14 610	–	–
Avoir	5 943	–	–	5 454	–	–
Total du passif et de l'avoir	89 708 \$	1 651 \$	1,84 %	83 449 \$	1 609 \$	1,93 %
REVENU NET D'INTÉRÊT		3 378 \$			3 278 \$	
EN POURCENTAGE DE L'ACTIF MOYEN			3,77 %			3,93 %

TABEAU 9 – RÉPERCUSSIONS SUR LE REVENU NET D'INTÉRÊT DES MODIFICATIONS SURVENUES DANS LES SOLDES ET LES TAUX

De l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars et en pourcentage)

	2003-2002			Augmentation (diminution)	
	Variation volume moyen	Variation taux moyen	Intérêt	Volume moyen	Taux moyen
ACTIF					
Valeurs mobilières, encaisse et dépôts à des institutions financières	1 141 \$	(0,35)%	(12)\$	50 \$	(62)\$
Prêts	4 942	(0,28)	154	321	(167)
VARIATION DU REVENU D'INTÉRÊT			142 \$	371 \$	(229)\$
PASSIF					
Dépôts	4 082 \$	(0,10)%	36 \$	96 \$	(60)\$
Emprunts et débentures subordonnées	175	(0,43)	6	11	(5)
VARIATION DES FRAIS D'INTÉRÊT			42 \$	107 \$	(65)\$
VARIATION DU REVENU NET D'INTÉRÊT			100 \$	264 \$	(164)\$

AUTRES REVENUS

Les autres revenus comprennent tous les revenus autres que ceux inclus dans le revenu d'intérêt. En 2003, ils ont progressé de 724 M\$ ou 20,1 % comparativement à 2002. Les autres revenus représentent 56,2 % du revenu total en 2003, contre 52,4 % l'année précédente.

La majoration des autres revenus a été grandement favorisée par l'importante croissance des revenus de primes nettes, soit les primes d'assurances et de rentes, qui proviennent des activités d'assurance de personnes et d'assurance de dommages. En effet, cette catégorie des autres revenus a dégagé une hausse de 459 M\$ ou 17,5 % par rapport à l'année précédente. Ce poste, à lui seul, représente 71,1 % du total des autres revenus, et constitue de ce fait la plus importante composante des autres revenus.

Les revenus de primes d'assurance et de rentes des activités d'assurance de personnes se sont établis à 2 079 M\$, en hausse de 18 % sur 2002. Ils franchissent pour la première fois le cap des 2 G\$. La croissance des primes a été particulièrement marquée dans le secteur de l'assurance collective, avec une augmentation de 12 % par rapport à 2002. Cette hausse découle de l'adhésion de groupes majeurs dans l'ensemble du Canada et de l'ajout de garanties aux contrats de clients importants. Les ventes d'assurance pour les groupes et entreprises ont atteint 109,5 M\$, mais sont toutefois inférieures aux ventes inscrites en 2002, lesquelles avaient été exceptionnelles en raison de l'adhésion de deux groupes majeurs.

TABLEAU 10 – AUTRES REVENUS
De l'exercice terminé le 31 décembre
(en millions de dollars et en pourcentage)

	2003	2002	2001
Primes nettes	3 082 \$	2 623 \$	2 381 \$
Frais de service sur les dépôts et paiements	381	359	363
Commissions sur prêts et cartes de crédit	190	161	141
Services de fiducie et opérations sur titres	222	188	180
Autres	459	279	340
	4 334 \$	3 610 \$	3 405 \$
Croissance des autres revenus	20,1 %	6,0 %	9,1 %
Autres revenus en % du revenu total	56,2 %	52,4 %	53,9 %

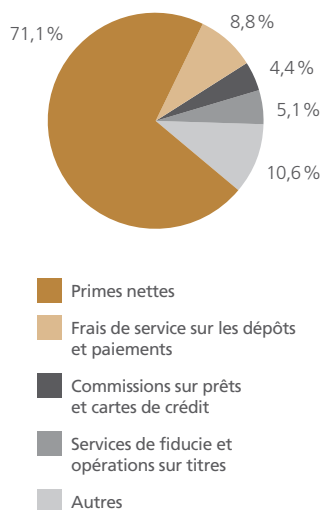
Pour ce qui est de l'assurance crédit offerte dans les institutions financières, particulièrement dans les caisses Desjardins, la croissance du solde des prêts assurés a été de 6 % pour l'exercice 2003.

Les primes d'assurance individuelle ont, quant à elles, augmenté de 2 % pour atteindre 379,8 M\$ en 2003. Les ventes ont atteint 37,9 M\$ en 2003, un volume légèrement supérieur à celui de l'année précédente. Le nombre de contrats vendus en 2003 s'élevait à 21 161, 12 % de plus qu'en 2002. Du côté de l'épargne, les fluctuations des marchés ont favorisé principalement les ventes de produits indiciels et garantis. Globalement, en incluant celles des Fonds distincts Millénia III, les ventes ont augmenté de 16 % par rapport à 2002.

Les ventes de rentes individuelles ont connu une forte progression par rapport à l'exercice précédent, passant de 142,2 M\$ à 189,5 M\$ en 2003. Cette hausse s'explique principalement par la performance des réseaux de distribution affiliés et externes et par une tendance des consommateurs à privilégier des produits qui garantissent la sécurité du capital ou qui offrent des rendements moins volatils.

SOURCE DIVERSIFIÉE DES AUTRES REVENUS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003

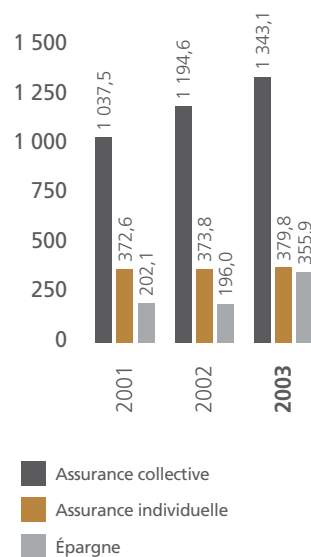


Les primes brutes souscrites du secteur de l'assurance de dommages, domaine d'expertise de Desjardins Groupe d'assurances générales (DGAG), atteignent 1,3 G\$, en progression de 18,9 % par rapport à l'année précédente. Au Québec, les primes brutes se chiffrent à 806,5 M\$, en hausse de 13 % et, à l'extérieur du Québec, elles ont crû de 30 %, pour atteindre 463,8 M\$. La croissance est particulièrement importante pour La Personnelle, compagnie d'assurances dont les primes ont connu une hausse de 40 % et le nombre de polices, de 11 %. Les activités de DGAG au Québec proviennent à plus de 70 % du marché des particuliers alors qu'à l'extérieur du Québec, près de 70 % des affaires visent des groupes. En 2003, les primes souscrites dans les provinces autres que le Québec représentent 37 % des affaires totales de DGAG, comparativement à 33 % en 2002. La répartition des primes brutes souscrites au Québec et à l'extérieur du Québec entre ses diverses clientèles en 2003 est illustrée dans les graphiques à la page 76. Au Québec, les primes de Desjardins Assurances générales sont souscrites majoritairement par des membres du Mouvement et représentent près de 40 % des primes totales de DGAG. Les primes nettes acquises du secteur de l'assurance de dommages ont totalisé 1 137 M\$, une augmentation de 17,1 % sur 2002.

Les frais de service sur les dépôts et paiements se sont établis à 381 M\$, soit 22 M\$ de plus qu'en 2002. Cela s'explique en grande partie par la fin du gel des frais de service applicables aux particuliers, gel qui fut en vigueur d'avril 2001 à mars 2003. Ce sont toutefois en majorité les non-membres réalisant des opérations aux guichets automatiques de Desjardins qui ont été touchés par la hausse de tarification.

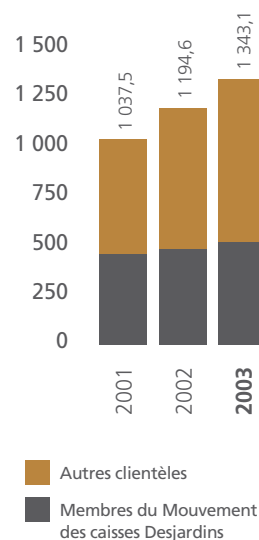
ASSURANCE DE PERSONNES

Primes nettes
(en M\$)



ASSURANCE DE PERSONNES

Primes d'assurance collective
par réseau de distribution
(en M\$)



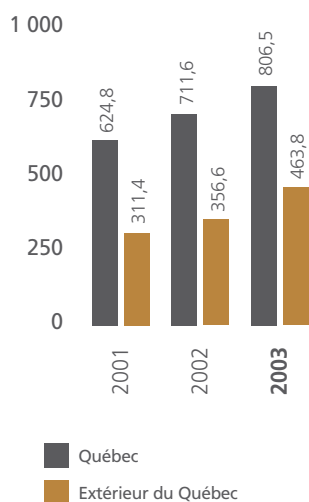
Les revenus tirés des commissions sur prêts et cartes de crédit, composés principalement des revenus sur cartes de crédit, se sont chiffrés à 190 M\$, une progression de 18 % sur 2002. Le recours soutenu des membres aux cartes de crédit et au FINANCEMENT accord D a favorisé cette hausse. Le volume d'affaires de VISA Desjardins a atteint 8,1 G\$, en croissance de 21 % sur 2002, et le nombre de détenteurs a atteint 2,5 millions, soit 14 % de plus que l'an dernier.

Les revenus provenant des services de fiducie et des opérations sur titres ont affiché une hausse de 18,1 % en 2003, pour atteindre 222 M\$. Cette rubrique des autres revenus est composée principalement des revenus d'honoraires des activités fiduciaires, des revenus de commissions et des revenus de souscription perçus du courtage de valeurs mobilières.

Les revenus d'honoraires des activités fiduciaires, menés par Gestion de services financiers spécialisés Desjardins (GSFSD), ont totalisé 90 M\$, un niveau similaire à celui de l'an dernier. La volatilité des marchés en 2002 et au cours du premier trimestre de 2003 a eu des répercussions négatives sur les encours de fonds de placement. Par contre, la reprise des marchés après le premier trimestre de 2003 a permis de stabiliser les revenus d'honoraires. Les revenus d'honoraires nets liés aux activités relatives aux fonds de placement et à la gestion discrétionnaire représentent 50 % des revenus d'honoraires totaux de GSFSD. Ces produits ont été affectés par la volatilité des marchés financiers, ce qui a entraîné une diminution de 3 % des revenus provenant de ces activités. Au 31 décembre 2003, l'encours des fonds de placement de GSFSD se chiffrait à 6,4 G\$, comparativement à 4,9 G\$ à la même date un an auparavant. Cette hausse s'explique par l'acquisition de Fonds Mutuels NordOuest, des ventes nettes positives et l'effet favorable des marchés.

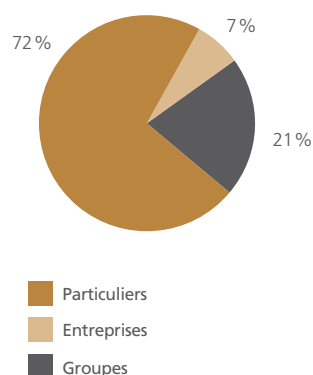
Les revenus de commissions perçus du courtage de valeurs mobilières ont crû de 39 % alors que les revenus de souscription ont presque triplé par rapport à l'année dernière grâce, entre autres, à une hausse du volume de transactions boursières. Les Valeurs mobilières Desjardins ont effectué pour le compte de clients ou pour elles-mêmes plus de 1 117 000 transactions au cours de 2003, une hausse de 21 % comparativement à l'an dernier.

ASSURANCE DE DOMMAGES
Primes brutes souscrites
(en M\$)

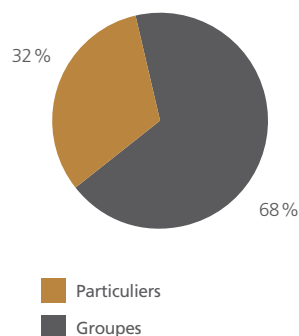


Les revenus regroupés au poste « Autres », constitués entre autres de revenus de placements et de gains sur produits dérivés, se sont accrus de 180 M\$ par rapport à 2002 pour atteindre 459 M\$. Ce bond est principalement attribuable aux revenus de placements des filiales d'assurance grâce à l'amélioration des marchés financiers et à la qualité du portefeuille de placements. Une grande partie de cette augmentation est cependant liée à des produits comportant un transfert total du risque d'investissement aux détenteurs de contrats d'assurance. En 2002, les revenus de placements des filiales d'assurance avaient été affectés par des provisions établies relativement à la dévaluation permanente de certains titres reflétant les marchés financiers difficiles. La filiale de capital de risque a, quant à elle, réalisé des revenus de placements moindres en 2003, une situation attribuable à l'inscription d'une baisse de valeur de ses placements qui sont comptabilisés à la juste valeur marchande.

ASSURANCE DE DOMMAGES
Primes brutes souscrites au Québec



ASSURANCE DE DOMMAGES
Primes brutes souscrites
à l'extérieur du Québec



FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT

FAITS SAILLANTS

- Frais autres que d'intérêt en hausse de 17,5 %, inscrits à 6 492 M\$
- 70,7 % de la hausse est lié au poste « Sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance »
- Ratio de productivité de 67,9 %, comparativement à 64,8 % en 2002

En 2003, les frais autres que d'intérêt ont atteint à 6 492 M\$, en hausse de 969 M\$ ou de 17,5 % par rapport à l'an dernier. Cette hausse s'explique principalement par le relèvement des frais de sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance, à raison de 685 M\$, des salaires et avantages sociaux pour une somme de 158 M\$, et des autres frais avec une hausse de 120 M\$.

Le ratio de productivité du Mouvement des caisses Desjardins est calculé à partir des résultats du secteur de l'intermédiation financière seulement. Ce ratio prend en considération la quote-part des bénéfices produits par les investissements des caisses dans les sociétés filiales. Ainsi, le ratio de productivité obtenu en 2003 s'établit à 67,9 %, accusant un recul en regard de 64,8 % l'an dernier. Malgré la croissance du revenu total de 4,9 % de ce secteur d'activité cette année, cette variation à la baisse s'explique principalement par des charges plus importantes rattachées aux investissements en salaires tel que décrit en détail à la rubrique « Salaires et avantages sociaux » et des honoraires professionnels touchant différents projets stratégiques.

SINISTRES, PRESTATIONS, RENTES ET VARIATIONS DES PROVISIONS D'ASSURANCE

Les frais de sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance, qui représentent 46,7 % de l'ensemble des frais autres que d'intérêt, totalisent 3 034 M\$, soit 685 M\$ de plus qu'en 2002. Cette augmentation explique à elle seule près de 70,7 % de la majoration de l'ensemble des frais autres que d'intérêt du Mouvement.

Dans les faits, cette hausse découle de la croissance des affaires et du renforcement des réserves de certaines lignes d'affaires en assurances. Elle provient en outre de la hausse des revenus de placements du secteur de l'assurance de personnes, hausse entraînée par la reprise des marchés financiers dans le cas de produits comportant un transfert total du risque d'investissement aux détenteurs de contrat.

TABLEAU 11 – DÉTAIL DES FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT

De l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars et en pourcentage)

	2003	2002	2001
Sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance	3 034 \$	2 349 \$	2 245 \$
Salaires et avantages sociaux			
Salaires	1 453	1 290	1 224
Avantages sociaux	292	297	237
	1 745	1 587	1 461
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement			
Technologie	81	79	61
Amortissement	131	134	137
Autres	129	124	142
	341	337	340
Communications	172	170	178
Autres			
Taxe sur le capital, taxe d'affaires et primes d'assurance-dépôts	91	94	80
Commandites	43	37	31
Formation des employés	28	23	21
Frais reliés aux dépôts	55	52	56
Commissions	198	181	180
Autres frais en personnel	41	45	47
Autres	744	648	638
	1 200	1 080	1 053
	6 492 \$	5 523 \$	5 277 \$
Ratio de productivité	67,9 %	64,8 %	68,3 %

SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX

Les dépenses engagées à titre de salaires et avantages sociaux ont progressé de 158 M\$ ou de 10 %, pour ainsi s'établir à 1 745 M\$. Cette rubrique totalise 26,9 % de l'ensemble des frais autres que d'intérêt, comparativement à 28,7 % l'an dernier.

Mise à part l'indexation statutaire des salaires en début d'année, l'accroissement de la masse salariale de 163 M\$ ou de 12,6 % s'explique en grande partie par des investissements considérables consacrés au repositionnement des salaires, à la mobilisation, au recrutement et à la formation du personnel des caisses et de la Fédération; ces investissements découlent de la mise en œuvre de notre Plan Ressources humaines 2002–2005 qui représente cette année une somme de l'ordre de 80 M\$. De plus, en 2003, près de 20 M\$ ont été consacrés au développement et au soutien requis par la ligne d'affaires entreprises.

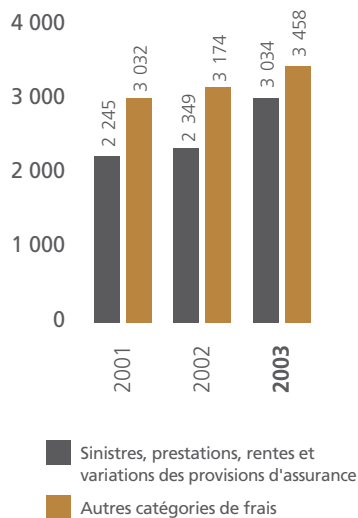
Par rapport à 2002, la dépense reliée aux avantages sociaux s'est repliée de 5 M\$ ou de 1,7 %, atteignant ainsi 292 M\$. La note 16 afférentes aux états financiers cumulés donne le détail concernant les régimes de retraite et les autres régimes et présente une charge nette au titre des régimes de 160 M\$ en baisse de 6 M\$ avec l'an dernier.

Conformément à la *Loi sur l'information concernant la rémunération des dirigeants de certaines personnes morales*, le Mouvement diffuse la rémunération de ses cinq dirigeants les mieux rémunérés.

Ce sont le président et chef de la direction du Mouvement des caisses Desjardins, la présidente de Desjardins Société financière et chef de la direction des filiales, le président et chef de l'exploitation de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, le président et chef de l'exploitation des Valeurs mobilières Desjardins et le président et chef de l'exploitation de Caisse centrale Desjardins.

Le tableau 12, en page 79, fournit le détail de la rémunération payée à ces dirigeants pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2003.

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT
(en M\$)



AUTRES FRAIS

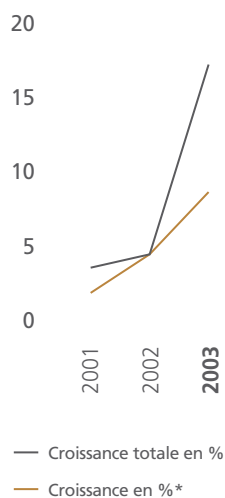
En 2003, les coûts afférents aux locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement atteignent 341 M\$, ce qui représente une légère augmentation de 4 M\$ sur l'an dernier. Cette évolution des coûts fut réalisée dans un contexte de poursuite de la transformation du réseau physique de distribution au Québec, qui compte maintenant 1 506 points de services et 57 centres financiers aux entreprises.

Les coûts en communications, qui comprennent les coûts de téléphonie, de publicité, de messagerie et de papeterie, montrent un total légèrement à la hausse, de 2 M\$ ou 1,2 %, établi à 172 M\$.

Les autres frais représentent 1 200 M\$, en progression de 120 M\$ ou de 11,1 % en comparaison avec l'an dernier. Cette hausse découle d'une combinaison d'éléments dont une augmentation de 17 M\$ des commissions versées afin accroître le volume d'affaires, des coûts plus élevés de 14 M\$ pour les ententes de partenariat en raison d'une croissance du volume de traitement et de télécommunication et des coûts supérieurs de 38 M\$ liés aux honoraires professionnels touchant différents projets stratégiques ayant pour objectif d'assurer la qualité des services rendus aux membres. Enfin, la croissance soutenue des volumes d'affaires dans chacun des secteurs d'activité a également contribué à la hausse des autres frais.

De plus, tout au cours de l'exercice, le Mouvement a continué d'apporter une attention particulière à ses programmes de formation afin d'offrir à ses membres-propriétaires une qualité de service par laquelle il se démarque significativement de la concurrence et il assure sa croissance. En 2003, 28 M\$ ont été investis à ce chapitre, une dépense en hausse de 5 M\$.

CROISSANCE DES FRAIS
AUTRES QUE D'INTÉRÊT



* Excluant sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance

TABLEAU 12 – RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS EN 2003

Nom et poste principal	Salaire \$	Programme d'intéressement \$	Tout autre avantage \$	Autres avantages annuels \$
M. ALBAN D'AMOURS président et chef de la direction Mouvement des caisses Desjardins	839 988	369 661 ⁽¹⁾⁽²⁾	s.o.	(4)
M^{ME} MONIQUE F. LEROUX présidente de Desjardins Société financière et chef de la direction des filiales	519 777	353 451 ⁽¹⁾⁽³⁾	s.o.	(4)
M. BERTRAND LAFERRIÈRE président et chef de l'exploitation Fédération des caisses Desjardins du Québec	519 777	222 672 ⁽¹⁾⁽³⁾	s.o.	(4)
M. JEAN-PIERRE DEMONTIGNY président et chef de l'exploitation Valeurs mobilières Desjardins	377 393	199 464 ⁽¹⁾⁽³⁾	s.o.	(4)
M. JEAN-GUY LANGELIER président et chef de l'exploitation Caisse centrale Desjardins	354 957	149 970 ⁽¹⁾⁽³⁾	60 000 ⁽⁵⁾	(4)

(1) Les sommes sont versées en espèces au cours de l'année suivant l'exercice où elles sont gagnées.

(2) Vu sa qualité de Président du Mouvement, M. Alban D'Amours a demandé d'être exclu du programme de bonification à long terme.

(3) Participants au programme de boni incitatif de gestion intégré (BIGI), qui combine à la fois le court terme et le long terme. Le boni disponible en vertu de ce programme est déterminé à la fin de chaque année en fonction du degré d'atteinte d'objectifs établis en début d'année et du rendement global du Mouvement. Pour une année donnée, 40 % ou 50 % du boni disponible est payable en espèces, le solde (long terme) est non acquis et demeure au risque en fonction des résultats du Mouvement. La portion du boni ainsi accumulée mais non gagnée ne sera généralement versée qu'en cas de décès, de retraite ou d'invalidité.

(4) Les avantages personnels accordés aux hauts dirigeants nommés n'ont pas dépassé, au cours de l'exercice financier, le moindre de 10 % de leur salaire annuel et boni, ou 50 000 \$.

(5) Eu égard à la présidence du conseil d'administration de Desjardins Credit Union.

TAXES ET IMPÔTS SUR LE REVENU

Le Mouvement des caisses Desjardins est un groupe financier coopératif décentralisé dans lequel chaque caisse est une société privée et autonome, contrairement à la grande majorité des autres institutions financières, qui sont de grandes sociétés publiques. Ainsi, chaque caisse est assujettie au régime d'imposition des sociétés privées. Le législateur a prévu que ce régime soit adapté de façon à permettre aux caisses d'accumuler une réserve générale suffisante, laquelle constitue la base de capital assurant la protection des dépôts des membres.

Toutefois, contrairement aux bénéfices non répartis des institutions financières qui sont de grandes sociétés publiques, la réserve générale des caisses ne peut être distribuée aux membres.

Chaque caisse paie sa juste part d'impôts sur le revenu en tant que société privée, alors que les grandes institutions financières, elles, sont assujetties au régime d'imposition des sociétés publiques.

Pour ce qui est de la taxe sur la masse salariale, des taxes à la consommation et des taxes foncières, les caisses en paient également leur juste part; le Mouvement est l'institution financière comptant le plus grand nombre d'employés et de points de service au Québec. Les caisses paient également une taxe sur le capital selon une formule adaptée aux entreprises de nature coopérative. Par ailleurs, pour ce qui est des entités du Mouvement qui ne sont pas des coopératives de services financiers, la majorité d'entre elles ont le statut de société publique et sont assujetties au régime d'imposition applicable aux sociétés publiques.

Ainsi, pour l'exercice 2003, le Mouvement a payé sa juste part au trésor public, en incluant ses cotisations à titre d'employeur, il a versé près de 529 M\$ en impôts directs et indirects.

QUALITÉ DU CRÉDIT

FAITS SAILLANTS

- Ratio de provisions pour pertes sur créances au plus bas depuis plusieurs années, soit 0,11 %
- Baisse de 61 M\$ ou 9,6 % de l'encours des prêts douteux bruts
- Coefficient de prêts douteux nets à (0,38) %
- Taux de couverture globale de 144,8 %

PRÊTS DOUTEUX

Les prêts sont classés à titre de prêts douteux lorsque, de l'avis de la direction, le remboursement du capital ou le paiement des intérêts n'est plus raisonnablement assuré. Tout prêt dont les paiements sont en souffrance depuis 90 jours s'ajoute à cette catégorie, à moins que le prêt ne soit entièrement garanti ou qu'il soit en voie de recouvrement. Finalement, un prêt est classé comme douteux dans toutes les circonstances où un paiement exigible en vertu d'un contrat est en retard de 180 jours.

Le Mouvement des caisses Desjardins a adopté les nouvelles règles comptables énoncées dans la norme intitulée « Prêts douteux » présenté au chapitre 3025 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) concernant les « Biens saisis ». Voir la note 1 afférente aux états financiers cumulés, en page 103.

Au 31 décembre 2003, l'encours des prêts douteux bruts a été réduit de 61 M\$ ou 9,6 % par rapport à l'année précédente, dont 3,7 % est attribuable à la diminution des anciennes propriétés reprises. On constate que l'ensemble des prêts douteux ont subi des baisses à l'exception de la catégorie de l'exploitation agricole. Des difficultés ont été particulièrement ressenties dans les secteurs porcin et bovin ; celles-ci proviennent principalement de la chute ou de la stagnation des prix de marché causée par la crise de la vache folle et des hausses de coût de production reliées à la mise en place de nouvelles normes environnementales.

Par contre, les baisses constatées dans les autres catégories sont en grande partie attribuables au contexte économique favorable, à des taux d'intérêt très bas, à un marché de l'habitation qui demeure dynamique et à la grande activité des consommateurs.

De plus, le Mouvement poursuit l'amélioration de ses outils et mesures afin de continuer d'assurer une gestion de crédit saine et prudente. Des détails sur ces outils et mesures sont fournis à la section « Gestion des risques » en page 91.

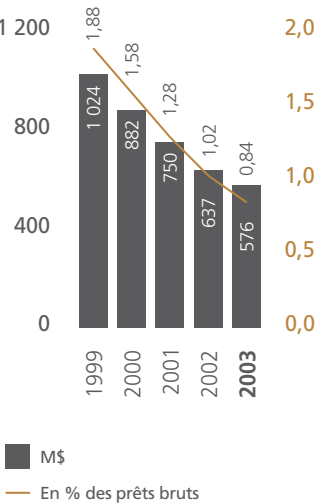
Le solde des prêts douteux nets, soit le montant brut de ces prêts moins la provision cumulative pour pertes sur créances, s'est amélioré, diminuant de 3 M\$. Il s'inscrit à un montant négatif de (258 M\$) au terme de l'exercice 2003 comparativement à un montant de (255 M\$) en 2002. Comme il est indiqué au tableau 13, en page 81, l'encours des prêts douteux nets représente maintenant (0,38) % du portefeuille total.

PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES

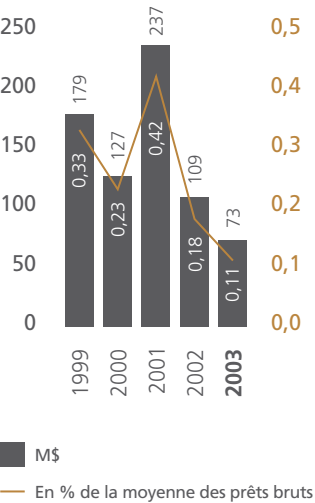
Lorsqu'un prêt devient douteux, la réduction de la valeur comptable doit être constatée par une passation en charges au cours de l'exercice où l'existence de la moins-value est établie.

Au cours de 2003, le Mouvement a passé en charges 73 M\$ en provisions pour pertes sur créances, comparativement à 109 M\$ à l'exercice précédent. Ce solde représente 0,11 % des prêts bruts moyens par rapport à 0,18 % en 2002. Ce taux est le plus bas enregistré depuis plusieurs années.

PRÊTS DOUTEUX BRUTS



PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES



TABEAU 13 – PRÊTS DOUTEUX PAR CATÉGORIE D'EMPRUNTEUR
Au 31 décembre
(en millions de dollars et en pourcentage)

	2003						2002	2001
	Prêts bruts	Prêts douteux bruts	Provisions spécifiques pour pertes sur créances	Prêts douteux nets			Prêts douteux nets	Prêts douteux nets
			(1)		(1)			
Hypothécaires résidentiels	36 457 \$	107 \$	0,29 %	30 \$	77 \$	0,21 %	108 \$	158 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	12 203	71	0,58	39	32	0,26	25	30
Exploitations agricoles	4 328	22	0,51	7	15	0,34	10	9
Hypothécaires commerciaux	5 059	136	2,70	52	84	1,68	91	123
Autres prêts	10 289	240	2,33	114	126	1,23	103	102
Total excluant provision générale	68 336	576	0,84	242	334	0,49	337	422
Provision générale				592			(592)	(601)
Total incluant la provision générale	68 336 \$	576 \$	0,84 %	834 \$	(258)\$	(0,38)%	(255)\$	(179)\$

(1) En pourcentage des prêts bruts

TABEAU 14 – TAUX DE COUVERTURE
Au 31 décembre
(en pourcentage)

	2003	2002	2001
Hypothécaires résidentiels	27,9 %	32,1 %	31,0 %
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	54,8	65,8	63,0
Exploitations agricoles	31,8	44,4	43,8
Hypothécaires commerciaux	38,2	39,7	46,3
Autres prêts	47,5	56,4	47,7
Total excluant la provision générale	42,0	47,1	43,7
Total incluant la provision générale	144,8 %	140,0 %	123,9 %

PROVISION CUMULATIVE POUR PERTES SUR CRÉANCES

Fondée sur l'opinion de la direction et son appréciation de la conjoncture économique, la provision cumulative pour pertes sur créances inscrite au bilan est maintenue à un niveau suffisant pour couvrir les risques potentiels liés au portefeuille de prêts. Les radiations réelles, déduction faite des recouvrements, sont portées en diminution de la provision cumulative et les provisions pour pertes sur créances, imputées à l'état des résultats cumulés, y sont ajoutées. Dans le bilan cumulé, elle est déduite de l'actif approprié et comprend des composantes spécifiques et une composante générale.

Pour 2003, le taux de couverture global s'établit à 144,8 %, comparativement à 140 % l'an dernier. Ce taux est obtenu en divisant la provision cumulative pour pertes sur créances globale par les prêts douteux bruts. Le niveau de couverture de cette année est jugé suffisant.

PROVISIONS SPÉCIFIQUES Lorsqu'on établit qu'un prêt est douteux, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur de réalisation estimative afin de déterminer si l'on doit constituer une provision spécifique sur ce compte. Pour les soldes de cartes de crédit, aucune provision spécifique n'est comptabilisée; ils sont entièrement radiés lorsqu'aucun paiement n'a été reçu depuis 180 jours.

Au terme de l'exercice financier 2003, les provisions spécifiques totalisent 242 M\$, ce qui marque un repli de 58 M\$ en comparaison de 300 M\$ l'an dernier. Ce solde représente 42 % du portefeuille de prêts douteux bruts alors qu'il se situait à 47,1 % au 31 décembre 2002.

PROVISION GÉNÉRALE La provision générale est maintenue à un niveau suffisant pour refléter la meilleure estimation de la direction quant aux provisions pour pertes sur créances qui n'ont pas encore été jugées douteuses dans le portefeuille de prêts.

Pour déterminer le niveau de provision générale requis, le Mouvement des caisses Desjardins utilise un modèle interne qui permet d'estimer les pertes potentielles dans le portefeuille de prêts, en excluant les prêts douteux. Il fournit une estimation du risque pour chaque catégorie de prêts et tient compte de l'évolution du portefeuille dans le temps ainsi que de l'impact sur le risque de crédit lié au cycle économique.

Par ailleurs, en vertu de la ligne directrice émise par l'Inspecteur général des institutions financières, la provision générale est admissible en tant que capital de deuxième catégorie à un montant équivalant à 87,5 points de base de l'actif pondéré en fonction des risques. Au 31 décembre 2003, la provision générale pour risque de crédit totalise 592 M\$, soit le même montant que l'an dernier.

GESTION DU BILAN

ACTIF TOTAL

Le Mouvement des caisses Desjardins a connu une expansion tout à fait remarquable en 2003. En effet, son actif total, qui s'établissait à 94,7 G\$ au 31 décembre dernier, a crû de 9,3 G\$ ou de 10,9 %, comparativement à une hausse de 4,9 G\$ ou de 6 % observée à la fin de 2002.

Le dynamisme dont a fait preuve le Mouvement dans son offre de crédit ainsi que dans sa collecte d'épargne est à l'origine de cette accélération notable, car la conjoncture économique québécoise et canadienne s'est passablement détériorée en 2003. Or, cette dégradation s'explique surtout par une série d'évènements malheureux comme le SRAS, le cas de la vache folle, les incendies de forêt en Colombie-Britannique et la panne d'alimentation électrique en Ontario, qui se sont ajoutés à l'atonie de l'économie américaine et à l'appréciation importante du dollar canadien. En fait, sans l'enthousiasme des ménages dans leurs dépenses, l'effervescence du marché de l'habitation et le regain des investissements des entreprises, qui ont maintenu la demande intérieure à flot, l'activité économique aurait ralenti davantage.

Le Mouvement des caisses Desjardins, dont les assises sont solidement implantées sur l'ensemble du territoire québécois et dont l'engagement naturel dans le développement de l'économie se confirme au fil des ans, a su profiter de cette progression soutenue de la demande intérieure. Il a accompagné bon nombre de ses membres et clients dans plusieurs de leurs projets, que ce soit en matière de gestion de patrimoine, de financement ou encore de protection d'assurance. Force est de constater qu'il a récolté les fruits de cette grande participation à l'activité économique en 2003 et ce, non seulement en analysant sa croissance, où il a obtenu des résultats parmi les meilleurs depuis plus de dix ans, mais également en étudiant ses parts de marché, car il a accru sa présence dans pratiquement tous les secteurs où il est actif.

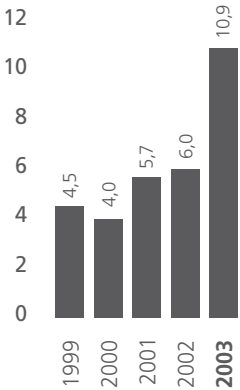
Bond de 14,5 % des liquidités

Au 31 décembre 2003, le total de l'encaisse et des valeurs mobilières du Mouvement se chiffrait à 20,7 G\$, en hausse de 2,6 G\$ ou de 14,5 % depuis un an, comparativement à une majoration de 765 M\$ ou de 4,4 % observée à la fin de 2002. Il s'agit là d'une amélioration significative de la croissance de l'encaisse et des valeurs mobilières qui a eu un effet favorable sur l'importance relative des liquidités en regard de l'actif total du Mouvement. Ce ratio est passé de 21,2 % à 21,9 % entre 2002 et 2003. Des détails sur les normes de gestion du Mouvement en matière de liquidités sont donnés à la section « Gestion des risques », à la page 91.

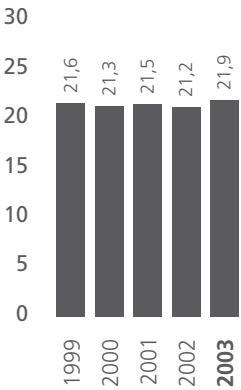
TABLEAU 15 – BILAN CONDENSÉ
Au 31 décembre
(en millions de dollars et en pourcentage)

	2003		2002		2001	
ACTIF						
Encaisse et dépôts à des institutions financières	1 357 \$	1,4 %	1 355 \$	1,6 %	1 316 \$	1,6 %
Valeurs mobilières	19 390	20,5	16 767	19,6	16 041	19,9
Prêts	67 502	71,3	61 369	71,9	57 477	71,5
Autres actifs	6 403	6,8	5 852	6,9	5 659	7,0
	94 652 \$	100,0 %	85 343 \$	100,0 %	80 493 \$	100,0 %
PASSIF ET AVOIR						
Dépôts	70 344 \$	74,3 %	62 901 \$	73,7 %	60 565 \$	75,2 %
Autres passifs	16 709	17,7	15 153	17,8	13 880	17,2
Débiteures subordonnées	1 154	1,2	1 208	1,4	444	0,6
Participations minoritaires	247	0,3	405	0,5	399	0,5
Avoir	6 198	6,5	5 676	6,6	5 205	6,5
	94 652 \$	100,0 %	85 343 \$	100,0 %	80 493 \$	100,0 %

CROISSANCE DE L'ACTIF
(en %)



LIQUIDITÉS EN POURCENTAGE
DU TOTAL DE L'ACTIF
(en %)



CROISSANCE DES DÉPÔTS

Poussée de 11,8 % des dépôts

Les dépôts accumulés par le Mouvement des caisses Desjardins s'élevaient à 70,3 G\$ au 31 décembre 2003, montrant une forte progression en un an de 7,4 G\$ ou de 11,8 %, comparativement au gain de 2,3 G\$ ou de 3,9 % enregistré en 2002. Pour soutenir son expansion, le Mouvement dispose, entre autres, des économies que lui confient ses membres et clients, particuliers, entreprises et administrations publiques, ainsi que des autres sources de fonds comme les émissions de titres sur les marchés financiers. Or, les dépôts des particuliers, des entreprises et des administrations publiques ont beaucoup contribué aux résultats impressionnants qu'il a obtenus en 2003. Ces derniers, qui composaient 91,3 % du passif-dépôts du Mouvement, ont crû de 5,2 G\$ ou de 8,7 %, pour totaliser 64,2 G\$ au 31 décembre dernier, contre une hausse de 2,9 G\$ ou de 5,1 % observée à la fin de 2002. Quant aux autres sources de fonds, qui ne sont utilisées que de façon complémentaire, elles ne représentaient que 8,7 % du passif-dépôts du Mouvement au 31 décembre 2003. Des renseignements supplémentaires sur la politique de gestion du risque de liquidité du Mouvement sont fournis à la page 93.

L'épargne des particuliers constitue 71,1 % des dépôts

ÉPARGNE EN PROVENANCE DES PARTICULIERS S'il y a un domaine où les institutions financières se livrent une concurrence féroce, c'est bien celui de l'épargne personnelle. En effet, certaines qualités qu'on lui confère, comme sa nature plus stable, ses coûts généralement plus faibles et son accessibilité plus grande, font en sorte qu'elle est hautement convoitée. L'épargne en provenance des particuliers occupe donc une place prédominante parmi les dépôts du Mouvement. Au 31 décembre 2003, elle représentait 71,1 % de son passif-dépôts, soit un volume de 50 G\$, en hausse de 3,4 G\$ ou de 7,4 % depuis un an, comparativement à une progression de 1,7 G\$ ou de 3,8 % enregistrée à la fin de 2002. Malgré la reprise convaincante de l'activité boursière et un loyer de l'argent relativement faible, les différentes catégories de dépôts offertes par le Mouvement ont gardé la faveur des épargnants en 2003, notamment l'épargne payable à terme fixe. Grâce à cette popularité de ses produits d'épargne inscrits à son passif-dépôts, il a pu accroître de 0,3 % sa position relative au Québec dans ce marché. Elle était évaluée à 43,6 % en décembre 2003.

Précisons que les dépôts offerts par le Mouvement sont regroupés en trois grandes catégories, soit payables à vue, payables à préavis et payables à terme fixe. Le tableau ci-dessous montre qu'au 31 décembre 2003 l'épargne payable à terme fixe se chiffrait à 35,6 G\$ et regroupait ainsi 71,1 % de toutes les sommes d'argent confiées par les particuliers au Mouvement. Elle a augmenté de 2,6 G\$ ou de 7,7 % depuis un an, contre une majoration de 657 M\$ ou de 2 % observée en 2002.

TABLEAU 16 – DÉPÔTS

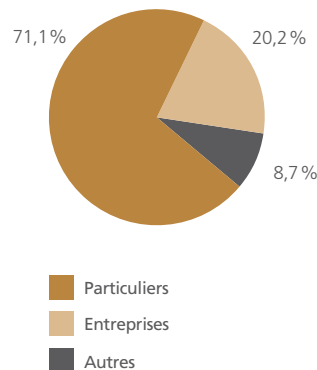
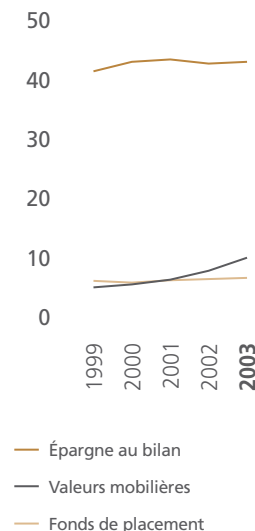
Au 31 décembre

(en millions de dollars et en pourcentage)

	2003			2002	
	Payables à vue	Payables à préavis	Payables à terme fixe	Total	Total
Particuliers	11 666 \$	2 791 \$	35 567 \$	50 024 \$	46 581 \$
Entreprises et administrations publiques	7 116	194	6 915	14 225	12 509
Institutions de dépôts et autres	53	—	6 042	6 095	3 811
	18 835 \$	2 985 \$	48 524 \$	70 344 \$	62 901 \$
				100,0 %	100,0 %

Déploiement accéléré du service de courtage de valeurs mobilières

L'avancée du Mouvement des caisses Desjardins dans les secteurs de la vente de fonds de placement et du courtage de valeurs mobilières s'est poursuivie en 2003. En effet, parallèlement à l'embellie qu'ont connue la plupart des indices boursiers dans le monde l'an dernier, qui a créé un contexte financier nettement plus invitant pour les investisseurs, le Mouvement a redoublé d'efforts afin d'accroître sa présence, déjà fort respectable, dans ces industries.

COMPOSITION DU
PORTEFEUILLE DES DÉPÔTS
Au 31 décembre 2003PART DE MARCHÉ AU QUÉBEC
ACTIVITÉS DE COLLECTE
D'ÉPARGNE PERSONNELLE
(en %)

La transformation en profondeur de sa gamme de fonds de placement, l’acquisition des Fonds Mutuels NordOuest et le déploiement accéléré de ses activités de courtage à travers son réseau d’intermédiation financière sont des exemples des mesures qu’il a prises afin de répondre le plus efficacement possible aux besoins changeants de ses membres et clients. Au 31 décembre dernier, l’actif administré ou sous gestion des fonds de placement et des valeurs mobilières qu’il a vendus se chiffrait à 20,8 G\$, en hausse de 4,7 G\$ ou de 29 %, comparativement à une croissance de 1,1 G\$ ou de 7,2 % en 2002.

CROISSANCE DES PRÊTS

Une année des plus florissantes

Le Mouvement a connu une année 2003 des plus florissantes au chapitre de ses activités de crédit, une des meilleures depuis plus de dix ans. Grâce à sa préoccupation constante de participer au développement de l’économie du Québec et à son offre de crédit fort dynamique, il s’est illustré autant auprès de la clientèle des particuliers que de celle des entreprises. Il s’est démarqué, entre autres, dans le financement relié au domaine de l’habitation, aux achats de biens durables des ménages et aux projets d’investissements commerciaux et industriels. La revue détaillée des résultats du Mouvement dans les principaux marchés de crédit témoigne éloquemment de son engagement dans l’économie québécoise.

Au 31 décembre 2003, son portefeuille de prêts, net de la provision cumulative pour pertes sur créances, affichait une augmentation en un an de 6,1 G\$ ou de 10 %, pour totaliser 67,5 G\$, comparativement à une majoration de 3,9 G\$ ou de 6,8 % observée à la fin de 2002. Les prêts octroyés aux particuliers, qui représentaient 71,2 % du portefeuille de prêts du Mouvement à la fin de 2003, interviennent évidemment pour une bonne partie de cet accroissement. Ils ont progressé de 4,4 G\$ ou de 9,9 % durant l’année, pour atteindre un volume de 48,7 G\$ au 31 décembre dernier, contre une hausse de 3,4 G\$ ou de 8,4 % enregistrée un an auparavant.

De plus, les autres grandes catégories de prêts consentis par le Mouvement aux entreprises et aux administrations publiques, qui constituaient 28,8 % de son portefeuille de prêts à la fin de 2003, ont également contribué à cet essor. Ils ont crû de 1,7 G\$ ou de 9,4 % depuis un an, pour s’établir à 19,7 G\$ au 31 décembre dernier.

TABLEAU 17 – PRÊTS PAR CATÉGORIE D’EMPRUNTEUR
Au 31 décembre
(en millions de dollars et en pourcentage)

	2003		2002	
Hypothécaires résidentiels	36 457 \$	53,3 %	33 230 \$	53,4 %
Sur cartes de crédit	2 749	4,0	2 196	3,5
Autres prêts à la consommation	9 454	13,9	8 843	14,2
Exploitations agricoles	4 328	6,3	4 056	6,5
Gouvernements et autres organismes publics et parapublics	2 608	3,8	2 110	3,4
Hypothécaires commerciaux	5 059	7,4	4 920	7,9
Autres prêts	7 681	11,3	6 906	11,1
	68 336	100,0 %	62 261	100,0 %
Provision cumulative pour pertes sur créances	(834)	–	(892)	–
	67 502 \$	–	61 369 \$	–
Prêts garantis par des gouvernements et d’autres organismes publics et parapublics inclus ci-dessus	17 197 \$	–	15 813 \$	–
Prêts garantis par des gouvernements et d’autres organismes publics et parapublics en pourcentage du total des prêts bruts	25,2 %	–	25,4 %	–
Prêts aux particuliers en pourcentage du total des prêts bruts	71,2 %	–	71,1 %	–

Par ailleurs, notons que toutes les activités de financement du Mouvement sont encadrées par des pratiques de gestion rigoureuses en matière de risques de crédit. Celles-ci sont décrites en détail à la page 92.

Véritable boom immobilier en 2003

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE RÉSIDENTIEL N’eut été de la fébrilité du marché de l’habitation et de son incidence positive sur les dépenses des consommateurs, l’économie du Québec aurait connu un ralentissement beaucoup plus marqué en 2003. En effet, ce marché a traversé cette période littéralement sur les chapeaux de roue, ce qui n’est pas sans rappeler, en plus modeste, le boom immobilier de la fin des années 1980. Les mises en chantier ont bondi de 18,5 % pour totaliser 50 289 unités, alors que la revente de maisons existantes a établi un nouveau record de 71 880 transactions. En revanche, cette frénésie s’est traduite par une accélération notable du prix moyen de ventes des résidences, soit de 15,8 % sur l’ensemble du territoire québécois.

PART DE MARCHÉ AU QUÉBEC
ACTIVITÉS DE CRÉDIT
(en %)



Il s'agit là d'un contexte très propice au développement des affaires que le Mouvement des caisses Desjardins, malgré la vive concurrence qui règne dans ce marché, a su saisir en 2003. Étant très engagé depuis toujours dans le financement de l'activité domiciliaire au Québec, il a donc continué de jouer un rôle déterminant dans la démarche d'accession à la propriété de plusieurs de ses membres. Bien sûr, d'autres considérations ont poussé le Mouvement à vouloir conserver sa position dominante dans ce domaine, comme la fidélisation accrue des emprunteurs et un taux de pertes habituellement plus faible. Au 31 décembre dernier, son portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels se chiffrait à 36,5 G\$, en hausse de 3,2 G\$ ou de 9,7 % en un an, comparativement à une croissance de 2,6 G\$ ou de 8,5 % observée à la fin de 2002. Grâce à ces excellents résultats, il a porté son taux de pénétration de marché au Québec à près de 38 % en 2003.

Programme accord D et financement auto très prisés

CRÉDIT À LA CONSOMMATION L'enthousiasme des ménages dans leurs achats de biens durables, surtout pour les meubles, les appareils ménagers et les automobiles, a évidemment favorisé un renforcement de la demande de crédit personnel au Québec en 2003. Le Mouvement a donc été très sollicité; ses prêts à la consommation, incluant les avances sur cartes de crédit, se sont accrus de 1,2 G\$ ou de 10,5 % depuis un an, pour s'élever à 12,2 G\$ au 31 décembre dernier, contre une progression de 836 M\$ ou de 8,2 % enregistrée à la fin de 2002. La popularité grandissante du programme accord D de sa filiale VISA Desjardins et de ses prêts automobiles offerts chez les concessionnaires expliquent en bonne partie cette recrudescence, qui lui a permis du même coup d'accaparer 0,6 % de plus de ce marché, pour atteindre un poids relatif au Québec de 26,9 % à la fin de 2003.

Une ligne d'affaires créée exclusivement pour les entreprises

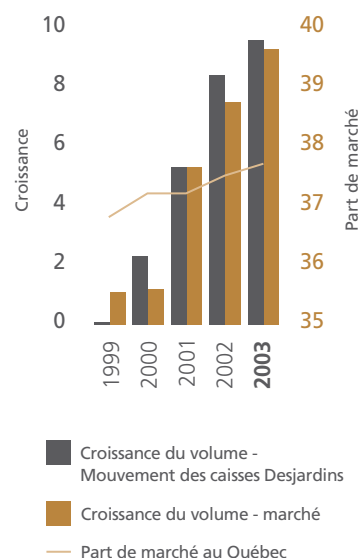
CRÉDIT COMMERCIAL ET INDUSTRIEL Portés, entre autres, par le démarrage et la poursuite de plusieurs grands projets d'infrastructures et de travaux d'agrandissement, les dépenses des entreprises ont connu tout un revirement en 2003. En dépit d'un contexte économique plus difficile, notamment du côté du commerce extérieur, les investissements ont crû de 3,7 % annuellement, alors que des replis de 6,7 % et de 4,7 % étaient enregistrés en 2001 et en 2002. Des bas coûts de financement et l'impact positif de l'appréciation du dollar canadien sur les achats en machinerie et équipement aux États-Unis ont sûrement incité plusieurs entreprises à investir davantage. Plus particulièrement, soulignons que les immobilisations ont bondi de 6 %, tandis que les achats en machinerie et équipement ont progressé un peu moins rapidement, soit de 2,9 %.

Le Mouvement des caisses Desjardins, qui est un partenaire de premier choix pour les petites et moyennes entreprises (PME), a évidemment bénéficié en 2003 de ce climat plus favorable. Il a aussi récolté le fruit des nombreuses initiatives qu'il a prises de nature commerciale et industrielle au cours des dernières années. Au 31 décembre dernier, son portefeuille de prêts commerciaux et industriels se chiffrait à 12,7 G\$, en hausse de 914 M\$ ou de 7,7 % depuis un an, comparativement à une progression de 24 M\$ ou de 0,2 % enregistrée à la fin de 2002. Parmi les gestes d'envergure qu'il a faits afin de se rapprocher davantage de cette clientèle, mentionnons la mise en place d'une ligne d'affaires destinée exclusivement aux entreprises et la poursuite de la consolidation de ses centres de services financiers aux entreprises, les CFE.

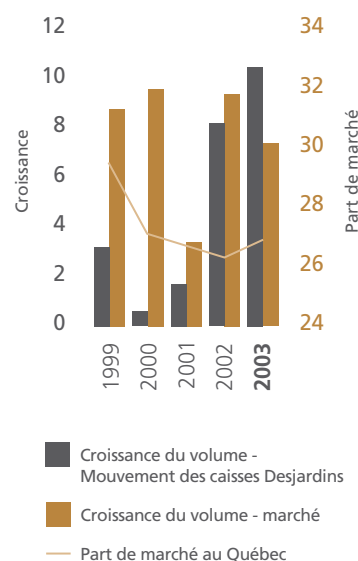
CRÉDIT AGRICOLE ET AUTRES PRÊTS La présence du Mouvement sur tout le territoire québécois et son implication historique dans le secteur agricole ont fait de lui la plus importante institution financière dans ce domaine. Au 31 décembre dernier, l'encours de ses prêts agricoles s'établissait à 4,3 G\$, contre un volume de 4,1 G\$ observé à la fin de 2002, ce qui représente une augmentation de 272 M\$ ou de 6,7 %. Comme cette croissance est plus rapide que celle de l'ensemble de cette industrie au Québec, la part de marché du Mouvement dans ce domaine a donc grimpé de 0,2 % par rapport à l'année précédente, pour se fixer à 41,8 % en 2003.

Enfin, le Mouvement est également un acteur incontournable dans le financement accordé aux gouvernements et autres organismes publics et parapublics au Québec. Au 31 décembre 2003, son portefeuille de prêts dans ce domaine s'élevait à 2,6 G\$, comparativement à un encours de 2,1 G\$ enregistré un an plus tôt, ce qui équivaut à une majoration non négligeable de 498 M\$ ou de 23,6 %.

**PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
RÉSIDENTIELS AU QUÉBEC**
(en %)



**PRÊTS À LA CONSOMMATION
AU QUÉBEC**
(en %)



GESTION DU CAPITAL

FAITS SAILLANTS

- Augmentation de 503 M\$ des réserves et des excédents non répartis
- Maintien d'un ratio du capital de première catégorie parmi les plus élevés de l'industrie bancaire canadienne, 13,01 %
- Contrôle de la croissance de l'actif ajusté en fonction des risques

ÉVALUATION DES RÉSULTATS

L'objectif du Mouvement des caisses Desjardins dans sa gestion du capital est d'assurer le maintien de fonds propres élevés avec une structure avantageuse afin de poursuivre son développement. La gestion du capital est intégrée à l'ensemble de la gestion des risques auxquels l'entreprise fait face dans le cours normal de ses affaires.

Le Mouvement affiche au 31 décembre 2003 un ratio du capital total de 13,03 % de l'actif à risque. Ses fonds propres totalisent, au 31 décembre 2003, 6,2 G\$, en hausse de 4,3 % depuis un an. Les différents éléments constituant l'ensemble des fonds propres sont présentés au tableau 18, à la page 87.

Le ratio du capital de première catégorie, l'indice premier de solidité financière, représente 13,01 % de l'actif à risque. Ce ratio caractérise depuis plusieurs années déjà la qualité des fonds propres du Mouvement, étant l'un des plus élevés de l'industrie bancaire canadienne.

L'ensemble des réserves et des excédents non répartis ont augmenté de 503 M\$ au cours de l'année pour atteindre 5,3 G\$, ce qui représente la très grande partie de l'ensemble des fonds propres.

Le total de l'actif pondéré en fonction du risque s'est accru de 6,7 % au cours de l'année, atteignant ainsi 47,2 G\$. Le Mouvement continue à exercer un contrôle de la croissance de l'actif à risque et utilise les mécanismes appropriés afin de réduire les risques dans la mesure du possible. Le tableau 19, à la page 88, présente les éléments qui composent l'actif ajusté en fonction des risques.

ÉVOLUTION ET STRUCTURE AVANTAGEUSE

En 2003, la progression des fonds propres du Mouvement a été réalisée au moyen de capitaux autogénérés, à l'image des années précédentes.

Toutes les entités du Mouvement respectaient, au 31 décembre 2003, comme lors des exercices antérieurs, les exigences réglementaires minimales des autorités compétentes en matière de fonds propres.

Par ailleurs, les agences de notation ont reconnu le niveau de capital et, particulièrement, la grande qualité de celui-ci et ont maintenu en 2003 une cote de crédit avantageuse, l'une des meilleures des grandes institutions bancaires canadiennes.

CADRE RÉGLEMENTAIRE DE LA BANQUE DES RÉGLEMENTS INTERNATIONAUX (BRI)

La composition et la suffisance du capital du Mouvement des caisses Desjardins sont réglementées suivant la ligne directrice sur la suffisance du capital de base émise par l'Inspecteur général des institutions financières du Québec (IGIF) en avril 2003.

Cette ligne directrice reprend de façon analogue les normes internationales de fonds propres adoptées en 1988 par la BRI, mais les adapte selon la nature coopérative des institutions de dépôts et de services financiers réglementées par la *Loi sur les coopératives de services financiers*.

Dès le début des années 1990, le Mouvement s'est engagé sur une base volontaire à se conformer aux exigences réglementaires édictées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Il peut ainsi se comparer aux autres institutions financières engagées sur les marchés internationaux, où il est lui-même présent.

Tel que le prescrivent les normes de la ligne directrice de l'IGIF et selon des règles de prudence, le total des fonds propres du Mouvement est réduit de certains investissements effectués dans les sociétés filiales. Les investissements dans les filiales d'assurance et de valeurs mobilières sont entièrement soustraits des fonds propres. D'autres investissements sont traités sur une base de consolidation et, finalement, pour certains investissements passifs et de petite taille, la norme permet de traiter l'investissement comme un risque de crédit.

L'actif à risque du réseau d'intermédiation financière est déterminé par la pondération des éléments du bilan et des éléments hors bilan en fonction du risque associé à chacun de ces éléments.

RATIO MINIMAL DU CAPITAL

Le ratio de capitalisation minimal recommandé pour satisfaire les exigences réglementaires de la BRI et être considéré comme une institution bien capitalisée est de 8 %. De plus, le ratio du capital de première catégorie doit représenter au moins la moitié du ratio total.

Le Bureau du surintendant des institutions financières au Canada a établi les objectifs à 7 % pour le ratio du capital de première catégorie et 10 % pour le ratio du capital total. Le Mouvement des caisses Desjardins dépasse largement ces limites minimales.

PERSPECTIVES

En 1999, la BRI avait entrepris une importante refonte des exigences concernant la suffisance du capital afin de tenir compte des nombreux changements survenus sur le marché financier. Leur adoption est prévue au cours de 2004, avec mise en œuvre en 2006. Cette refonte consiste, principalement, à relier les exigences de capital d'un groupe financier aux risques spécifiques envisageables d'après l'expérience propre de l'institution financière. Le Mouvement des caisses Desjardins a déjà amorcé des travaux à cet égard.

TABLEAU 18 – FONDS PROPRES ET RATIOS DE CAPITAL⁽¹⁾

Au 31 décembre

(en millions de dollars et en pourcentage)

	2003	2002
FONDS PROPRES DE PREMIÈRE CATÉGORIE		
Parts	795 \$	819 \$
Réserves	4 790	4 332
Excédents non répartis	518	473
Participations minoritaires	42	32
	6 145	5 656
FONDS PROPRES DE DEUXIÈME CATÉGORIE		
Déventures subordonnées	976	1 042
Parts	43	–
Provision générale	397	361
	1 416	1 403
INVESTISSEMENTS⁽²⁾	(1 410)	(1 159)
TOTAL DES FONDS PROPRES	6 151 \$	5 900 \$
ACTIF PONDÉRÉ EN FONCTION DU RISQUE		
Actif au bilan	45 754 \$	40 096 \$
Instruments financiers hors bilan	1 470	4 148
	47 224 \$	44 244 \$
RATIOS DE CAPITAL		
Ratio du capital de première catégorie	13,01 %	12,78 %
Ratio du capital deuxième catégorie	3,00	3,17
Investissements	(2,98)	(2,61)
RATIO DU CAPITAL TOTAL	13,03 %	13,34 %

(1) Les instruments financiers inscrits au bilan et hors bilan sont ceux du réseau d'intermédiation financière seulement.

(2) Ces montants correspondent à la valeur de consolidation de l'investissement dans les sociétés filiales et à l'excédent de la valeur du placement dans Desjardins Capital de risque inc. et Desjardins Capital de risque, société en commandite par rapport au coût.

TABLEAU 19 – ACTIF AJUSTÉ EN FONCTION DES RISQUES⁽¹⁾

Au 31 décembre

(en millions de dollars et en pourcentage)

	2003			2002	
Actif au bilan	Montant au bilan	Principaux taux de pondération du risque	Solde pondéré en fonction du risque	Solde pondéré en fonction du risque	
Encaisse et dépôts à des institutions financières	1 363 \$	0-100 %	168 \$		– \$
Valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada, les provinces et les municipalités	6 163	0-20	15		26
Autres valeurs mobilières	5 045	0-100	2 416		2 070
Prêts émis ou garantis par le Canada, les provinces et les municipalités	7 934	0-20	749		634
Prêts hypothécaires assurés par le gouvernement	8 918	0	–		–
Autres prêts hypothécaires	27 949	0-100	19 784		18 312
Autres prêts	20 631	0-100	19 751		16 557
Autres actifs	3 921	0-100	2 871		2 497
	81 924 \$		45 754 \$		40 096 \$

	2003			2002		
Instruments financiers hors bilan	Montant contractuel	Facteur de conversion de crédit	Risque de crédit équivalent	Principaux taux de pondération du risque	Solde pondéré en fonction du risque	Solde pondéré en fonction du risque
INSTRUMENTS DE CRÉDIT						
Garanties et lettres de crédit de soutien	356 \$	0-100 %	347 \$	20-100 %	332 \$	250 \$
Substituts de crédit		100		100		2 800
Engagements de crédit						
Échéance initiale d'un an ou moins	23 928	0	–	0	–	–
Échéance initiale supérieure à un an	2 369	0-50	1 202	0-100	880	858
					1 212	3 908
INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS						
Contrats de taux d'intérêt	32 477	(2)	681	0-50	170	187
Contrats de change	10 570	(2)	535	20-50	138	150
Autres contrats	6 689	(2)	561	0-50	159	121
					467	458
Incidence des accords généraux de compensation					(209)	(218)
					258	240
TOTAL DES INSTRUMENTS FINANCIERS HORS BILAN					1 470	4 148
TOTAL DE L'ACTIF AJUSTÉ EN FONCTION DES RISQUES					47 224 \$	44 244 \$

(1) Les instruments financiers inscrits au bilan et hors bilan sont ceux du réseau d'intermédiation financière.

(2) Les contrats de taux d'intérêt, les contrats de change et les autres contrats sont convertis en « risques de crédit équivalent » en additionnant le total du coût de remplacement (selon une évaluation au marché) de tous les contrats en cours ayant une valeur positive et un montant représentant une évaluation des risques de crédit éventuels fondée sur le montant total des contrats répartis selon la durée non écoulée à l'échéance, comme le montre le tableau ci-dessus.

ÉLÉMENTS HORS BILAN

FAITS SAILLANTS

- Biens administrés de 172,4 G\$, en progression de 18,3 % par rapport à 2002
- Instruments de crédit de 30 G\$ en 2003 mis à la disposition des membres et clients
- Instruments financiers dérivés conclus avec des contreparties ayant des cotes de crédit élevées dans 97 % des cas

Dans le cours normal de ses opérations, le Mouvement des caisses Desjardins contracte différents engagements hors bilan. Cela inclut les biens administrés et sous gestion pour le compte de membres et de clients, les instruments de crédit, les instruments financiers dérivés et les engagements contractuels.

BIENS ADMINISTRÉS ET BIENS SOUS GESTION

Au 31 décembre 2003, l'ensemble des biens pour lesquels le Mouvement agissait à titre de fiduciaire ou de gestionnaire s'élevait à 172,4 G\$, en hausse de 26,6 G\$ ou de 18,3 % depuis un an, comparativement à une diminution de 1,9 G\$ ou de 1,3 % observée à la fin de 2002. Il s'agit là d'une appréciation considérable des avoirs financiers que les membres et clients ont confiés au Mouvement qui s'explique, entre autres, par son dynamisme dans ce domaine et, bien sûr, par la reprise importante des marchés boursiers.

Les biens sous gestion, quant à eux, totalisaient 9,5 G\$ au 31 décembre 2003, en comparaison de 13,7 G\$ un an plus tôt, ce qui représente une baisse de 4,2 G\$ ou de 30,5 %. Cette diminution provient principalement de la vente d'actifs sous gestion de l'ordre de 5 G\$ réalisée dans le cadre de la réorganisation des activités de gestion d'actifs, vente qui a été compensée en partie par un effet favorable des marchés.

Rappelons que les biens administrés et les biens sous gestion sont composés essentiellement d'avoirs financiers sous forme de fonds de placement, de titres en garde et des actifs accumulés par les caisses de retraite; ils n'appartiennent donc pas directement au Mouvement, mais plutôt à ses membres et clients. Ainsi, ils ne doivent pas être comptabilisés dans son bilan.

INSTRUMENTS DE CRÉDIT ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Ces éléments hors bilan sont gérés en appliquant les mêmes règles rigoureuses que celles appliquées aux éléments du bilan.

L'évaluation des risques rattachés à ces types d'engagements est conforme aux exigences réglementaires prescrites par la Banque des règlements internationaux.

La convention comptable sur les dérivés à la note 1 et les notes 17 et 20 des états financiers cumulés du Mouvement des caisses Desjardins font respectivement état de la méthode de comptabilisation des instruments financiers dérivés et le portrait des engagements en vigueur au 31 décembre 2003. De l'avis de la direction, aucune perte à l'égard de ces engagements hors bilan n'a été comptabilisée et aucun risque inhabituel n'a été décelé.

INSTRUMENTS DE CRÉDIT Afin de répondre aux besoins de financement de ses membres et clients, le Mouvement met à leur disposition des instruments de crédit. Le risque associé à ces instruments est réduit, considérant que ces instruments sont visés par la politique de gestion qui s'applique à l'octroi des prêts.

Les instruments de crédit comprennent les garanties et les lettres de crédit de soutien, les prêts de titres, les substituts de crédit ainsi que les engagements de crédit représentant les montants autorisés mais non utilisés par les membres et clients. Puisque plusieurs de ces engagements viendront à échéance ou seront résiliés sans qu'il y ait de sortie de fonds, le montant contractuel de ces engagements tel qu'indiqué au tableau 19 à la page 88 ne représente pas nécessairement les besoins de liquidité futurs.

Le tableau 21 à la page 90 indique le portrait des instruments de crédit conclus par le Mouvement selon leurs échéances.

TABLEAU 20 – BIENS ADMINISTRÉS ET BIENS SOUS GESTION

Au 31 décembre

(en millions de dollars et en pourcentage)

	2003		2002	
		Variation en pourcentage		Variation en pourcentage
BIENS ADMINISTRÉS				
Services de fiducie et de garde aux particuliers et institutions	165 349 \$	17,9 %	140 237 \$	(1,1)%
Fonds de placement ⁽¹⁾	7 013	28,0	5 480	(5,6)
	172 362 \$	18,3 %	145 717 \$	(1,3)%
BIENS SOUS GESTION				
Institutions et particuliers	2 534 \$	(69,3)%	8 257 \$	(4,8)%
Fonds de placement ⁽¹⁾	7 013	28,0	5 480	(5,6)
	9 547 \$	(30,5)%	13 737 \$	(5,2)%

(1) Inclut les Fonds Desjardins de 5,3 G\$ et d'autres fonds de placement émis par les sociétés filiales, de 1,7 G\$.

TABEAU 21 – INSTRUMENTS DE CRÉDIT SELON LES ÉCHÉANCES
Au 31 décembre
(en millions de dollars)

	2003				2002
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Garanties et lettres de crédit de soutien	239 \$	89 \$	9 \$	2 \$	339 \$
Prêts de titres	4 149				4 149
Substituts de crédit					–
Engagements de crédit	23 667	1 038	166	736	25 607
Total des instruments de crédit	28 055 \$	1 127 \$	175 \$	738 \$	30 095 \$

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS Le Mouvement des caisses Desjardins a recours aux instruments financiers dérivés afin d’effectuer la gestion de son actif et passif et pour répondre aux besoins de ses membres et clients. Les instruments financiers dérivés représentant des outils stratégiques pour le Mouvement comprennent les contrats à terme, les swaps et les options. Ces instruments sont utilisés afin d’atténuer le risque à l’égard des taux d’intérêt, des taux de change et d’autres indices financiers.

Pour s’assurer du respect des règles et des politiques mises en place relativement à la gestion des risques inhérents à ces instruments tels que les risques de crédit, de liquidité et de marché, la direction de la Fédération des caisses Desjardins du Québec et celle des filiales effectuent un contrôle à l’égard des instruments financiers dérivés hors bilan. Il en est de même pour les instruments financiers constatés au bilan.

Le risque associé à la possibilité qu’une contrepartie ne respecte pas son engagement envers le Mouvement représente le risque de crédit. Le risque de crédit équivalent est égal à la valeur de remplacement (valeur positive) majorée d’un montant représentant le risque futur lié à la variation de la valeur de remplacement en fonction de l’échéance d’un instrument donné.

Le tableau présentant les instruments financiers dérivés selon la cote d’évaluation des risques de crédit et le type de contrepartie, à la note 17 des états financiers cumulés du Mouvement indique que 97 % des contreparties, desquelles 75 % sont des institutions financières, ont des cotes de crédit élevées se situant entre AAA et A. Par ailleurs, l’existence d’accords généraux de compensation entre le Mouvement et certaines contreparties vient réduire le risque en cas d’insolvabilité de ces dernières en permettant de régler les positions au net de l’ensemble des ententes conclues.

Le risque associé aux encaissements et décaissements futurs liés aux engagements pris par le Mouvement par l’entremise des instruments financiers dérivés représente le risque de liquidité. Le Mouvement gère globalement ce risque dans le cadre de la gestion de l’appariement de ses actifs et passifs.

Le risque lié à la variation des indices de référence des instruments financiers dérivés tels que le taux d’intérêt, le taux de change ou d’autres indices financiers représente le risque de marché. Comme par les années passées, afin de limiter les variations de valeur marchande découlant d’une fluctuation de ces indices, le Mouvement gère ce risque en concluant des ententes à court terme.

En effet, plus de 70 % des instruments financiers dérivés ont une échéance inférieure à trois ans et même de moins d’un an pour plus de la moitié, tel que présenté à la note 17 des états financiers cumulés du Mouvement. Les contrats ayant une échéance inférieure à trois ans représentaient 76 % des capitaux nominaux en 2002.

En tenant compte des accords généraux de compensation, le solde pondéré en fonction des risques pour tous les instruments financiers dérivés du Mouvement se situe à 290 M\$.

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Le Mouvement des caisses Desjardins a des engagements contractuels en vertu desquels il doit effectuer des paiements futurs sur des emprunts, des débentures subordonnées et des contrats de location. Les emprunts et les débentures subordonnées sont présentés au bilan cumulé du Mouvement alors que les contrats de location ne le sont pas. Les notes 9, 11 et 20 des états financiers cumulés du Mouvement contiennent des renseignements sur ces engagements contractuels.

GESTION DES RISQUES

Le Mouvement des caisses Desjardins, dans le cours normal de ses activités, est exposé aux risques suivants :

- risque de crédit
- risque de liquidité
- risque de marché
- risque opérationnel
- risque d'assurance

L'objectif du Mouvement en matière de gestion des risques est d'optimiser la relation risque/rendement en appliquant des stratégies, des politiques ainsi que des processus de gestion et de contrôle des risques sains, prudents et intégrés à l'ensemble des fonctions de l'organisation.

Le conseil d'administration de la Fédération assume les responsabilités de l'instance d'orientation, de planification, de coordination et de surveillance de l'ensemble des activités du Mouvement. Un conseil d'administration et un chef de la direction communs à la Fédération, à la Caisse centrale Desjardins et à Desjardins Société financière assurent la vision unifiée et la synergie des composantes dans la gestion des risques du Mouvement. Le Comité de planification et de développement stratégiques (CPDS) appuie le conseil d'administration de la Fédération et le chef de la direction dans l'intégration des orientations stratégiques des secteurs d'activité et dans les stratégies de développement des affaires. Le CPDS est formé de membres de la direction des grandes composantes de Desjardins.

L'approche de gestion des risques est basée sur des principes favorisant l'imputabilité première des entités et unités à l'égard des résultats et de la qualité de gestion des risques, de même qu'un rôle de premier plan pour le conseil d'administration de toutes les entités de Desjardins dans le suivi des risques et résultats obtenus par celles-ci.

Plusieurs comités appuient le conseil d'administration et la direction de chaque composante dans l'exercice de leurs principales responsabilités en matière de gestion des risques.

Dans un souci d'amélioration continue, le conseil d'administration de la Fédération a adopté, à l'automne 2003, plusieurs recommandations afin d'actualiser son cadre global de gestion des risques. Ces recommandations visaient principalement à préciser ses responsabilités et celles du CPDS à l'égard de la gestion globale des risques du Mouvement ainsi qu'à définir les principes directeurs qui s'appliqueront à tous les secteurs d'activité et à tous les risques. Au cours de l'année 2004, une Commission Gestion des risques et un Comité du risque et du capital seront créés afin de soutenir respectivement le conseil d'administration de la Fédération et le CPDS dans leurs responsabilités à l'égard de la gestion des risques.

Plusieurs unités fonctionnelles indépendantes viennent compléter l'infrastructure de gouvernance du cadre de gestion des risques du Mouvement.

La première vice-présidence Gestion intégrée des risques de la Fédération élabore les stratégies, orientations, normes et politiques générales applicables à l'ensemble du Mouvement et veille à ce que les risques soient gérés de façon saine et prudente par toutes les composantes. De plus, cette unité élabore les pratiques et procédures appliquées dans le réseau des caisses. L'équipe de gestion des risques de chaque composante définit ou révisé les politiques et les processus spécifiquement adaptés à leurs opérations. Des intervenants compétents et bien formés de tous les niveaux de l'organisation s'assurent d'une application rigoureuse des règles définies.

Les politiques et processus du Mouvement visent l'identification proactive des risques potentiels, leur mesure, leur évaluation et leur gestion saine et prudente, notamment en précisant les contrôles à appliquer et les responsabilités de production de rapports aux dirigeants.

La vice-présidence Vérification interne du Mouvement effectue des examens indépendants des activités de la Fédération et de ses sociétés filiales afin de donner une assurance supplémentaire sur la maîtrise des risques dans l'organisation.

Le Bureau de la Surveillance et de la Sécurité financières Desjardins (BSSFD) effectue, tel que le requiert la *Loi sur les coopératives de services financiers*, la surveillance du réseau des caisses. Cette surveillance, réalisée en appliquant les meilleures pratiques en la matière, a notamment pour but d'évaluer les politiques, processus et contrôles du réseau des caisses ainsi que la qualité de leur application de façon à assurer une gestion des risques saine et prudente. De plus, le BSSFD examine les activités réalisées pour les caisses par la Fédération, dont la gestion des liquidités. Les rapports du BSSFD au conseil d'administration des caisses et de la Fédération font l'objet d'un suivi rigoureux.

GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES ET NOUVEL ACCORD DE BÂLE SUR LES FONDS PROPRES Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire finalise actuellement un nouvel accord sur les fonds propres qui vise à mettre l'accent sur la gestion des risques et à favoriser la progression constante des capacités d'évaluation des risques dans les institutions financières en reliant étroitement les exigences des fonds propres aux méthodes modernes de gestion des risques. Le Mouvement Desjardins, soucieux d'appliquer les meilleures pratiques en matière de gestion des risques, a poursuivi, au cours de l'exercice, la mise en œuvre de son programme Gestion intégrée des risques et accord de Bâle (GIRAB). Cette gestion intégrée favorisera l'identification et la mesure des risques, l'affectation optimale du capital, et s'intégrera à la planification stratégique et à l'évaluation de la performance. Des travaux importants au regard du risque de crédit, du risque de liquidité, du risque de marché et du risque opérationnel se poursuivront en 2004 et au cours des prochaines années afin de raffiner notre vision globale des risques et son intégration à la gestion de l'ensemble des activités du Mouvement.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit correspond au risque de pertes découlant du manquement d'une contrepartie de s'acquitter de ses obligations contractuelles, figurant ou non au bilan. Il inclut également le risque de concentration. L'expression « contrepartie » englobe un émetteur, un débiteur, un emprunteur, un courtier, un souscripteur, un réassureur et un garant.

Le Mouvement des caisses Desjardins est exposé à ce risque principalement en raison de ses activités d'octroi de crédit, qui constituent toujours un élément central de ses opérations. Au 31 décembre 2003, les prêts représentent une proportion de 71,3 % (71,9 % en 2002) de l'actif au bilan.

GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT Le cadre de gestion des risques décrit précédemment permet une gestion dynamique des risques de crédit dans une perspective de gestion saine, prudente, efficiente et rentable.

Une norme générale unique encadre les activités de gestion du risque de crédit du Mouvement. Cette norme est complétée par les politiques et pratiques requises visant à encadrer les responsabilités des intervenants, à préciser le degré de risque que le Mouvement Desjardins est prêt à assumer, à définir les limites de concentration et à déterminer la ligne de conduite en matière de gestion ainsi qu'en matière de contrôle du risque.

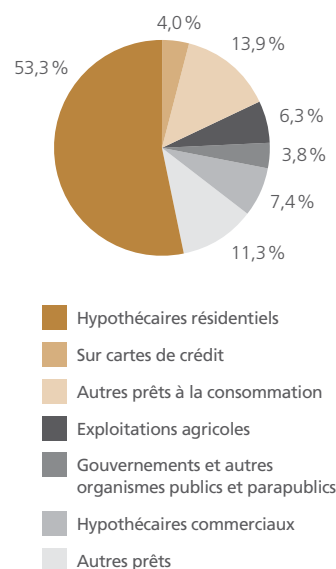
Les crédits font l'objet d'une analyse et d'une autorisation par des spécialistes et des comités selon le niveau des limites de délégation attribuées. À cette fin, le Mouvement a recours aux spécialistes sectoriels requis et voit à l'amélioration continue de leurs compétences. Les procédures de suivi sont conçues pour assurer la détection précoce de la détérioration du risque des prêts et, s'il y a lieu, leur classification immédiate comme prêt douteux ainsi que l'imputation d'une provision spécifique sur ces prêts. L'adéquation du montant de provision spécifique est réévaluée trimestriellement. Lorsque requis, le recouvrement des dossiers importants ou le redressement de dossiers plus à risque est transféré à des équipes spécialisées.

Les principales mesures d'évaluation du risque de crédit sont le ratio des prêts douteux bruts en pourcentage des prêts bruts, le taux de couverture et le ratio des provisions pour pertes sur créances exprimés en pourcentage de la moyenne des prêts bruts. Des données sur ces mesures et des informations additionnelles sur les prêts douteux, la provision cumulative pour pertes sur créances et la charge de provision pour pertes sur créances sont fournies à la section « Qualité du crédit » aux pages 80 et 81.

Tous les crédits importants du réseau des caisses sont soumis à l'autorisation préalable de la Fédération, qui suit aussi l'évolution du risque de ces crédits. En plus des contrôles en place dans les caisses et à la Fédération, le BSSFD s'assure du respect des normes et politiques établies afin de garantir une gestion saine et prudente des crédits des caisses.

La multitude d'emprunteurs, tant des particuliers que des petites et moyennes entreprises de toutes les sphères de l'économie, contribue à une saine diversification. Le graphique ci-dessous représente la répartition des prêts par catégorie d'emprunteur. Plus de la moitié du portefeuille est constitué de prêts hypothécaires résidentiels pour lesquels le taux de perte est depuis toujours bas. Des informations additionnelles sur l'évolution du portefeuille de prêts peuvent être retracées aux pages 82 à 85 de la section « Gestion du Bilan ». Au besoin, le Mouvement utilise des mécanismes de partage de risque avec d'autres institutions financières.

RÉPARTITION DES PRÊTS
PAR CATÉGORIE D'EMPRUNTEUR
Au 31 décembre 2003



Le Mouvement poursuit son objectif de desservir l'ensemble de ses membres de façon efficace. Pour ce faire, il s'est doté de réseaux de distribution performants correspondant à l'ampleur et à la nature des besoins des membres. C'est ainsi que le réseau des caisses a des centres spécialisés en crédit aux entreprises. Les experts regroupés dans ces centres facilitent l'atteinte de nos objectifs de satisfaction des membres et de gestion du risque. Le Mouvement possède des systèmes requis pour soutenir l'ensemble des activités de financement et de gestion des risques, notamment des systèmes d'analyse, de notation du risque et de révision des engagements. Ces systèmes et outils sont revus et raffinés sur une base continue.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité correspond au risque relié à la capacité du Mouvement de réunir les fonds nécessaires (par augmentation du passif ou conversion de l'actif) pour faire face à une obligation financière, figurant ou non au bilan, à l'échéance ou non.

Ce risque peut découler de la structure du bilan en raison des décalages entre les échéances réelles des éléments de l'actif et du passif, des besoins de financement des activités futures, du comportement des membres et des clients ou d'une possibilité de perturbation générale dans les marchés ou la conjoncture économique.

GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ La gestion du risque de liquidité a pour objectif de garantir au Mouvement, en temps opportun et de façon rentable, l'accès aux fonds nécessaires afin d'honorer ses engagements financiers lorsqu'ils deviennent exigibles. La gestion de ce risque se traduit par le maintien d'un niveau suffisant de titres de liquidité, un approvisionnement en fonds stable et diversifié ainsi qu'un plan d'action en cas d'événements extraordinaires. De plus, la gestion du risque de liquidité constitue un volet clé de la stratégie globale des risques, car elle est essentielle pour maintenir la confiance du marché et des déposants. Les divers secteurs s'assurent de gérer prudemment leur risque de liquidité en fonction de la nature de leurs propres activités.

Le niveau minimal de titres de liquidité que le réseau des caisses, la Fédération et la Caisse centrale doivent maintenir est prescrit par un encadrement spécifique. Les liquidités font l'objet d'une gestion unifiée par la Caisse centrale Desjardins et d'un suivi quotidien. Les titres admissibles doivent satisfaire des critères élevés de sécurité et de négociabilité. Parallèlement, la Caisse centrale veille à maintenir un appariement optimal des flux monétaires qui résultent de ses opérations financières. Un complément d'information sur l'évolution de l'actif et du passif se trouve à la section « Gestion du Bilan » aux pages 82 à 85.

Pour ce qui est des filiales, des politiques et des exigences spécifiques sont également définies et mises en place à l'égard de leurs activités respectives.

Le Mouvement, par l'entremise de son réseau de distribution qui couvre l'ensemble du Québec et d'autres parties du Canada, s'assure d'une stabilité et d'une diversité des sources d'approvisionnement en fonds selon leurs types, provenances et échéances grâce à l'éventail des produits d'épargne compétitifs offerts. Outre l'offre de produits d'épargne sur le marché de détail, le Mouvement peut, pour compléter et diversifier son approvisionnement en fonds, recourir à des programmes d'émission de titres et d'emprunts sur les marchés nationaux et internationaux. De plus, l'accès à ces marchés pour le Mouvement Desjardins est facilité par le niveau élevé de sa capitalisation et par des cotes de crédit d'excellente qualité reçues des agences de notation.

Le Mouvement a un plan d'action permettant une intervention rapide et efficace pour réduire au minimum les effets perturbateurs pouvant résulter de changements imprévus dans la conjoncture des marchés. Ce plan d'urgence permettrait au Mouvement de respecter ses engagements en cas de bouleversements dans les marchés ou dans les conditions économiques.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond au risque de variation de la valeur marchande d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change et leur volatilité.

Le Mouvement des caisses Desjardins est principalement exposé au risque de marché en raison de ses positions découlant de ses activités traditionnelles d'intermédiation financière. Le Mouvement est également exposé à ce risque en raison de ses activités de négociation.

GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ Le risque de marché réside surtout dans le potentiel de pertes liées à la volatilité des taux d'intérêt et des taux de change. Les divers secteurs d'activité ont établi des mécanismes limitant les pertes découlant de l'évolution des positions sur les marchés financiers.

GESTION DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT Les activités d'intermédiation financière, consistant à recueillir des dépôts et à consentir des prêts, exposent le Mouvement au risque de marché principalement sous forme de risque de taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt des activités autres que de négociation correspond aux répercussions éventuelles des fluctuations de taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique. L'ampleur de ce risque dépend de l'écart des montants d'actif et de passif et des instruments hors bilan dont le taux d'intérêt est modifié au cours d'une période donnée.

Une gestion dynamique et prudente est exercée pour atteindre l'objectif d'optimiser le revenu net d'intérêt tout en minimisant l'incidence défavorable des mouvements de taux. Les politiques élaborées décrivent les principes et les mécanismes applicables à la gestion de ce type de risque. Les principales méthodes utilisées sont l'analyse des écarts et de la valeur économique. L'utilisation de simulations permet de mesurer pour plusieurs années l'effet de différentes variables sur l'évolution du revenu net d'intérêt et sur la valeur économique.

Ces scénarios reflètent différentes hypothèses sur le plan des stratégies, de l'évolution des taux, du comportement des membres et d'autres variables sous-jacentes. L'application des stratégies s'effectue principalement au moyen de swaps de taux d'intérêt. La position à l'intérieur du corridor de sécurité avait pour effet, au 31 décembre 2003, de minimiser l'impact des mouvements de taux sur les résultats.

Des rapports périodiques sont déposés afin de réévaluer régulièrement ce risque. Le Comité GAP (Gestion actif/passif) se réunit régulièrement afin d'adapter les stratégies et les positions qui en découlent aux différents contextes de taux reliés aux diverses conjonctures économiques.

La note 18 afférente aux états financiers cumulés, en page 120, indique la situation du Mouvement Desjardins à l'égard de la sensibilité aux taux d'intérêt et à l'appariement des échéances au 31 décembre 2003. La situation présentée reflète la position à cette date et celle-ci peut évoluer en fonction du comportement des membres, du contexte de taux d'intérêt et des stratégies adoptées au Comité GAP.

GESTION DU RISQUE DE CHANGE Le Mouvement Desjardins possède des éléments d'actif et de passif en plusieurs devises. Le risque de change survient lorsqu'il y a déséquilibre entre le total des éléments d'actif et de passif libellés dans une même devise. Cette situation prévaut également pour les instruments financiers hors bilan lorsque le profil des échéances des contrats de change achetés diffère de celui des contrats vendus. Le risque est aussi fonction des positions transactionnelles, soit du déséquilibre entre les rentrées de fonds et les sorties de fonds dans une même devise.

Puisque la grande majorité des opérations de Desjardins sont en devise canadienne, son exposition au risque de taux de change est faible. Ces risques sont gérés de façon à optimiser le rendement, tout en privilégiant une gestion prudente. La Caisse centrale Desjardins gère le risque de change découlant des positions transactionnelles à l'intérieur de limites saines établies dans des politiques précises.

GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION Les activités de négociation sont principalement reliées aux opérations de tenue de marché, d'arbitrage, de positionnement sur les marchés et de vente de produits financiers pour satisfaire les besoins des membres et des clients. Le compte de négociation du portefeuille de valeurs mobilières représente, au 31 décembre 2003, moins de 2 % de l'actif total au bilan. Des informations additionnelles sur ce compte sont présentées aux notes 1 et 3 afférentes aux états financiers cumulés. Toutes ces opérations sont régies par des limites restrictives.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel se définit comme le risque d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des processus, à des personnes, à des systèmes internes ou à des événements extérieurs résultant en pertes, en non-atteinte des objectifs ou en impacts négatifs sur la réputation.

Ce risque est inhérent à toute activité commerciale. Les pertes peuvent émaner principalement de fraudes, de dommages aux actifs corporels, d'actes non conformes à la législation, de poursuites, du dysfonctionnement des systèmes ainsi que des problèmes dans le traitement des transactions ou dans la gestion des processus. Ce risque découle de nos activités internes et de nos activités imparties.

GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL L'objectif principal est de maintenir le risque opérationnel à un niveau acceptable, en privilégiant la qualité du service aux membres et clients du Mouvement des caisses Desjardins de même que l'efficacité de l'organisation. Diverses unités administratives au sein de la Fédération et des filiales soutiennent la gestion des risques opérationnels par l'établissement des orientations, des politiques ainsi que des procédures de gestion, de suivi et de contrôle des risques. Les systèmes et contrôles internes en place font l'objet d'examen périodiques par les vérificateurs internes et, pour les caisses, par le BSSF. Ces systèmes incluent, entre autres, la surveillance du risque, la couverture d'assurance, les équipements de sécurité ainsi que les plans et installations de secours visant à assurer les services en cas de sinistre. Ils incluent aussi une structure organisationnelle favorisant la séparation des tâches, la délégation des pouvoirs décisionnels et les contrôles opérationnels.

Dans le cadre d'un processus d'amélioration continue, et compte tenu des nouvelles législations adoptées depuis les incidents du 11 septembre 2001 aux États-Unis, des pratiques ont été ajustées, notamment, pour accentuer les efforts visant à contrer certains types de crimes et pour assurer l'évolution des mécanismes de contrôle au même rythme que celle de la technologie. Afin de diminuer la fraude par clonage de cartes de débit, le Mouvement a implanté en 2003 une procédure pour les transactions les plus importantes aux guichets automatiques en demandant la date de naissance comme contrôle additionnel. Ces ajustements se sont montrés efficaces et d'autres sont prévus en 2004.

Plusieurs travaux ont été réalisés en 2003 et se poursuivront dans les prochaines années afin d'assurer une gestion saine et prudente du risque opérationnel. Parmi ces derniers, le Mouvement procède au raffinement de sa base de données servant à recueillir des informations sur la nature, la fréquence et la gravité de ses pertes opérationnelles.

De plus, l'année 2003 a vu la création d'une « fonction conformité » et la nomination d'un officier en chef de la conformité Mouvement. Son rôle sera, entre autres, de fournir un aperçu indépendant de la façon dont le Mouvement respecte la réglementation se rapportant à ses activités.

GESTION DU RISQUE LIÉE AUX AFFAIRES ÉLECTRONIQUES Les affaires électroniques intègrent plusieurs pratiques commerciales et produits à valeur ajoutée. Le Mouvement s'assure par l'apport de spécialistes en la matière que ce domaine est suivi de près et que les risques inhérents à ces activités sont gérés efficacement par des pratiques et des contrôles continus. La sécurité, la confidentialité, la fiabilité et la disponibilité des systèmes sont des préoccupations constantes à l'égard desquelles le Mouvement Desjardins investit des énergies importantes pour contrer les risques liés aux affaires électroniques.

RISQUE D'ASSURANCE

Le risque d'assurance inclut le risque de conception et de tarification des produits d'assurance ainsi que le risque de souscription et de règlement des sinistres.

Le risque de conception et de tarification des produits est lié au risque que la tarification initiale soit inadéquate ou le devienne. Le risque de souscription et de règlement des sinistres représente le risque découlant de la sélection des risques, du règlement des réclamations et de la gestion des clauses contractuelles.

GESTION DU RISQUE D'ASSURANCE Le risque de conception et de tarification vient de la possibilité que les prévisions relatives à de nombreux facteurs nécessaires à l'établissement des primes, y compris le rendement futur des placements, les résultats techniques en matière de mortalité et de morbidité et les charges administratives, soient inexactes. Un certain nombre de produits permettent un rajustement des prix en fonction de la justesse des prévisions, alors que d'autres ne le permettent pas. Des normes de tarification strictes et des vérifications ponctuelles sont effectuées par les filiales d'assurances afin de comparer les prévisions avec les résultats réels.

Les filiales d'assurances du Mouvement gèrent le risque de souscription et de règlement des sinistres principalement en établissant des critères appropriés de sélection des risques et en limitant les pertes potentielles au moyen d'ententes de réassurance. De telles ententes ne les libèrent toutefois pas de leurs obligations envers les assurés en cas de difficultés des réassureurs. Par conséquent, les filiales sont aussi exposées à un risque de crédit à l'égard de ces derniers. Afin de minimiser ce risque, les filiales signent des traités de réassurance avec des sociétés stables, bien établies et dûment accréditées.

ÉTATS FINANCIERS CUMULÉS DU MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS

RAPPORT DE LA COMMISSION VÉRIFICATION ET INSPECTION

La Commission Vérification et Inspection (Commission) a pour rôle d'appuyer le conseil d'administration dans ses responsabilités de surveillance pour le Mouvement des caisses Desjardins (Mouvement). Son mandat consiste essentiellement à analyser les états financiers, leur présentation et la qualité des principes comptables retenus, la gestion des risques reliés à l'information financière, les systèmes de contrôle interne, les processus reliés à la vérification interne et externe, les procédés appliqués à ces vérifications et la gestion de la conformité réglementaire.

Les états financiers trimestriels et annuels du Mouvement, les communiqués de presse s'y rapportant, le rapport de gestion annuel et la notice annuelle font l'objet d'examins de la part de la Commission, qui discute également des grandes questions relatives aux principes comptables et à la présentation des états financiers.

Elle s'assure que la direction a élaboré et mis en œuvre un système de contrôle interne efficace en matière de divulgation de l'information financière, de sauvegarde des actifs, de détection de la fraude et de conformité réglementaire. Elle s'assure aussi que la direction a mis en place des systèmes de gestion des principaux risques pouvant influencer sur les résultats financiers du réseau des caisses et du Mouvement.

Différents dossiers liés à l'évolution du réseau des caisses sont examinés, entre autres, ceux sur la situation financière des caisses, les situations particulières détectées dans les caisses, les suivis apportés et les charges de créances douteuses, ainsi que l'application de certaines conventions et pratiques comptables telles que la méthode de gestion de la provision générale. Eu égard au Bureau de la Surveillance et de la Sécurité financières Desjardins, elle s'assure de la réalisation de son plan d'action en matière d'inspection et de vérification des caisses et prend connaissance des lettres de commentaires et des rapports d'inspection avec redressement.

À l'égard du vérificateur externe, la Commission est l'autorité directe. Pour s'acquitter de ses responsabilités en ce domaine, elle assure et maintient l'indépendance du vérificateur externe en autorisant tous les services non liés à la vérification, en recommandant sa nomination ou sa reconduction, en fixant et recommandant sa rémunération et en procédant à son évaluation annuelle. De plus, elle supervise les travaux des vérificateurs externes, examine leur offre de service, leur mandat, leur plan de vérification annuel, leurs rapports, leur lettre à la direction et les commentaires de cette dernière. En 2003, la Commission a fait adopter par le conseil d'administration une politique sur les règles d'attribution de contrats pour services connexes qui traite a) des services qui peuvent ou non être rendus par le vérificateur externe, b) de la procédure de régie à suivre avant l'octroi de mandats, et c) des responsabilités des principaux intervenants. Ainsi, elle reçoit trimestriellement un rapport sur les contrats accordés aux vérificateurs externes par chacune des entités du Mouvement.

La Commission veille à la protection de l'indépendance de la fonction vérification interne du Mouvement des caisses Desjardins. Elle analyse le plan annuel de vérification interne de même que les responsabilités, le rendement, l'objectivité et la dotation en personnel de cette équipe. Elle prend connaissance des rapports sommaires des vérifications internes effectuées et, au besoin, s'assure du suivi. À cet effet, elle rencontre le Vérificateur interne du Mouvement pour analyser toute question importante soumise à la direction. En ce qui concerne les relations avec l'Autorité des marchés financiers, la Commission prend connaissance du rapport d'inspection émis par l'organisme, ainsi que des rapports financiers trimestriels qui lui sont soumis.

La Commission rencontre en privé les vérificateurs externes, la direction, le Vérificateur interne du Mouvement des caisses Desjardins, l'Inspecteur et Vérificateur général du Mouvement des caisses Desjardins, les responsables de l'Autorité des marchés financiers. Trimestriellement, elle fait rapport au conseil d'administration et formule, au besoin, des recommandations. Enfin, conformément aux saines pratiques de gouvernance, chaque année, elle évalue l'efficacité et l'efficience avec lesquelles elle a exécuté les tâches précisées dans sa charte.

La Commission est composée de cinq administrateurs, soit M^{mes} Andrée Lafortune, FCA et Jacqueline Mondy, MM. Jean-Guy Bureau, Marcel Lauzon et Pierre Leblanc, FCA; elle s'est réunie à treize occasions durant l'exercice financier 2003.



ANDRÉE LAFORTUNE, FCA
Présidente

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers cumulés du Mouvement des caisses Desjardins, ainsi que tous les renseignements contenus dans le présent rapport annuel, relèvent de la direction de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, à qui il incombe d'en assurer l'intégrité et la fidélité.

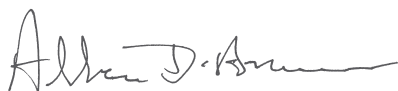
Les états financiers cumulés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et selon les exigences comptables de l'Inspecteur général des institutions financières du Québec, le cas échéant. Les états financiers cumulés comprennent nécessairement des montants établis par la direction selon les estimations qu'elle juge raisonnables et justes. Ces estimations incluent, entre autres, des évaluations des provisions mathématiques et connexes effectuées par les actuaire d'évaluation des filiales d'assurance. Toute information financière présentée dans le rapport annuel est conforme aux états financiers cumulés vérifiés.

Responsable de la fiabilité des états financiers cumulés du Mouvement des caisses Desjardins, des renseignements connexes et des systèmes comptables qui les produisent, la direction de la Fédération des caisses Desjardins du Québec s'appuie sur des contrôles internes appropriés qui régissent les opérations et leur comptabilisation. Ainsi, la structure organisationnelle prévoit la répartition efficace des responsabilités, des normes d'embauche et de formation du personnel, la mise à jour régulière et l'application de méthodes de contrôle, en vue d'assurer une supervision appropriée des opérations. L'efficacité des contrôles et des systèmes est évaluée régulièrement par le Bureau de la Surveillance et de la Sécurité financières Desjardins et l'équipe de la vice-présidence Vérification interne du Mouvement.

Au moins une fois l'an, l'Inspecteur général des institutions financières du Québec (à compter de 2004, l'Autorité des marchés financiers) procède à l'inspection des composantes du Mouvement des caisses Desjardins relevant de sa compétence.

Le conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et de l'approbation des états financiers cumulés du Mouvement des caisses Desjardins. Le conseil exerce son rôle principalement par l'entremise de la Commission Vérification et Inspection, composée exclusivement d'administrateurs n'appartenant ni à la direction, ni au personnel des organismes du Mouvement des caisses Desjardins.

Les états financiers cumulés ont été vérifiés par les vérificateurs nommés par le conseil d'administration : Samson Bélair / Deloitte & Touche, s.e.n.c.r.l. et le Service de vérification du Bureau de la Surveillance et de la Sécurité financières Desjardins dont le rapport suit. Les vérificateurs peuvent, en tout temps, s'entretenir avec la Commission Vérification et Inspection de tous les aspects de leur mission de vérification et de tous les points soulevés dans le cadre de leur travail, notamment de l'intégrité de l'information financière fournie et de la qualité des systèmes de contrôle interne.



ALBAN D'AMOURS
Président et chef de la direction
du Mouvement des caisses Desjardins



ROBERT MARCOTTE
Premier vice-président Finances et Administration
Fédération des caisses Desjardins du Québec

Lévis, le 20 février 2004

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AUX MEMBRES DE LA FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC

Nous avons vérifié le bilan cumulé du Mouvement des caisses Desjardins aux 31 décembre 2003 et 2002 et les états cumulés des résultats, des modifications survenues dans l'avoir et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fédération des caisses Desjardins du Québec. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers cumulés en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers cumulés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Mouvement des caisses Desjardins aux 31 décembre 2003 et 2002, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les états financiers cumulés de l'exercice terminé le 31 décembre 2001 ont été vérifiés par Raymond Chabot Grant Thornton, société en nom collectif, et le Service de vérification du Bureau de la Surveillance et de la Sécurité financières Desjardins, qui ont exprimé une opinion sans réserve dans leur rapport daté du 1^{er} mars 2002.

Samson Bélair / Deloitte & Touche, s.e.n.c.r.l.
Comptables agréés

Québec, le 20 février 2004

Service de vérification
Bureau de la Surveillance et
de la Sécurité financières Desjardins

Lévis, le 20 février 2004

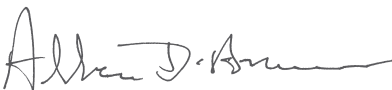
BILAN CUMULÉ

Au 31 décembre
(en millions de dollars)

	2003	2002
ACTIF		
Encaisse et dépôts à des institutions financières	1 357 \$	1 355 \$
Valeurs mobilières (note 3)		
Compte de placement	18 357	15 993
Compte de négociation	1 033	774
	19 390	16 767
Prêts (note 4)		
Hypothécaires résidentiels	36 457	33 230
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	12 203	11 039
Aux entreprises et administrations publiques	19 676	17 992
	68 336	62 261
Provision cumulative pour pertes sur créances (note 4)	(834)	(892)
	67 502	61 369
Autres actifs		
Terrains, bâtiments et matériel (note 5)	1 134	1 148
Intérêts à recevoir	345	341
Actifs liés aux produits dérivés	1 066	1 098
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	450	349
Autres (note 6)	3 408	2 916
	6 403	5 852
TOTAL DE L'ACTIF	94 652 \$	85 343 \$
PASSIF ET AVOIR		
PASSIF		
Dépôts (note 7)		
Particuliers	50 024 \$	46 581 \$
Entreprises et administrations publiques	14 225	12 509
Institutions de dépôts et autres	6 095	3 811
	70 344	62 901
Autres passifs		
Provisions mathématiques et connexes (note 8)	9 294	8 370
Emprunts (note 9)	154	237
Intérêts à payer	621	614
Passifs liés aux produits dérivés	1 363	1 699
Acceptations	450	349
Autres (note 10)	4 827	3 884
	16 709	15 153
Déventures subordonnées (note 11)	1 154	1 208
Participations minoritaires (note 12)	247	405
AVOIR		
Capital social (note 13)	869	851
Excédents non répartis	516	475
Réserves	4 813	4 350
	6 198	5 676
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR	94 652 \$	85 343 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers cumulés.

Au nom du conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec



ALBAN D'AMOURS
Président du conseil



MADELEINE LAPIERRE
Vice-présidente du conseil

ÉTAT CUMULÉ DES RÉSULTATS

De l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars)

	2003	2002	2001
REVENU D'INTÉRÊT			
Prêts	4 189 \$	4 035 \$	4 296 \$
Valeurs mobilières	840	852	871
	5 029	4 887	5 167
FRAIS D'INTÉRÊT			
Dépôts	1 567	1 531	2 204
Débitures subordonnées et emprunts	84	78	53
	1 651	1 609	2 257
REVENU NET D'INTÉRÊT	3 378	3 278	2 910
AUTRES REVENUS			
Primes nettes	3 082	2 623	2 381
Frais de service sur les dépôts et paiements	381	359	363
Commissions sur prêts et cartes de crédit	190	161	141
Services de fiducie et opérations sur titres	222	188	180
Autres	459	279	340
	4 334	3 610	3 405
REVENU TOTAL	7 712	6 888	6 315
PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES	73	109	237
FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT			
Sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance	3 034	2 349	2 245
Salaires et avantages sociaux	1 745	1 587	1 461
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement	341	337	340
Communications	172	170	178
Autres	1 200	1 080	1 053
	6 492	5 523	5 277
EXCÉDENTS D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	1 147	1 256	801
Charge d'impôts sur les excédents (note 14)	308	371	179
EXCÉDENTS DES ACTIVITÉS POURSUIVIES AVANT PARTICIPATIONS			
MINORITAIRES ET RISTOURNES AUX MEMBRES	839	885	622
Participations minoritaires (note 12)	25	24	23
EXCÉDENTS DES ACTIVITÉS POURSUIVIES AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES	814	861	599
Abandon d'activités (note 24)	2	(13)	(11)
EXCÉDENTS AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES	816	848	588
Ristournes aux membres (note 15)	440	490	269
Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres (note 14)	(142)	(157)	(78)
EXCÉDENTS DE L'EXERCICE APRÈS RISTOURNES AUX MEMBRES	518 \$	515 \$	397 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers cumulés.

ÉTAT CUMULÉ DES MODIFICATIONS SURVENUES DANS L'AVOIR

De l'exercice terminé le 31 décembre
(en millions de dollars)

	2003	2002	2001
CAPITAL SOCIAL			
Solde au début de l'exercice	851 \$	844 \$	819 \$
Variation nette de l'exercice	18	7	25
Solde à la fin de l'exercice	869 \$	851 \$	844 \$
EXCÉDENTS NON RÉPARTIS			
Solde au début de l'exercice	475 \$	321 \$	279 \$
Excédents de l'exercice après ristournes aux membres	518	515	397
Rémunération sur les parts permanentes (nette des impôts recouvrés)	(14)	(20)	(27)
Virement à la réserve de stabilisation	(8)	(12)	(18)
Virement à la réserve générale	(455)	(329)	(310)
Solde à la fin de l'exercice	516 \$	475 \$	321 \$
RÉSERVES			
RÉSERVE DE STABILISATION			
Solde au début de l'exercice	260 \$	248 \$	230 \$
Virement provenant des excédents non répartis	8	12	18
Solde à la fin de l'exercice	268 \$	260 \$	248 \$
RÉSERVE GÉNÉRALE			
Solde au début de l'exercice	4 090 \$	3 792 \$	3 482 \$
Effet cumulatif des modifications de conventions comptables ⁽¹⁾	—	(31)	—
Virement provenant des excédents non répartis	455	329	310
Solde à la fin de l'exercice	4 545 \$	4 090 \$	3 792 \$
TOTAL DES RÉSERVES	4 813 \$	4 350 \$	4 040 \$

(1) Représente l'incidence de l'application du chapitre 3062 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels » (perte de valeur de 65 M\$ après impôts) et de l'adoption de la juste valeur comme base de comptabilisation des placements de certaines filiales, plutôt que la valeur d'acquisition ou de consolidation, pour être conforme à la pratique du secteur d'activité (augmentation de 34 M\$ du solde des valeurs mobilières) en 2002.

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers cumulés.

ÉTAT CUMULÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

De l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars)

	2003	2002	2001
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Excédents de l'exercice après ristournes aux membres	518 \$	515 \$	397 \$
Ajustements pour :			
Amortissement	131	134	137
Amortissement de l'écart d'acquisition	–	–	13
Amortissement des gains nets matérialisés reportés et non matérialisés sur titres de placement	(101)	(2)	(7)
Variation nette des provisions mathématiques et connexes	924	305	246
Impôts futurs	(83)	8	(10)
Provisions pour pertes sur créances	73	109	237
Participations minoritaires	25	24	23
Gain net à la vente de titres de placement	(122)	(48)	(49)
Moins-value, investissement de capital de risque	45	3	–
Variations des actifs et passifs d'exploitation			
Intérêts à recevoir	(4)	1	51
Intérêts à payer	7	(131)	(186)
Titres du compte de négociation	(259)	(391)	(183)
Actifs liés aux produits dérivés	32	130	(714)
Passifs liés aux produits dérivés	(336)	530	582
Autres	295	156	98
	1 145	1 343	635
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Variation nette des dépôts	7 443	2 336	3 058
Émission de titres d'emprunts et de débentures	34	850	39
Remboursements de titres d'emprunts et de débentures	(117)	(119)	(63)
Variation nette du capital social	18	7	25
Rémunération sur les parts permanentes (nette des impôts recouvrés)	(14)	(20)	(27)
	7 364	3 054	3 032
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Variation nette des prêts	(6 206)	(4 001)	(2 775)
Variation nette des valeurs mobilières du compte de placement	(2 186)	(288)	(629)
Variation nette des terrains, bâtiments et matériel	(117)	(69)	(11)
Produit net de disposition lié à la réorganisation des activités de gestion d'actifs et activités abandonnées	22	–	–
Acquisitions d'entreprises, nettes des liquidités	(20)	–	(1)
	(8 507)	(4 358)	(3 416)
AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE	2	39	251
Encaisse et dépôts à des institutions financières au début de l'exercice	1 355	1 316	1 065
ENCAISSE ET DÉPÔTS À DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES À LA FIN DE L'EXERCICE	1 357 \$	1 355 \$	1 316 \$
AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE			
Intérêts versés au cours de l'exercice	1 644 \$	1 740 \$	2 443 \$
Impôts sur les excédents payés au cours de l'exercice	200	118	178

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers cumulés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CUMULÉS

(Les chiffres présentés dans les notes afférentes aux états financiers cumulés sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.)

Le Mouvement des caisses Desjardins regroupe les caisses, le Fonds de sécurité Desjardins, la Fédération des caisses Desjardins du Québec et ses filiales, lesquelles contribuent au développement des activités des caisses. Le Mouvement des caisses Desjardins, groupe financier coopératif, est un agent de premier plan dans le développement économique et social de son milieu.

Note 1 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Aux termes de la *Loi sur les coopératives de services financiers*, les états financiers cumulés du Mouvement des caisses Desjardins ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) et les exigences comptables de l'Inspecteur général des institutions financières du Québec, qui ne diffèrent pas des PCGR. La préparation d'états financiers selon les PCGR requiert l'utilisation de certaines estimations et hypothèses ayant une incidence sur les actifs, les passifs et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels inscrits aux états financiers, ainsi que les revenus et les frais des périodes concernées. Les principaux éléments pour lesquels la direction a dû porter des jugements complexes incluent notamment la provision cumulative pour pertes sur créances, l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers, les provisions mathématiques et connexes, les ristournes aux membres, la charge nette liée aux régimes d'avantages sociaux futurs et les actifs et passifs d'impôts. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

ÉTATS FINANCIERS CUMULÉS

Ces états financiers incluent les comptes des composantes du Mouvement des caisses Desjardins. Les règles suivies pour dresser les états financiers cumulés sont semblables à celles suivies pour la préparation d'états financiers consolidés. Les états financiers cumulés comprennent l'actif, le passif, l'avoir et les résultats d'exploitation des entités du Mouvement des caisses Desjardins, compte tenu de l'élimination des opérations et des soldes intersociétés.

VALEURS MOBILIÈRES

Les valeurs mobilières incluent les titres du compte de placement et les titres du compte de négociation.

LES TITRES DU COMPTE DE PLACEMENT Les titres détenus à des fins de placement sont conservés jusqu'à leur échéance ou jusqu'à ce que le marché offre d'autres placements plus attrayants.

Les titres de créances sont comptabilisés au coût non amorti. Les primes et escomptes sont amortis selon la méthode du rendement effectif sur la durée des titres et sont comptabilisés au poste « Revenu d'intérêt ». Les gains et pertes réalisés à la vente de ces titres ainsi que les dévaluations nécessaires pour refléter les baisses de valeur durables sont imputés immédiatement à la catégorie « Autres revenus – Autres », sauf les gains et les pertes à la vente de titres de la filiale d'assurance de personnes, qui sont reportés, puis amortis sur la durée de vie restante du titre vendu, jusqu'à un maximum de 20 ans.

Les titres de participation dans les sociétés satellites sont comptabilisés à la valeur de consolidation. Les autres titres de participation sont comptabilisés au coût et les actions privilégiées sont comptabilisées au coût net des primes et des escomptes, à l'exception de ceux qui sont détenus par la filiale d'assurance de personnes, lesquels sont comptabilisés selon la méthode de la moyenne mobile des valeurs marchandes. Les gains et pertes réalisés à la vente des titres de participation ainsi que les dévaluations nécessaires pour refléter les baisses de valeur durables sont imputés immédiatement à la catégorie « Autres revenus – Autres ». Toutefois, les gains et les pertes matérialisés et non matérialisés sur les titres de participation de la filiale d'assurance de personnes sont reportés et imputés aux résultats, selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel de 15 %.

Les investissements de capital de risque des filiales du secteur de l'investissement de capital de développement, incluant les investissements dans les sociétés satellites, sont comptabilisés à leur juste valeur. En 2003, ces filiales ont adopté prospectivement par anticipation une nouvelle convention comptable concernant l'évaluation de l'ensemble de leurs investissements à la suite de la parution de la note d'orientation concernant la comptabilité (NOC-18) « Sociétés de placement ». Auparavant les investissements dans les sociétés satellites étaient comptabilisés à la valeur de consolidation. Cette modification a eu pour effet de diminuer les valeurs mobilières de 8 M\$ et les autres revenus – autres du même montant.

LES TITRES DU COMPTE DE NÉGOCIATION Les titres détenus à des fins de négociation qui sont acquis aux fins de revente à court terme, sont comptabilisés à leur juste valeur. Les revenus d'intérêt afférents aux titres de négociation sont comptabilisés dans les revenus tirés des valeurs mobilières. Les titres vendus à découvert sont comptabilisés comme passif et sont inscrits à leur juste valeur. Les gains et les pertes, réalisés ou non, sont imputés immédiatement à la catégorie « Autres revenus – Autres ».

Note 1 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

PRÊTS

Les prêts, incluant les avances aux titulaires de police, sont inscrits au coût, déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur créances.

Un prêt est considéré comme douteux et l'intérêt afférent cesse d'être comptabilisé lorsque : a) il y a tout lieu de croire qu'une partie du capital ou de l'intérêt ne puisse être recouvrée ou b) l'intérêt ou le capital est impayé depuis 90 jours en vertu du contrat, à moins que le prêt ne soit entièrement garanti ou qu'il soit en voie de recouvrement ou c) le prêt est en retard depuis plus de 180 jours. Lorsqu'un prêt est classé comme étant douteux, l'intérêt antérieurement couru, mais non encaissé, est capitalisé au prêt. Par la suite, aucun intérêt n'est comptabilisé. Les encaissements subséquemment reçus sont comptabilisés au crédit du capital. Un prêt cesse d'être considéré comme douteux et les intérêts sont de nouveau inscrits selon la comptabilité d'exercice lorsque les paiements de capital et d'intérêt sont à jour et qu'il n'y a plus de doute quant au recouvrement de ce prêt.

Une garantie est obtenue si elle est jugée nécessaire pour la facilité d'emprunt du membre ou du client, et ce, d'après une évaluation de sa solvabilité. Une garantie revêt habituellement la forme d'actif comme de l'encaisse, des titres de gouvernement, des actions, des débiteurs, des stocks ou des immobilisations.

Les éléments d'actif acquis avant le 1^{er} mai 2003 en règlement d'un prêt douteux sont inscrits à la valeur comptable du prêt à la date du transfert. Tout excédent de la valeur comptable du prêt sur la juste valeur des éléments d'actif est provisionné. Les résultats d'exploitation ainsi que les gains et pertes résultant de la cession de ces éléments d'actif sont comptabilisés comme des provisions pour pertes sur créances.

Le Mouvement des caisses Desjardins a adopté les nouvelles règles comptables énoncées dans la norme intitulée « Prêts douteux », présentée au chapitre 3025 du Manuel de l'ICCA, applicable à compter du 1^{er} mai 2003 aux biens saisis. Un actif à long terme, saisi depuis le 1^{er} mai 2003, n'est plus présenté comme étant un prêt douteux, mais dorénavant présenté comme un bien destiné à la vente s'il répond à certains critères énoncés dans la norme intitulée « Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités », présentée au chapitre 3475 du Manuel de l'ICCA. Au moment de la saisie, un actif à long terme, qui est considéré comme un bien destiné à la vente, est évalué à sa juste valeur diminuée des frais de vente. Les biens saisis détenus et utilisés dans le cours normal des activités sont évalués à leur juste valeur et présentés avec les terrains, bâtiments et matériel. Lorsque le montant auquel les biens saisis sont initialement évalués diffère de la valeur comptable du prêt, l'écart est imputé aux résultats. Par la suite, les encaissements et déboursés, relatifs aux biens saisis pendant la période de détention, sont imputés aux résultats de l'exercice à titre de frais autres que d'intérêt.

PROVISION CUMULATIVE POUR PERTES SUR CRÉANCES

La provision cumulative pour pertes sur créances reflète la meilleure estimation de la direction quant aux pertes potentielles sur créances liées au portefeuille d'éléments au bilan et hors bilan et son appréciation de la conjoncture économique. Tout changement important pourrait causer une modification du montant constaté actuellement de la provision cumulative pour pertes sur créances.

La provision cumulative est augmentée des provisions pour pertes sur créances imputées à l'état des résultats et réduite par les radiations, déduction faite des recouvrements. La provision cumulative pour pertes sur créances est constituée de provisions spécifiques et d'une provision générale. En ce qui concerne le portefeuille de prêts, le risque de crédit est évalué régulièrement et des provisions spécifiques sont établies distinctement, prêt par prêt, sur chacun des prêts considérés comme douteux. Pour les soldes de prêts sur cartes de crédit, ils sont radiés entièrement lorsque aucun paiement n'a été reçu pour une période de 180 jours. De plus, une provision générale est comptabilisée afin de refléter la meilleure estimation quant aux pertes probables liées à la tranche du portefeuille de prêts qui n'a pas encore été classée parmi les prêts douteux. La provision générale est préalablement établie à partir d'un modèle statistique en considérant l'évolution des pertes par catégorie de prêts. De plus, un montant additionnel est considéré afin de refléter l'impact de facteurs économiques et autres. La provision générale ne représente pas les pertes futures et ne remplace pas les provisions spécifiques.

Les prêts sont radiés lorsque toutes les activités de restructuration ou de recouvrement possibles ont été entreprises et qu'il est peu probable que l'on puisse recouvrer d'autres sommes.

Les prêts douteux sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt inhérent au prêt. L'écart entre cette évaluation et le solde du prêt fait l'objet d'une provision. Toute variation de la provision cumulative pour pertes sur créances, attribuable à l'écoulement du temps ou à une révision des encaissements prévus, est comptabilisée au poste « Provisions pour pertes sur créances » aux résultats.

TERRAINS, BÂTIMENTS ET MATÉRIEL

Les terrains sont comptabilisés au coût. Les bâtiments, le matériel, le mobilier et les améliorations locatives sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé et sont amortis en fonction de leur durée d'utilisation estimative, selon la méthode de l'amortissement linéaire ou dégressif. Les gains et pertes résultant de cessions sont inscrits aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont matérialisés et inclus à la rubrique « Autres revenus – Autres ».

Taux d'amortissement :	
Bâtiments	2,5 % à 20 %
Matériel informatique	20 % à 50 %
Mobilier, agencement et autres	5 % à 50 %
Améliorations locatives	Durée du bail, plus la première option de renouvellement

Note 1 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

SORTIE D'ACTIFS À LONG TERME ET ABANDON D'ACTIVITÉS

Le Mouvement des caisses Desjardins a adopté les nouvelles règles comptables énoncées dans la norme intitulée « Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités », présentée au chapitre 3475 du Manuel de l'ICCA, relativement aux opérations de sortie amorcées après le 1^{er} mai 2003. En vertu de cette norme, les actifs à long terme destinés à la vente doivent être évalués à leur valeur comptable, ou à leur juste valeur diminuée des frais de vente si cette dernière valeur est inférieure. La juste valeur est déterminée selon la méthode du prix des biens semblables. Ces actifs sont maintenant présentés parmi les « Autres actifs – Autres » au bilan cumulé.

ÉCART D'ACQUISITION ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, l'excédent du coût d'acquisition d'une filiale sur la juste valeur des actifs nets acquis constitue l'écart d'acquisition. Cet écart d'acquisition ainsi que les actifs incorporels à durée de vie indéfinie ne sont pas amortis mais font plutôt l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par année. Le test de dépréciation consiste en une comparaison, par unité d'exploitation, de la juste valeur de ces actifs et de la valeur comptable. Tout excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est imputé aux résultats de la période au cours de laquelle la dépréciation est déterminée.

Les actifs incorporels à durée de vie définie du Mouvement des caisses Desjardins comprennent principalement des logiciels et sont présentés au coût moins l'amortissement cumulé. Ils sont amortis de façon linéaire sur leur durée d'utilisation estimative, laquelle n'excède pas cinq ans. Ils sont inclus dans le poste « Autres actifs – Autres » au bilan cumulé.

ACCEPTATIONS ET ENGAGEMENTS DE CLIENTS EN CONTREPARTIE D'ACCEPTATIONS

Les engagements éventuels d'une entité du Mouvement des caisses Desjardins en vertu des acceptations figurent comme éléments de passif au bilan cumulé. Le recours de cette entité contre le client, dans le cas où un engagement de cette nature est appelé au remboursement, est comptabilisé à titre d'élément d'actif de valeur équivalente. Les commissions qui sont versées à l'entité sont enregistrées aux résultats sous la rubrique « Autres revenus – Autres ».

TITRES ACQUIS EN VERTU DE CONVENTIONS DE REVENTE ET TITRES VENDUS EN VERTU DE CONVENTIONS DE RACHAT

Le Mouvement des caisses Desjardins conclut des achats et des ventes à court terme de valeurs mobilières et, simultanément, des engagements à les revendre et à les racheter à un prix et à une date déterminés. Ces conventions de revente et de rachat sont comptabilisées à titre d'opérations de prêts et d'emprunts assortis de garanties et sont inscrites au bilan cumulé au prix de vente ou de rachat prédéterminé par l'engagement. Les intérêts gagnés sur les conventions de revente et les intérêts payés sur les conventions de rachat sont respectivement comptabilisés aux postes « Revenu d'intérêt » et « Frais d'intérêt ».

PLACEMENTS IMMOBILIERS

Les placements immobiliers sont inscrits au coût et les gains et les pertes à la vente, ainsi que les dévaluations nécessaires pour refléter les baisses de valeur durables, sont imputés directement aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont matérialisés sous la rubrique « Autres revenus – Autres ».

Les placements immobiliers détenus par la filiale d'assurance de personnes sont inscrits selon la méthode de la moyenne mobile des valeurs marchandes à raison de 10 % par année. Les placements immobiliers sont évalués selon un cycle triennal par un évaluateur externe qualifié. Les gains et les pertes à la vente de placements immobiliers sont reportés et imputés aux résultats selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel de 10 %. Toute baisse de valeur durable de l'ensemble du portefeuille de placements immobiliers est imputée immédiatement aux résultats de l'exercice.

PROVISIONS MATHÉMATIQUES ET CONNEXES

En assurance de personnes, les provisions mathématiques et connexes comprennent les provisions mathématiques au titre des contrats d'assurance vie et de rente. Les provisions mathématiques représentent des montants qui, ajoutés aux primes et aux revenus de placement futurs estimatifs, permettront à la filiale d'assurance de personnes d'honorer ses obligations relatives aux prestations, aux participations revenant aux titulaires de police et aux frais connexes futurs estimatifs. Il revient à l'actuaire désigné d'évaluer le montant des provisions mathématiques à constituer chaque année pour couvrir les engagements. Les provisions mathématiques sont déterminées selon la méthode canadienne axée sur le bilan, conformément à la pratique actuarielle reconnue au Canada.

En assurance de dommages, les provisions pour sinistres et frais de règlement sont présentées sur une base actualisée avec marges pour écarts défavorables. Des estimations individuelles de perte sont fournies pour chaque sinistre déclaré. De plus, une provision est établie pour les frais de règlement, pour la variation des sinistres déclarés et pour les sinistres survenus mais non déclarés, compte tenu de l'expérience antérieure et des contrats en portefeuille. Ces estimations sont revues et mises à jour régulièrement, et tout redressement qui en résulte est inclus dans les résultats.

RÉASSURANCE

En assurance de personnes, les revenus de primes, les versements aux titulaires de police, les provisions mathématiques et la variation des provisions mathématiques liés aux contrats faisant l'objet d'ententes de réassurance sont comptabilisés à la valeur nette des montants cédés aux autres assureurs.

En assurance de dommages, la part des réassureurs dans les primes non acquises et dans les sinistres et frais de règlement est présentée sous la rubrique « Autres actifs – Autres ». Les résultats d'assurance sont présentés déduction faite des opérations de réassurance.

Note 1 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

PRIMES NETTES

Les revenus de primes nettes comprennent les primes d'assurance et de rentes de la filiale d'assurance de personnes et les primes nettes acquises de la filiale d'assurance de dommages. Les primes brutes relatives à tous les contrats d'assurance, ainsi qu'aux contrats comportant un risque limité de mortalité ou de morbidité de la filiale d'assurance de personnes sont comptabilisées lorsqu'elles deviennent exigibles. Dès que ces primes sont constatées, des provisions mathématiques sont établies pour assurer l'appariement des produits et des charges. Le revenu provenant des primes de la filiale d'assurance de dommages est réparti également sur la durée des contrats d'assurance selon la méthode dite d'expiration mensuelle. La portion de prime correspondant à la durée restante à courir à la clôture de l'exercice est incluse dans les primes non acquises.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers dérivés (produits dérivés) sont des contrats financiers dont la valeur dépend d'éléments d'actif, de taux d'intérêt, de cours de change ou d'autres indices financiers. La grande majorité des contrats d'instruments financiers dérivés sont négociés de gré à gré entre le Mouvement des caisses Desjardins et la contrepartie, et comprennent les contrats de change à terme, les swaps de devises et de taux, les swaps de rendement total, les contrats de garantie de taux d'intérêt et les options sur taux d'intérêt et sur indice boursier. Les autres transactions sont effectuées dans le cadre d'échanges réglementés et comprennent principalement des contrats à terme.

Les produits dérivés sont utilisés principalement pour effectuer la gestion de l'actif et du passif du Mouvement des caisses Desjardins et également afin de répondre à la demande des membres et des clients. Les produits dérivés désignés aux fins de la gestion de l'actif et du passif visent à gérer les risques à l'égard des taux d'intérêt et des devises auxquels sont exposés les actifs et les passifs figurant au bilan, les engagements fermes et les opérations prévues. Certains de ces produits dérivés peuvent être qualifiés de couvertures de ces risques financiers. Pour être considéré comme élément de couverture, le produit dérivé doit être désigné à des fins autres que de négociation, et doit compenser avec un degré de corrélation élevé l'incidence des risques liés aux prix et aux taux d'intérêt ou de change auxquels le Mouvement des caisses Desjardins s'expose. Ce degré de corrélation élevé avec le risque de l'élément couvert doit exister au moment de l'entrée en vigueur et au cours de la période visée par la couverture.

Les produits dérivés désignés aux fins de la gestion de l'actif et du passif sont comptabilisés au coût. Les gains ou pertes sur ces instruments dérivés sont portés aux résultats en même temps que les gains, pertes, revenus et charges relatifs aux éléments de risques gérés sont constatés. En particulier, les swaps de taux d'intérêt et de devises servant à gérer les risques financiers du Mouvement des caisses Desjardins sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Selon cette méthode, les revenus ou les frais d'intérêt constatés sur ces instruments dérivés sont portés aux résultats à titre d'ajustement des revenus ou frais d'intérêt de l'instrument sous-jacent. L'intérêt à payer ou à recevoir des contreparties est porté aux « Autres actifs » ou « Autres passifs » dans le bilan cumulé. Les gains et les pertes de change sur les swaps de devises compensent les gains et les pertes de change des instruments en devises correspondants.

La désignation d'un produit dérivé comme couverture prend fin dans les cas suivants : l'élément couvert est vendu ou vient à échéance, la couverture n'est plus efficace, le Mouvement des caisses Desjardins met fin à la désignation de couverture ou il n'est plus probable que l'opération prévue se réalisera essentiellement de la façon et au moment indiqués lors de la mise en place de la relation de couverture. Les gains ou les pertes réalisés et non réalisés rattachés aux produits dérivés qui ont pris fin ou qui ont cessé d'être efficaces avant l'échéance sont reportés aux postes « Actifs liés aux produits dérivés » ou « Passifs liés aux produits dérivés » au bilan et constatés dans les résultats de la période au cours de laquelle l'opération couverte sous-jacente est constatée. Si un élément couvert désigné est vendu, est éteint ou vient à échéance avant que le produit dérivé connexe ne prenne fin, tout gain ou toute perte réalisé ou non réalisé sur ce produit dérivé est constaté dans les résultats sous la rubrique « Autres revenus – Autres ».

Les produits dérivés désignés aux fins de négociation sont évalués à leur juste valeur et les gains et les pertes réalisés et non réalisés correspondants sont comptabilisés sous la rubrique « Autres revenus – Autres ». La juste valeur est déterminée au moyen de modèles d'établissement des prix qui prennent en compte les prix du marché courant et les prix contractuels des instruments sous-jacents, la valeur temporelle de l'argent, les courbes de rendement et les facteurs de volatilité. Dans le bilan cumulé, les instruments dérivés désignés aux fins de négociation ayant une juste valeur positive figurent à l'actif, tandis que ceux qui ont une juste valeur négative figurent au passif, respectivement sous les postes « Actifs liés aux produits dérivés » et « Passifs liés aux produits dérivés ».

En 2003, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a publié la note d'orientation concernant la comptabilité « Contrats de dépôt indexés sur actions » (NOC-17). En vertu de cette note d'orientation, le Mouvement des caisses Desjardins comptabilise à la juste valeur, à compter du 1^{er} janvier 2003, certaines obligations de dépôt dont celle qui varie selon le rendement des actions ou indices boursiers et qui donne le droit aux investisseurs, après une période déterminée, de recevoir le plus élevé d'un pourcentage donné de leur capital ou d'un montant variable calculé en fonction du rendement d'un indice boursier ou des actions. Cette note d'orientation n'a pas eu d'effet significatif sur les états financiers cumulés en date d'adoption.

CONVERSION DE DEVICES

Les éléments d'actif et de passif monétaires, exprimés en devises, sont convertis en dollars canadiens au cours du change en vigueur à la date du bilan. Les revenus et les frais sont convertis au cours moyen du change en vigueur durant l'exercice. Les gains et les pertes, matérialisés ou non, résultant de ces conversions sont inclus à la catégorie « Autres revenus – Autres ».

Lorsque des contrats de couverture de change sont transigés pour réduire le risque lié aux variations des devises, le gain ou la perte résultant de la conversion des contrats de couverture est porté en réduction du gain ou de la perte, matérialisé ou non, résultant de la conversion de l'élément faisant l'objet de couverture, et il est inclus à la catégorie « Autres revenus – Autres ».

IMPÔTS SUR LES EXCÉDENTS

La charge d'impôts sur les excédents est établie selon la méthode du passif fiscal. D'après cette méthode, la charge d'impôts sur les excédents comprend les impôts exigibles et les impôts futurs. Ces derniers reflètent l'incidence fiscale future prévue et sont engendrés par des écarts temporaires entre les valeurs des actifs et des passifs à des fins comptables et fiscales. Les passifs ou les actifs d'impôts futurs sont mesurés aux taux d'imposition qui devraient être en vigueur au moment du règlement des passifs et de la réalisation des actifs. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont comptabilisés aux postes « Autres actifs – Autres » et « Autres passifs – Autres ».

Note 1 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La plupart des employés participent au Régime de rentes du Mouvement Desjardins dans le cadre d'un régime interentreprises à prestations déterminées. Le coût des prestations est établi annuellement par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements du régime, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés. Le calcul du taux de rendement prévu de l'actif du régime est fondé sur la valeur des éléments de l'actif de la caisse de retraite évalués à une valeur liée au marché. La charge de retraite correspond à la somme des éléments suivants : a) le coût des services rendus au cours de l'exercice, calculé selon la méthode actuarielle, b) les intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations constituées, c) le rendement prévu des actifs du régime, d) l'amortissement requis, sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière des employés, de tout gain actuariel net ou de toute perte actuarielle nette excédant 10 % du plus élevé du solde de l'obligation au titre des prestations constituées ou la valeur liée au marché des actifs du régime au début de la période. L'excédent cumulé des cotisations versées à la caisse de retraite sur les sommes imputées comme charges de retraite est inclus dans le poste « Autres actifs – Autres ».

Les employés de certaines filiales bénéficient de divers régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées. Pour évaluer le coût des obligations découlant des régimes de retraite à prestations déterminées, ces filiales utilisent la méthode actuarielle de la répartition des prestations de retraite au prorata des années de service et les hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite et les coûts prévus des soins de santé et un taux d'intérêt établi en fonction des taux du marché. L'actif des caisses de retraite est évalué à la valeur marchande.

Le Mouvement des caisses Desjardins offre également des régimes d'assurance maladie, d'assurance soins dentaires et d'assurance vie aux employés qui prennent leur retraite ainsi qu'à leurs personnes à charge. Les coûts de ces avantages sont cumulés au cours de la carrière active des employés selon des conventions comptables similaires à celles appliquées aux charges de retraite. Les coûts cumulés liés à ces avantages postérieurs au départ à la retraite sont constatés dans le poste « Autres passifs – Autres ».

BIENS SOUS GESTION ET FONDS DISTINCTS

Les biens sous gestion de même que les fonds distincts de la filiale d'assurance de personnes sont détenus pour le bénéfice des titulaires de police et des clients et ne figurent donc pas au bilan cumulé.

CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à la présentation des états financiers de l'exercice courant.

Note 2 MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

RELATIONS DE COUVERTURE

En décembre 2001, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a publié une note d'orientation intitulée « Relations de couverture » (NOC-13) applicable aux relations de couverture en place dans les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2003. La NOC-13 détermine les conditions requises pour rendre les instruments financiers dérivés admissibles à la comptabilité de couverture. Elle traite aussi de l'identification, de la désignation, de la documentation et de l'efficacité des relations de couverture et indique les circonstances où on doit cesser d'appliquer la comptabilité de couverture. En vertu de cette note d'orientation, chaque relation de couverture devra être documentée et être soumise régulièrement, de façon individuelle, à un test d'efficacité afin de déterminer, avec une assurance raisonnable, si elle est efficace et continuera de l'être. Chaque instrument dérivé ne se qualifiant pas à la comptabilité de couverture devra être évalué à la juste valeur et être constaté au bilan à titre d'actif ou de passif et les variations de sa juste valeur devront être constatées dans les résultats.

Le Mouvement des caisses Desjardins a adopté cette nouvelle note d'orientation le 1^{er} janvier 2004. À cette date, le Mouvement des caisses Desjardins a évalué ses relations de couverture existantes et cessé d'appliquer la comptabilité de couverture à celles qui ne répondaient pas à toutes les conditions d'application. L'adoption de cette note d'orientation n'a pas eu d'incidence significative sur les actifs, les passifs, les revenus et les charges du Mouvement des caisses Desjardins.

Dans le cadre de l'adoption de la note d'orientation au 1^{er} janvier 2004, le Mouvement des caisses Desjardins a révisé ses conventions comptables afin de constater au bilan l'ensemble des instruments dérivés. Ainsi, les justes valeurs positives et négatives, de même que les gains et pertes reportés, qui en résultent, seront présentés à titre d'actifs et de passifs. Les actifs augmenteront ainsi de 16 M\$ et les passifs diminueront de 366 M\$, alors qu'un gain reporté de 382 M\$ sera inscrit puis amorti sur la durée restante de ces produits dérivés.

CONSOLIDATION DES ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES

En juin 2003, l'ICCA a publié la note d'orientation concernant la comptabilité intitulée « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables » (NOC-15) qui s'appliquera aux exercices et périodes intermédiaires ouverts à compter du 1^{er} novembre 2004. Une entité à détenteurs de droits variables (EDDV) s'entend d'une entité dont les capitaux propres ne sont pas suffisants pour permettre à l'entité de financer ses activités sans un soutien financier subordonné additionnel de la part d'un tiers, ou une entité dont les détenteurs de capitaux propres n'ont pas collectivement le pouvoir de prendre les décisions concernant les activités de l'entité ou n'ont pas l'obligation d'assumer les pertes prévues ou le droit de recevoir les rendements résiduels, le cas échéant. Une EDDV doit être consolidée par son principal bénéficiaire, c'est-à-dire l'entité qui assumera la majeure partie des pertes prévues ou recevra les principaux rendements résiduels, ou les deux. Selon les directives de cette nouvelle norme, la société devra appliquer les principes de consolidation pour les entités dont elle est la principale bénéficiaire, non pas en vertu de la détention de droits de vote dans ces entités, mais plutôt grâce à la détention de droits variables.

En janvier 2004, l'ICCA a publié un avis confirmant que la norme publiée fera l'objet de modifications au cours de l'année 2004. Le Mouvement des caisses Desjardins n'est pas en mesure d'en évaluer les incidences et celles-ci seront déterminées lorsque la norme finale sera publiée.

Note 2 MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES (SUITE)

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

En 2002, l'ICCA a publié une nouvelle norme intitulée « Dépréciation d'actifs à long terme » applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2003. Cette nouvelle norme fournit des directives quant à la constatation, la mesure et la présentation des dépréciations d'actifs à long terme et remplace les dispositions concernant les dépréciations auparavant incluses dans le chapitre 3061, « Immobilisations corporelles ». En vertu de cette nouvelle norme, une perte de valeur doit être constatée pour un actif destiné à être utilisé lorsque sa valeur comptable excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Le montant de la perte à constater correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur. Le Mouvement des caisses Desjardins appliquera cette nouvelle norme pour l'exercice 2004 et ne croit pas que cette modification de convention comptable aura une incidence significative sur ses états financiers.

Note 3 VALEURS MOBILIÈRES

	Échéance						2003		2002	
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 à 5 ans	Plus de 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Aucune échéance précise	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
COMPTE DE PLACEMENT										
TITRES ÉMIS OU GARANTIS PAR										
Le Canada	647 \$	198 \$	324 \$	291 \$	432 \$	– \$	1 892 \$	1 967 \$	1 883 \$	1 975 \$
Rendement	3,24 %	4,38 %	4,66 %	5,69 %	5,96 %		4,60 %		5,32 %	
Les provinces et les corps municipaux au Canada	402	2 247	2 776	1 396	2 843	–	9 664	10 184	8 053	8 553
Rendement	4,77 %	4,63 %	4,07 %	5,72 %	6,19 %		5,09 %		5,85 %	
Les corps scolaires ou publics au Canada	111	74	62	53	113	–	413	435	373	394
Rendement	4,47 %	6,90 %	6,71 %	6,31 %	6,48 %		6,03 %		6,62 %	
Les administrations publiques à l'étranger	31	13	14	16	52	–	126	129	214	225
Rendement	4,62 %	5,91 %	2,36 %	5,81 %	6,01 %		5,23 %		4,34 %	
AUTRES TITRES AU CANADA										
Institutions financières	1 589	510	61	104	13	–	2 277	2 283	1 741	1 748
Rendement	2,68 %	3,34 %	4,06 %	5,18 %	5,10 %		2,99 %		3,19 %	
Autres émetteurs	1 481	154	151	258	245	64	2 353	2 415	2 753	2 742
Rendement	2,88 %	5,38 %	4,90 %	6,54 %	6,66 %		3,89 %		3,88 %	
Actions	18	116	12	18	–	570	734	766	648	611
TITRES D'ÉMETTEURS ÉTRANGERS										
Institutions financières	50	19	20	–	–	–	89	92	111	126
Rendement	3,68 %	2,19 %	8,39 %				4,42 %		4,60 %	
Autres émetteurs	3	9	72	548	5	–	637	631	92	104
Rendement	13,57 %	2,11 %	4,19 %	5,23 %	13,16 %		5,16 %		4,94 %	
Actions	–	–	–	–	–	172	172	155	125	100
TOTAL DU COMPTE DE PLACEMENT	4 332	3 340	3 492	2 684	3 703	806	18 357	19 057	15 993	16 578
COMPTE DE NÉGOCIATION										
TITRES ÉMIS OU GARANTIS PAR										
Le Canada	10	426	25	15	18	–	494	494	316	316
Les provinces et les corps municipaux au Canada	112	96	39	111	90	–	448	448	355	355
Les corps scolaires ou publics au Canada	22	15	5	4	–	–	46	46	36	36
AUTRES TITRES AU CANADA										
Institutions financières	–	4	–	4	–	–	8	8	1	1
Autres émetteurs	2	1	1	4	9	–	17	17	15	15
Actions	–	–	–	–	–	20	20	20	51	51
TOTAL DU COMPTE DE NÉGOCIATION	146	542	70	138	117	20	1 033	1 033	774	774
	4 478 \$	3 882 \$	3 562 \$	2 822 \$	3 820 \$	826 \$	19 390 \$	20 090 \$	16 767 \$	17 352 \$

Les taux de rendement sont calculés en fonction de la valeur comptable des titres à la fin de l'exercice rajustés pour tenir compte de tout amortissement des primes et escomptes.

Le total des valeurs mobilières détenues à des fins de placement inclut des titres en devises pour un montant de 1 686 M\$ CAD (997 M\$ CAD en 2002), dont 1 474 M\$ CAD libellés en dollars américains (799 M\$ CAD en 2002).

Note 3 VALEURS MOBILIÈRES (SUITE)

GAINS ET PERTES NON RÉALISÉS SUR LES TITRES DU COMPTE DE PLACEMENT

	2003				2002			
	Valeur comptable	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur	Valeur comptable	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur
TITRES ÉMIS OU GARANTIS PAR								
Le Canada	1 892 \$	75 \$	– \$	1 967 \$	1 883 \$	92 \$	– \$	1 975 \$
Les provinces et les corps municipaux au Canada	9 664	529	9	10 184	8 053	500	–	8 553
Les corps scolaires ou publics au Canada	413	22	–	435	373	21	–	394
Les administrations publiques à l'étranger	126	3	–	129	214	11	–	225
AUTRES TITRES AU CANADA								
Institutions financières	2 277	7	1	2 283	1 741	7	–	1 748
Autres émetteurs	2 353	75	13	2 415	2 753	52	63	2 742
Actions	734	50	18	766	648	14	51	611
TITRES D'ÉMETTEURS ÉTRANGERS								
Institutions financières	89	4	1	92	111	15	–	126
Autres émetteurs	637	5	11	631	92	14	2	104
Actions	172	2	19	155	125	–	25	100
	18 357 \$	772 \$	72 \$	19 057 \$	15 993 \$	726 \$	141 \$	16 578 \$

Note 4 PRÊTS

PRÊTS ET PRÊTS DOUTEUX

	2003					2002				
	Prêts bruts	Prêts doutoux bruts	Provisions spécifiques	Provision générale	Prêts doutoux nets	Prêts bruts	Prêts doutoux bruts	Provisions spécifiques	Provision générale	Prêts doutoux nets
Hypothécaires résidentiels	36 457 \$	107 \$	30 \$	– \$	77 \$	33 230 \$	159 \$	51 \$	– \$	108 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	12 203	71	39	–	32	11 039	73	48	–	25
Aux entreprises et administrations publiques	19 676	398	173	–	225	17 992	405	201	–	204
Provision générale pour risque de crédit	–	–	–	592	(592)	–	–	–	592	(592)
	68 336 \$	576 \$	242 \$	592 \$	(258)\$	62 261 \$	637 \$	300 \$	592 \$	(255)\$

Aux 31 décembre 2003 et 2002, les prêts douteux nets comprenaient respectivement 36 M\$ et 49 M\$ de biens saisis acquis avant le 1^{er} mai 2003 à la suite d'activités de réalisation. Les provisions spécifiques sur les biens immobiliers repris s'élèvent à 30 M\$ (44 M\$ en 2002).

PROVISION CUMULATIVE POUR PERTES SUR CRÉANCES

	2003	2002
Solde au début de l'exercice	892 \$	929 \$
Provisions pour pertes sur créances	73	109
Radiations et recouvrements	(131)	(146)
Solde à la fin de l'exercice	834 \$	892 \$

Note 5 TERRAINS, BÂTIMENTS ET MATÉRIEL

	2003		Valeur comptable nette	2002 Valeur comptable nette
	Coût	Amortissement cumulé		
Terrains	87 \$	– \$	87 \$	88 \$
Bâtiments	1 164	419	745	763
Matériel informatique	451	364	87	90
Mobilier, agencement et autres	534	391	143	135
Améliorations locatives	157	85	72	72
	2 393 \$	1 259 \$	1 134 \$	1 148 \$

L'amortissement de l'exercice s'élève à 131 M\$ (134 M\$ en 2002 et 137 M\$ en 2001). Le coût et l'amortissement cumulé au 31 décembre 2002 se chiffraient à 2 385 M\$ et 1 237 M\$.

Note 6 AUTRES ACTIFS

	2003	2002
Placements immobiliers	425 \$	411 \$
Écart d'acquisition	150	121
Primes à recevoir	556	504
Actifs d'impôts futurs (note 14)	517	431
Actif au titre des prestations constituées (note 16)	173	231
Débiteurs et autres	1 587	1 218
	3 408 \$	2 916 \$

Les placements immobiliers ont une juste valeur de 448 M\$ (426 M\$ en 2002).

Pour les exercices 2003 et 2002, aucune réduction de valeur de l'écart d'acquisition n'a été constatée aux résultats à la suite du test annuel de dépréciation (amortissement de 13 M\$ en 2001).

Note 7 DÉPÔTS

	Payables à vue		Payables à préavis		Payables à terme fixe		Total	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Particuliers	11 666 \$	10 871 \$	2 791 \$	2 697 \$	35 567 \$	33 013 \$	50 024 \$	46 581 \$
Entreprises et administrations publiques	7 116	6 408	194	192	6 915	5 909	14 225	12 509
Institutions de dépôts et autres	53	42	–	–	6 042	3 769	6 095	3 811
	18 835 \$	17 321 \$	2 985 \$	2 889 \$	48 524 \$	42 691 \$	70 344 \$	62 901 \$

Les dépôts à vue sont des dépôts, productifs d'intérêt ou non, habituellement des comptes dotés du privilège de chèques, pour lesquels le Mouvement des caisses Desjardins n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait. Les dépôts à préavis sont des dépôts productifs d'intérêt, habituellement des comptes d'épargne, pour lesquels le Mouvement des caisses Desjardins peut légalement exiger un préavis de retrait. Les dépôts à terme sont des dépôts productifs d'intérêt, habituellement des comptes de dépôt à terme fixe, des certificats de placement garanti ou d'autres instruments du même type, dont les termes varient généralement d'un jour à sept ans et qui arrivent à échéance à une date prédéterminée.

Note 8 PROVISIONS MATHÉMATIQUES ET CONNEXES

Les provisions mathématiques et connexes comprennent :

	2003	2002
Provisions mathématiques	7 393 \$	6 770 \$
Sinistres en voie de règlement et frais de règlement	957	734
Primes non acquises	621	524
Dépôts des titulaires de police	288	279
Provisions pour participations aux titulaires de police et ristournes	35	63
	9 294 \$	8 370 \$

COMPOSITION DES PROVISIONS MATHÉMATIQUES

Au 31 décembre, les provisions mathématiques et l'actif qui leur est apparié se composent des éléments suivants :

	2003			
	Assurance individuelle	Assurance collective	Épargne	Total
Provisions mathématiques brutes	2 754 \$	1 448 \$	3 587 \$	7 789 \$
Montants transférés en vertu d'ententes de réassurance	(250)	(127)	(19)	(396)
PROVISIONS MATHÉMATIQUES NETTES	2 504 \$	1 321 \$	3 568 \$	7 393 \$
COMPOSITION DE L'ACTIF APPARIÉ AUX PROVISIONS MATHÉMATIQUES				
Obligations	2 206 \$	1 106 \$	1 977 \$	5 289 \$
Prêts hypothécaires	98	55	1 434	1 587
Biens immobiliers	17	1	1	19
Actions	23	42	6	71
Autres	160	117	150	427
	2 504 \$	1 321 \$	3 568 \$	7 393 \$

	2002			
	Assurance individuelle	Assurance collective	Épargne	Total
Provisions mathématiques brutes	2 573 \$	1 271 \$	3 292 \$	7 136 \$
Montants transférés en vertu d'ententes de réassurance	(232)	(114)	(20)	(366)
PROVISIONS MATHÉMATIQUES NETTES	2 341 \$	1 157 \$	3 272 \$	6 770 \$
COMPOSITION DE L'ACTIF APPARIÉ AUX PROVISIONS MATHÉMATIQUES				
Obligations	2 034 \$	964 \$	1 779 \$	4 777 \$
Prêts hypothécaires	114	64	1 398	1 576
Biens immobiliers	19	—	1	20
Actions	13	41	(3)	51
Autres	161	88	97	346
	2 341 \$	1 157 \$	3 272 \$	6 770 \$

La juste valeur de l'actif apparié aux provisions mathématiques est de 7 833 M\$ (7 154 M\$ en 2002). Toute variation de la valeur de l'actif apparié aux provisions mathématiques serait compensée par une variation approximativement similaire de ces provisions et n'aurait pas d'incidence importante sur les résultats du Mouvement des caisses Desjardins.

HYPOTHÈSES ACTUARIELLES ET SENSIBILITÉ DES HYPOTHÈSES AUX CHANGEMENTS

La nature des principales hypothèses les plus significatives utilisées pour la détermination des provisions mathématiques ainsi que la méthode ayant servi à établir ces hypothèses sont conformes aux pratiques utilisées dans l'industrie. Les hypothèses actuarielles touchent la mortalité et morbidité, le taux de déchéance, les revenus de placement, les charges d'exploitation et les participations revenant aux titulaires de police.

Note 8 PROVISIONS MATHÉMATIQUES ET CONNEXES (SUITE)

HYPOTHÈSES ACTUARIELLES ET SENSIBILITÉ DES HYPOTHÈSES AUX CHANGEMENTS (SUITE)

Le processus de détermination des provisions mathématiques comporte nécessairement des risques d'écart défavorable par rapport à l'estimation la plus probable, risques qui varient en proportion de la durée de la période d'estimation et de la volatilité éventuelle de chacune des composantes. En raison de ces incertitudes, les écarts d'estimations les plus probables sont comblés au moyen de marges pour écarts défavorables, ce qui entraîne une augmentation du montant des provisions mathématiques et une diminution du bénéfice brut qui seraient normalement constatés à l'entrée en vigueur des contrats. En ce qui concerne les contrats avec participation, les marges pour écarts défavorables sont réduites puisque des résultats techniques futurs défavorables entraîneraient une diminution des montants versés à titre de participation. À mesure que le temps passe et que les risques d'estimation diminuent, ces marges sont portées aux résultats. S'il y a des changements aux estimations des conditions futures pendant la durée d'un contrat, la valeur actualisée de ces changements est immédiatement constatée aux résultats. Pour la filiale d'assurance de personnes, les hypothèses les plus susceptibles de changer dans l'année concernent les taux de déchéance relatifs aux contrats d'assurance temporaire à 100 ans et les taux de rendement futurs sur les placements.

GESTION DES RISQUES

En plus des risques liés aux hypothèses actuarielles, la filiale d'assurance de personnes est exposée aux risques suivants :

RISQUE DE RÉASSURANCE Pour parer au risque lié aux sinistres représentant des montants élevés, la filiale d'assurance de personnes a recours à des ententes de réassurance pour les contrats dont le capital assuré dépasse certains maximums qui varient selon la nature des activités et à une assurance contre les catastrophes.

Jusqu'au 31 décembre 2003, cette assurance contre les catastrophes couvrait les demandes de prestations en excédent de 5 M\$ par accident, jusqu'à concurrence de 60 M\$. Cette assurance comportait une protection relative au terrorisme, mais excluait toute perte résultant d'attaques nucléaires, biologiques, chimiques ou radioactives (NBCR). À compter du 1^{er} janvier 2004, le maximum relatif à cette protection contre les catastrophes sera porté à 100 M\$ et l'exclusion relative aux attaques de type NBCR ne s'appliquera qu'au coût des sinistres excédant 50 M\$.

Dans le but de réduire le risque afférent à la réassurance, la filiale d'assurance de personnes fait affaire avec 26 réassureurs différents, dûment enregistrés, respectant des normes de crédit sévères et assujettis aux mêmes organismes de réglementation qu'elle. De telles ententes de réassurance n'ont pas pour effet de libérer la filiale d'assurance de personnes de ses obligations envers les titulaires de police.

RISQUE DE CRÉDIT L'ampleur des pertes sur créances a des répercussions sur les revenus nets futurs de placements. Outre la provision pour pertes sur placements non productifs comptabilisée au moyen d'une diminution de la valeur comptable des actifs, la filiale d'assurance de personnes de la Fédération, dans ses projections relatives aux revenus de placements, a pris en compte une provision pour se protéger contre le risque de rendement insuffisant de l'actif.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT Dans le cours normal de ses activités, la filiale d'assurance de personnes est exposée à des risques de variation des taux d'intérêt. Dans des situations économiques plus ou moins favorables, des flux monétaires non coordonnés de l'actif et du passif nécessitent des réinvestissements ou des désinvestissements. Pour gérer ce risque, la filiale d'assurance de personnes a établi une politique portant sur l'appariement de l'actif et du passif qui définit clairement les écarts acceptables. La filiale d'assurance de personnes effectue régulièrement un contrôle strict du respect de cette politique.

RISQUE DE DÉSAPPARIEMENT La détermination des provisions mathématiques tient compte de la prévision du revenu net futur de placements rattaché aux actifs appariés aux provisions mathématiques, ainsi que du gain ou de la perte prévu sur le réinvestissement ou le financement des flux monétaires non synchronisés. La filiale d'assurance de personnes a pris en considération les incertitudes liées aux prévisions relativement aux taux d'intérêt sur le réinvestissement des flux de trésorerie futurs et a réajusté les taux actuels à la baisse.

RISQUE DE LIQUIDITÉ La filiale d'assurance de personnes prend les mesures nécessaires pour éviter d'éprouver des difficultés à respecter ses engagements au fur et à mesure qu'ils viennent à échéance. Nombre de ces engagements sont rachetables à court terme, ce qui augmente le risque de liquidité. Pour ce faire, la filiale d'assurance de personnes s'est dotée de règles strictes en matière de coordination des flux monétaires de l'actif et du passif et a établi des normes de liquidité.

RISQUE LIÉ AUX FONDS DISTINCTS Les provisions mathématiques incluent aussi les montants nécessaires pour honorer les garanties minimales offertes en vertu des contrats de fonds distincts qui sont déterminés au moyen des modèles stochastiques tels que définis par l'Institut Canadien des Actuaires. Les modèles reposent sur la nature des garanties et sur les hypothèses relatives aux rendements des placements, à la mortalité et aux taux de déchéance des contrats. Les frais d'acquisition différés, soit les dépenses engagées lors de la vente de contrats individuels de fonds distincts, sont comptabilisés aux provisions mathématiques et amortis sur la même période que les charges de rachat applicables. Les provisions mathématiques reconnaissent que les revenus futurs sont disponibles pour recouvrer le montant non amorti des frais d'acquisition.

Note 8 PROVISIONS MATHÉMATIQUES ET CONNEXES (SUITE)

ANALYSE DES CHANGEMENTS

Les changements survenus dans les provisions mathématiques au cours de l'exercice sont attribuables aux activités et aux variations suivantes des estimations actuarielles :

	2003	2002
Solde au début de l'exercice	6 770 \$	6 698 \$
Variation normale liée à la mise à jour des hypothèses actuarielles	78	5
Variation normale liée au passage du temps	531	85
Augmentation des provisions mathématiques due à la constatation d'un actif d'impôts futurs	40	–
Autres variations	(26)	(18)
Solde à la fin de l'exercice	7 393 \$	6 770 \$

SINISTRES ET FRAIS DE RÈGLEMENT

Les sinistres et frais de règlement comprennent la provision pour sinistres et frais de règlement en assurance de dommages pour un montant de 785 M\$ au 31 décembre 2003 (588 M\$ au 31 décembre 2002) et un montant de provision pour prestations en assurance de personnes de 172 M\$ au 31 décembre 2003 (146 M\$ au 31 décembre 2002).

Les montants au titre des sinistres déclarés sont incertains puisque les informations ne sont pas disponibles à la date de déclaration. Ainsi, le coût prévu de chaque sinistre peut augmenter ou diminuer en raison des informations subséquentes. De plus, certains sinistres n'étant pas signalés dès leur survenance, la valeur des sinistres subis mais non encore déclarés est estimée à la fin de l'exercice. Afin de déterminer la provision adéquatement, la filiale d'assurance de dommages se sert d'hypothèses fondées sur les caractéristiques des lignes d'affaires, les antécédents de règlement et d'autres facteurs pertinents. Les méthodes d'estimation utilisées produisent des résultats raisonnables compte tenu des données actuellement connues.

Dans le but de réduire le risque lié aux sinistres représentant des montants élevés, la filiale d'assurance de dommages a pour politique de souscrire et de réassurer des contrats d'assurance, ce qui, en majeure partie, limite sa responsabilité à un montant d'assurance de 2 M\$ par police. De plus, la filiale possède un programme de réassurance catastrophique dans lequel sa rétention maximale est de 20 M\$. De telles ententes de réassurance n'ont pas pour effet de la libérer de ses obligations envers les assurés.

L'incapacité des réassureurs de respecter leurs obligations pourrait se traduire par des pertes pour cette filiale. Elle s'est dotée d'un processus d'examen de la solvabilité des compagnies auxquelles elle cède une partie des risques. Elle n'a eu connaissance d'aucune information lui laissant croire à l'insolvabilité d'un réassureur avec qui elle fait affaire en ce moment, de sorte qu'aucune provision n'a été constituée au titre des créances douteuses. De plus, elle fait affaire avec plusieurs réassureurs.

La provision pour sinistres et frais de règlement, par catégorie de risque pour la filiale d'assurance de dommages, se résume comme suit :

	2003		2002	
	Montant brut	Montant cédé	Montant brut	Montant cédé
Habitation	126 \$	8 \$	113 \$	8 \$
Automobile	595	35	422	23
Autres	64	–	53	–
	785 \$	43 \$	588 \$	31 \$

Note 9 EMPRUNTS

	2003	2002
Crédit renouvelable auprès d'un consortium bancaire, taux préférentiel majoré de 0,00 % à 0,25 % ou taux des acceptations bancaires majoré de frais d'estampillage de 0,45 % à 0,95 % (3,50 % au 31 décembre 2002), remboursé au cours de l'exercice	– \$	98 \$
Obligations de séries B et C d'une valeur nominale de 105 M\$, dont 90 M\$ à fonds d'amortissement, rachetables au gré de l'entité, taux d'intérêt fixe de 9,18 %, remboursables mensuellement et à l'échéance, laquelle se situe en 2013 ⁽¹⁾	84	100
Emprunts hypothécaires portant intérêt à des taux variant de 4,46 % à 11,00 % (taux moyen de 6,90 % au 31 décembre 2003 et 7,09 % au 31 décembre 2002), échéant à diverses dates jusqu'en 2012	70	39
	154 \$	237 \$

(1) Ces obligations sont garanties par des hypothèques immobilières à l'égard des biens de la filiale. Ces biens incluent des immobilisations corporelles dont la valeur comptable nette s'élève à 290 M\$ (296 M\$ en 2002).

Note 9 EMPRUNTS (SUITE)

Les montants des remboursements annuels de capital sur les emprunts pour les cinq prochains exercices sont les suivants :

2004	3 \$
2005	4
2006	4
2007	4
2008	4

Note 10 AUTRES PASSIFS

	2003	2002
Parts sociales et privilégiées	46 \$	49 \$
Gains nets matérialisés et reportés à la vente de placements	512	486
Passifs d'impôts futurs (note 14)	132	135
Passif au titre des prestations constituées (note 16)	512	483
Engagement en vertu de conventions de rachat	431	15
Créditeurs et autres	3 194	2 716
	4 827 \$	3 884 \$

Note 11 DÉBENTURES SUBORDONNÉES

Les débentures sont des obligations dont le remboursement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers et font partie du capital réglementaire. Les rachats et les annulations de débentures subordonnées sont assujettis au consentement et à l'approbation des diverses autorités de réglementation.

	2003	2002
Débentures, valeur nominale de 76 224 509 d'euros, portant intérêt au taux annuel de 5,50 % payable annuellement jusqu'au 18 mars 2008 ; par la suite, intérêt payable trimestriellement au taux de Euribor plus 1,40 %, échéant le 18 mars 2013. La filiale peut, avec le consentement préalable de l'Inspecteur général des institutions financières du Québec, procéder au remboursement anticipé des titres subordonnés le 18 mars 2008 ou en tout temps, en cas de changement du régime fiscal qui lui est applicable	124 \$	125 \$
Obligations de premier rang, série « A » 179 M\$ US, portant intérêt au taux annuel de 7,37 %, échéant en 2005	230	283
Obligations de premier rang, série « B », échéant en juin 2012. Ces obligations portent intérêt à un taux annuel de 5,552 % pour les cinq premières années et à un taux annuel égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours, plus 1 % pour les cinq années suivantes, remboursables au gré du Mouvement des caisses Desjardins	500	500
Obligations de premier rang, série « C », échéant en juin 2017. Ces obligations portent intérêt à un taux annuel de 6,322 % pour les dix premières années et à un taux annuel égal aux taux des acceptations bancaires de 90 jours, plus 1 % pour les cinq années suivantes, remboursables au gré du Mouvement des caisses Desjardins	300	300
	1 154 \$	1 208 \$

Les débentures subordonnées et obligations émises en devises totalisent 354 M\$ (408 M\$ en 2002). Dans ces cas, des opérations de couverture sont effectuées pour éliminer les risques de change.

Les exigences globales à l'égard des fonds d'amortissement ainsi que les échéances des débentures et obligations pour les cinq prochains exercices, en supposant les dates d'échéance les plus rapprochées prévues aux contrats, sont les suivantes :

2004	– \$
2005	230
2006	–
2007	–
2008	–

Note 12 PARTICIPATIONS MINORITAIRES

	2003	2002
LES PARTICIPATIONS MINORITAIRES COMPRENNENT :		
Titulaires de police avec participation de la filiale d'assurance de personnes	178 \$	169 \$
Porteurs d'actions privilégiées de filiales dont 171 M\$, à 6,00 %, rachetées en 2003	23	194
Porteurs d'actions ordinaires de filiales	46	42
	247 \$	405 \$

	2003	2002	2001
LE BÉNÉFICE ATTRIBUABLE AUX PARTICIPATIONS MINORITAIRES EST RÉPARTI COMME SUIV :			
Bénéfice attribuable aux titulaires de police avec participation de la filiale d'assurance de personnes	9 \$	8 \$	3 \$
Dividendes aux porteurs d'actions privilégiées de filiales	11	13	16
Bénéfice attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de filiales	5	3	4
	25 \$	24 \$	23 \$

Note 13 CAPITAL SOCIAL

AUTORISÉ

Le capital social est composé de parts de qualification, de parts de capital et de parts permanentes.

Les caisses peuvent émettre un nombre illimité de parts de qualification d'une valeur nominale de 5 \$, remboursables à vue dans certaines situations prévues par la loi. Un membre ne détient qu'un seul droit de vote, peu importe le nombre de parts de qualification détenues.

Une filiale du Mouvement des caisses Desjardins peut émettre un nombre illimité de parts de capital.

Les parts de capital ne peuvent être émises qu'aux membres auxiliaires de la filiale et ont une valeur nominale de 1 000 \$ chacune. Le conseil d'administration a le pouvoir discrétionnaire de déterminer la rémunération payable et les modalités de paiement sur ces parts. Elles sont transférables entre les membres, avec l'autorisation du conseil d'administration, et leur remboursement, possible seulement advenant la liquidation, l'insolvabilité ou la dissolution de la filiale, est subordonné aux dépôts et aux autres dettes de la filiale. Elles sont rachetables par la filiale, en totalité ou en partie, avec l'autorisation de l'Inspecteur général des institutions financières du Québec. Elles sont convertibles par la filiale, avec l'autorisation du conseil d'administration, contre des parts d'autres catégories émises à cette fin.

Les règlements des caisses autorisent l'émission de parts permanentes d'une valeur nominale de 10 \$. La Commission des valeurs mobilières du Québec approuve au préalable le prospectus de chacune des caisses émettrices de parts permanentes. Ces parts ne confèrent aucun droit de vote et sont non remboursables, sauf dans certaines situations particulières prévues par la loi. Leur taux d'intérêt est déterminé annuellement par l'assemblée générale de chaque caisse.

Les parts émises et payées sont réparties comme suit :

	2003	2002
Parts de qualification	31 \$	31 \$
Parts de capital	42	32
Parts permanentes	796	788
	869 \$	851 \$

Note 14 IMPÔTS SUR LES EXCÉDENTS

La charge d'impôts sur les excédents, présentée dans les états financiers, se détaille comme suit :

	2003	2002	2001
ÉTAT CUMULÉ DES RÉSULTATS			
Charge d'impôts sur les excédents	308 \$	371 \$	179 \$
Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres	(142)	(157)	(78)
	166	214	101
ÉTAT CUMULÉ DES MODIFICATIONS SURVENUES DANS L'AVOIR			
Impôts recouverts à la suite du versement de la rémunération sur les parts permanentes	(7)	(9)	(9)
TOTAL DE LA CHARGE D'IMPÔTS SUR LES EXCÉDENTS	159 \$	205 \$	92 \$

La charge d'impôts sur les excédents comprend les montants suivants :

	2003	2002	2001
Impôts exigibles	242 \$	197 \$	102 \$
Impôts futurs	(83)	8	(10)
	159 \$	205 \$	92 \$

La charge d'impôts sur les excédents à l'état des résultats diffère de celle qui serait établie au taux statutaire canadien pour les raisons suivantes :

	2003		2002		2001	
Impôts au taux statutaire	225 \$	33,0 %	255 \$	35,2 %	185 \$	37,0 %
Déduction accordée aux petites entreprises admissibles, utilisée par certaines entités du Mouvement des caisses Desjardins	(50)	(7,3)	(39)	(5,3)	(54)	(10,8)
Revenus de placement et autres éléments non imposables	(4)	(0,5)	—	—	(17)	(3,3)
Impacts des nouveaux taux	—	—	1	0,2	3	0,6
Actif d'impôts futurs non préalablement comptabilisé	(13)	(1,9)	—	—	—	—
Autres	8	1,0	(3)	(0,7)	(16)	(3,2)
	166 \$	24,3 %	214 \$	29,4 %	101 \$	20,3 %

Les actifs et passifs d'impôts futurs se détaillent comme suit :

	2003	2002
ACTIFS D'IMPÔTS FUTURS		
Bâtiments et matériel	74 \$	33 \$
Provisions mathématiques et connexes	127	31
Valeurs mobilières	—	1
Provision cumulative pour pertes sur créances	155	139
Pertes fiscales inutilisées	18	30
Passif au titre des prestations constituées	143	126
Autres	—	71
	517 \$	431 \$
PASSIFS D'IMPÔTS FUTURS		
Bâtiments et matériel	66 \$	45 \$
Valeurs mobilières	11	5
Actif au titre des prestations constituées	48	59
Autres	7	26
	132 \$	135 \$

Note 15 RISTOURNES AUX MEMBRES

Le Mouvement des caisses Desjardins a comptabilisé des ristournes aux membres des caisses totalisant 298 M\$ (333 M\$ en 2002 et 191 M\$ en 2001) après recouvrement des impôts y afférents. Cette dépense annuelle est évaluée en prenant en considération les ristournes versées au cours de l'exercice et une estimation des ristournes qui seront versées en 2004 pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003. La base de répartition des ristournes est fonction des intérêts enregistrés sur les prêts, sur les dépôts ainsi que des charges perçues des membres en relation avec divers services. Les caisses peuvent verser des ristournes lorsque les exigences légales et réglementaires sont respectées.

Note 16 RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le Mouvement des caisses Desjardins offre à ses employés des régimes de retraite à prestations déterminées, dans le cadre de régimes interentreprises, le Régime de rentes du Mouvement Desjardins, dont le financement est partagé à raison de 65 % par les employeurs et de 35 % par les participants. Les prestations sont établies d'après le nombre d'années de participation au régime et prennent en considération le salaire moyen des cinq meilleures années de l'employé.

Le Mouvement des caisses Desjardins offre également aux employés retraités de poursuivre certaines protections d'assurance, aussi dans le cadre d'un régime interentreprises à prestations déterminées, dont le retraité assume 25 % de la prime totale.

Les informations relatives à ces régimes se présentent comme suit :

Au 31 décembre

	2003		2002	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
VARIATION DE L'OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES				
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	3 429 \$	421 \$	3 396 \$	469 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	175	17	174	23
Intérêts débiteurs	222	27	209	29
Prestations versées	(129)	(11)	(144)	(9)
Transferts provenant d'autres régimes	2	—	2	—
Transferts à d'autres régimes	(1)	—	(3)	—
Modifications apportées aux régimes	—	—	—	(52)
Pertes (gains) actuariels	307	15	(205)	(39)
OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES À LA DATE D'ÉVALUATION	4 005 \$	469 \$	3 429 \$	421 \$
VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DE L'ACTIF DES RÉGIMES				
Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	3 037 \$	— \$	3 234 \$	— \$
Rendement réel de l'actif des régimes	353	—	(115)	—
Cotisations des employeurs	66	—	54	—
Cotisations des participants	35	—	29	—
Prestations versées	(129)	—	(144)	—
Transferts provenant d'autres régimes	2	—	2	—
Transferts à d'autres régimes	(1)	—	(3)	—
Autres variations	(6)	—	(20)	—
JUSTE VALEUR DE L'ACTIF DES RÉGIMES À LA DATE D'ÉVALUATION	3 357 \$	— \$	3 037 \$	— \$
SITUATION DE CAPITALISATION				
Capitalisation déficitaire à la fin de l'exercice	(648)\$	(469)\$	(392)\$	(421)\$
Pertes (gains) nets non amortis	804	(43)	609	(62)
Cotisations des employeurs après la date d'évaluation	17	—	14	—
ACTIF (PASSIF) AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES À LA FIN DE L'EXERCICE	173 \$	(512)\$	231 \$	(483)\$
MOYENNES PONDÉRÉES DES HYPOTHÈSES				
Taux d'actualisation	6,00 %	6,00 %	6,25 %	6,25 %
Taux de rendement prévu de l'actif des régimes	7,00	—	7,00	—
Taux de croissance de la rémunération future	3,75	3,75	3,75	3,75

Aux fins de l'évaluation, le taux moyen de croissance annuelle hypothétique du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé à 9,6 % pour 2004. Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement pour atteindre 5,3 % en 2008 et demeurer approximativement à ce niveau par la suite. Au 31 décembre 2003, les régimes détenaient des placements totalisant 81 M\$ (103 M\$ en 2002) dans des entités du Mouvement des caisses Desjardins.

Note 16 RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

COMPOSANTES DE LA CHARGE NETTE AU TITRE DES RÉGIMES

Au 31 décembre

	2003		2002		2001	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Coût des services rendus au cours de l'exercice	140 \$	15 \$	145 \$	19 \$	123 \$	21 \$
Intérêts débiteurs	222	27	209	29	192	28
Rendement prévu de l'actif de la caisse	(247)	—	(247)	—	(242)	—
Distribution de surplus aux retraités et autres	6	(3)	11	—	16	—
CHARGE NETTE AU TITRE DES RÉGIMES	121 \$	39 \$	118 \$	48 \$	89 \$	49 \$

Pour la période du 1^{er} juillet 2001 au 27 décembre 2003, un congé partiel de cotisations a été accordé aux participants et aux employeurs du Régime de rentes du Mouvement Desjardins en fonction du surplus accumulé au 1^{er} janvier 2001.

SENSIBILITÉ DES HYPOTHÈSES CLÉS EN 2003

	Hausse (diminution) de l'obligation	Variation de la charge
RÉGIMES DE RETRAITE		
Taux d'actualisation		
Hausse de 1 %	(653)\$	(62)\$
Baisse de 1 %	874	129
Taux de croissance de la rémunération future		
Hausse de 1 %	282	65
Baisse de 1 %	(241)	(48)
Taux de rendement à long terme de l'actif des régimes		
Hausse de 1 %	—	(36)
Baisse de 1 %	—	36
AUTRES RÉGIMES		
Taux d'actualisation		
Hausse de 1 %	(73)	(6)
Baisse de 1 %	94	8
Taux de croissance de la rémunération future		
Hausse de 1 %	4	1
Baisse de 1 %	(5)\$	(1)\$

L'incidence d'une augmentation ou d'une diminution d'un point de pourcentage des taux tendanciels en matière de coût des soins de santé aurait fait augmenter ou diminuer la charge de l'exercice d'environ 8 M\$, augmenter l'obligation de 66 M\$ et réduire l'obligation de 51 M\$ respectivement.

Note 17 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers dérivés sont des contrats dont la valeur est fonction d'un actif sous-jacent, des taux d'intérêt, des cours de change ou d'autres indices financiers. L'utilisation de ces instruments permet le transfert, la modification ou la réduction de risques actuels ou prévus, liés au risque de marché. Les instruments financiers dérivés peuvent être négociés sur des marchés réglementés ou hors bourse.

Les contrats liés aux taux d'intérêt comprennent les swaps, les contrats de garantie de taux d'intérêt, les contrats à terme normalisés et les options. Les swaps de taux d'intérêt sont des opérations dans lesquelles deux parties échangent des flux d'intérêt portant sur un capital nominal spécifié pour une période prédéterminée, selon des taux fixes et variables convenus entre les deux parties. Les montants en capital ne font pas l'objet d'un échange. Les contrats de garantie de taux d'intérêt sont des opérations à terme sur taux d'intérêt portant sur un capital nominal qui prévoient un règlement au comptant à une date ultérieure à l'égard de la différence entre le taux d'intérêt contractuel et le taux du marché. Les contrats à terme normalisés représentent un engagement futur d'acheter ou de livrer des marchandises ou des instruments financiers à une date ultérieure donnée et à un prix déterminé. Les contrats à terme normalisés sont négociés selon des montants prédéterminés à des bourses organisées et sont assujettis à des marges au comptant calculées quotidiennement.

Les contrats de change comprennent les contrats à terme de gré à gré, les opérations au comptant et les swaps de devises. Les contrats de change à terme de gré à gré sont des engagements d'échanger deux devises à une date ultérieure, selon un taux convenu entre les deux parties au moment de l'établissement du contrat. Les opérations de change au comptant sont semblables aux contrats de change à terme de gré à gré à l'exception du fait que leur livraison s'effectue dans les deux jours ouvrables suivant la date du contrat.

Les swaps de devises sont des opérations dans lesquelles les parties s'échangent des versements d'intérêt à taux fixe sur des montants théoriques dans des devises différentes. Dans le cas d'un swap de taux d'intérêt et de devises, les parties s'échangent des versements d'intérêt à taux fixe et variable sur des montants théoriques dans des devises différentes. Le Mouvement des caisses Desjardins utilise des swaps de devises et des swaps de taux d'intérêt et de devises pour gérer ses risques relativement aux éléments d'actif et de passif.

Les options sont des ententes contractuelles en vertu desquelles le vendeur accorde à l'acheteur le droit, mais ne lui impose pas l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente), à une date déterminée, ou avant cette date, un montant établi d'un instrument financier à un prix déterminé d'avance. Le vendeur reçoit une prime de l'acheteur en contrepartie de ce droit. Le Mouvement des caisses Desjardins conclut ces contrats principalement pour répondre aux besoins de ses clients et pour gérer ses propres risques relativement aux éléments d'actif et de passif.

Les autres contrats financiers dérivés utilisés sont liés aux opérations relatives à des indices financiers et comprennent les options et les swaps.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés principalement pour la gestion des risques liés aux taux d'intérêt et aux taux de change et pour répondre aux besoins des membres et des clients. Le tableau «Instruments financiers dérivés - Risque de crédit» présente une vue d'ensemble du portefeuille d'instruments financiers dérivés du Mouvement des caisses Desjardins et du risque de crédit qui s'y rapporte :

CAPITAL NOMINAL Le capital nominal du contrat auquel un taux ou un prix est appliqué pour déterminer le montant de flux de trésorerie à échanger.

VALEUR DE REMPLACEMENT Représente le coût de remplacement actuel de tous les contrats qui ont une valeur marchande positive sans tenir compte des accords de compensation ni des garanties pouvant être obtenus.

RISQUE DE CRÉDIT ÉVENTUEL Représente la possibilité d'un changement de la valeur de remplacement sur la durée restante des contrats calculée selon une formule établie par la Banque des règlements internationaux (BRI).

RISQUE DE CRÉDIT ÉQUIVALENT Représente le total de la valeur de remplacement et du risque de crédit éventuel à l'exclusion des éléments prescrits par la BRI, soit la valeur de remplacement des contrats de change à terme d'une échéance initiale de moins de 14 jours et les instruments dérivés négociés par l'intermédiaire de marchés boursiers lorsqu'ils font l'objet d'une marge de sécurité quotidienne.

SOLDE PONDÉRÉ EN FONCTION DU RISQUE Représente le risque lié à la solvabilité de la contrepartie et est établi selon les taux, tel qu'il est stipulé par la BRI.

Note 17 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (SUITE)

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS – RISQUE DE CRÉDIT

	2003					2002		
	Capital nominal	Valeur de remplacement	Risque de crédit éventuel	Risque de crédit équivalent	Solde pondéré en fonction du risque	Valeur de remplacement	Risque de crédit équivalent	Solde pondéré en fonction du risque
CONTRATS DE TAUX D'INTÉRÊT								
Swaps	27 806 \$	616 \$	108 \$	724 \$	178 \$	701 \$	798 \$	201 \$
Contrats de garantie de taux	1 306	–	3	3	1	2	3	1
Contrats à terme normalisés	3 487	1	–	–	–	1	–	–
Options achetées	517	2	–	2	–	–	–	–
Options vendues	877	–	–	–	–	–	–	–
	33 993	619	111	729	179	704	801	202
CONTRATS DE CHANGE								
Contrats à terme	6 533	109	65	174	39	17	54	16
Swaps	4 231	232	190	422	112	272	468	140
	10 764	341	255	596	151	289	522	156
AUTRES CONTRATS⁽¹⁾								
Swaps	3 765	64	239	303	64	10	205	43
Options achetées	2 058	176	157	333	114	100	295	86
Options vendues	2 052	–	–	–	–	–	–	–
	7 875	240	396	636	178	110	500	129
TOTAL DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	52 632 \$	1 200	762 \$	1 961 \$	508	1 103	1 823 \$	487
Incidence des accords généraux de compensation ⁽²⁾		535			218	368		101
TOTAL DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS APRÈS LES ACCORDS DE COMPENSATION		665 \$			290 \$	735 \$		386 \$

(1) Inclut des contrats relatifs aux produits d'épargne à terme indicielle.

(2) Incidence de la compensation des risques de crédit lorsque le Mouvement des caisses Desjardins détient des accords généraux de compensation sans avoir l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net ou simultanément.

La presque totalité de la valeur de remplacement se rapporte à des transactions conclues avec des institutions financières ayant une forte cote de solvabilité. La très grande majorité des contrats sont transigés de gré à gré.

Le tableau suivant présente les échéances des capitaux nominaux totaux des instruments financiers dérivés :

	Échéance				2003	2002
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
CONTRATS DE TAUX D'INTÉRÊT						
Swaps	9 111 \$	9 328 \$	8 329 \$	1 038 \$	27 806 \$	24 885 \$
Contrats de garantie de taux	780	526	–	–	1 306	1 255
Contrats à terme normalisés	2 640	847	–	–	3 487	2 826
Options achetées	517	–	–	–	517	7
Options vendues	627	250	–	–	877	420
	13 675	10 951	8 329	1 038	33 993	29 393
CONTRATS DE CHANGE						
Contrats à terme	6 453	80	–	–	6 533	3 294
Swaps	1 268	737	1 673	553	4 231	3 893
	7 721	817	1 673	553	10 764	7 187
AUTRES CONTRATS⁽¹⁾						
Swaps	916	247	2 576	26	3 765	3 340
Options achetées	383	1 101	560	14	2 058	2 675
Options vendues	379	1 099	560	14	2 052	5 854
	1 678	2 447	3 696	54	7 875	11 869
TOTAL DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	23 074 \$	14 215 \$	13 698 \$	1 645 \$	52 632 \$	48 449 \$

(1) Inclut des contrats relatifs aux produits d'épargne à terme indicielle.

Note 17 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (SUITE)**INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS – RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)**

Le tableau suivant présente les instruments financiers dérivés selon la cote d'évaluation des risques de crédit et le type de contrepartie :

Au 31 décembre

	2003		2002	
	Valeur de remplacement	Solde pondéré en fonction du risque	Valeur de remplacement	Solde pondéré en fonction du risque
Cote d'évaluation des risques de crédit ⁽¹⁾				
AAA, AA	766 \$	290 \$	810 \$	305 \$
A	399	198	276	169
Non cotée	35	20	17	13
Total	1 200	508	1 103	487
Incidence des accords généraux de compensation ⁽²⁾	535	218	368	101
Total après les accords de compensation	665 \$	290 \$	735 \$	386 \$
Type de contrepartie				
Institutions financières	904 \$	302 \$	834 \$	280 \$
Autres	296	206	269	207
Total	1 200	508	1 103	487
Incidence des accords généraux de compensation ⁽²⁾	535	218	368	101
Total après les accords de compensation	665 \$	290 \$	735 \$	386 \$

(1) Les cotes d'évaluation des risques de crédit sont celles établies par les agences de notation reconnues. Les contreparties non cotées sont principalement des membres ou des clients du Mouvement des caisses Desjardins.

(2) Incidence de la compensation des risques de crédit lorsque le Mouvement des caisses Desjardins détient des accords généraux de compensation sans avoir l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net ou simultanément.

Note 18 SENSIBILITÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT ET APPARIEMENT D'ÉCHÉANCES

Le tableau suivant indique la situation du Mouvement des caisses Desjardins à l'égard de la sensibilité aux taux d'intérêt au 31 décembre :

2003	Immédiatement sensible aux taux d'intérêt					Non sensible aux taux d'intérêt et provisions		Total
		Moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	Plus 6 à 12 mois	Plus 1 à 5 ans	Plus de 5 ans		
ACTIF								
Encaisse et dépôts à des institutions financières	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	1 357 \$	1 357 \$
Valeurs mobilières	489	5 571	572	374	4 874	6 590	920	19 390
Taux d'intérêt réel		2,74 %	4,38 %	4,39 %	5,02 %	5,94 %		
Prêts	8 689	9 593	9 450	11 215	27 006	1 163	386	67 502
Taux d'intérêt réel		6,44 %	5,87 %	5,64 %	6,44 %	6,92 %		
Autres actifs	–	485	–	–	–	–	5 918	6 403
	9 178 \$	15 649 \$	10 022 \$	11 589 \$	31 880 \$	7 753 \$	8 581 \$	94 652 \$
PASSIF ET AVOIR								
Dépôts	9 157 \$	7 591 \$	7 057 \$	9 705 \$	19 482 \$	1 320 \$	16 032 \$	70 344 \$
Taux d'intérêt réel		2,45 %	2,95 %	2,62 %	3,88 %	4,16 %		
Déventures subordonnées et emprunts	–	–	–	–	235	1 073	–	1 308
Taux d'intérêt réel					7,31 %	6,13 %		
Provisions mathématiques et connexes	–	–	–	–	–	–	9 294	9 294
Autres passifs	–	577	–	–	–	–	6 931	7 508
Avoir	–	–	–	–	–	–	6 198	6 198
	9 157 \$	8 168 \$	7 057 \$	9 705 \$	19 717 \$	2 393 \$	38 455 \$	94 652 \$
Écart de sensibilité des éléments inscrits au bilan	21 \$	7 481 \$	2 965 \$	1 884 \$	12 163 \$	5 360 \$	(29 874)\$	– \$
Écart de sensibilité des éléments hors bilan	–	(8 280)	(863)	90	8 826	227	–	–
ÉCART DE SENSIBILITÉ TOTAL	21 \$	(799)\$	2 102 \$	1 974 \$	20 989 \$	5 587 \$	(29 874)\$	– \$

Note 18 SENSIBILITÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT ET APPARIEMENT D'ÉCHÉANCES (SUITE)

2002	Immédiatement sensible aux taux d'intérêt	Moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	Plus 6 à 12 mois	Plus 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt et provisions	Total
Total de l'actif	7 801 \$	13 390 \$	9 627 \$	11 721 \$	28 325 \$	7 059 \$	7 420 \$	85 343 \$
Total du passif et de l'avoir	6 873 \$	7 045 \$	5 589 \$	9 787 \$	20 185 \$	1 380 \$	34 484 \$	85 343 \$
Écart de sensibilité des éléments inscrits au bilan	928 \$	6 345 \$	4 038 \$	1 934 \$	8 140 \$	5 679 \$	(27 064)\$	– \$
Écart de sensibilité des éléments hors bilan	–	(4 070)	(1 586)	(1 940)	7 670	(74)	–	–
ÉCART DE SENSIBILITÉ TOTAL	928 \$	2 275 \$	2 452 \$	(6)\$	15 810 \$	5 605 \$	(27 064)\$	– \$

La détermination de l'écart de sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt en fonction de la date de renégociation ou, si elle est plus rapprochée, de l'échéance des éléments d'actif et de passif et des instruments financiers dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt, repose sur diverses hypothèses.

L'écart indiqué peut changer de façon importante dans les périodes subséquentes selon les préférences des membres et des clients et l'application de la politique du Mouvement des caisses Desjardins en matière de gestion de l'actif et du passif.

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes :

INSTRUMENTS NON SENSIBLES AUX TAUX D'INTÉRÊT ET PROVISIONS Certains postes du bilan, comme les placements en actions et l'avoir, ne sont pas sources de risque de taux d'intérêt. Ces éléments sont indiqués dans le tableau dans la colonne des instruments non sensibles aux taux d'intérêt.

De plus, les provisions mathématiques et connexes ont été présentées dans cette colonne. Dans le cours normal de ses activités, la filiale d'assurance de personnes a établi une politique portant sur l'appariement de l'actif et du passif qui définit clairement les écarts acceptables pour prévenir des flux monétaires non coordonnés. La filiale d'assurance de personnes effectue régulièrement un contrôle strict du respect de cette politique. L'un des éléments de contrôle porte sur l'écart entre la durée des passifs et la durée des actifs qui s'y rattachent. La comparaison des durées permet de mesurer la sensibilité aux taux d'intérêt de la valeur marchande des actifs et des passifs. La filiale d'assurance de personnes effectue séparément le contrôle de la situation d'appariement pour l'épargne et pour l'assurance puisque la politique d'appariement établit des limites acceptables distinctes pour ces deux secteurs. Les produits du secteur de l'épargne sont les plus sensibles à des variations de taux d'intérêt. Pour ce secteur, au 31 décembre 2003, la durée des actifs était inférieure à celle des passifs de 0,10 année (la durée des actifs était supérieure à celle des passifs de 0,12 année en 2002 et inférieure de 0,01 année en 2001). Puisque la méthode d'évaluation devant être utilisée pour l'épargne reconnaît déjà l'effet des variations possibles des taux d'intérêt, une baisse ou une hausse soudaine des taux d'intérêt n'aurait pas d'incidence importante pour la filiale.

DÉPÔTS OU ÉLÉMENTS DE PASSIF Les dépôts non productifs d'intérêt sont considérés comme non sensibles aux fluctuations de taux d'intérêt. Les dépôts sans échéance productifs d'intérêt, dont le taux d'intérêt n'est pas indexé sur un taux spécifique comme le taux préférentiel, sont considérés comme non sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt.

ÉLÉMENTS D'ACTIF Les éléments d'actif, tels les prêts, sont présentés en fonction de la date d'encaissement prévue.

TAUX D'INTÉRÊT RÉEL Les taux d'intérêt réels indiqués représentent les taux historiques pour les instruments à taux fixe comptabilisés au coût non amorti et les taux du marché courants pour les instruments à taux variable ou les instruments comptabilisés à la juste valeur.

Note 19 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

INSTRUMENTS FINANCIERS AU BILAN

La juste valeur a pour objet de déterminer approximativement à quels montants ces instruments financiers pourraient être échangés dans le cadre d'une opération courante entre des parties consentantes; cependant, plusieurs de ces instruments financiers ne disposent pas d'un marché de négociation. Par conséquent, leur juste valeur est fondée sur des estimations établies à l'aide de la valeur actualisée et d'autres méthodes d'évaluation sur lesquelles influent fortement les hypothèses utilisées quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation qui reflètent divers degrés de risque. De plus, la juste valeur présentée ne reflète pas la valeur des éléments d'actif et de passif qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, tels que les terrains, bâtiments, matériel et actifs incorporels. Par ailleurs, la valeur d'autres éléments d'actif et de passif non financiers a été exclue. Étant donné le rôle du jugement dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation et d'estimations acceptables pour le calcul des justes valeurs, celles-ci ne sont pas nécessairement comparables entre institutions financières. La juste valeur reflète les conditions du marché à une date donnée, pour cette raison, peut ne pas être représentative des justes valeurs futures. Elle ne saurait également être interprétée comme un montant réalisable en cas de règlement immédiat des instruments.

Les méthodes et les hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers au bilan :

INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA VALEUR COMPTABLE La juste valeur de certains instruments financiers présentés dans le tableau « Instruments financiers au bilan », qui viennent à échéance à court terme, est présumée correspondre approximativement à leur valeur comptable. Ces instruments financiers incluent les éléments suivants : « Encaisse et dépôts à des institutions financières », « Autres actifs financiers » et « Autres passifs financiers ».

VALEURS MOBILIÈRES La juste valeur des valeurs mobilières est présentée à la note 3 des états financiers. Elle est fonction des cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles. En l'absence de tels cours, la juste valeur est déterminée à l'aide des cours du marché de valeurs mobilières semblables.

PRÊTS Pour certains prêts à taux variable, dont les taux sont fréquemment révisés, la juste valeur est présumée correspondre à la valeur comptable. La juste valeur des autres prêts est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie, aux taux d'intérêt du marché exigés actuellement pour de nouveaux prêts similaires au 31 décembre, appliqués aux montants prévus à l'échéance. Pour les prêts douteux, la juste valeur est égale à leur valeur comptable en conformité avec les méthodes d'évaluation décrites à la note 1.

DÉPÔTS La juste valeur des dépôts dont l'échéance n'est pas déterminée est présumée correspondre à leur valeur comptable. La juste valeur des dépôts à taux fixe est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels, aux taux d'intérêt courants offerts sur le marché pour des dépôts ayant sensiblement la même période à courir jusqu'à l'échéance.

PROVISIONS MATHÉMATIQUES ET CONNEXES La juste valeur des provisions mathématiques est fondée sur la juste valeur des éléments d'actif les couvrant, étant donné l'interrelation qui existe entre ces deux composantes du bilan.

DÉBENTURES SUBORDONNÉES ET EMPRUNTS La juste valeur des débentures subordonnées et des emprunts repose sur les cours du marché d'émissions ou d'emprunts similaires ou sur les taux courants offerts au Mouvement des caisses Desjardins pour des titres d'emprunt ayant la même période à courir jusqu'à l'échéance.

INSTRUMENTS FINANCIERS HORS BILAN Les méthodes et les hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers hors bilan :

INSTRUMENTS FINANCIERS HORS BILAN DONT LES MONTANTS CONTRACTUELS REPRÉSENTENT UN RISQUE DE CRÉDIT Les engagements de crédit sont assortis essentiellement de taux d'intérêt variables; par conséquent, ils ne présentent pas un risque de taux d'intérêt.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée au moyen de modèles d'établissement des prix qui intègrent les prix du marché actuel et les prix contractuels des instruments sous-jacents, la valeur temporelle de l'argent et les courbes de rendement. La juste valeur des instruments financiers dérivés est présentée sans tenir compte de l'incidence des accords généraux de compensation juridiquement exécutoires.

Note 19 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

INSTRUMENTS FINANCIERS AU BILAN

	Juste valeur	2003 Valeur comptable	Écart	Juste valeur	2002 Valeur comptable	Écart
ACTIF						
Encaisse et dépôts à des institutions financières	1 357 \$	1 357 \$	– \$	1 355 \$	1 355 \$	– \$
Valeurs mobilières	20 090	19 390	700	17 352	16 767	585
Prêts	68 167	67 502	665	62 187	61 369	818
Autres actifs financiers	3 111	3 111	–	2 610	2 610	–
PASSIF						
Dépôts	72 039	70 344	1 695	64 241	62 901	1 340
Provisions mathématiques et connexes	9 734	9 294	440	8 754	8 370	384
Emprunts	171	154	17	257	237	20
Déventures subordonnées	1 295	1 154	141	1 288	1 208	80
Autres passifs financiers	5 254	5 254	–	4 226	4 226	–

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (BILAN ET HORS BILAN)

	Valeur positive	2003 Valeur négative	Juste valeur nette	Valeur positive	2002 Valeur négative	Juste valeur nette
CONTRATS DE TAUX D'INTÉRÊT						
Swaps	616 \$	223 \$	393 \$	701 \$	263 \$	438 \$
Contrats de garantie de taux	–	2	(2)	2	1	1
Contrats à terme normalisés	1	–	1	1	–	1
Options achetées	2	–	2	–	–	–
Options vendues	–	–	–	–	1	(1)
CONTRATS DE CHANGE						
Contrats à terme	109	128	(19)	17	13	4
Swaps	232	450	(218)	272	358	(86)
AUTRES CONTRATS⁽¹⁾						
Swaps	64	14	50	10	41	(31)
Options achetées	176	–	176	100	–	100
Options vendues	–	175	(175)	–	567	(567)
	1 200	992	208	1 103	1 244	(141)
Incidence des accords généraux de compensation ⁽²⁾	535	535		368	368	
TOTAL DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	665 \$	457 \$	208 \$	735 \$	876 \$	(141)\$

(1) Inclut des contrats relatifs aux produits d'épargne à terme indicielle.

(2) Incidence de la compensation des risques de crédit lorsque le Mouvement des caisses Desjardins détient des accords généraux de compensation sans avoir l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net ou simultanément.

Note 20 ENGAGEMENTS, GARANTIES ET ÉVENTUALITÉS

ENGAGEMENTS

INSTRUMENTS FINANCIERS DONT LES MONTANTS CONTRACTUELS REPRÉSENTENT UN RISQUE DE CRÉDIT Ces instruments ont pour principal objectif de permettre aux membres et aux clients de disposer de fonds au besoin, pour des durées variables et à des conditions précises. La politique du Mouvement des caisses Desjardins en ce qui a trait aux garanties couvrant les ententes relatives aux instruments de crédit est habituellement celle qui s'applique aux prêts.

Les garanties et les lettres de crédit de soutien représentent des engagements irrévocables du Mouvement des caisses Desjardins à effectuer les paiements d'un membre ou d'un client qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers, et présentent les mêmes risques de crédit que les prêts.

Dans les opérations ayant trait aux prêts de titres, le Mouvement des caisses Desjardins agit à titre de mandataire pour le titulaire d'une valeur mobilière qui accepte de prêter la valeur mobilière à un emprunteur moyennant une commission en vertu des modalités d'un contrat préétabli. L'emprunteur doit, en tout temps, garantir le prêt de titre.

Note 20 ENGAGEMENTS, GARANTIES ET ÉVENTUALITÉS (SUITE)

ENGAGEMENTS (SUITE)

INSTRUMENTS FINANCIERS DONT LES MONTANTS CONTRACTUELS REPRÉSENTENT UN RISQUE DE CRÉDIT (SUITE) Les substituts de crédit représentent la garantie que le Mouvement des caisses Desjardins assumait à l'égard des engagements de crédit liés à certains produits d'épargne à terme indicelle. Le risque de crédit associé aux substituts de crédit est essentiellement le même que celui qui est associé à l'octroi d'une lettre de crédit.

Les engagements de crédit représentaient les montants non utilisés des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, de garanties ou de lettres de crédit.

Le montant total des instruments de crédit ne représente pas nécessairement les besoins de liquidités futures car plusieurs de ces instruments expireront ou seront résiliés sans avoir donné lieu à des sorties de fonds. Le tableau ci-dessous présente les montants contractuels :

	2003	2002
Garanties et lettres de crédit de soutien	339 \$	246 \$
Prêts de titres ⁽¹⁾	4 149	3 272
Substituts de crédit	—	2 800
Engagements de crédit		
Échéance initiale d'un an ou moins	23 498	18 485
Échéance initiale supérieure à un an	2 109	2 148
	30 095 \$	26 951 \$

(1) Garanties par des titres négociables généralement émis par le gouvernement fédéral ou les gouvernements provinciaux, représentant 105 % du montant contractuel.

ENGAGEMENTS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION ET DE SERVICE Les engagements futurs minimums au 31 décembre 2003 au titre de la location de locaux, de matériel et de services sont les suivants :

	Locaux et matériel	Technologie de l'information et télécommunications
2004	79 \$	259 \$
2005	58	259
2006	47	259
2007	31	259
2008	24	186
2009 et après	147	436
	386 \$	1 658 \$

Les frais de location des bâtiments, déduction faite des revenus de location, qui sont inclus dans les frais autres que d'intérêt pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003 s'élèvent à 37 M\$ (34 M\$ en 2002 et 25 M\$ en 2001).

AUTRES ENGAGEMENTS Le 22 octobre 2003, une filiale du Mouvement des caisses Desjardins a accepté l'offre d'achat de son bloc d'affaires aux Bahamas. Cette transaction est cependant sujette à l'approbation des autorités réglementaires des Bahamas et à certaines autres conditions. Exprimé en devise canadienne, l'actif de ce bloc d'affaires s'élève à 169 M\$ au 31 décembre 2003 (189 M\$ en 2002) et le bénéfice net inclus aux excédents avant ristournes aux membres se chiffre à 4 M\$ pour l'exercice 2003 (2 M\$ en 2002). Les primes nettes de la division de la filiale du Mouvement des caisses Desjardins sont de 66 M\$ en 2003 (60 M\$ en 2002).

ACTIFS DONNÉS EN GARANTIE Dans le cours normal de ses activités, les actifs que le Mouvement des caisses Desjardins cède en garantie, sont présentés dans le tableau suivant :

	2003	2002
Actifs donnés en garantie aux contreparties suivantes :		
Banque du Canada	110 \$	130 \$
Systèmes de compensation et systèmes de paiement et dépositaires	224	152
Entités réglementées	9	4
Actifs donnés en garantie pour les opérations suivantes :		
Opérations sur produits dérivés	6	1
Emprunts et prêts de titres	98	1
Obligations relatives à des titres vendus en vertu de conventions de rachat	431	15
	878 \$	303 \$

Note 20 ENGAGEMENTS, GARANTIES ET ÉVENTUALITÉS (SUITE)

GARANTIES

L'Institut Canadien des Comptables Agréés a adopté en février 2003 une note d'orientation en comptabilité, la NOC-14, concernant les informations qu'une entité doit fournir dans ses états financiers sur les garanties qu'elle a données. La NOC-14 est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2003.

En vertu de cette note d'orientation, une garantie représente un contrat ou une convention d'indemnisation qui peut éventuellement obliger les entités du Mouvement des caisses Desjardins à faire des paiements au bénéficiaire de la garantie à la suite i) de changements dans un taux d'intérêt, un taux de change, le prix d'une valeur mobilière ou d'une marchandise, un indice de prix ou de taux ou la réalisation ou non-réalisation d'un événement déterminé; ii) de l'inexécution d'une obligation contractuelle par une tierce partie ou iii) du défaut, par une tierce partie, de rembourser sa dette au moment où elle devient exigible.

Les garanties que les entités du Mouvement des caisses Desjardins ont accordées à des tiers sont les suivantes :

GARANTIES ET LETTRES DE CRÉDIT DE SOUTIEN Les garanties et lettres de crédit de soutien représentent un engagement irrévocable du Mouvement des caisses Desjardins d'effectuer les paiements d'un membre ou d'un client qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers. La politique du Mouvement des caisses Desjardins en ce qui a trait aux biens obtenus en garantie à l'égard de ces instruments est habituellement la même que celle s'appliquant aux prêts. La durée de ces produits n'excède pas cinq ans.

La provision générale pour pertes sur créances couvre l'ensemble des risques de crédit incluant ceux des garanties et lettres de crédit de soutien.

PRODUITS DÉRIVÉS Des filiales du Mouvement des caisses Desjardins ont effectué des swaps sur défaillance de crédit avec des contreparties bancaires. Ces filiales se sont engagées irrévocablement envers les contreparties à assumer le risque de crédit de titres obligataires composant l'actif sous-jacent de ces swaps. La garantie offerte par ces filiales consiste à assurer le paiement partiel ou total d'un titre ou d'un ensemble de titres à la suite de la réalisation d'un événement défavorable entraînant le défaut de paiement.

Le montant maximal de la garantie correspond au notionnel du swap. Les montants déboursés dépendront de la nature du défaut et des taux de récupération sur les titres en recouvrement.

L'actif sous-jacent des swaps consiste en des titres corporatifs ou des tranches à l'intérieur de structures de titrisation de bonne qualité. Tous les titres sous-jacents sont cotés par des agences de notation, leur cote se situant entre A et AAA. Les échéances des contrats de swaps s'échelonnent jusqu'en septembre 2016.

PRÊTS DE TITRES Dans les opérations ayant trait aux prêts de titres, une filiale du Mouvement des caisses Desjardins agit à titre de mandataire pour le titulaire d'une valeur mobilière qui accepte de prêter la valeur mobilière à un emprunteur moyennant une commission en vertu des modalités d'un contrat préétabli. L'emprunteur doit, en tout temps, garantir le prêt de titres (garanti par des titres négociables émis généralement par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux). Il y a risque de perte si l'emprunteur manque à ses engagements et si la valeur de la garantie n'est pas suffisante pour couvrir le montant du prêt. Le risque de crédit lié à ces opérations est considéré comme minime puisque cette filiale ne fait affaire qu'avec des maisons de courtage et institutions financières reconnues à titre d'emprunteur. De plus, l'emprunteur cède en garantie des titres d'une valeur au moins équivalente au montant de prêt ajusté sur une base quotidienne.

CITÉ DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE Dans le cadre du projet de la Cité du commerce électronique (CCE), une filiale du Mouvement des caisses Desjardins a conclu des ententes comportant des caractéristiques propres aux garanties envers des clients, des fournisseurs, des partenaires et des créanciers. Les contrats comprennent diverses clauses d'indemnisation aux termes desquelles elle pourrait devoir déboursier toute somme ou charge résultant d'un jugement en sa défaveur. Les indemnisations portent, entre autres, sur tout dommage que pourrait réclamer un bénéficiaire auprès de la société en commandite à la suite d'un défaut de contrat, d'un défaut d'exécution, d'un défaut de terminaison d'une phase du projet, de toute violation aux lois environnementales, du défaut de rembourser une subvention gouvernementale obtenue ou de rembourser le montant du prêt majoré d'une prime pour paiement par anticipation dans le cas d'une fraude. Pour certains de ces contrats, la filiale du Mouvement des caisses Desjardins assume une responsabilité conjointe et solidaire avec certains de ses partenaires.

La nature des ententes d'indemnisation empêche la direction d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel que la filiale du Mouvement des caisses Desjardins pourrait être tenue de verser aux contreparties. De l'avis de la direction, la possibilité que de tels événements surviennent est très faible.

AUTRES ENTENTES D'INDEMNISATION Dans le cours normal de ses activités, le Mouvement des caisses Desjardins conclut nombre de contrats qui renferment des dispositions d'indemnisation. Ces indemnisations sont habituellement reliées à la vente d'actifs, des contrats d'achat, des ententes de prestation de services, des ententes d'impartition, des contrats de location, des accords de compensation et des transferts d'actifs ou d'actions. Aux termes de tels contrats, le Mouvement des caisses Desjardins pourrait être tenu de verser des indemnisations si certains événements se produisaient, tels que des changements aux lois et à la réglementation (y compris les règles fiscales), ainsi qu'aux situations financières déclarées, l'existence de passifs non déclarés, des pertes causées par les activités de tiers ou des litiges présentés par des tiers. Les dispositions d'indemnisation varient selon les contrats. Dans plusieurs cas, aucun montant ni aucune limite prédéterminée ne figurent au contrat et les événements qui déclencheraient un paiement seront difficiles à prévoir. Par conséquent, le montant maximal que le Mouvement des caisses Desjardins pourrait devoir payer ne peut être estimé. Dans le passé, les paiements effectués aux termes de ces engagements d'indemnisation ont été négligeables.

Note 20 ENGAGEMENTS, GARANTIES ET ÉVENTUALITÉS (SUITE)

GARANTIES (SUITE)

AUTRES GARANTIES Une filiale du Mouvement des caisses Desjardins est irrévocablement caution conjointe et solidaire des obligations assumées par Desjardins Credit Union inc. (DCU), jusqu’au 1^{er} avril 2006 en vertu d’un contrat conclu entre le gouvernement de l’Ontario et DCU relativement à l’acquisition par cette dernière d’éléments d’actifs de la Caisse d’épargne de l’Ontario. L’entente contient plusieurs conditions incluant des normes minimales relatives au personnel et à l’exploitation des succursales. La filiale du Mouvement des caisses Desjardins n’est pas en mesure d’estimer de façon raisonnable le montant maximal qu’elle pourrait avoir à déboursier en vertu de cette entente.

Montant maximal potentiel des paiements futurs au titre des garanties :

(en millions de dollars)

Garanties et lettres de crédit de soutien	328 \$
Produits dérivés	100 \$
Prêts de titres	4 149 \$

Aucun montant ne figure au bilan cumulé pour ces garanties au 31 décembre 2003.

ÉVENTUALITÉS

Des entités du Mouvement des caisses Desjardins font l’objet de réclamations et de poursuites judiciaires en dommages-intérêts pour un montant d’environ 61 M\$, qui sont toutes contestées. Une poursuite intentée en mars 1993 au montant de 48 M\$ a été réglée au cours de l’exercice 2000. Du point de vue légal, le dossier est terminé. Toutefois, d’autres parties se sont substituées aux précédentes et tentent ainsi de faire annuler ce règlement. Cette requête a été rejetée par la Cour supérieure en juillet 2002, mais les requérants ont fait appel devant la Cour d’appel en août 2002. Aucune provision n’a été comptabilisée aux livres, car la direction est d’avis que la requête est non fondée.

Au cours des dernières années, des poursuites judiciaires ont été engagées contre un certain nombre de sociétés d’assurance en exploitation aux États-Unis et au Canada, relativement à la vente de polices d’assurance vie avec participation et primes autofinancées. Dans certains cas, ces poursuites ont entraîné des paiements importants pour ces sociétés. Une filiale du Mouvement des caisses Desjardins fait l’objet d’une procédure en recours collectif liée à de telles polices au Canada. Bien que la poursuite en soit encore à un stade préliminaire et qu’il soit difficile d’évaluer de façon précise le résultat probable de ce litige, la direction ne croit pas qu’un passif important en résultera, basé sur le règlement passé de telles poursuites.

De plus, d’autres entités du Mouvement des caisses Desjardins sont engagées dans diverses poursuites judiciaires en cours qui découlent d’activités d’affaires normales. Plusieurs de ces poursuites sont rattachées aux mesures prises par les entités pour recouvrer des prêts en souffrance et exercer leurs droits quant aux biens donnés en garantie de prêts. De l’avis de la direction, le montant global du passif éventuel résultant de ces poursuites et procédures n’aura pas une incidence importante sur la situation financière du Mouvement des caisses Desjardins.

Note 21 CONCENTRATION DU RISQUE DE CRÉDIT

Il existe une concentration du risque de crédit lorsqu’un certain nombre d’emprunteurs ou de contreparties engagés dans des activités similaires sont situés dans la même région géographique ou ont des caractéristiques comparables. L’évolution des conditions économiques, politiques ou autres peut influencer sur leurs aptitudes à respecter leurs obligations contractuelles. La grande majorité des valeurs mobilières, prêts et dépôts du Mouvement des caisses Desjardins ont trait au marché québécois.

Note 22 INFORMATION SECTORIELLE

Le Mouvement des caisses Desjardins est un groupe financier coopératif. Sous l’autorité du conseil d’administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, le président du Mouvement des caisses Desjardins gère les réseaux coopératif et des sociétés filiales. Le réseau coopératif, dont l’activité principale est l’intermédiation financière, regroupe principalement les caisses, la Fédération des caisses Desjardins du Québec, la Caisse centrale Desjardins et le Fonds de sécurité Desjardins. Le réseau des sociétés filiales se compose des activités d’assurances, services fiduciaires et gestion d’actifs, qui sont regroupées à l’intérieur de Desjardins Société financière. Il comprend également les activités de courtage de valeurs mobilières, d’investissement de capital de risque et d’autres activités qui se retrouvent principalement à l’intérieur des filiales Valeurs mobilières Desjardins inc. et Desjardins Capital de risque.

Les activités des deux réseaux sont complémentaires et les transactions entre les secteurs sont effectuées dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d’échange, qui correspond au montant de la contrepartie établie et acceptée par les partenaires. Les résultats des principaux secteurs reflètent les systèmes internes d’information financière et sont compatibles avec les règles suivies pour la préparation des états financiers cumulés du Mouvement des caisses Desjardins.

Note 22 INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

2003	Intermédiation financière	Assurances, services fiduciaires et gestion d'actifs	Valeurs mobilières, capital de risque et autres	Cumulé ⁽¹⁾
Revenu net d'intérêt	2 796 \$	585 \$	(6)\$	3 378 \$
Autres revenus	806	3 579	217	4 334
Provisions pour pertes sur créances	(80)	7	–	(73)
Frais autres que d'intérêt	(2 528)	(3 958)	(271)	(6 492)
EXCÉDENTS (DÉFICIT) D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	994	213	(60)	1 147
Charge d'impôts sur les excédents	(299)	(17)	8	(308)
Participations minoritaires	–	(25)	–	(25)
Abandon d'activités	–	–	2	2
EXCÉDENTS (DÉFICIT) AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES	695	171	(50)	816
Ristournes aux membres nettes des impôts recouvrés	298	–	–	298
EXCÉDENTS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE APRÈS RISTOURNES AUX MEMBRES	397 \$	171 \$	(50)\$	518 \$
ÉLÉMENTS D'ACTIF SECTORIELS	79 357 \$	13 004 \$	2 291 \$	94 652 \$

2002	Intermédiation financière	Assurances, services fiduciaires et gestion d'actifs	Valeurs mobilières, capital de risque et autres	Cumulé ⁽¹⁾
Revenu net d'intérêt	2 723 \$	556 \$	(9)\$	3 278 \$
Autres revenus	745	2 937	256	3 610
Provisions pour pertes sur créances	(112)	3	–	(109)
Frais autres que d'intérêt	(2 300)	(3 259)	(284)	(5 523)
EXCÉDENTS (DÉFICIT) D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	1 056	237	(37)	1 256
Charge d'impôts sur les excédents	(290)	(82)	1	(371)
Participations minoritaires	–	(24)	–	(24)
Abandon d'activités	–	–	(13)	(13)
EXCÉDENTS (DÉFICIT) AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES	766	131	(49)	848
Ristournes aux membres nettes des impôts recouvrés	333	–	–	333
EXCÉDENTS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE APRÈS RISTOURNES AUX MEMBRES	433 \$	131 \$	(49)\$	515 \$
ÉLÉMENTS D'ACTIF SECTORIELS	71 405 \$	11 920 \$	2 018 \$	85 343 \$

2001	Intermédiation financière	Assurances, services fiduciaires et gestion d'actifs	Valeurs mobilières, capital de risque et autres	Cumulé ⁽¹⁾
Revenu net d'intérêt	2 344 \$	560 \$	14 \$	2 910 \$
Autres revenus	720	2 737	158	3 405
Provisions pour pertes sur créances	(247)	10	–	(237)
Frais autres que d'intérêt	(2 155)	(3 187)	(153)	(5 277)
EXCÉDENTS D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	662	120	19	801
Charge d'impôts sur les excédents	(166)	(10)	(3)	(179)
Participations minoritaires	–	(20)	(3)	(23)
Abandon d'activités	–	–	(11)	(11)
EXCÉDENTS AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES	496	90	2	588
Ristournes aux membres nettes des impôts recouvrés	191	–	–	191
EXCÉDENTS DE L'EXERCICE APRÈS RISTOURNES AUX MEMBRES	305 \$	90 \$	2 \$	397 \$
ÉLÉMENTS D'ACTIF SECTORIELS	67 579 \$	11 721 \$	1 193 \$	80 493 \$

(1) La différence entre le total des résultats et la somme des résultats des secteurs d'activité, présentée ci-dessus, se rapporte aux transactions intersectorielles.

Note 23 ACQUISITIONS ET DISPOSITIONS D'ENTREPRISES**2003**

Le 30 septembre 2003, une filiale du Mouvement des caisses Desjardins concluait une entente pour l'acquisition de la totalité des actions ordinaires de Gestion d'actif NordOuest inc. et de sa filiale Fonds Mutuels NordOuest inc., un gestionnaire et distributeur de fonds communs de placement. Cette transaction a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Le prix d'acquisition s'est chiffré à 23 M\$, dont 20 M\$ ont été payés en espèces en 2003, 2 M\$ seront versés en 2004 et 1 M\$ en 2005. L'excédent du prix d'achat sur la juste valeur du passif net pris en charge de 42 M\$ a été attribué aux contrats de gestion et à la marque de commerce NordOuest inc. à titre d'actifs incorporels pour 10 M\$ et 3 M\$ respectivement. Le solde de 29 M\$ a été attribué à l'écart d'acquisition qui sera déductible fiscalement et comptabilisé entièrement au secteur « Assurances, services fiduciaires et gestion d'actifs ». Les actifs incorporels acquis ont une durée de vie utile indéfinie et ne feront l'objet d'aucun amortissement.

Le prix d'acquisition se répartit comme suit :

Actifs corporels acquis	
Encaisse	3 \$
Autres éléments d'actif	12
	15 \$
Passifs pris en charge	
Créditeurs	2 \$
Emprunts	30
Part des actionnaires sans contrôle	2
	34 \$
Passifs nets pris en charge	19 \$
Actifs incorporels à durée de vie indéfinie	13
Écart d'acquisition	29
Prix d'acquisition	23 \$

2001

Le 12 avril 2001, une filiale du Mouvement des caisses Desjardins a acquis la totalité des actions de 2995271 Canada inc. et sa filiale Gabbay International inc. Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Le prix d'acquisition, payable en espèces en trois versements, a été fixé en fonction d'un pourcentage de la valeur marchande des actifs sous gestion devant demeurer sous gestion au 31 mars 2001, 2002 et 2003. Un prix d'acquisition préliminaire de 0,7 M\$ a été estimé et porté en totalité à l'écart d'acquisition. Une somme de 0,3 M\$ fut versée en espèces à l'acquisition et le solde de 0,4 M\$ est payable au cours des deux exercices suivant l'acquisition.

Le 8 août 2001, une autre filiale du Mouvement des caisses Desjardins a procédé à l'acquisition de certains actifs de Groome Capital.com inc. et assumé certains passifs pour une considération monétaire de 1 \$ incluant les frais inhérents à la transaction. Après l'attribution de la juste valeur des éléments d'actif nets, l'excédent de 2,6 M\$ a été porté à l'écart d'acquisition.

Au cours de l'exercice, la filiale d'assurance de personnes a disposé du placement qu'elle détenait dans le Centre d'autorisation et de paiement des services de santé (C.A.P.S.S.) inc. La filiale d'assurance de dommages a, quant à elle, disposé d'une participation de 10 % dans La Personnelle, assurances générales inc. Les gains, totalisant 20 M\$, ont été présentés aux résultats à la rubrique « Autres revenus – Autres ».

Note 24 ABANDON D'ACTIVITÉS

Le 28 septembre 2003, Sécur, une filiale du Mouvement des caisses Desjardins, a vendu les éléments d'actif des secteurs de transport de valeur et des services automatisés pour une contrepartie de 5 M\$ reçue en espèces et un solde de prix de vente de 5 M\$ portant intérêt et encaissable par versements jusqu'en septembre 2010.

Le détail des activités abandonnées à l'état des résultats est présenté dans le tableau suivant :

Pour les exercices de 12 mois terminés les 31 décembre

	2003	2002	2001
Perte sur cession d'actifs	(1)\$	– \$	– \$
Excédents (déficit) d'exploitation jusqu'à la date de cession	3	(13)	(11)
	2 \$	(13)\$	(11)\$

Note 24 ABANDON D'ACTIVITÉS (SUITE)

Les éléments d'actif et de passif liés aux activités abandonnées, présentés au 31 décembre 2002, sous les rubriques « Autres actifs – Autres » et « Autres passifs – Autres », sont les suivants :

ACTIFS	
Matériel	8 \$
Autres actifs – Autres	2
	10 \$
PASSIFS	
Autres passifs – Autres	2 \$

Note 25 RÉORGANISATION DES ACTIVITÉS DE GESTION D'ACTIFS

En 2003, une filiale du Mouvement des caisses Desjardins a mis en œuvre un plan d'action comportant deux volets pour le développement de ses services de gestion d'actifs et de placements. Le plan comporte, d'une part, le regroupement, sous un nouveau secteur de placements qui sera appelé Desjardins Gestion d'actifs, des activités dans les domaines de la gestion d'actifs et de la gestion de placements; d'autre part, une nouvelle société a été créée dans laquelle certains actifs sous gestion, antérieurement gérés par des filiales du Mouvement des caisses Desjardins, ont été transférés. Par la suite, 70 % des actions de cette société (Gestion Fiera Capital) ont été vendus à un partenaire externe. Cette réorganisation résulte en un gain net de 5 M\$ avant impôts. De plus, dans le cadre de cette réorganisation, la gestion de certains actifs a été confiée, de façon temporaire, à Gestion Fiera Capital (GFC). À cet effet, la filiale s'est engagée envers GFC à lui garantir un niveau minimum de revenus d'honoraires pour une période n'excédant pas le 13 juin 2004.

Note 26 ÉVÈNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN**ENTENTE D'AFFILIATION**

Au cours de 2003, la Fédération des caisses populaires de l'Ontario (FCPO) et la Fédération des caisses Desjardins du Québec (FCDQ) ont autorisé le renouvellement de leur entente de partenariat. Le principe directeur entourant le nouveau protocole d'affiliation concerne la volonté de voir les caisses populaires de l'Ontario (CPO), affiliées à la FCPO, disposer des mêmes droits, services, avantages et obligations que les caisses du Québec. Pour ce faire, l'assemblée générale de la FCPO sera reconnue à titre d'assemblée générale régionale au sein de la FCDQ. Le président du conseil d'administration de la FCPO agira à titre de membre du conseil d'administration de la FCDQ. Les membres du conseil d'administration de la FCPO agiront à titre de conseil des représentants des CPO au sein de la FCDQ. L'ensemble des modifications apportées aux protocoles d'affiliation fera en sorte que la FCPO et les CPO seront reconnues membres à part entière de la FCDQ au même titre que les caisses du Québec.

Cette nouvelle entente, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2004, entraînera un regroupement d'entreprises entre la FCPO, les CPO et le Mouvement des caisses Desjardins. Ce regroupement sera comptabilisé selon la méthode de la fusion d'intérêts communs. Par cette méthode, les différents éléments d'actif, de passif et de l'avoir de la FCPO, des CPO et du Mouvement des caisses Desjardins, seront regroupés à la valeur inscrite dans les livres des entités constituantes.

L'actif, le revenu total et les excédents cumulés des caisses et de Fédération de l'Ontario, sont respectivement de l'ordre de 2 250 M\$, 101 M\$ et 21 M\$ au 31 décembre 2003.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

STATISTIQUES DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES DU MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC

BILAN CUMULÉ

Au 31 décembre

(en millions de dollars)

	2003	2002 ⁽¹⁾	2001 ⁽¹⁾	2000 ⁽¹⁾	1999 ⁽¹⁾
ACTIF					
Encaisse et dépôts à des institutions financières	1 357 \$	1 355 \$	1 316 \$	1 065 \$	935 \$
Valeurs mobilières					
Compte de placement	18 357	15 993	15 658	14 973	14 812
Compte de négociation	1 033	774	383	200	82
	19 390	16 767	16 041	15 173	14 894
Prêts					
Hypothécaires résidentiels	36 457	33 230	30 617	29 036	28 414
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	12 203	11 039	10 203	9 859	9 766
Aux entreprises et administrations publiques	19 676	17 992	17 586	16 897	16 229
	68 336	62 261	58 406	55 792	54 409
Provision cumulative pour pertes sur créances	(834)	(892)	(929)	(853)	(939)
	67 502	61 369	57 477	54 939	53 470
Autres actifs	6 403	5 852	5 659	4 940	3 888
TOTAL DE L'ACTIF	94 652 \$	85 343 \$	80 493 \$	76 117 \$	73 187 \$
PASSIF ET AVOIR					
Dépôts					
Particuliers	50 024 \$	46 581 \$	44 870 \$	43 013 \$	40 347 \$
Entreprises et administrations publiques	14 225	12 509	11 342	9 308	9 005
Institutions de dépôts et autres	6 095	3 811	4 353	5 186	6 869
	70 344	62 901	60 565	57 507	56 221
Provisions mathématiques et connexes	9 294	8 370	8 065	7 819	7 253
Emprunts	154	237	270	244	131
Débentures subordonnées	1 154	1 208	444	494	487
Autres passifs	7 508	6 951	5 944	5 243	4 623
	18 110	16 766	14 723	13 800	12 494
AVOIR					
Capital social	869	851	844	819	809
Excédents non répartis	516	475	321	279	96
Réserves	4 813	4 350	4 040	3 712	3 567
	6 198	5 676	5 205	4 810	4 472
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR	94 652 \$	85 343 \$	80 493 \$	76 117 \$	73 187 \$

PRINCIPALES MESURES FINANCIÈRES

Au 31 décembre

(en millions de dollars et en pourcentage)

	2003	2002 ⁽¹⁾	2001 ⁽¹⁾	2000 ⁽¹⁾	1999 ⁽¹⁾
Ratio du capital de première catégorie – BRI	13,01 %	12,78 %	12,95 %	12,26 %	11,68 %
Ratio de capital total – BRI	13,03	13,34	11,86	11,33	11,82
Rendement sur l'avoir moyen ⁽²⁾	13,8	15,6	12,0	11,4	7,8
Ratio de productivité ⁽²⁾	67,9	64,8	68,3	74,7	76,1
Ratio de couverture des prêts douteux	144,8	140,0	123,9	96,7	91,7
Prêts douteux nets en pourcentage des prêts nets	(0,38)	(0,41)	(0,31)	0,05	0,16
Actif moyen	89 708 \$	83 449 \$	78 770 \$	74 652 \$	71 596 \$
Prêts moyens	64 425	59 483	56 221	54 205	53 320
Dépôts moyens	66 301	62 219	59 497	56 864	54 796

(1) Données redressées pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2003.

(2) Les ratios de rendement sur l'avoir moyen et de productivité sont établis en fonction des résultats du secteur d'intermédiation financière et prennent en considération la quote-part des bénéfices produits par les investissements des caisses dans les sociétés filiales.

RÉSULTATS CUMULÉS

De l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars)

	2003	2002 ⁽¹⁾	2001 ⁽¹⁾	2000 ⁽¹⁾	1999 ⁽¹⁾
REVENU D'INTÉRÊT					
Prêts	4 189 \$	4 035 \$	4 296 \$	4 055 \$	3 845 \$
Valeurs mobilières	840	852	871	1 041	935
	5 029	4 887	5 167	5 096	4 780
FRAIS D'INTÉRÊT					
Dépôts	1 567	1 531	2 204	2 329	2 152
Déventures subordonnées et emprunts	84	78	53	49	49
	1 651	1 609	2 257	2 378	2 201
REVENU NET D'INTÉRÊT	3 378	3 278	2 910	2 718	2 579
AUTRES REVENUS					
Primes nettes	3 082	2 623	2 381	2 062	1 813
Frais de service sur les dépôts et paiements	381	359	363	348	320
Commissions sur prêts et cartes de crédit	190	161	141	134	122
Services de fiducie et opérations sur titres	222	188	180	187	162
Autres	459	279	340	391	506
	4 334	3 610	3 405	3 122	2 923
REVENU TOTAL	7 712	6 888	6 315	5 840	5 502
PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES	73	109	237	127	179
FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT					
Sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance	3 034	2 349	2 245	2 114	1 987
Salaires et avantages sociaux	1 745	1 587	1 461	1 449	1 381
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement	341	337	340	448	491
Communications	172	170	178	174	164
Frais de restructuration	—	—	—	—	55
Autres	1 200	1 080	1 053	899	807
	6 492	5 523	5 277	5 084	4 885
EXCÉDENTS D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	1 147	1 256	801	629	438
Charge d'impôts sur les excédents	308	371	179	114	138
EXCÉDENTS DES ACTIVITÉS POURSUIVIES AVANT PARTICIPATIONS MINORITAIRES ET RISTOURNES AUX MEMBRES	839	885	622	515	300
Participations minoritaires	25	24	23	30	19
EXCÉDENTS DES ACTIVITÉS POURSUIVIES AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES	814	861	599	485	281
Abandon d'activités	2	(13)	(11)	(2)	55
EXCÉDENTS AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES	816	848	588	483	336
Ristournes aux membres	440	490	269	143	122
Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres	(142)	(157)	(78)	(41)	(26)
EXCÉDENTS DE L'EXERCICE APRÈS RISTOURNES AUX MEMBRES	518 \$	515 \$	397 \$	381 \$	240 \$

(1) Données redressées pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2003.

PRINCIPALES INFORMATIONS TRIMESTRIELLES DU MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC

RÉSULTATS CUMULÉS

(non vérifiés, par trimestre et en millions de dollars)

	2003				2002 ⁽¹⁾			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenu net d'intérêt	855 \$	884 \$	829 \$	810 \$	964 \$	785 \$	753 \$	776 \$
Autres revenus	1 235	1 062	1 047	990	1 006	846	840	918
Revenu total	2 090	1 946	1 876	1 800	1 970	1 631	1 593	1 694
Provisions pour pertes sur créances (recouvrements)	9	(8)	38	34	2	21	53	33
Frais autres que d'intérêt	1 906	1 555	1 517	1 514	1 556	1 270	1 307	1 390
EXCÉDENTS D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	175	399	321	252	412	340	233	271
Charges d'impôts sur les excédents	3	130	100	75	118	103	77	73
Participations minoritaires	6	8	7	4	8	5	5	6
Abandon d'activités	–	(1)	(1)	–	5	9	(1)	–
EXCÉDENTS AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES	166	262	215	173	281	223	152	192
Ristournes aux membres nettes des impôts recouvrés	75	95	64	64	162	65	66	40
EXCÉDENTS DE LA PÉRIODE APRÈS RISTOURNES AUX MEMBRES	91 \$	167 \$	151 \$	109 \$	119 \$	158 \$	86 \$	152 \$

BILAN CUMULÉ

(non vérifié, à la fin du trimestre et en millions de dollars)

	2003				2002 ⁽¹⁾			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
ACTIF								
Encaisse et dépôts à des institutions financières	1 357 \$	1 143 \$	1 361 \$	909 \$	1 355 \$	1 609 \$	650 \$	559 \$
Valeurs mobilières – compte de placement	18 357	17 475	18 075	15 311	15 993	16 444	17 198	16 000
Valeurs mobilières – compte de négociation	1 033	1 062	653	748	774	770	666	526
Prêts hypothécaires résidentiels	36 457	35 610	34 924	33 523	33 230	32 724	32 239	30 912
Prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	12 203	12 039	11 608	11 279	11 039	10 851	10 493	10 353
Prêts aux entreprises et administrations publiques	19 676	19 208	18 843	18 867	17 992	17 816	17 741	18 201
Provision cumulative pour pertes sur créances	(834)	(855)	(890)	(901)	(892)	(916)	(923)	(924)
Autres actifs	6 403	6 231	6 212	6 111	5 852	6 375	5 898	6 149
TOTAL DE L'ACTIF	94 652 \$	91 913 \$	90 786 \$	85 847 \$	85 343 \$	85 673 \$	83 962 \$	81 776 \$
PASSIF ET AVOIR								
Dépôts des particuliers	50 024 \$	48 677 \$	48 792 \$	46 917 \$	46 581 \$	45 980 \$	46 192 \$	45 346 \$
Dépôts d'entreprises et administrations publiques	14 225	13 942	14 570	12 204	12 509	12 914	12 560	10 792
Dépôts d'institutions de dépôts et autres	6 095	5 463	3 897	3 800	3 811	4 858	3 935	5 052
Provisions mathématiques et connexes	9 294	8 845	8 664	8 474	8 370	8 263	8 193	8 144
Débiteures subordonnées et emprunts	1 308	1 331	1 299	1 323	1 445	1 494	1 476	700
Autres passifs	7 508	7 545	7 617	7 346	6 951	6 612	6 141	6 370
Avoir	6 198	6 110	5 947	5 783	5 676	5 552	5 465	5 372
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR	94 652 \$	91 913 \$	90 786 \$	85 847 \$	85 343 \$	85 673 \$	83 962 \$	81 776 \$

PRINCIPALES MESURES FINANCIÈRES

(non vérifiées, par trimestre ou à la fin du trimestre, en pourcentage et en millions de dollars)

	2003				2002 ⁽¹⁾			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Rendement sur l'avoir moyen ⁽²⁾	10,7 %	17,5 %	14,8 %	12,3 %	19,9 %	16,3 %	11,3 %	14,8 %
Ratio de productivité ⁽²⁾	65,3	64,1	65,7	68,5	60,3	60,8	68,0	65,5
Ratio de couverture des prêts douteux	144,8	146,2	150,6	147,5	140,0	143,4	138,0	130,1
Prêts douteux nets en pourcentage des prêts nets	(0,38)	(0,41)	(0,46)	(0,46)	(0,41)	(0,45)	(0,42)	(0,37)
Actif moyen	93 283 \$	91 350 \$	88 317 \$	85 595 \$	85 508 \$	84 818 \$	82 869 \$	81 135 \$
Prêts moyens	66 752	65 244	63 627	62 069	60 922	60 013	59 046	58 010
Dépôts moyens	69 213	67 671	65 090	62 911	63 327	63 220	61 939	60 878

(1) Données redressées pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2003.

(2) Les ratios de rendement sur l'avoir moyen et de productivité sont établis en fonction des résultats du secteur de l'intermédiation financière et prennent en considération la quote-part des bénéfices produits par les investissements des caisses dans les sociétés filiales.

PRINCIPALES STATISTIQUES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

INTERMÉDIATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre

(en millions de dollars)

	2003	2002	2001	2000	1999
CAISSES ET FÉDÉRATION					
Actif	72 969 \$	66 856 \$	62 240 \$	57 871 \$	55 662 \$
Valeurs mobilières	8 203	7 188	7 246	6 957	6 441
Prêts	61 528	55 879	51 280	47 436	45 972
Dépôts	61 531	57 892	54 852	50 409	47 335
Avoir	5 848	5 341	4 843	4 491	4 110
Excédents avant ristournes aux membres	663	715	463	362	221
Ristournes aux membres	440	490	269	143	122
CAISSE CENTRALE DESJARDINS					
Actif	13 433 \$	10 605 \$	10 176 \$	10 098 \$	11 465 \$
Valeurs mobilières	3 619	3 868	3 132	3 203	3 999
Prêts	8 122	5 087	5 501	5 527	6 280
Dépôts	10 122	7 788	7 505	7 674	9 300
Revenu net	40	35	40	35	28
FONDS DE SÉCURITÉ DESJARDINS					
Actif	497 \$	465 \$	434 \$	411 \$	408 \$
Valeur nette du fonds	485	453	409	392	367
Excédents nets	32	43	17	25	10
CAPITAL DESJARDINS					
Actif	1 076 \$	1 137 \$	330 \$	312 \$	300 \$
Obligations de premier rang	1 058	1 116	319	300	289

ASSURANCE, SERVICES FIDUCIAIRES ET GESTION D'ACTIFS**Au 31 décembre**

(en millions de dollars et en pourcentage)

	2003	2002	2001	2000	1999
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE					
Primes d'assurance et de rentes	2 079 \$	1 764 \$	1 612 \$	1 563 \$	1 457 \$
Assurance vie en vigueur (capital assuré)	129 307	126 569	117 497	114 606	115 119
Contrats de rentes en vigueur (fonds détenus)	3 569	3 272	3 387	3 505	3 636
Rendement des capitaux propres	14,1 %	10,8 %	10,5 %	10,5 %	2,8 %
Fonds distincts	4 384 \$	4 025 \$	4 505 \$	4 855 \$	4 781 \$
DESJARDINS GROUPE D'ASSURANCES GÉNÉRALES					
Primes brutes souscrites	1 270 \$	1 068 \$	936 \$	672 \$	512 \$
Croissance du nombre de polices en vigueur	5,9 %	4,4 %	2,0 %	5,6 %	3,0 %
Ratio combiné	97,9	96,8	98,2	96,9	98,2
Rendement des capitaux propres	13,4	10,5	8,7	13,6	14,3
GESTION DE SERVICES FINANCIERS SPÉCIALISÉS DESJARDINS					
Revenus d'honoraires	90 \$	91 \$	89 \$	87 \$	81 \$
Rendement des capitaux propres	13,5 %	22,6 %	23,9 %	22,6 %	46,3 %
Encours des fonds de placement	6 382 \$	4 870 \$	5 055 \$	4 438 \$	4 117 \$
Biens administrés	167 181	143 432	145 675	148 630	133 640
DESJARDINS GESTION D'ACTIFS					
Revenus d'honoraires	48 \$	48 \$	45 \$	33 \$	27 \$
Biens sous gestion	25 515	17 263	16 288	15 038	14 165
PLACEMENTS ELANTIS					
Revenus d'honoraires	15 \$⁽¹⁾	21 \$	22 \$	20 \$	19 \$
Biens sous gestion	–	11 301	11 714	10 975	11 476

(1) Dans le cadre de la réorganisation des activités de la gestion d'actifs, une portion des revenus et des biens sous gestion se retrouve chez Desjardins Gestion d'actifs depuis le 13 septembre 2003.

VALEURS MOBILIÈRES, CAPITAL DE RISQUE ET AUTRES**Au 31 décembre**

(en millions de dollars et en pourcentage sauf indication contraire)

	2003	2002	2001	2000	1999
VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS					
Revenus totaux	170 \$	116 \$	104 \$	116 \$	71 \$
Nombre de clients (en milliers)	266	254	223	212	167
Rendement des capitaux propres	(8,6)%	(11,0)%	11,8 %	40,9 %	14,6 %
Biens administrés	13 827 \$	9 822 \$	8 244 \$	7 158 \$	5 986 \$
DESJARDINS CAPITAL DE RISQUE⁽¹⁾					
Actif	154 \$	191 \$	183 \$	156 \$	154 \$
Investissements, aux livres	144	176	170	120	82
Avoir	138	174	78	151	138
Bénéfice net (perte nette)	(51)	(26)	4	18	57

(1) En début d'exercice 2002, une réorganisation a été effectuée afin de répartir les activités d'Investissement Desjardins sous deux entités légales. Les deux nouvelles entités sont : Desjardins Capital de risque inc. et Desjardins Capital de risque, société en commandite. Aux fins de compilation des statistiques ci-dessus, les résultats des deux nouvelles sociétés ont été additionnés.

PRINCIPAUX RÉSULTATS FINANCIERS DES CAISSES ET DES FÉDÉRATIONS DE L'ONTARIO, DU MANITOBA ET DE L'ACADIE

Les fédérations de l'Ontario, du Manitoba et de l'Acadie, qui regroupent 68 caisses populaires, sont membres auxiliaires de la Fédération des caisses Desjardins du Québec. Elles sont régies par un ensemble de lois et de règlements qui leur sont propres.

BILAN CUMULÉ

(non vérifié)⁽¹⁾

Au 31 décembre

(en millions de dollars)

	2003	2002
ACTIF		
Encaisse et valeurs mobilières	775 \$	823 \$
Prêts	3 796	3 537
Terrains, bâtiments et matériel	89	92
Autres actifs	68	69
TOTAL DE L'ACTIF	4 728 \$	4 521 \$
PASSIF ET AVOIR		
Dépôts	4 196 \$	4 055 \$
Autres passifs	159	123
Avoir		
Capital social	25	23
Capital-actions	75	73
Excédents non répartis	25	19
Réserves	248	228
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR	4 728 \$	4 521 \$

RÉSULTATS CUMULÉS

(non vérifiés)⁽¹⁾

De l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars)

	2003	2002
Revenu d'intérêt	276 \$	265 \$
Frais d'intérêt	112	112
Revenu net d'intérêt	164	153
Autres revenus	51	47
Revenu total	215	200
Provisions pour pertes sur créances	4	3
Frais autres que d'intérêt	169	163
EXCÉDENTS D'EXPLOITATION	42	34
Charge d'impôts sur les excédents	8	7
EXCÉDENTS AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES	34	27
Ristournes aux membres	9	7
Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres	(1)	(1)
EXCÉDENTS DE L'EXERCICE APRÈS RISTOURNES AUX MEMBRES	26 \$	21 \$

(1) Le bilan cumulé et les résultats cumulés comprennent les données relatives aux caisses et aux fédérations de l'Ontario, du Manitoba et de l'Acadie après élimination des soldes et des transactions inter-sociétés. En raison de la non-simultanéité des fins d'exercices financiers des caisses, les excédents non répartis ne correspondent pas aux excédents de l'exercice présentés aux résultats.

GOUVERNANCE

La Fédération des caisses Desjardins du Québec développe son programme de gouvernance depuis 1998 et assure un leadership auprès des caisses Desjardins et des filiales du Mouvement pour favoriser l'amélioration graduelle, continue et en profondeur de leur gouvernance.

L'information qui suit porte sur la Fédération, mais elle trouve une application plus large puisque Desjardins Société financière (la Société financière) et la Caisse centrale Desjardins (CCD) se sont aussi dotées d'un programme de gouvernance qui s'harmonise à celui de la Fédération. Il en est de même depuis 2003 pour Desjardins Capital de risque (DCR) et Valeurs mobilières Desjardins (VMD). Rappelons que, dans un contexte de direction unique qui vise notamment à assurer la cohérence des grandes orientations du Mouvement Desjardins, les administrateurs de la Fédération, de la Société financière, de la CCD et maintenant de DCR sont les mêmes.

FAITS SAILLANTS

Les principales améliorations apportées ou initiatives prises en 2003 à l'égard du programme de gouvernance ont consisté :

- en l'adoption par les sociétés filiales (Desjardins Sécurité financière, Groupe Desjardins Assurances générales, Fiducie Desjardins, Valeurs mobilières Desjardins et Desjardins Gestion d'actifs) de leur politique sur la gouvernance dans le respect des orientations établies par la Fédération ;
- à la suite du diagnostic réalisé en 2002, en l'adoption du plan de mise en œuvre du programme de gestion intégrée des risques à l'échelle du Mouvement et à la définition de la gouvernance en matière de gestion intégrée des risques ;
- en la nomination d'un agent de conformité Mouvement pour coordonner la mise en œuvre de la Politique sur la conformité Mouvement ;
- en l'identification des initiatives de Desjardins à l'égard de la loi 198 en matière de divulgation financière et de contrôles internes pour assurer la conformité aux règles édictées par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. Il est à noter que Capital Desjardins, la Fédération, la CCD, la Société financière et Fiducie Desjardins sont des émetteurs assujettis ;
- en l'étude des nouvelles normes comptables et de leurs impacts sur Desjardins ;
- en l'élaboration d'un projet de charte pour les commissions et comités de vérification de la Fédération, de la Caisse centrale et des sociétés filiales du Mouvement qui a fait l'objet de consultations et qui sera adopté au cours du premier semestre de 2004 ;
- en l'élaboration d'un projet de code d'éthique et de déontologie unique applicable pour la première fois à l'ensemble des employés et dirigeants élus du Mouvement. Ce code sera publié au cours du premier semestre 2004 sur le site Internet de Desjardins et différentes initiatives de sensibilisation et d'échanges sont prévues. Il prévoit notamment un mécanisme de divulgation confidentielle des dérogations au Code ;
- en la mise en œuvre du plan de relève pour les postes de direction à la Fédération et dans certaines filiales, démarche qui se poursuivra en 2004 ;
- en la tenue d'une rencontre provinciale des quelque 600 présidents de caisses et directeurs généraux de caisses sur le thème de la performance globale et durable. Le modèle de performance présenté vise à assurer un équilibre entre la gestion de la satisfaction de la clientèle, la mobilisation et la satisfaction des employés et dirigeants élus et la productivité.

POLITIQUE SUR LA GOUVERNANCE DE LA FÉDÉRATION

La politique sur la gouvernance adoptée par la Fédération décrit ce que celle-ci doit faire pour respecter l'esprit des lignes directrices de l'industrie⁽¹⁾ en matière de gouvernance, tout en les adaptant à la nature coopérative de Desjardins.

La première adaptation fondamentale est liée à l'objectif même des mesures que prend le conseil d'administration de la Fédération en matière de gouvernance. En effet, la gouvernance de Desjardins vise avant tout à permettre la réalisation de sa mission, qui est de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités. Elle est donc guidée par des objectifs à long terme et est centrée sur la création de valeur économique pour le bénéfice de ses propriétaires-usagers, les membres des caisses, qui bénéficient alors :

- d'une offre de service concurrentielle, complète, intégrée et accessible ;
- de ristournes individuelles et collectives ;
- d'une contribution active au développement local et régional.

Pour atteindre ces objectifs, Desjardins se donne les moyens d'une rentabilité rassurante et suffisante qui lui permet à la fois d'assurer sa pérennité et de respecter sa distinction coopérative.

(1) La responsabilité d'émettre les lignes directrices en matière de gouvernance relève maintenant des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

APPLICATION DES LIGNES DIRECTRICES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

Globalement, la Fédération respecte l'esprit de ces lignes directrices, sous réserve d'adaptations découlant de ses traits coopératifs distinctifs.

MANDAT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1) GÉRANCE DE LA FÉDÉRATION Le conseil d'administration assume explicitement la responsabilité de la gérance de la Fédération en administrant ses affaires de façon saine et prudente. Il veille à ce que soient mis en place les mécanismes et les structures qui lui permettent d'assurer notamment son rôle de surveillance et de contrôle. Il revoit périodiquement son fonctionnement dans une perspective d'amélioration continue et voit à la protection du patrimoine du Mouvement et de ses cinq millions de membres ainsi que de ses clients.

Il joue un double rôle puisque ses responsabilités touchent la Fédération comme entreprise, mais aussi le Mouvement. En effet, la Fédération est l'organisme d'orientation, de planification et de coordination de l'ensemble des activités du Mouvement.

Le conseil exerce tous les pouvoirs de la Fédération, à l'exception de ceux qu'il délègue de temps à autre à ses commissions et comités. Il assume notamment les responsabilités précisées ci-après :

a. Processus de planification stratégique Le conseil d'administration a mis en place un processus continu de planification stratégique pour le Mouvement des caisses Desjardins. Il est appuyé par le Comité de planification et de développement stratégiques dans ses responsabilités d'assurer, dans une perspective de direction unique, l'intégration des orientations et des plans stratégiques des réseaux des caisses et des filiales, ainsi que la cohérence des stratégies de développement des affaires, le tout en tenant compte des risques.

Du plan stratégique découlent un plan d'affaires pour le réseau coopératif (PARC) et un plan d'activités. La responsabilité de la réalisation du plan stratégique est confiée au comité de direction. Le conseil d'administration joue à cet égard un rôle de suivi, de surveillance et de contrôle, et veille à obtenir les renseignements qui lui permettront de corriger les écarts. Quant à la Société financière, la CCD, DCR et VMD, leur conseil d'administration adopte un plan stratégique et financier triennal mis à jour annuellement.

En 2003, dans une perspective de vigie et de formation, la Fédération a délégué quelques-uns de ses dirigeants élus à des congrès internationaux abordant différents thèmes touchant la concurrence, le sociétariat, la capitalisation et le développement des coopératives de services financiers à travers le monde.

b. Détermination et gestion des principaux risques Le conseil d'administration voit à la détermination des principaux risques de la Fédération et du Mouvement et s'assure de mettre en place les systèmes pertinents pour les gérer de façon intégrée. La Fédération compte sur l'appui d'une première vice-présidence Gestion intégrée des risques.

Après avoir reçu en 2002 une analyse exhaustive de la situation de la gestion des risques à l'échelle du Mouvement, celui-ci a autorisé en 2003 le plan de mise en œuvre du projet qui lui permettra d'adhérer aux méthodes avancées de gestion intégrée des risques préconisées pour les institutions financières par l'Accord de Bâle et par d'autres encadrements. Aussi, le conseil d'administration a adopté en 2003 la gouvernance du Mouvement en matière de risques, comprenant le cadre de gestion, les principes et les responsabilités clés des différentes instances relatives à la gestion des risques. Cet encadrement mènera en 2004 à mettre sur pied une nouvelle commission du conseil sur la gestion des risques et à réviser le mandat de la Commission Vérification et Inspection de façon à bien départager les rôles de ces deux instances en cette matière.

c. Planification de la relève La préoccupation de doter l'entreprise d'un programme de planification de la relève est prise en charge par la première vice-présidence Ressources humaines et Opérations de la Fédération, à l'intérieur d'un plan triennal en matière de ressources humaines. La Commission Ressources humaines veille à la réalisation de ce plan et fait rapport au conseil d'administration, ou formule des recommandations à l'intention de celui-ci.

Le président du conseil et chef de la direction du Mouvement avait en 2003 un objectif spécifique à l'égard de la planification de la relève des membres de la direction de la Fédération, de la Société financière, de CCD, de DCR et des VMD compte tenu du caractère stratégique de cet enjeu. Il a d'ailleurs déposé à la réunion du conseil d'administration de décembre le bilan des actions posées en cours d'année pour répondre à cet objectif. Notons que les deux actions clés posées au cours de 2003 ont été l'évaluation du potentiel des premiers vice-présidents et vice-présidentes, le repérage des talents ainsi que l'instauration de mesures pour faciliter la mobilité au sein du Mouvement. Il est à noter que les diverses composantes du Mouvement constituent un bassin naturel de candidats susceptibles d'assumer des fonctions clés au sein de la direction.

En ce qui concerne la relève pour le poste de président et chef de la direction, marque de la distinction coopérative de Desjardins, son titulaire est élu par un collège électoral formé de 256 personnes, dont les représentants des caisses du Québec et de l'Ontario et le président et chef de la direction du Mouvement. Bien qu'il n'ait pas à nommer le titulaire de ce poste, le conseil d'administration veille à bien planifier la relève en déterminant les grands paramètres des mandats à la présidence du Mouvement. Le processus électoral est encadré par le règlement de la Fédération. Le dernier processus a résulté en une réélection par acclamation de l'actuel président et chef de la direction, pour un second et dernier mandat de quatre ans.

d. Politique de communication stratégique Le conseil d'administration s'est doté de plans de communication externe et interne pour mieux encadrer ses relations avec les caisses et leurs membres, ses employés, les filiales et leurs clients, les organismes socioéconomiques et communautaires, les leaders d'opinion, le public, les médias, les agences de notation et les gouvernements. Au cours du premier semestre 2004, le conseil se prononcera sur les grandes orientations stratégiques annuelles en matière de communication ainsi que sur les actions à réaliser et les résultats à mesurer.

La Fédération dispose de différents mécanismes lui permettant d'assurer une communication efficace auprès de ces diverses parties prenantes. Ces mécanismes sont notamment : la vice-présidence Communications et Affaires publiques, l'ombudsman, l'équipe de soutien à l'éthique et à la déontologie du Secrétariat général, le processus de règlement des plaintes dans la caisse (*Votre satisfaction, ma priorité*), les assemblées générales annuelles, la divulgation trimestrielle des résultats financiers du Mouvement, ses publications (dont son rapport annuel, son bilan social, les revues *Mes finances-Ma caisse*, *Desjardins*, *Desjardins Entreprises*, *Partenaires* et les bulletins d'information destinés aux employés), sa ligne téléphonique sans frais, son site Internet où l'on retrouve une section « Relations avec les membres » (www.desjardins.com) et le Service aux membres de la Fédération (1-866-835-8444, poste 8422).

Le conseil d'administration dispose de l'appui de quatre commissions consultatives (jeunes, femmes, communautés culturelles et communautés autochtones) pour l'identification et la validation de stratégies et moyens d'action permettant d'améliorer la réponse du Mouvement aux besoins et à la représentation de ces clientèles. Il est également appuyé par une commission sur la satisfaction des membres présidée par le président et chef de la direction du Mouvement. La Fédération a tenu deux tables rondes en 2003, l'une portant sur l'agriculture et l'autre sur l'environnement dans une perspective de développement durable. Cette dernière table ronde a réuni des représentants de tous les milieux liés au développement durable. Les résultats de cette consultation inspireront les actions futures de Desjardins dans ses démarches visant l'actualisation de son option environnementale.

Dans un autre ordre d'idées, la Fédération entretient des relations avec les agences de notation internationales et coordonne les relations du Mouvement avec les divers ordres de gouvernement.

e. Intégrité des systèmes de contrôle interne et d'information de gestion Le conseil d'administration, appuyé par sa Commission Vérification et Inspection, veille à la mise en place de systèmes de contrôle efficaces (comptables, administratifs et de gestion) pour garantir l'intégrité de ses opérations et obtient les redditions de comptes requises des gestionnaires. Le conseil d'administration est appuyé dans cette responsabilité par le vérificateur interne du Mouvement dont il adopte le plan annuel sur recommandation de sa Commission Vérification et Inspection. Pour répondre aux nouvelles exigences de la loi 198, les travaux sont en cours pour améliorer la documentation des contrôles afférents à la production des états financiers.

Le conseil d'administration veille aussi à ce que le comité de direction de la Fédération lui fournisse, ainsi qu'à ses commissions et comités, des renseignements intègres, présentés à temps et adaptés aux besoins particuliers des administrateurs, de façon à leur permettre de tirer parti des occasions d'affaires qui surviennent et d'évaluer les risques. Les membres du conseil évaluent désormais au fur et à mesure la qualité de chaque dossier soumis et soutenant la prise de décision. Aussi, la direction dispose depuis peu d'un nouveau tableau de bord permettant de suivre plus efficacement les principaux indicateurs de performance, et ce, au bénéfice notamment du conseil d'administration qui obtiendra ainsi plus rapidement les données stratégiques soutenant la prise de décision.

Sur une base trimestrielle, les administrateurs bénéficient d'un rapport d'information de gestion qui regroupe les principaux indicateurs financiers et non financiers permettant d'évaluer la situation du Mouvement et l'avancement des projets menés par la Fédération. Le conseil d'administration s'assure que l'organisation possède les politiques et les mécanismes appropriés pour favoriser la production et la présentation de ces renseignements.

Pour remplir efficacement son rôle d'orientation et de contrôle, le conseil d'administration de la Fédération se réunit régulièrement, selon un calendrier préétabli. Au cours de l'année 2003, le conseil a tenu 20 réunions dont un certain nombre par conférence téléphonique. Les administrateurs reçoivent à l'avance l'ordre du jour et la documentation afférente à ces réunions pour assurer des discussions éclairées et faciliter le processus décisionnel.

2) COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Le conseil d'administration de la Fédération compte 22 membres depuis le 1^{er} janvier 2004 et est constitué d'une majorité de personnes non reliées et indépendantes dont les critères de désignation sont énumérés au paragraphe 3. Au 31 décembre 2003, le conseil d'administration comprenait six femmes, pour un pourcentage de près de 30 %, une première au Canada pour une grande institution financière.

Les vices-présidents des régions Abitibi-Témiscamingue-Nord et Ouest du Québec et du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine assistent également au conseil d'administration à titre d'administrateurs délégués.

3) APPLICATION DE LA DÉFINITION DE PERSONNE NON RELIÉE Le conseil d'administration compte cinq administrateurs reliés, soit le président du conseil et chef de la direction du Mouvement et les quatre directeurs généraux de caisses siégeant au conseil. Aucun administrateur n'a de lien d'affaires ou personnel avec les membres du comité de direction de la Fédération, d'intérêts susceptibles, au jugement du conseil d'administration, de nuire de façon importante à sa capacité d'agir au mieux des intérêts de la Fédération et du Mouvement, ni d'intérêts raisonnablement susceptibles, encore une fois au jugement du conseil d'administration, d'être perçus comme nuisibles.

Pour le guider dans le jugement qu'il porte, le conseil d'administration se réfère au code de déontologie applicable à ses administrateurs et aux déclarations d'intérêts produites annuellement par ceux-ci.

Voir la fin de la présente déclaration pour la liste des administrateurs avec mention de leur statut d'administrateur relié ou non relié et indépendant.

4) **PROCESSUS DE MISE EN CANDIDATURE** Compte tenu de la structure coopérative du Mouvement et du principe de délégation qui prévaut, le conseil d'administration de la Fédération est composé de personnes élues par les délégués des caisses membres de la Fédération qui, réunis en assemblée dans chacune des régions, élisent directement 17 des 22 membres du conseil d'administration. Ces personnes assument la présidence des conseils des représentants (CORE)⁽²⁾. Il revient donc aux délégués des caisses de choisir parmi les candidats intéressés les personnes les plus aptes à jouer deux rôles, soit celui d'administrer la Fédération et le Mouvement dans son ensemble et l'autre qui est d'assurer un rôle de représentation en région.

Il importe de souligner que les présidents des conseils des représentants ont la responsabilité de soutenir la compréhension par les caisses des orientations définies par le conseil d'administration et de communiquer au conseil d'administration les préoccupations des caisses qu'ils représentent.

Les quatre autres postes occupés par des directeurs généraux de caisses sont comblés lors d'une élection tenue en assemblée des représentants de la Fédération. Le dernier poste est réservé au président du conseil et chef de la direction du Mouvement. Par conséquent, la Commission de la gouvernance n'a pas de rôle à jouer dans le choix des administrateurs de la Fédération. Elle est toutefois responsable du processus de sélection des administrateurs des filiales du Mouvement.

- Ainsi, le processus d'élection des administrateurs de la Fédération assure en soi l'indépendance des membres du conseil d'administration envers le président et chef de la direction du Mouvement puisque ce dernier n'a aucune influence sur le choix de ces administrateurs.
- Dans un autre ordre d'idées, les règles relatives à la composition du conseil favorisent une certaine stabilité et continuité dans la gouvernance du Mouvement puisque les mandats de ses membres sont de trois ans, renouvelables, et que le tiers d'entre eux sont sortants de charge annuellement. Par conséquent, les administrateurs ont le temps d'approfondir leur connaissance des dossiers et de donner une contribution valable.
- La composition du conseil d'administration est équilibrée par la présence de représentants de toutes les régions du Québec, des caisses de groupes et nouvellement des caisses populaires de l'Ontario, mais aussi par la somme des compétences et expériences que l'on y retrouve (experts comptables, avocats, notaires, gestionnaires, médiateur professionnel, professeur universitaire en gestion, entrepreneur, etc.).

5) **ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DES INSTANCES** Le conseil d'administration, ses commissions et ses comités évaluent annuellement leur performance à partir d'objectifs mesurables fixés par le conseil d'administration en début d'année. Les pistes d'amélioration ainsi que les points à surveiller déterminés dans le cadre de cet exercice d'évaluation font l'objet d'un plan d'action recommandé au conseil d'administration par la Commission de la gouvernance qui veille au suivi de ce plan. Le programme d'évaluation des instances de la Fédération prévoit également une démarche personnelle d'autoévaluation suivie d'une rencontre individuelle avec le président du conseil. En 2003, le président du conseil a rencontré individuellement 13 membres du conseil d'administration. Le président du conseil est responsable du processus d'évaluation et la commission de la gouvernance en assure la supervision.

6) **PROGRAMME D'ACCUEIL ET DE FORMATION DES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS** La Fédération assure l'accueil et la formation continue de ses administrateurs et bâtit les sessions en fonction de leurs besoins spécifiques. Tout nouvel administrateur bénéficie d'une session d'intégration comportant notamment une rencontre avec certains membres de la direction et la remise d'un manuel de référence contenant les renseignements essentiels à l'exercice de ses fonctions.

Au besoin et sur demande, des rencontres sont organisées avec du personnel spécialisé de la Fédération pour aider les administrateurs à approfondir leur connaissance générale de certains dossiers stratégiques. Au cours de 2003, les administrateurs ont été invités à exprimer leurs besoins de formation qui fera l'objet d'un plan de formation recommandé par la Commission de la gouvernance.

À compter de 2004, le programme de formation des membres du conseil d'administration s'intégrera à la programmation des activités de l'Institut coopératif Desjardins, le nouvel institut de formation créé à l'intention des dirigeants élus et gestionnaires du Mouvement des caisses Desjardins. La mission de cet institut comptera trois volets : Savoir-être Desjardins ; Gouvernance et management Desjardins ; Innovation Desjardins.

7) **TAILLE DU CONSEIL** Le conseil d'administration a une taille qui donne la priorité à la représentation adéquate des caisses de ses 17 régions couvrant le territoire du Québec et une partie de l'Ontario. Aussi, la présence de quatre directeurs généraux de caisses assure au conseil d'administration que les orientations adoptées par le conseil d'administration et leurs plans de mise en œuvre soient adaptés à la réalité opérationnelle des caisses.

Le nombre assez élevé d'administrateurs est compensé par une gestion efficace des réunions et par une bonne discipline que s'imposent les administrateurs eux-mêmes. De plus, les rencontres informelles entre le président du conseil et chef de la direction et ses administrateurs, la veille de chacune des réunions du conseil d'administration, accroissent l'efficacité des réunions formelles. Les résultats de l'évaluation de la performance du conseil d'administration révèlent la très grande pertinence de ces rencontres.

(2) Les CORE sont des instances démocratiques de la Fédération dont les responsabilités décisionnelles sont, dans chacune des régions : adoption du plan d'affaires régional, octroi des commandites et dons et désignation de représentants de Desjardins auprès d'organismes externes régionaux. Depuis le 1^{er} janvier 2004, un nouveau CORE s'est ajouté, soit celui des caisses populaires de l'Ontario.

8) POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS Le conseil d'administration a adopté une politique sur le versement de la rémunération de ses administrateurs qu'il a d'ailleurs révisée en 2003 sur recommandation de sa Commission de la gouvernance. Cette politique est conforme aux tendances de l'industrie et tient compte des responsabilités, des risques et des exigences inhérents aux fonctions des administrateurs ainsi que de la culture du Mouvement en cette matière.

De plus, conformément à la *Loi sur les coopératives de services financiers*, l'enveloppe budgétaire globale pour le versement d'allocations de présence des membres du conseil d'administration, des CORE et du conseil de déontologie est autorisée par l'assemblée générale de la Fédération.

9) COMPOSITION DES COMMISSIONS ET COMITÉS Le conseil d'administration a créé les divers commissions et comités dont il a besoin pour exercer ses responsabilités de surveillance et de contrôle et alléger son fonctionnement. Ces commissions et comités sont composés en quasi-totalité ou en totalité de personnes non reliées. Le mandat de ces commissions et comités est revu annuellement afin que ceux-ci appuient adéquatement le conseil d'administration dans son rôle d'orientation, de planification et de surveillance.

10) RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE LA GOUVERNANCE Le conseil d'administration a confié à la Commission de la gouvernance le mandat de veiller à l'application et à l'évolution du programme de gouvernance à la lumière des nouvelles tendances de l'industrie; celle-ci formule au conseil d'administration ses observations et recommandations.

11) LIMITES DE L'AUTORITÉ DU COMITÉ DE DIRECTION Les responsabilités du président du conseil et chef de la direction du Mouvement sont précisées dans le règlement de régie interne de la Fédération. Il en est de même pour le président et chef de l'exploitation de la Fédération. Le conseil d'administration a aussi établi par écrit un partage très clair des responsabilités entre le conseil d'administration et le comité de direction.

Les objectifs annuels du président du conseil et chef de la direction du Mouvement sont recommandés au conseil d'administration par le Comité sur la rémunération globale du président du Mouvement et chef de la direction (CRG). En ce qui concerne les objectifs du président et chef de l'exploitation de la Fédération, ils sont fixés par le président et chef de la direction à l'intérieur de son régime d'intéressement. La Commission Ressources humaines a recommandé au conseil d'administration des principes directeurs reliés à la fixation des objectifs pour assurer une saine gestion des régimes d'intéressement et une application équitable pour l'ensemble des composantes de Desjardins.

Une évaluation annuelle permet de mesurer l'atteinte de ces objectifs. En ce qui concerne le président du conseil et chef de la direction du Mouvement, sous la supervision du CRG, chaque administrateur participe de façon anonyme, en l'absence des membres de la direction, à cette évaluation, et ce, à partir d'une grille préétablie par ce comité. Le processus d'évaluation a été revu en 2003 pour préciser :

- le mode de détermination des objectifs annuels du président et chef de la direction, le rôle du CRG à cet égard et les outils pertinents;
- la procédure d'évaluation du niveau d'atteinte des objectifs annuels du président et chef de la direction,
- le rôle du CRG et du conseil d'administration ainsi que les outils mis à la disposition des administrateurs.

12) INDÉPENDANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION FACE AU COMITÉ DE DIRECTION Le conseil d'administration a mis en place différentes structures et procédures pour assurer son indépendance vis-à-vis de la direction de la Fédération :

- 1) un seul poste d'administrateur est occupé par un membre de la direction de la Fédération qui est aussi un dirigeant élu par des représentants des membres (président du conseil et chef de la direction du Mouvement);
- 2) la tenue de rencontres informelles des administrateurs la veille de chacune des réunions du conseil d'administration, dont le président du conseil et chef de la direction fait le suivi auprès des membres de la direction;
- 3) la présidence de la Commission Vérification et Inspection est assumée par un administrateur non relié;
- 4) le fait que soit confié à la Commission de la gouvernance (dont un seul membre est une personne reliée) le mandat :
 - a) d'administrer la relation du conseil d'administration avec le comité de direction de la Fédération; et
 - b) de voir à ce que le conseil d'administration s'acquitte de ses responsabilités. De plus, la responsabilité d'élaborer ou de superviser les ordres du jour du conseil d'administration et de ses comités est confiée au président du conseil d'administration et chef de la direction du Mouvement;
- 5) la création d'un comité sur la rémunération globale du président et chef de la direction du Mouvement où ne siègent que des administrateurs non reliés et indépendants;
- 6) les membres de la Commission Ressources humaines et du Comité sur la rémunération globale du président du Mouvement bénéficient au besoin de l'appui d'un conseiller externe pour les dossiers touchant la rémunération globale des cadres.

Notons que la Fédération dispose d'un conseil de déontologie dont les membres sont élus par l'assemblée générale. Ses membres sont tous indépendants de la haute direction et du conseil d'administration.

Positionnement concernant la non-séparation des fonctions de président du conseil et chef de la direction⁽³⁾ Rappelons que Desjardins n'entend pas séparer les fonctions de président du conseil et de président et chef de la direction du Mouvement pour les raisons suivantes :

- le titulaire de cette fonction est un dirigeant élu par un collège électoral de 256 dirigeants élus (ce qui est unique à Desjardins), dont la responsabilité première est de veiller à la protection des intérêts des membres de Desjardins. Il est redevable, à ce titre, aux 5 millions de membres de Desjardins;
- les intérêts du président et chef de la direction sont alignés sur ceux de ces 5 millions de membres. C'est d'ailleurs l'assemblée générale formée de leurs représentants qui a confié cette tâche au président et chef de la direction, et ce, par voie de règlement. Il est à noter que, chez Desjardins, l'assemblée générale est formée d'environ 2 000 délégués;
- celui-ci n'a aucune influence sur le choix des membres du conseil d'administration, ce qui est l'une des justifications avancées en faveur de la séparation des deux fonctions. En effet, tous les administrateurs de la Fédération sont élus en assemblée générale régionale ou de caisses de groupes ou en assemblée des représentants comme il en est question au point 4 de la présente divulgation;
- l'Assemblée générale estime aussi qu'il est essentiel que le président du conseil connaisse intimement les activités, affaires et dossiers de la Fédération et du Mouvement pour jouer efficacement son rôle de rassembleur, que ce soit auprès des dirigeants élus, des membres ou de la direction des différentes composantes de Desjardins. Elle a d'ailleurs confié au titulaire de cette fonction par règlement la responsabilité d'être le porte-parole autorisé de la Fédération et du Mouvement;
- l'Assemblée générale a créé le poste de président et chef d'exploitation de la Fédération pour dégager le président du conseil et chef de la direction du Mouvement des considérations opérationnelles. D'ailleurs, le comité de direction de la Fédération est présidé par ce président et chef de l'exploitation; le président du conseil et chef de la direction y siège pour s'assurer que les orientations déterminées par le conseil d'administration sont bien intégrées dans les différents projets.

13) COMMISSION VÉRIFICATION ET INSPECTION – MANDAT ET COMPOSITION La Commission Vérification et Inspection (CVI), constituée en vertu de la *Loi sur les coopératives de services financiers* en raison de ses activités liées à l'inspection des caisses (la Loi), remplit le rôle d'un comité de vérification pour la Fédération. Elle est entièrement composée d'administrateurs non reliés et indépendants; deux d'entre eux, dont la présidente de la commission, ont une expertise comptable.

Les rôles et les responsabilités de la commission sont définis de façon à donner à ses membres une indication claire de leurs fonctions qui sont de l'ordre de la surveillance. La CVI dispose des pouvoirs et de toute l'information voulue pour remplir son mandat. Elle revoit toute l'information financière et supervise la mise en place d'un contrôle efficace et les redditions de compte requises. Elle dispose de voies de communication directes avec les responsables de la vérification interne du Mouvement, du Bureau de la Surveillance et de la Sécurité financières Desjardins⁽⁴⁾ ainsi qu'avec les vérificateurs externes pour aborder et passer en revue certaines questions, le cas échéant. Au besoin, la CVI peut échanger avec eux sans la présence des gestionnaires responsables.

La CVI veille à l'indépendance du secteur de la vérification interne du Mouvement et adopte son plan d'action annuel. En 2004, cette commission sera dotée d'une nouvelle charte conforme aux nouvelles exigences pour les comités de vérification.

14) ENGAGEMENT DE CONSEILLERS EXTERNES Un administrateur peut retenir les services d'un conseiller externe aux frais de la Fédération. Toutefois, pour assurer la pertinence du recours à de tels conseillers, une demande en ce sens doit être adressée à la Commission de la gouvernance.

(3) Il est à noter que pour les caisses et les filiales du Mouvement, les deux fonctions sont séparées.

(4) Le Bureau de la Surveillance et de la Sécurité financières Desjardins fournit des opinions indépendantes sur la gestion et les états financiers des caisses. Ainsi il surveille, par ses travaux d'inspection et de vérification, les risques liés aux activités du réseau et détermine si ces risques sont gérés selon des pratiques de gestion saines et prudentes conformément aux lois, normes et règles déontologiques en vigueur; par ailleurs, il vérifie les états financiers des caisses et co-vérifie les états financiers du Mouvement des caisses Desjardins suivant les normes de vérification reconnues, et exprime une opinion sur ceux-ci.

MANDATS ET COMPOSITION DES COMMISSIONS, DES COMITÉS ET DU CONSEIL DE DÉONTOLOGIE DE LA FÉDÉRATION

Au 31 décembre 2003

COMITÉ EXÉCUTIF (COMPOSÉ DE SEPT ADMINISTRATEURS)

Ce comité exerce les mêmes fonctions et les mêmes pouvoirs que le conseil d'administration, à l'exclusion de ceux que le conseil d'administration se réserve ou attribue à un autre comité ou à une commission. Son mandat a été précisé par le conseil d'administration. Il a tenu 11 réunions en 2003.

SES MEMBRES :

- **Alban D'Amours, président du CA**
- Madeleine Lapierre, vice-présidente du CA*
- Pierre Tardif, secrétaire du CA*
- André Gagné*
- Olivier Lavoie*
- André Shatskoff
- Sylvie St-Pierre-Babin*

COMMISSION VÉRIFICATION ET INSPECTION (COMPOSÉE DE CINQ ADMINISTRATEURS)

Cette commission supervise les activités de la Vérification interne du Mouvement et du Bureau de la Surveillance et de la Sécurité financières Desjardins. Elle soutient le conseil d'administration dans ses responsabilités de surveillance et de contrôle. Elle agit comme comité de vérification de la Fédération. Elle a tenu 15 réunions en 2003.

SES MEMBRES :

- **Andrée Lafortune, FCA, présidente***
- Jean-Guy Bureau*
- Marcel Lauzon*
- Pierre Leblanc, FCA*
- Jacqueline Mondy*

COMMISSION ORIENTATION COOPÉRATIVE (COMPOSÉE DE CINQ ADMINISTRATEURS)

Cette commission assure une vigie du respect des valeurs coopératives et des éléments de la distinction coopérative. Au besoin, elle formule des recommandations au conseil d'administration. Elle a tenu neuf réunions au cours de l'année 2003.

SES MEMBRES :

- **Clément Samson, président***
- Frances Carrier
- Raymond Gagné*
- Sylvie St-Pierre Babin*
- Benoît Turcotte*

COMMISSION RESSOURCES HUMAINES (COMPOSÉE DE CINQ ADMINISTRATEURS)

Cette commission a le mandat de revoir périodiquement le positionnement de la rémunération globale du Mouvement afin de permettre à celui-ci de maintenir une position concurrentielle sur le marché. Elle s'assure que les pratiques de rémunération en application dans le Mouvement respectent les politiques et principes directeurs du Mouvement. Le mandat de cette commission exclut l'examen des dossiers touchant les conditions d'emploi du président du conseil et chef de la direction. Elle a tenu huit réunions en 2003.

SES MEMBRES :

- **Alban D'Amours, président du CA**
- Madeleine Lapierre, vice-présidente du CA*
- Pierre Tardif, secrétaire du CA*
- Raymond Gagné*
- Denis Paré*

COMITÉ SUR LA RÉMUNÉRATION GLOBALE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION DU MOUVEMENT (COMPOSÉ DE QUATRE ADMINISTRATEURS)

Ce comité, dont la totalité des membres sont des administrateurs non reliés, a pour mandat de formuler des recommandations au conseil d'administration concernant la fixation de la rémunération et des conditions de travail ainsi que la fixation et l'évaluation des objectifs annuels du président et chef de la direction. Le Comité a tenu 3 réunions en 2003.

SES MEMBRES :

- Madeleine Lapierre, vice-présidente du CA*
- Pierre Tardif, secrétaire du CA*
- Raymond Gagné*
- Denis Paré*

COMMISSION DE LA GOUVERNANCE (COMPOSÉE DE CINQ ADMINISTRATEURS)

Cette commission a pour mandat d'appuyer le conseil d'administration dans l'application et l'évolution du programme de gouvernance. Elle supervise également le processus menant à la recommandation de candidatures pour les postes d'administrateur des filiales du Mouvement. Elle est aussi responsable de superviser le programme d'évaluation des membres du conseil d'administration et de ses commissions et comités. La Commission de la gouvernance a tenu huit réunions en 2003.

SES MEMBRES :

- **Alban D'Amours, président**
- Pierre Tardif, secrétaire du CA*
- André Gagné*
- André Lachapelle*
- Pierre Leblanc*

COMITÉ DE RETRAITE DU MOUVEMENT (COMPOSÉ DE REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS, DES PARTICIPANTS, DES RETRAITÉS ET D'UN MEMBRE EXTERNE)

Le conseil d'administration assume les responsabilités de la gestion saine et prudente du régime de rentes en conformité avec les lois et les règlements. Le Comité de retraite est l'administrateur du Régime de rentes du Mouvement Desjardins et le fiduciaire de la caisse de retraite. Ses responsabilités sont établies dans la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* du Québec et par le conseil d'administration, à l'intérieur du Règlement du régime de rentes du Mouvement Desjardins. Le Comité de retraite est appuyé par un comité de placement dont le mandat est de surveiller l'observance et l'application de la politique de placement établie. Le Comité de retraite a tenu huit réunions en 2003.

SES MEMBRES PROVENANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À TITRE DE REPRÉSENTANTS DE L'EMPLOYEUR :

- **Madeleine Lapierre, présidente***
- Jacques Baril*
- Paul-André Lavoie*
- Pierre Leblanc*
- Daniel Mercier*
- Denis Paré*

REPRÉSENTANTS DES PARTICIPANTS :

- Odette Breton
- Edgar Joly
- Michel Michaud
- Clément Roberge

OBSERVATEURS REPRÉSENTANT LES PARTICIPANTS :

- Johanne Rock
- Yvon Lesiège

REPRÉSENTANT DES RETRAITÉS ET DES PARTICIPANTS AYANT DROIT À UNE RENTE DIFFÉRÉE :

- Normand Deschênes

REPRÉSENTANT EXTERNE :

- Reynald Harpin*

CONSEIL DE DÉONTOLOGIE (COMPOSÉ DE DIRIGEANTS ÉLUS)

Conformément à la loi, la Fédération dispose d'un Conseil de déontologie indépendant du conseil d'administration et dont les membres sont des dirigeants élus de Desjardins. Ce conseil de déontologie bénéficie de l'appui d'une équipe de soutien relevant du Secrétariat général de la Fédération. Il a tenu 16 réunions en 2003 dont 2 séances de formation.

L'une des premières responsabilités du Conseil de déontologie est de veiller à l'indépendance et à l'objectivité du service d'inspection et du service de vérification de la Fédération (Bureau de la Surveillance et de la Sécurité financières Desjardins - voir note en bas de page pour le paragraphe 13) à l'égard des caisses et de faire des recommandations au président de la Fédération pour la nomination de la personne devant assurer la direction de ces services.

Outre ce qui précède, le Conseil de déontologie a pour rôle d'adopter les règles déontologiques applicables aux dirigeants du Mouvement et aux employés de la Fédération, des caisses et des filiales (dirigeants seulement), de les soumettre à l'approbation du conseil d'administration et de voir à ce qu'elles soient respectées par les caisses et la Fédération, d'appuyer les caisses et la Fédération dans l'application des règles déontologiques, d'émettre des avis, observations et recommandations en matière de déontologie et d'éthique, particulièrement en cas de dérogation, d'aviser le conseil d'administration dans les cas de dérogation aux règles déontologiques et lorsque la Fédération contrevient à la *Loi sur les coopératives de services financiers* et aux règlements se rapportant aux transactions intéressées et aux règles sur les conflits d'intérêt, de s'assurer que soient traitées les plaintes concernant la Fédération provenant des caisses ou autres membres de la Fédération (Caisse centrale, sociétés de portefeuille).

SES MEMBRES :

- **Hélène Lee-Gosselin, présidente***
- Norman Grant, secrétaire*
- Éric Bécharde*
- Isabelle Bourgeois*
- Marcel Cardinal*
- Marc Méthot*
- Claire Sarrazin*

COMITÉ DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUES (COMPOSÉ DE 10 MEMBRES DE LA DIRECTION)

Ce comité appuie le président et chef de la direction du Mouvement et le conseil d'administration dans leur responsabilité d'assurer une direction unique pour le Mouvement. En ce sens, il appuie le conseil d'administration dans l'intégration des orientations stratégiques du réseau coopératif et de ses filiales et dans les stratégies de développement des affaires. Il a tenu neuf réunions en 2003.

SES MEMBRES :

- | | |
|--------------------------|---|
| ■ Alban D'Amours | président du conseil et chef de la direction du Mouvement |
| ■ Bertrand Laferrière | président et chef de l'exploitation de la Fédération |
| ■ Pierre Brossard | premier vice-président Affaires institutionnelles et adjoint exécutif au président du Mouvement |
| ■ Luc Chabot | président et chef de l'exploitation de DCR |
| ■ Pauline D'Amboise | secrétaire générale de la Fédération |
| ■ Jean-Pierre DeMontigny | président et chef de l'exploitation des VMD |
| ■ Marc Jean | premier vice-président Planification et coopération et adjoint au président et chef de l'exploitation |
| ■ Jean-Guy Langelier | président et chef de l'exploitation de la CCD |
| ■ Monique F. Leroux | présidente de la Société financière et chef de la direction des filiales de la Société financière |
| ■ Marcel Pepin | premier vice-président exécutif et chef des Affaires corporatives de la Société financière |

GLOSSAIRE DE TERMES FINANCIERS

ACCEPTATION

Titre d'emprunt à court terme, négociable sur le marché monétaire, qu'une institution financière garantit en faveur d'un emprunteur en échange d'une commission d'acceptation.

ACTIF ET INSTRUMENTS FINANCIERS HORS BILAN PONDÉRÉS EN FONCTION DU RISQUE

Il s'agit d'une partie intégrante du calcul des ratios du capital en fonction des risques. Le montant nominal des éléments d'actif à faible risque est escompté en utilisant des facteurs de pondération des risques dans le but de tenir compte d'un risque comparable dans le cas de tous les types d'éléments d'actif. Le risque inhérent aux instruments financiers hors bilan est aussi pris en considération, d'abord en rajustant les valeurs nominales aux équivalents du bilan (ou de crédit), ensuite en appliquant les facteurs de pondération des risques appropriés.

APPARIEMENT

Ajustement des échéances de l'actif et du passif ainsi que des éléments hors bilan de manière à minimiser les risques liés aux taux d'intérêt, aux devises et autres indices financiers. La procédure d'appariement est utilisée dans la gestion de l'actif et du passif.

BIENS ADMINISTRÉS ET BIENS SOUS GESTION

Biens administrés ou gérés par une institution financière dont les propriétaires bénéficiaires sont les membres et les clients. Par conséquent, ces biens ne sont pas inscrits au bilan de l'institution financière. Les services offerts à l'égard des biens administrés sont d'ordre administratif, comme la garde des valeurs, le recouvrement du revenu de placements et le règlement des transactions d'achat et de vente, tandis que les services offerts à l'égard des biens sous gestion comprennent le choix des placements de même que la prestation de conseils liés aux placements. Ces biens peuvent aussi être administrés par l'institution financière.

COMPTE DE NÉGOCIATION

Ensemble des valeurs mobilières détenues à court terme à des fins d'arbitrage.

COMPTE DE PLACEMENT

Ensemble des valeurs mobilières détenues avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance ou jusqu'à ce que le marché offre d'autres placements plus attrayants.

CONTRAT DE CHANGE À TERME

Engagement de vendre ou d'acheter un montant fixe de devises à une date ultérieure et à un taux de change convenus.

COUVERTURE

Technique de gestion des risques utilisée pour neutraliser ou gérer les risques liés aux taux d'intérêt, aux devises et autres indices financiers.

DÉBENTURES SUBORDONNÉES

Obligations non garanties dont le remboursement, dans l'éventualité d'une liquidation, est subordonné aux créances des déposants et de certains autres créanciers.

ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR

Évaluation au taux du marché, à la date de clôture de l'exercice, des valeurs mobilières et des instruments financiers dérivés détenus. Lorsque le cours d'un titre n'est pas disponible, la juste valeur est déterminée à l'aide des cours du marché de titres semblables.

INSTRUMENTS DE CRÉDIT

Facilités de crédit offertes aux membres et aux clients sous forme de prêts et d'autres modes de financement figurant au bilan ou sous forme de produits hors bilan comme les garanties, les lettres de crédit et les prêts de titres.

GARANTIES ET LETTRES DE CRÉDIT DE SOUTIEN

Essentiellement un engagement irrévocable d'une institution financière d'effectuer les paiements d'un membre ou d'un client qui ne pourrait respecter ses obligations financières envers des tiers.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Contrat dont la valeur est fonction principalement des taux d'intérêt ou des taux de change. L'utilisation d'instruments financiers dérivés permet le transfert, la modification ou la réduction de risques actuels ou prévus, y compris les risques de taux d'intérêt, de change et d'autres indices financiers.

INSTRUMENTS FINANCIERS HORS BILAN

Gamme variée de produits offerts aux membres et clients qui se divisent en deux grandes catégories : (i) les instruments de crédit qui offrent aux membres et aux clients une protection quant aux liquidités ; (ii) les instruments financiers dérivés.

MONTANT THÉORIQUE

Montant notionnel de référence sur la base duquel sont calculés les paiements à l'égard d'instruments comme les contrats de garantie ou les swaps de taux d'intérêt. Ce capital est dit « théorique » puisqu'il ne fait l'objet d'aucun échange.

OPTION

Entente contractuelle qui accorde le droit (par opposition à obligation) de vendre (option de vente) ou d'acheter (option d'achat) à une date d'échéance déterminée, ou avant cette date, un montant établi d'un instrument financier à un prix déterminé d'avance (prix d'exercice).

PART PERMANENTE

Titre de capital offert aux membres des caisses.

PRÊTS DE TITRES

Opérations dans le cadre desquelles une institution financière agit à titre de mandataire pour le titulaire d'une valeur mobilière, qui accepte de prêter la valeur mobilière à un emprunteur moyennant une commission en vertu des modalités d'un contrat préétabli.

PRÊTS DOUTEUX

Les prêts sont classés à titre de prêts douteux lorsque, de l'avis de la direction, il est à peu près certain qu'il sera impossible de recouvrer le capital et les intérêts aux dates prévues. Les prêts, à l'exception des soldes de cartes de crédit, sont généralement constatés selon la méthode de la comptabilité de caisse lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 90 jours, sauf s'ils sont garantis de façon adéquate et qu'ils sont en voie de recouvrement. Tous les prêts sont classés à titre de prêts douteux lorsqu'ils sont en souffrance depuis 180 jours.

PROVISION CUMULATIVE POUR PERTES SUR CRÉANCES

Montant que la direction considère comme adéquat pour couvrir les pertes sur créances attendues reliées au portefeuille de prêts et aux autres actifs et passifs financiers constatés au bilan et hors bilan. Les provisions spécifiques et la provision générale haussent la provision cumulative pour pertes sur créances qui est diminuée par les radiations nettes de recouvrements.

PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES

Imputation qui s'ajoute à la provision cumulative pour pertes sur créances. Des provisions spécifiques sont constituées afin de ramener la valeur comptable de certains éléments d'actif (surtout des prêts) à une valeur de réalisation estimative. La provision générale est établie pour les pertes attendues à l'égard du total des prêts notamment dans un secteur d'activité lorsque les pertes sur prêts ne peuvent pas encore être établies sur une base individuelle.

REVENU NET D'INTÉRÊT

Différence entre ce qu'une institution financière reçoit sur ses éléments d'actif tels que les prêts et les valeurs mobilières et ce qu'elle paie sur ses éléments de passif tels que les dépôts et les débentures subordonnées.

RISTOURNE

Affectation des excédents en fonction des transactions effectuées par le membre avec sa caisse, décidée par l'assemblée générale.

SOCIÉTÉ FILIALE

Société dans laquelle le Mouvement des caisses Desjardins détient une participation majoritaire.

SOCIÉTÉ SATELLITE

Société dont le Mouvement des caisses Desjardins au Québec détient entre 20 % et 50 % du capital-actions.

UNITÉ D'EXPLOITATION

Composante d'une unité dans laquelle s'exerce un ensemble d'activités distinct et relativement important. Une unité d'exploitation correspond généralement à un secteur d'activité ou une filiale.